

Commune de Veslud

Carte Communale

Document 1 : Rapport de Présentation

Approuvé par la commune le :

Approuvé par le préfet le :

*Cachet et signature
de la collectivité*

*Cachet et signature
du représentant de l'État*



GEOGRAM

16 rue Rayet Liénart
51420 Witry-lès-Reims
Tél. : 03 26 50 36 86 / Fax : 03 26 50 36 80
e-mail : bureau.etudes@geogram.fr
Site internet : www.geogram.fr

Sommaire

INTRODUCTION	11
1. Définition de la carte communale et différence d'avec l'absence de document d'urbanisme	11
2. Contenu de la carte communale.....	12
Le rapport de présentation	12
Le ou les documents graphiques.....	13
3. Règlement	13
3.1. Dans la zone constructible (zone ZC)	13
3.2. Dans la zone non constructible (zone ZNC).....	14
3.3. Pour l'ensemble des zones (zones ZC et ZNC)	14
4. Procédure d'élaboration de la carte communale	16
1^{ÈRE} PARTIE : DIAGNOSTIC COMMUNAL.....	19
1] APPROCHE GLOBALE DU TERRITOIRE	20
1.1. Situation administrative et géographique	20
1.2. Intercommunalité et structures intercommunales.....	21
1.3. Historique de la planification locale	23
1.4. Histoire locale et patrimoine	23
1.5. Principales caractéristiques du territoire communal.....	25
2] COMPOSANTES DE LA COMMUNE.....	30
2.1. Approche sociodémographique du territoire	30
2.1.1. Démographie	30
2.1.2. Répartition par âge.....	31
2.1.3. Ménages	32
2.2. Habitat	33
2.3. Approche socio-économique du territoire.....	34
2.3.1. Emploi.....	34
2.3.2. Mobilité.....	35
2.3.3. Activités locales	36
2.3.4. Activité agricole	36
2.4. Équipements.....	38
2.5. Réseaux.....	39
2.5.1. Alimentation en eau potable	39
2.5.2. Assainissement	40
2.5.3. Défense incendie.....	40
2.5.4. Collecte et traitement des déchets	40
2.5.5. Réseau de communications numériques	40
2.6. Les transports et déplacements	41

2.6.1. Transport routier	41
2.6.2. Desserte ferroviaire	42
2.6.3. Voies fluviales	42
2.6.4. Randonnées	42
2.6.5. – Les Capacités de stationnement	43
3] DOCUMENTS SUPRACOMMUNAUX	44
4] SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE ET CONTRAINTES TERRITORIALES	45
4.1. Servitudes d'utilité publique	45
4.1.1. Protection des captages d'eau potable (AS1)	45
4.1.2. Patrimoine culturel, Monuments historique (AC1)	46
4.1.3. Passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux (A4)	46
4.1.4. Plans d'exposition aux risques naturels prévisibles (PM1)	47
4.1.5. Cimetières militaires (INT2)	47
4.1.6. Servitudes aéronautiques (T1)	47
4.2. Projet d'intérêt général	47
4.3. Contraintes particulières	48
4.3.1. Patrimoine archéologique	48
4.3.2. Identification géographique de produits alimentaires	48
4.3.3. Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD)	48
4.3.4. Accueil des gens du voyage	49
2^{ÈME} PARTIE : ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	51
<hr/>	
1] MILIEU PHYSIQUE	52
1.1. Relief	52
1.2. Contexte géologique	53
1.2.1. Géologie de la commune	53
1.2.2. Ressources minières	56
1.3. Hydrologie	56
1.3.1. Les cours d'eau et leur bassin-versant	56
1.3.2. Zones à Dominante Humide	56
1.4. Potentiels en matière d'énergies renouvelables	57
1.5. Qualité de l'air	58
1.6. Climatologie	59
a) Températures	59
b) Précipitations	59
c) Les vents	60
d) Le bilan climatique	60
2] RISQUES	60
2.1. Risques naturels	60

2.1.1. Catastrophes naturelles.....	61
2.1.2. Plan de Prévention des Risques Naturels.....	61
2.1.3. Cavités.....	61
2.1.4. Aléa de retrait/gonflement des argiles.....	62
2.1.5. Mouvements de terrain.....	63
2.1.6. Remontées de nappe phréatiques.....	63
2.1.7. Risque sismique.....	63
2.1.8. Risque radon.....	64
2.2. Risques issus de l'activité humaine.....	64
2.2.1. Établissements industriels.....	64
2.2.2. Pollution des sols.....	65
2.2.3. Nuisances sonore liées aux infrastructures de transport.....	65
3] PAYSAGES.....	66
3.1. Unités paysagères.....	67
3.2. Sensibilités paysagères.....	70
4] ESPÈCES ET MILIEUX NATURELS.....	72
4.1. Milieux naturels identifiés.....	72
4.1.1. Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique.....	72
4.1.2. Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles.....	77
4.1.3. Trame Verte et Bleue.....	79
4.1.4. Zones humides (aspect écologique).....	81
4.2. Milieux naturels protégés.....	81
4.2.1. Sites Natura 2000.....	81
4.2.2. Arrêté de Protection de Biotope.....	88
4.2.3. Réserves Naturelles.....	88
4.3. Biodiversité communale.....	90
4.3.1. Flore - données bibliographiques.....	90
4.3.2. Faune - données bibliographiques.....	91
5] CONSOMMATION DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS.....	93
5.1. Analyse de la consommation passée.....	93
5.2. Étude de densification.....	93
a) Mutation du bâti existant.....	93
b) Espaces résiduels mobilisables.....	94
3ÈME PARTIE : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DISPOSITIONS ADOPTÉES.....	95
1] PARTI D'AMÉNAGEMENT RETENU PAR LA COLLECTIVITÉ.....	96
Adapter la constructibilité légale à la constructibilité pratique.....	96
Capacités d'accueil.....	97
2] TRADUCTION DES OBJECTIFS INTERCOMMUNAUX.....	100
2.1 – La zone constructible dite « Zone ZC ».....	100
2.3 – La zone non constructible dite « Zone ZNC ».....	100
3] CAPACITÉ THÉORIQUE D'ACCUEIL DES ZONES DÉFINIES.....	101
4] COMPARAISON AVEC L'ANCIENNE CARTE COMMUNALE.....	102

4^{ÈME} PARTIE : EXPOSÉ DES MOTIFS POUR LESQUELS LE PROJET A ÉTÉ RETENU & COMPARAISON DES SCÉNARIIS.....	105
1] CARACTÉRISTIQUES DES TERRAINS CONCERNÉS	106
1.1. Jardins des Berceaux	106
1.2. Rue des Marbeaux	108
1.3. Synthèse.....	111
2] SCÉNARIO « AU FIL DE L'EAU »	111
Hypothèse 1 :.....	112
Hypothèse 2 :	112
Constante :	112
3] SCÉNARIO RETENU	112
4] RAISONS DU CHOIX DU PROJET AU REGARD DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	112
5^{ÈME} PARTIE : COMPATIBILITÉ ET PRISE EN COMPTE DES AUTRES PLANS ET PROGRAMMES OPPOSABLES	115
1] SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT).....	116
2] PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH).....	119
3] SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (SRADDET).....	119
4] SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SDAGE).....	120
6^{ÈME} PARTIE : INCIDENCES NOTABLES PROBABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCUMENT SUR L'ENVIRONNEMENT - MESURES D'ÉVITEMENT, RÉDUCTION, COMPENSATION, DÉFINIES EN CONSÉQUENCE.....	121
1] INCIDENCES SOCIO-ÉCONOMIQUE	122
1.1. Développement économique et activités créées	122
1.2. impacts sur l'agriculture	122
2] INCIDENCES SUR LE PAYSAGE	122
3] INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE	123
3.1. Eaux de surface.....	123
3.4. Eaux souterraines.....	123
3.6. Zones à dominante humide	123
3.7. Climat global.....	123
3.8. Climat local	124
3.9. Qualité de l'air.....	125
4] INCIDENCES ET MESURES CONCERNANT LA BIODIVERSITÉ ET LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES.....	126
4.1. Incidence sur les services écosystémiques	126
5.1. Incidence sur les espèces protégées ou patrimoniales.....	126

a). Flore.....	127
b). Faune.....	127
5.2. Incidence sur les continuités écologiques.....	127
5.3. Incidence sur les ZNIEFF et les ENS.....	127
5] INCIDENCES SUR LES ENJEUX SPÉCIFIQUES NATURA 2000.....	128
5.1. <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> – Grand Rhinolophe.....	128
5.2. <i>Rhinolophus hipposideros</i> – Petit Rhinolophe.....	128
5.3. <i>Myotis bechsteinii</i> – Murin de Bechtein.....	128
5.4. <i>Myotis emarginatus</i> – Murin à oreilles échancrées.....	128
5.5. <i>Myotis myotis</i> – Grand Murin.....	129
5.5. Toutes espèces de chiroptères.....	129
6] AUTRES INCIDENCES.....	129
6.1. Incidences sur le trafic et sécurité routière.....	129
6.2. Incidences sur le patrimoine archéologique.....	129
6.3. Incidences sur la santé.....	130
6.4. Incidences sur le la production de déchets.....	130
6.5. Incidences sur le l'exposition au risque des biens et des personnes.....	130
7^{ÈME} PARTIE : CRITÈRES, INDICATEURS ET MODALITÉS DE SUIVI PROPOSÉS POUR L'ÉVALUATION DE LA CARTE COMMUNALE ET POUR SES EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT.....	
131	
1] SUIVI SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	132
2] SUIVI DES EFFETS SUR LE MILIEU PHYSIQUE ET LES RISQUES.....	133
3] SUIVI DES EFFETS SUR LA CONSOMMATION D'ESPACE ET LE PAYSAGE.....	133
4] SUIVI DES EFFETS SUR LES MILIEUX NATURELS.....	134
ANNEXES 135	
ANNEXE 1 : LISTE DES ESPÈCES VÉGÉTALES RÉFÉRENCÉES À VESLUD.....	136
<i>Conservatoire botanique national de Bailleul.....</i>	137
<i>Inventaire national du patrimoine naturel (Muséum National d'Histoire Naturelle).....</i>	146
ANNEXE 2 : LISTE DES ESPÈCES ANIMALES RÉFÉRENCÉES PAR LA BIBLIOGRAPHIE À VESLUD	152
<i>Inventaire national du patrimoine naturel (INPN).....</i>	152
<i>Gastéropodes :.....</i>	153
<i>Arachnides :.....</i>	153
<i>Insectes :.....</i>	153
<i>Autres invertébrés.....</i>	156
<i>Amphibiens et Reptiles :.....</i>	156
<i>Oiseaux :.....</i>	156
<i>Mammifères :.....</i>	158
<i>ClicNat.....</i>	158

<i>Gastéropodes</i> :	158
<i>Myriapodes</i> :	158
<i>Arachnides</i> :	158
<i>Insectes</i> :	159
<i>Amphibiens et Reptiles</i> :	160
<i>Oiseaux</i> :	160
<i>Mammifères</i> :	162
ANNEXE 3 : FICHE ZNIEFF n°220005049 « BOIS DE PARFONDROU »	163
ANNEXE 4 : FICHE ZNIEFF n°220013418 « MARAIS DES PÂTURES A PARFONDROU ET FORET DE LAVERGNY »	183
ANNEXE 5 : FICHE ZNIEFF n°220120046 « COLLINES DU LAONNOIS ET DU SOISSONNAIS SEPTENTRIONAL »	203
ANNEXE 6 : FICHE NATURA 2000 n°FR2200395 « COLLINES DU LAONNOIS ORIENTAL »	263

Table des illustrations

Figure 1 – Situation générale.....	20
Figure 2 – Communes limitrophes.....	20
Figure 3 – Communes membres de la Communauté d’Agglomération du Pays de Laon.....	21
Figure 4 – Vue sur le cimetière militaire allemand	24
Figure 5 – L’église de Veslud	24
Figure 6 – La population de Veslud à travers les âges	25
Figure 7 – Carte de l’occupation des sols	26
Figure 8 – Plan des rues	27
Figure 9 – Territoire communale sur fond IGN©.....	28
Figure 10 – Territoire communale sur fond de photo aérienne IGN©.....	29
Figure 11 – Évolution démographique sur la période 1968–2018	30
Figure 12 – Évolution de la répartition par tranche d’âge	31
Figure 13 – Répartition de la population par âge en 1999 et 2018	32
Figure 14 – Comparaison de l’évolution de la taille des ménages et de la population.....	32
Figure 15 – Évolution du nombre de logements	33
Figure 16 – Répartition du parc de logement	33
Figure 17 – Ancienneté du parc de logements	34
Figure 18 – Taux de chômage selon l’INSEE.....	35
Figure 19 – Moyens de transport domicile/travail.....	35
Figure 20 – Nombre d’entreprises recensées par l’INSEE.....	36
Figure 21 – Utilisation des terres agricoles	38
Figure 22 – Captages AEP et périmètres associés	39
Figure 23 – Réseau de transport	41
Figure 24 – Inconstructibilité liée à la RD 1044	41
Figure 25 – Chemins inscrits au PDIPR	42
Figure 26 – périmètre de protection lié au Monument historique.....	46
Figure 27 – Topographie.....	52
Figure 28 – Pentes	52
Figure 29 – Profil topographique	52
Figure 30 – Schéma de principe de la géologie du Bassin Parisien.....	53
Figure 31 – Carte géologique	53
Figure 32 – Répartition des plans d’eau sur le territoire de Veslud	56
Figure 33 – Carte des zones à dominante humide.....	57
Figure 34 – Diagramme ombrothermique	60
Figure 35 – PPRI Coulées de Boue du Sud Est Laonnois.....	61
Figure 36 – Sensibilité à l’aléa retrait/gonflement des argiles.....	62
Figure 37 – Carte du risque « remontée de nappe ».....	63
Figure 38 – Zone affectée par le bruit de la RD 1044.....	65
Figure 39 – Principaux paysages de l’Aisne.....	66
Figure 40 –Paysages du Laonnois	67
Figure 41 – Unités paysagères	68
Figure 42 – Délimitation du cône de vue depuis le cimetière militaire.....	70
Figure 43 – Vue depuis le cimetière militaire.....	70
Figure 44 – Délimitation du cône de vue en direction du cimetière militaire.....	71
Figure 45 – Vue vers le cimetière militaire	71
Figure 46 – ZNIEFF concernant le territoire	73
Figure 47 – ZNIEFF n°220005049 : milieux naturels.....	74
Figure 48 – ZNIEFF n°220013418 : milieux naturels.....	75
Figure 49 – ENS concernant le territoire	78
Figure 50 – TVB du SCoT du Pays de Laon	79

Figure 51 – TVB à l'échelle communale.....	80
Figure 52 : Zones Natura 2000 dans les environs de Veslud.....	82
Figure 53 : Partie du territoire concernée par une zone Natura 2000.....	83
Figure 54 : Réserves Naturelles Régionales à proximité du territoire communal	89
Figure 55 : <i>Rhinolophus hipposideros</i>	92
Figure 56 : <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	92
Figure 57 : Consommation foncière sur la période 2011-2021.....	93
Figure 58 : Espaces résiduels mobilisables	94
Figure 59 – Modification des capacités d'urbanisation entre l'ancienne et la nouvelle Carte	97
Figure 60 – évolution comparée de la taille des ménage Veslud/CA de Laon.....	98
Figure 61 – Comparaison entre les zonages ancien et nouveau.....	102
Figure 62 – Vue aérienne des jardins des Berceaux	106
Figure 63 – Les Berceaux – Jardin de production	107
Figure 64 – Les Berceaux – verger.....	107
Figure 65 – Vue aérienne des de la Rue des Marbeaux	108
Figure 66 –Rue des Marbeaux, friche de la partie Est.....	109
Figure 67 –Rue des Marbeaux, jardins de la partie Ouest	110
Figure 68 –Intérêt écologique relatif des terrains concernés par le changement	111

Introduction

Par la délibération du 16 août 2021, la commune de VESLUD a exprimé sa volonté de réviser sa Carte Communale. Il s'agit d'un document de planification qui organise l'avenir du village et régleme l'occupation des sols. Il vise à répondre à de nouveaux enjeux communaux. Au travers ce document, les élus souhaitent¹ :

- ↳ Tenir compte du SCOT établi par la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon ;
- ↳ Tenir compte des recommandations de l'Architecte des Bâtiments de France notamment sur les covisibilités depuis le cimetière militaire allemand ;
- ↳ Optimiser les infrastructures existantes de façon à ne pas recréer de voiries et d'extension de réseaux d'eau et d'électricité.

1. DÉFINITION DE LA CARTE COMMUNALE ET DIFFÉRENCE D'AVEC L'ABSENCE DE DOCUMENT

D'URBANISME

En l'absence de plan local d'urbanisme, de tout document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale, les constructions ne peuvent être autorisées que dans les parties urbanisées de la commune. Peuvent toutefois être autorisés en dehors des parties urbanisées de la commune :

- 1° L'adaptation, le changement de destination, la réfection, l'extension des constructions existantes ou la construction de bâtiments nouveaux à usage d'habitation à l'intérieur du périmètre regroupant les bâtiments d'une ancienne exploitation agricole, dans le respect des traditions architecturales locales ;
- 2° Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole, à des équipements collectifs dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées, à la réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage, à la mise en valeur des ressources naturelles et à la réalisation d'opérations d'intérêt national ;
- 3° Les constructions et installations incompatibles avec le voisinage des zones habitées et l'extension mesurée des constructions et installations existantes ;
- 4° Les constructions ou installations, sur délibération motivée du conseil municipal, si celui-ci considère que l'intérêt de la commune, en particulier pour éviter une diminution de la population communale, le justifie, dès lors qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à la salubrité et à la sécurité

¹ Motivations exposées dans la délibération de prescription de la procédure de révision de la Carte Communale.

publiques, qu'elles n'entraînent pas un surcroît important de dépenses publiques et que le projet n'est pas contraire aux objectifs visés à l'Article L. 101-2 et aux dispositions des chapitres I et II du titre II du livre Ier ou aux directives territoriales d'aménagement précisant leurs modalités d'application. En l'absence de Plan Local d'Urbanisme, de carte communale ou de tout autre document d'urbanisme en tenant lieu, les communes sont soumises l'application de la règle de la constructibilité limitée ;

La construction de bâtiments nouveaux mentionnée au 1° de l'Article L. 111-4 et les projets de constructions, aménagements, installations et travaux mentionnés aux 2° et 3° du même Article ayant pour conséquence une réduction des surfaces situées dans les espaces autres qu'urbanisés et sur lesquelles est exercée une activité agricole ou qui sont à vocation agricole doivent être préalablement soumis pour avis par l'autorité administrative compétente de l'Etat à la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers prévue à l'Article L. 112-1-1 du code rural et de la pêche maritime.

La délibération mentionnée au 4° de l'Article L. 111-4 est soumise pour avis conforme à cette même commission départementale. Cet avis est réputé favorable s'il n'est pas intervenu dans un délai d'un mois à compter de la saisine de la commission.

Conformément au L160-1 du Code de l'Urbanisme, les communes ou les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière de plan local d'urbanisme, de document en tenant lieu et de carte communale qui ne sont pas dotés d'un plan local d'urbanisme, peuvent élaborer une carte communale. Tel est l'objet du présent document que la commune a souhaité établir.

Ce document de planification :

- ↳ Expose les objectifs et les choix d'aménagement retenus à l'issue des études préalables, dans une note de présentation ;
- ↳ Présente sur une carte la destination générale des sols et les espaces pouvant accueillir des constructions ;
- ↳ Traduit enfin ces options en énonçant comment le règlement national d'urbanisme sera appliqué dans les différentes parties de la commune.

2. CONTENU DE LA CARTE COMMUNALE

La carte communale comprend un rapport de présentation et un ou plusieurs documents graphiques :

Le rapport de présentation

- Analyse l'état initial de l'environnement et expose les prévisions de

développement, notamment en matière économique et démographique.

- Explique les choix retenus, notamment au regard des objectifs et des principes définis aux articles L. 110 et L. 121-1 du code de l'urbanisme, pour la délimitation des secteurs où les constructions sont autorisées ; en cas de révision, il justifie, le cas échéant, les changements apportés à ces délimitations ;
- Évalue les incidences des choix de la carte communale sur l'environnement et expose la manière dont la carte prend en compte le souci de sa préservation et de sa mise en valeur.

Le ou les documents graphiques

Ils délimitent les secteurs où les constructions sont autorisées c'est-à-dire les zones constructibles dites zones ZC et les secteurs où les constructions ne sont pas autorisées, c'est-à-dire les zones non constructibles dites zones ZNC, à l'exception de l'adaptation, le changement de destination, la réfection ou l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles.

Ces documents graphiques sont opposables aux tiers. Ils peuvent préciser qu'un secteur est réservé à l'implantation d'activités, notamment celles qui sont incompatibles avec le voisinage des zones habitées. Ils délimitent s'il y a lieu, les secteurs dans lesquels la reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit par un sinistre n'est pas autorisée.

La loi du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains confère aux cartes communales, le statut de document d'urbanisme. De ce fait, elles sont soumises à enquête publique. Elles ont une validité permanente et peuvent être révisées.

La carte communale ne comprend pas de règlement, c'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'applique ; les autorisations d'occuper et d'utiliser le sol sont donc instruites et délivrées sur le fondement de ce règlement.

En conclusion, la carte communale est l'occasion pour une commune rurale de réfléchir à ses enjeux, de prendre parti sur son avenir et de définir les quelques principes d'aménagement qui lui sont nécessaires, tout en tenant compte des contraintes existantes.

3. RÈGLEMENT

La carte communale ne comprend pas de règlement, c'est le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui s'applique ; les autorisations d'occuper et d'utiliser le sol sont donc instruites et délivrées sur le fondement de ce règlement.

3.1. Dans la zone constructible (zone ZC)

Les constructions sont autorisées dans le cadre des règles générales d'utilisation du sol visées au livre premier, titre premier, chapitre 1 du code de l'urbanisme d'urbanisme.

Conformément à l'Article R 111-1 du code de l'urbanisme, les dispositions du règlement national d'urbanisme sont applicables aux constructions et aménagements faisant l'objet d'un

permis de construire, d'un permis d'aménager ou d'une déclaration préalable ainsi qu'aux autres utilisations du sol régies par le présent code.

Toutefois les dispositions des articles R. 111-3, R. 111-5 à R. 111-19 et R. 111-28 à R. 111-30 ne sont pas applicables dans les territoires dotés d'un plan local d'urbanisme ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu.

3.2. Dans la zone non constructible (zone ZNC)

Dans cette zone sont seulement autorisées en application de l'Article R 161-4 du code de l'urbanisme :

- ↳ L'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ;
- ↳ Des constructions et installations nécessaires :
 - À des équipements collectifs ou à des services publics si elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole ou pastorale ou forestière dans l'unité foncière où elles sont implantées et ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages ;
 - À l'exploitation agricole ou forestière ;
 - À la mise en valeur des ressources naturelles.

3.3. Pour l'ensemble des zones (zones ZC et ZNC)

Malgré les dispositions exposées ci-dessus, le permis de construire peut être refusé pour l'ensemble des zones en application de certaines dispositions particulières du code de l'urbanisme à savoir :

- ↳ **Art. R. 111-2** : Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales s'il est de nature à porter atteinte à la salubrité ou à la sécurité publique du fait de sa situation, de ses caractéristiques, de son importance ou de son implantation à proximité d'autres installations.
- ↳ **Art. R. 111-3** : Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales s'il est susceptible, en raison de sa localisation, d'être exposé à des nuisances graves, dues notamment au bruit.
- ↳ **Art. R. 111-4** : Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales s'il est de nature, par sa localisation et ses caractéristiques à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques.
- ↳ **Art. R. 111-5** : Le projet peut être refusé sur des terrains qui ne seraient pas desservis par des voies publiques ou privées dans des conditions répondant à son importance ou à la destination des constructions ou des aménagements envisagés, et notamment si les caractéristiques de ces voies rendent difficile la circulation ou l'utilisation des engins

de lutte contre l'incendie.
Il peut également être refusé ou n'être accepté que sous réserve de prescriptions spéciales si les accès présentent un risque pour la sécurité des usagers des voies publiques ou pour celle des personnes utilisant ces accès. Cette sécurité doit être appréciée compte tenu, notamment, de la position des accès, de leur configuration ainsi que de la nature et de l'intensité du trafic.

- ↳ **Art. R. 111-13 :** Le projet peut être refusé si, par sa situation ou son importance, il impose soit la réalisation par la commune d'équipements publics nouveaux hors de proportion avec ses ressources actuelles, soit un surcroît important des dépenses de fonctionnement des services publics.
- ↳ **Art. R. 111-26 :** Le permis ou la décision prise sur la déclaration préalable doit respecter les préoccupations d'environnement définies aux articles L110-1 et L110-2 du Code de l'environnement. Le projet peut n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si, par son importance, sa situation ou sa destination, il est de nature à avoir des conséquences dommageables pour l'environnement.
- ↳ **Art. R. 111-27 :** Le projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales si les constructions, par leur situation, leur architecture, leur dimension ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier, sont de nature à porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales.

4. PROCÉDURE D'ÉLABORATION DE LA CARTE COMMUNALE

PROCÉDURE d'ÉLABORATION

PRESCRIPTION

Délibération de l'autorité compétente
(conseil municipal ou conseil communautaire).
Cette délibération doit être notifiée au Préfet pour lui permettre de
préparer le Porter à Connaissance (servitudes d'utilité publique et
contraintes qui s'appliquent sur le territoire communal).



ELABORATION

Réunions de travail organisées avec la commission, le bureau d'études
et les Personnes Publiques Associées
Saisine de la MRAE (dite « au cas par cas ») sur l'éventuelle nécessité de
réaliser une Évaluation environnementale



CONSULTATION

Consultation de la Commission Départementale de la Préservation des
Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) + Chambre
d'Agriculture - Durée : 2 mois pour rendre un avis.
Si la procédure dépende d'un EPCI et ne concerne qu'une seule
communes, l'avis du conseil municipal de cette commune est obligatoire



ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du maire ou du président de l'intercommunalité
Durée : 1 mois + 1 mois pour la rédaction du rapport d'enquête
Eventuellement : Modification du projet de carte
(après avis de la chambre d'agriculture, du CRPF et de l'INAO si nécessaire)



APPROBATION par la collectivité locale

Par délibération du conseil municipal ou communautaire
Transmission au Préfet pour le contrôle de légalité (durée 2 mois)



APPROBATION par le Préfet

Par arrêté préfectoral

1^{ère} Partie : **Diagnostic communal**

1] Approche globale du territoire

1.1. SITUATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Région : Hauts-de-France

Département : Aisne

Arrondissement : Laon

Canton : Laon

Population 251 habitants ²

Superficie : 413 ha

La commune de VESLUD est située au Centre du département de l'Aisne, à l'Est du chef-lieu d'arrondissement. La commune se trouve à 12 kms de Laon, 40 kms de Reims et à 42 kms de Soissons. Les habitants bénéficient de l'attractivité de ces pôles, aussi bien en termes d'équipements que d'emplois.

Le territoire communal est situé à une altitude variant entre 74 à 187 mètres NGF ; le bourg se trouve à une altitude moyenne de 98 mètres. La topographie est localement marquée.

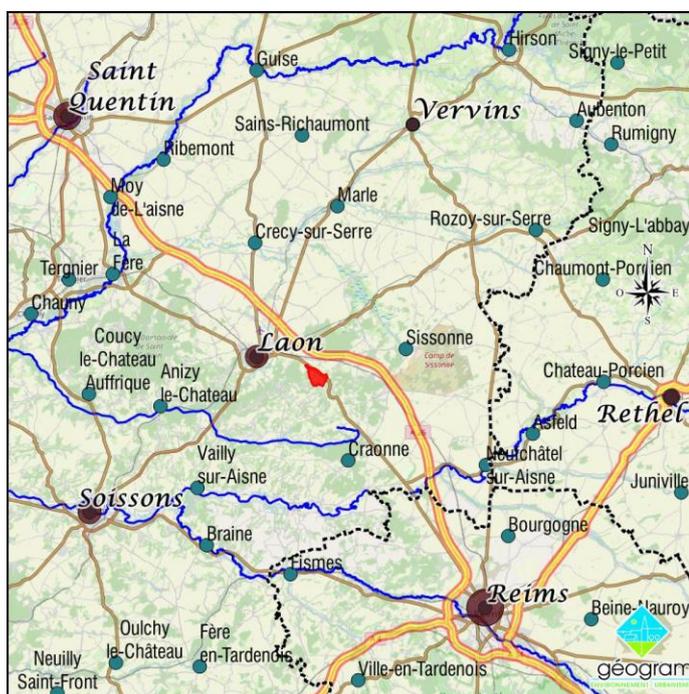


Figure 1 – Situation générale

D'un point de vue administratif, VESLUD appartient à l'arrondissement de Laon. Elle comptait 251 habitants en 2018 et son territoire s'étend sur 4,13 km². Son étendue la met au contact des communes suivantes :

- ↗ Eppes au Nord ;
- ↗ Festieux à l'Est ;
- ↘ Montchâlons au Sud ;
- ↖ Parfondru à l'Ouest.

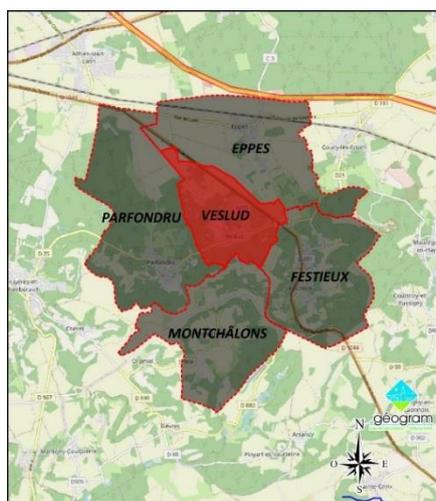


Figure 2 – Communes limitrophes

² Données légales 2018 sans double compte, entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

1.2. INTERCOMMUNALITÉ ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES

VESLUD appartient à la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon. Cette intercommunalité regroupe 38 communes et rassemble 42 622 habitants³ et exerce les compétences suivantes :

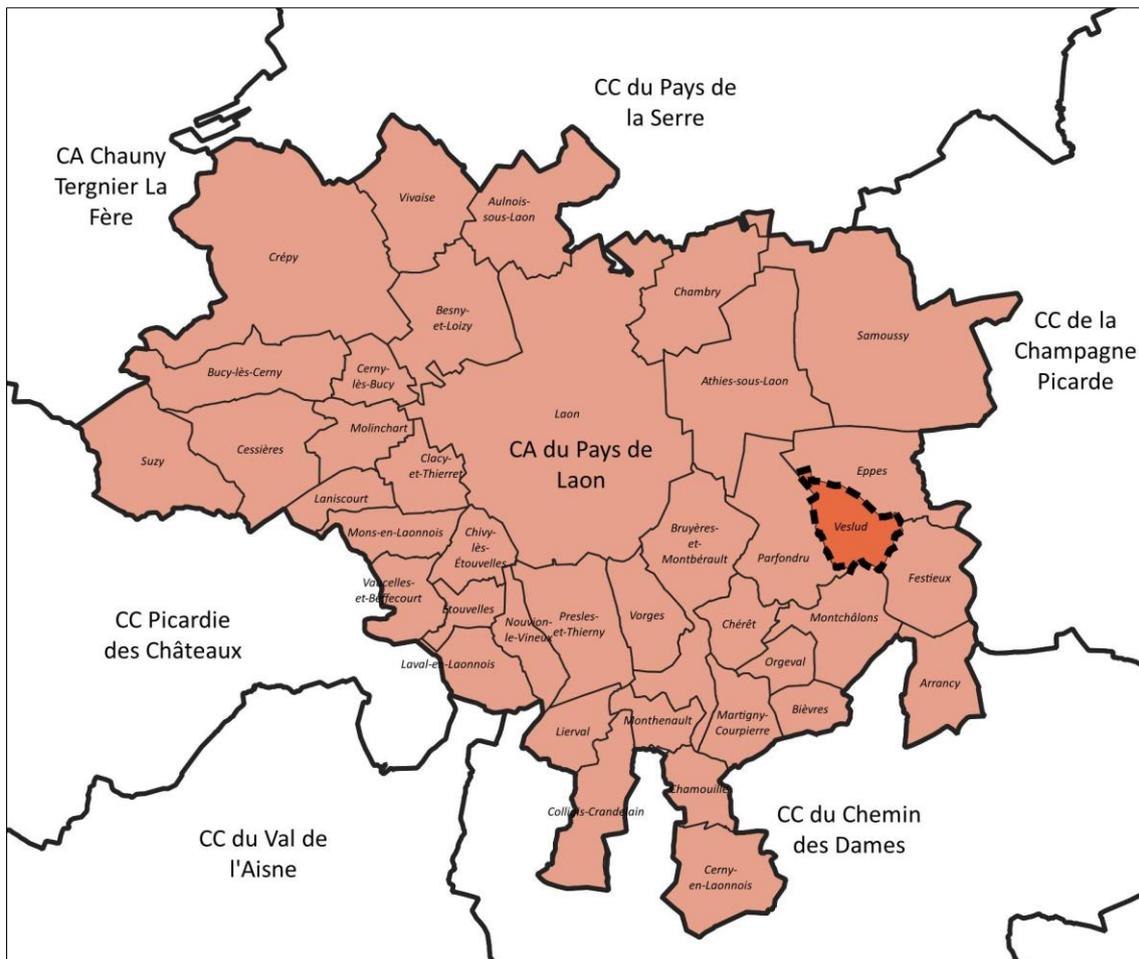


Figure 3 – Communes membres de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon

En matière de développement économique :

- ↪ Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ;
- ↪ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
- ↪ Sont d'intérêt communautaire : l'aménagement commercial dans les zones d'activités de la collectivité, le dispositif d'aides en direction des commerçants et des artisans et le dispositif « passion client » mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne ;
- ↪ Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

En matière d'aménagement de l'espace communautaire :

³ Données : Insee – population en 2018.

- ↪ Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
- ↪ Création et la réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.
Sont d'intérêt communautaire : les zones d'aménagement concerté nécessaires à l'exercice de la compétence de développement économique ;
- ↪ Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du Code des transports, sous réserve de l'Article L.3421-2 du même code.

En matière d'équilibre social de l'habitat

- ↪ Programme local de l'habitat (PLH) ;
- ↪ Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
- ↪ Création et animation d'un observatoire du logement d'intérêt communautaire pour :
 - La politique du logement d'intérêt communautaire ;
 - Les actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
 - L'action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
 - L'amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

En matière de politique de la ville

- ↪ Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;
- ↪ Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ;
- ↪ Programme d'actions définis dans le contrat de ville.

En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement

- ↪ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues à l'Article L.211-7 du code de l'environnement.

En matière d'accueil des gens du voyage

- ↪ Création, Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'Article 1^{er} de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

En matière de collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- ↪ Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :

- ↪ La lutte contre la pollution de l'air ;

- ↳ La lutte contre les nuisances sonores ;
- ↳ Le soutien aux actions de maîtrise de l'énergie.

En matière de construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

- ↳ La Communauté est compétente pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire que sont :
 - Le complexe piscine-patinoire « Le dôme »
 - Le musée
 - Le conservatoire de musique et de danse de la ville de Laon

En matière d'action sociale d'intérêt communautaire.

- Est déclaré d'intérêt communautaire, le chantier d'insertion de la communauté d'agglomération intervenant auprès des 38 communes de la communauté
- ↳ Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi ;
- ↳ L'entretien des chemins de randonnée inscrits dans les topo-guides départementaux situés sur le territoire de la Communauté ;
- ↳ eau, assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales ;
- ↳ Le service public d'assainissement non collectif ; la communauté d'agglomération assure le contrôle des installations individuelles sur son territoire. Elle assure également la phase études préalables lors de la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif ;
- ↳ La Communauté favorise la natation pour les élèves des classes primaires.

1.3. HISTORIQUE DE LA PLANIFICATION LOCALE

Veslud disposait d'une carte communale approuvée en 2008.

1.4. HISTOIRE LOCALE ET PATRIMOINE

Situé sur la voie romaine reliant Reims à Vermand, le village se niche au pied d'une colline. Une route considérée jusqu'à la Seconde Guerre mondiale comme « stratégique », passe encore sur la crête qui surplombe le village. Il est probable qu'en période de troubles, une halte des troupes romaines était organisée sur cet emplacement protégé pour peu que la crête ait été sécurisée. Un chemin communal porte encore le nom de « chemin des Romains », l'appareil de pierre y est encore présent. Dans les années 1980, un habitant a trouvé des pièces portant l'effigie de Caligula.

Devise : « *Vetus lucus semper virens* » (« Son vieux bois est toujours verdoyant »). Cette devise s'applique bien à la situation au pied d'une colline boisée. Mais le terme latin « *lucus* » faisant référence à un bois sacré, il est possible que le lieu ait été celui d'un culte dans l'antiquité.

Cimetière militaire allemand de Veslud : Cette nécropole située derrière l'église a été érigée par les Allemands, après l'offensive française du 16 avril 1917 sur le Chemin des Dames. Elle contient 1 704 corps de soldats allemands (croix en pierre) reposant dans des tombes individuelles (seuls 6 n'ont pu être identifiés). Les hommes inhumés ici, jusqu'en octobre 1918, sont des blessés n'ayant pas survécu à leurs blessures dans des hôpitaux militaires de campagne édifiés à proximité et notamment dans l'église du village qui fut utilisée comme infirmerie par



l'armée allemande. Le porche de l'église fut d'ailleurs détruit par un bombardement lors de la contre-offensive alliée. On trouve, également dans ce cimetière, un monument érigé aux « braves héros » de la 50e division d'infanterie.

Figure 4 – Vue sur le cimetière militaire allemand

Ce cimetière militaire est inscrit au titre des monuments historiques depuis 1999 (Cf. également le chapitre Servitudes d'Utilité Publique).

Fête patronale : La fête du village se déroulait le dimanche suivant le 15 août. Les garçons n'ayant pas encore franchi le cap du service militaire étaient chargés de décorer le village à l'aide de branchages et de genêts. Un portique était dressé à l'entrée de la place du bal ; il portait l'inscription « Honneur aux anciens ». La fête commençait par un dépôt de gerbe au monument aux morts par deux élèves (une fille et un garçon) au nom des enfants du village. Le cortège était emmené par un drapeau à l'enseigne de « la jeunesse de Veslud ». Le Chemin des Dames est proche : tous ces symboles se rapportaient au souvenir de la Première Guerre mondiale.



Figure 5 – L'église de Veslud

Évolution démographique depuis 1793 : Les recensements effectués depuis la fin du 18^{ème} siècle, indiquent d'importantes variations démographiques. En 1793, on comptait 404 habitants puis on remarque une hausse au début des années 1840 (533 habitants en 1841). Ensuite, la population est en forte baisse pour

atteindre 213 habitants en 1975. Depuis, l'évolution démographique est restée stable : on dénombrait 251 habitants en 2018.

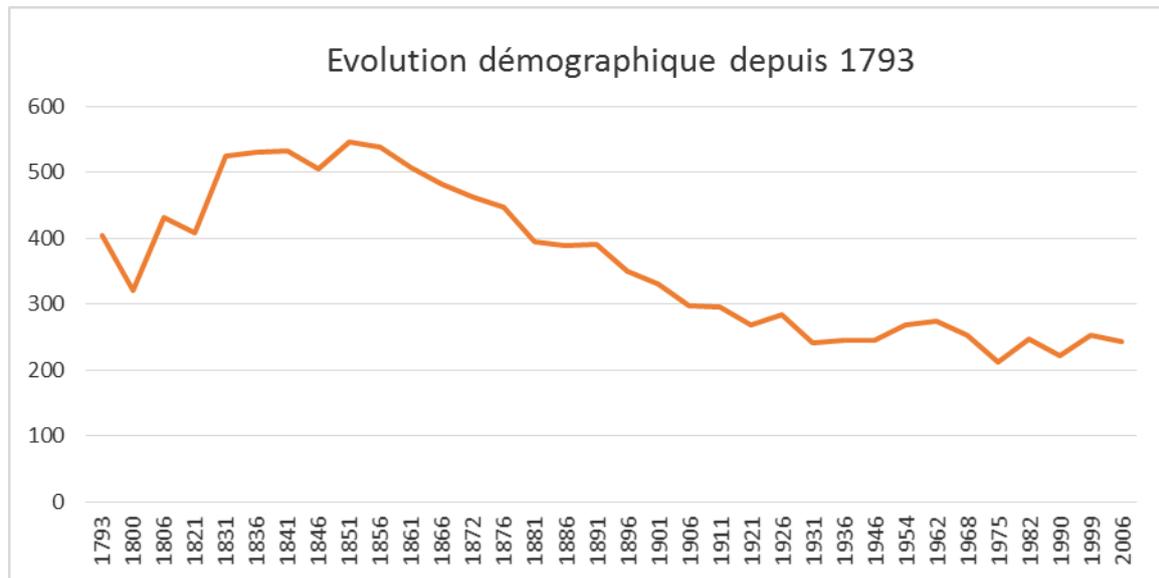


Figure 6 – La population de Veslud à travers les âges

1.5. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE COMMUNAL

L'organisation générale

La commune de VESLUD est située au centre du département de l'Aisne (région Picardie). Elle appartient aux Collines du Laonnois.

VESLUD est bâtie le long de la RD 25. Le territoire communal s'organise du nord au sud de la façon suivante :

- Au nord le plateau agricole à une altitude de 80 mètres,
- Au centre, un mélange de boisements, de prairie et de milieux naturels. Le bourg de Veslud y est implanté, à une altitude comprise entre 95 et 105 mètres.
- Au sud des bois et forêts.



Figure 7 – Carte de l'occupation des sols

La zone urbanisée

Le bourg de VESLUD s'organise selon un axe Est/Ouest parallèlement à la RD 25 que complète quelques rues perpendiculaires.

En dehors du bourg on ne compte aucun secteur bâtis ni aucun sites d'activités économiques. Seul le site industriel de EQIOM Bétons est présent au carrefour de la RD 1044 et de la RD 255.

VESLUD constitue un point de passage où trois axes principaux de circulation convergent :

- La route départementale n°25 traverse la commune selon un axe est-ouest du territoire. Elle dessert la zone bâtie.
- La route départementale n°1044 traverse la commune dans un axe Nord-Sud et permet de rejoindre Laon au Nord.
- La route départementale n°225/255 permet de relier la RD 25 à la RD 1044.



Figure 8 – Plan des rues

Les voiries communales, très denses, se croisent au centre du bourg, elles assurent la desserte de tous les quartiers plus ou moins récents. Un grand nombre de chemins ruraux et de voies d'exploitation permettent le maillage des parties non urbanisées.

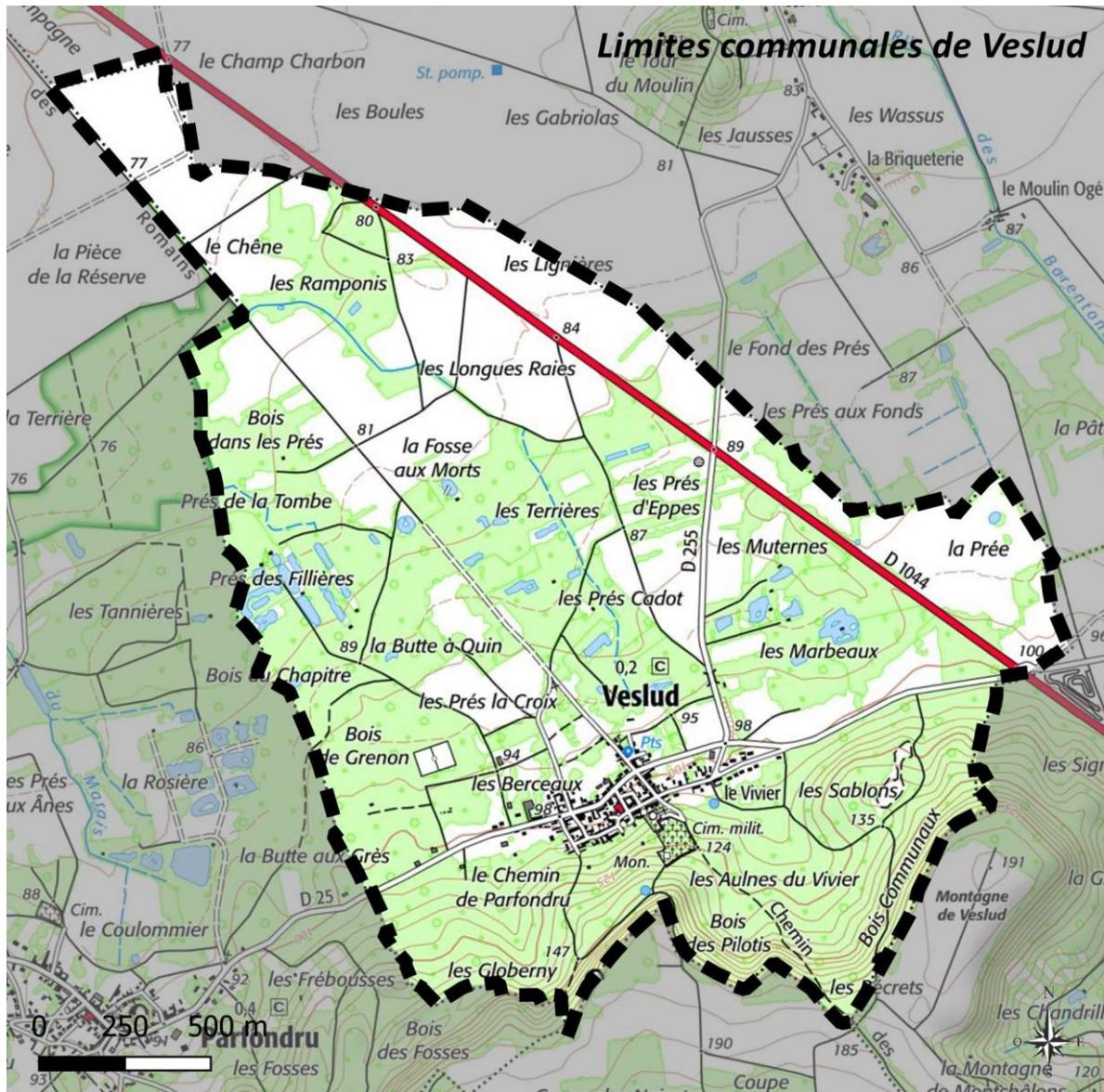


Figure 9 – Territoire communale sur fond IGN©

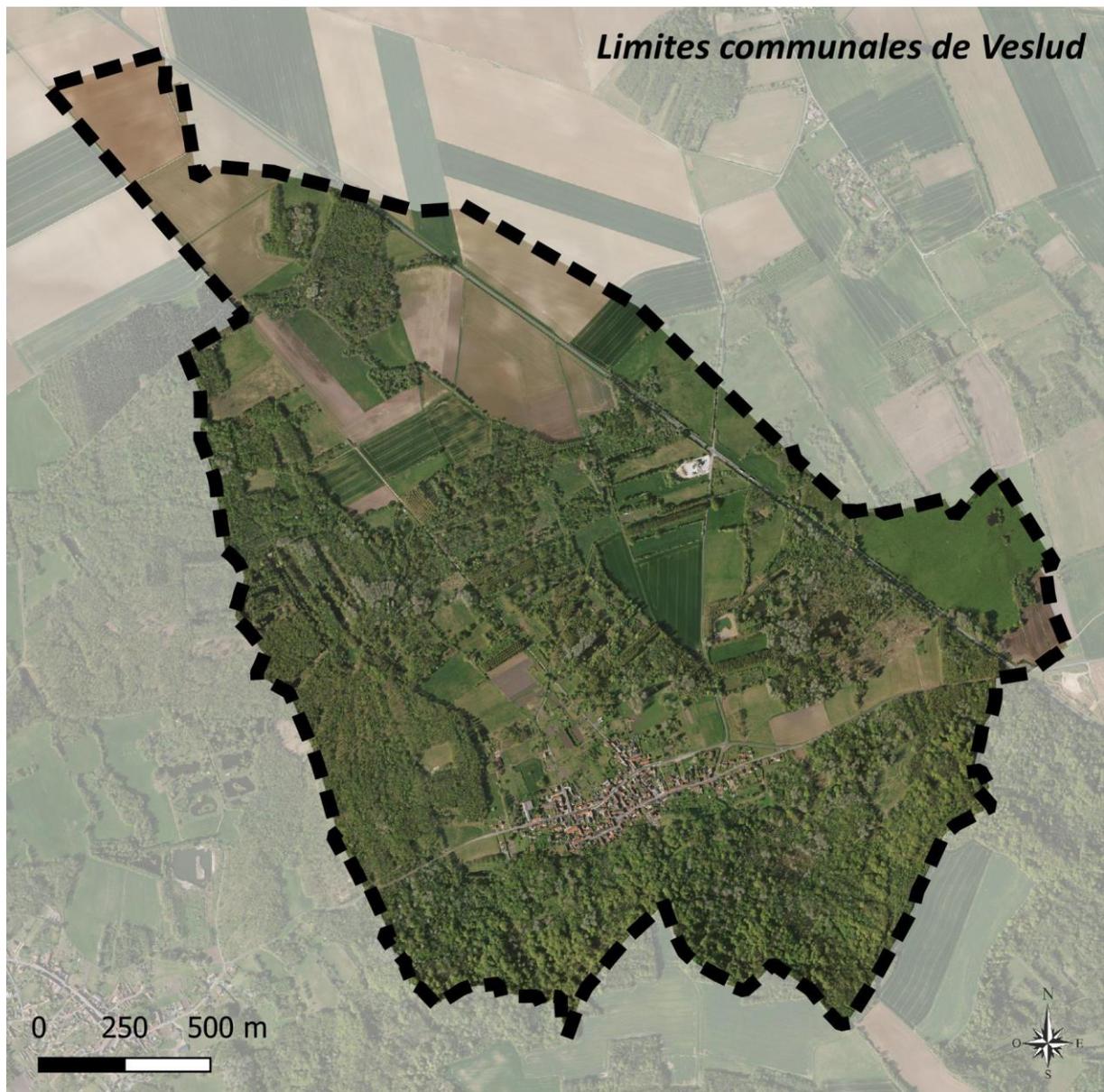


Figure 10 – Territoire communale sur fond de photo aérienne IGN©

2] Composantes de la commune

Les données statistiques sont issues des recensements effectués par l'INSEE depuis 1968.

2.1. APPROCHE SOCIODÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE

- ↳ Population sans double compte en 2018 : 251 habitants ;
- ↳ Superficie du territoire communal : 4,13 km² ;
- ↳ Densité en 2018 : 60,77 habitants / km².

2.1.1. Démographie

La commune de VESLUD compte 251 habitants en 2018.

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
251	6	257

Année	Population	Croissance totale	Croissance annuelle
1990	222	+13,06 %	+0,65 %
2018	251		

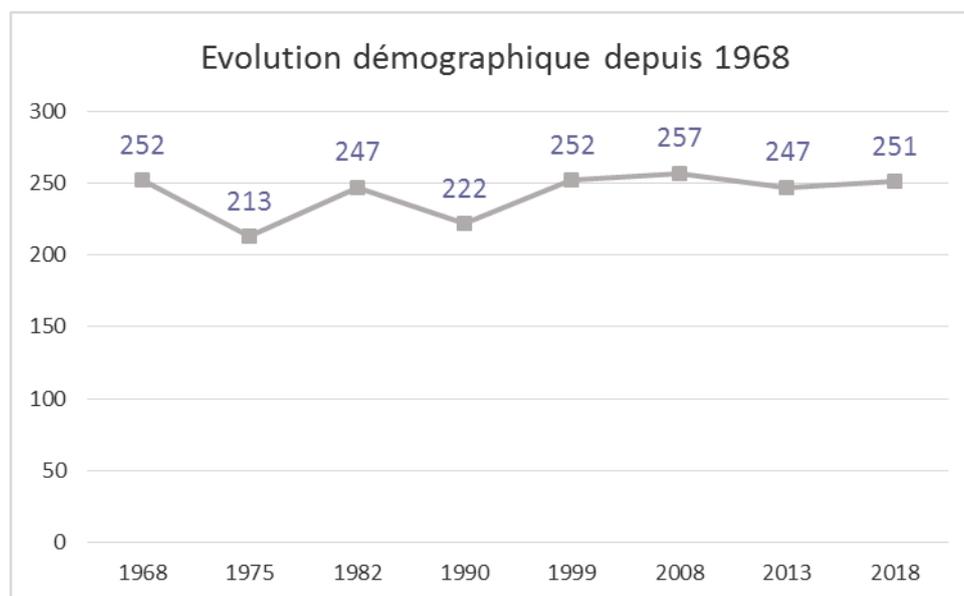


Figure 11 – Évolution démographique sur la période 1968–2018

Depuis 1968, la population est en dent de scie. En 1968, la population était de 252 et après plusieurs évolutions est revenue à 251 en 2018. Sur la même période, le nombre d'habitants de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon n'a cessé d'évoluer, passant de 38 743 en 1968 à 42 622 en 2018, soit une progression de 10 %.

Un décompte réalisé par la commune fait état de 288 habitants (pour des raisons méthodologiques ce nombre ne peut être utilisé pour des calculs statistiques).

Cette évolution résulte des flux naturels et migratoires.

	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2008	2008-2013	2013-2018
Taux démographiques (moyennes annuelles)							
Taux d'évolution global	-2,4	2,1	-1,3	1,4	0,2	-0,8	0,3
Dû au solde naturel ⁴	-0,2	-0,9	-0,4	0,3	0,3	-0,4	0,6
Dû au solde migratoire ⁵	-2,1	3,1	-1,0	1,1	-0,1	-0,4	-0,2

Le solde naturel et le solde migratoire implique les mouvements démographiques variables.

De 1968 à 2018, le solde migratoire est tantôt positif et tantôt négatif. Alors que le solde naturel était négatif de 1968 à 1990, puis positif jusque 2018 (avec une exception entre 2008 et 2013).

Avec une superficie de 4,13 km² et une population atteignant 251 habitants, la densité était de 60,77 habitants/ km² en 2018. Ce taux est en adéquation avec la moyenne départementale, qui était de 72 habitants/ km² en 2018.

2.1.2. Répartition par âge

La répartition par âge nous montre que l'augmentation de la population ces dix-neuf dernières années n'a pas bénéficié aux 0-4 ans, aux 15-29 ans et aux 30-44 ans.

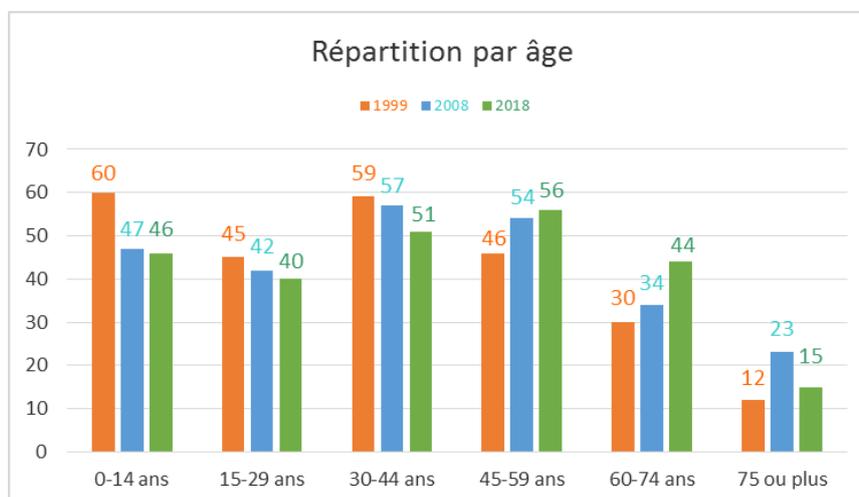


Figure 12 – Évolution de la répartition par tranche d'âge

Entre 1999 et 2018, la représentativité des 45-59 ans et des 60-74 ans a nettement progressé. Leur part dans la population totale est passée respectivement de 18 à 22 % et de 12 à 18 %. Et ce, au détriment des 0-14 ans, des 15-29 ans et des 30-44 ans. La part des 0-14 ans est passée

⁴ Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès sur une période donnée.

⁵ Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes arrivant sur la commune et le nombre de personnes partant de la commune sur une période déterminée.

de 24 % à 18 %, celle des 15-29 ans est passée de 18 % à 16 % et celle des 30-44 ans, de 23 % à 20 %. Les plus de 75 ans ont pris 1 point.

En 1999

En 2018

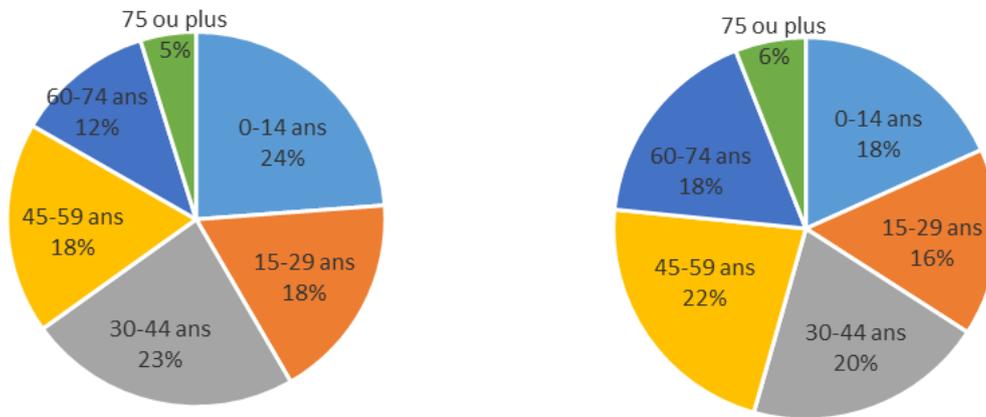


Figure 13 – Répartition de la population par âge en 1999 et 2018

2.1.3. Ménages

Parallèlement à l'augmentation de la population, le nombre de ménages a également évolué depuis 1990. On dénombrait 85 ménages en 1990, contre 107 en 2018, soit une évolution de 25,88 %.

	1990	1999	2008	2013	2018
Population	222	252	257	247	251
Nombre total de ménages	85	94	108	112	107
Taille moyenne	2,61	2,68	2,38	2,21	2,35

L'évolution de la population entre ces dates est cohérente vis-à-vis de l'évolution des ménages. L'augmentation des ménages a été plus vive que celle de la population (+25,88 % pour les ménages contre +13,06 % pour la population, entre 1990 et 2018).

Cette évolution s'explique par le phénomène de « desserrement des ménages ». Alors qu'un ménage se composait de 2,61 personnes en 1990, la taille moyenne est passée à 2,35 en 2018.

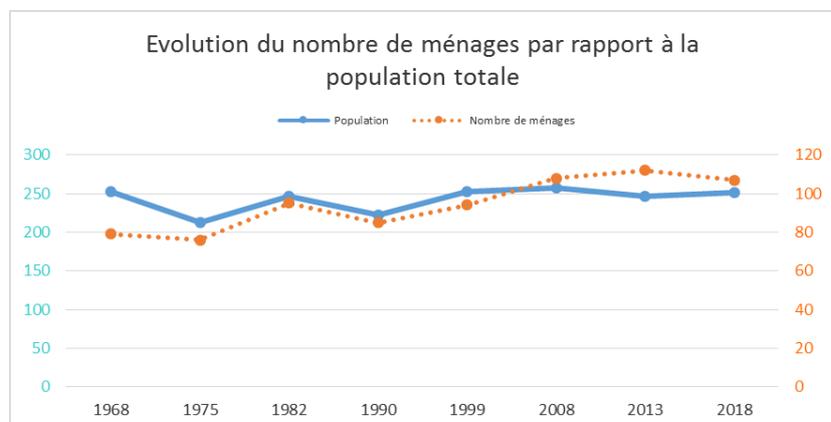


Figure 14 – Comparaison de l'évolution de la taille des ménages et de la population

2.2. HABITAT

Le parc de logements s'est développé pour répondre à la demande de résidences. Cette augmentation touche classiquement le nombre de résidences principales. Celui-ci est passé de 85 en 1990 à 107 en 2018 (+22 logements en 28 ans).

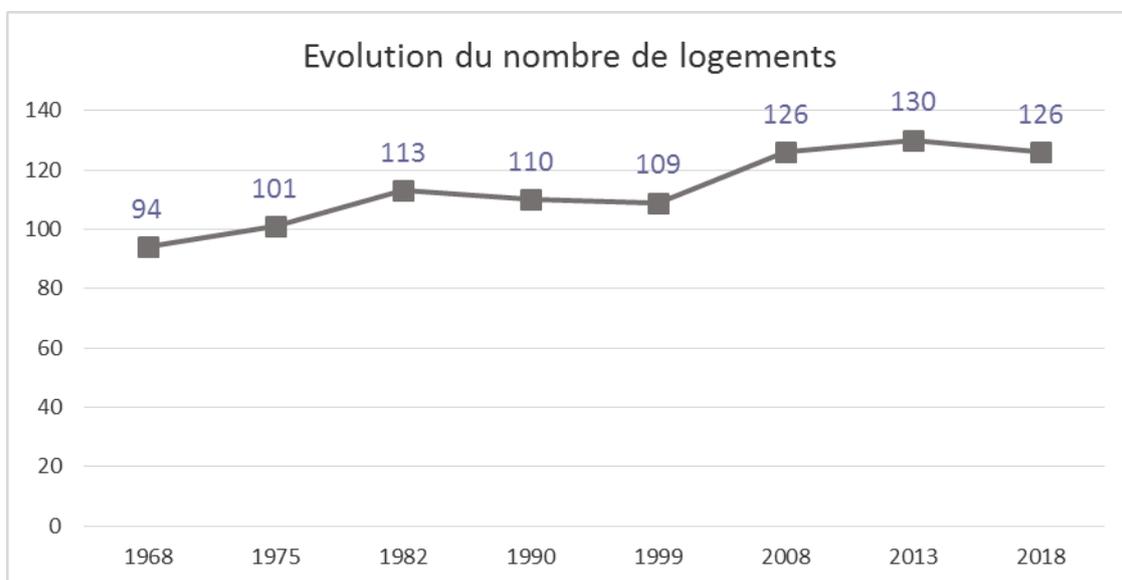


Figure 15 – Évolution du nombre de logements

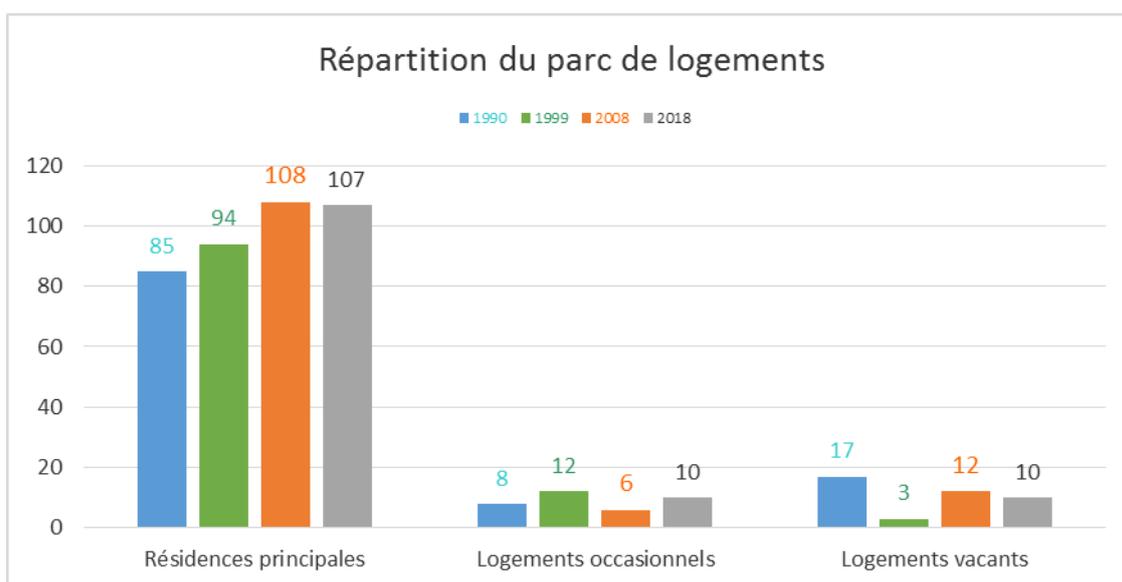
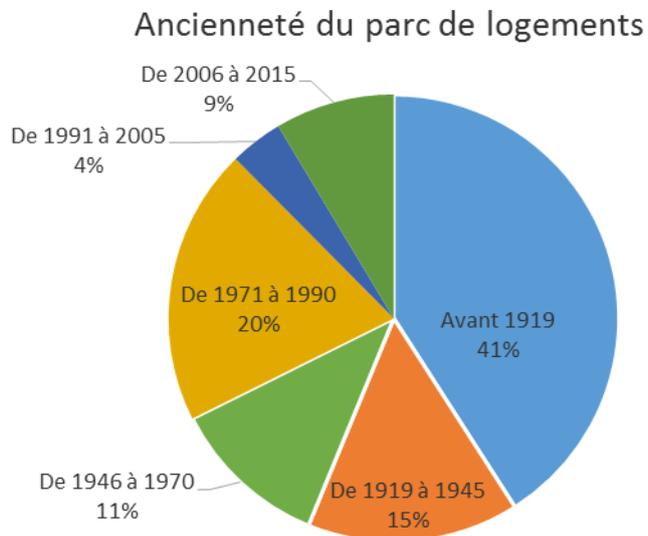


Figure 16 – Répartition du parc de logement

Parallèlement, entre 1990 et 2018, les résidences secondaires ont stagnés. Elles sont passées de 8 à 10. Les logements vacants quant à eux sont en baisse. En 28 ans ils sont passés de 17 à 10. Les résidences secondaires et les logements vacants représentent respectivement 7,9 % et 7,9 % de l'ensemble du parc immobilier.

Un décompte par la commune fait état de 132 résidences principales (plus 2 en cours de construction), 4 résidences secondaires et 3 logements vides pour cause de décès récent ou en maison de retraite et 3 vacants pour travaux à effectuer.

Avec une part de 84,92 % des logements, les résidences principales représentent l'essentiel du parc de VESLUD. 82,7 % des occupants sont propriétaires. En 2018, le parc de logements se composait principalement de maisons individuelles (94 %).



Le parc de logements est ancien. 56 % des constructions date d'avant 1945. Le village se compose pour 13 % de constructions datant de 1991 à 2015 (13 logements).

D'après les données statistiques du ministère de l'écologie, du développement et de l'énergie (sitadel2), 4 demandes de logements ont été accordées à VESLUD entre 2016 et 2020.

Figure 17 – Ancienneté du parc de logements

Ces logements semblent confortables. Ils sont spacieux. En 2018, 62,7 % des résidences principales comptaient 5 pièces ou plus par logement mais 2 logements ne disposaient d'aucune salle de bain.

2.3. APPROCHE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

2.3.1. Emploi

VESLUD compte 125 actifs, dont 112 ayant un emploi, soit 49,8 % de la population totale. Il s'agit pour l'essentiel d'un travail salarié (92,2 % des actifs occupés).

	<u>VESLUD</u>	<u>Aisne</u>
-		
Population active totale	125	234 252
Chômeurs	13	41 138
Taux de chômage	10,1 %	17,6 %
Population active ayant un emploi :	112	193 114
- Salariés	104	
- Non-salariés	9	
<i>dont Indépendants</i>	6	
<i>dont Employeurs</i>	3	
<i>dont Aides familiaux</i>	0	

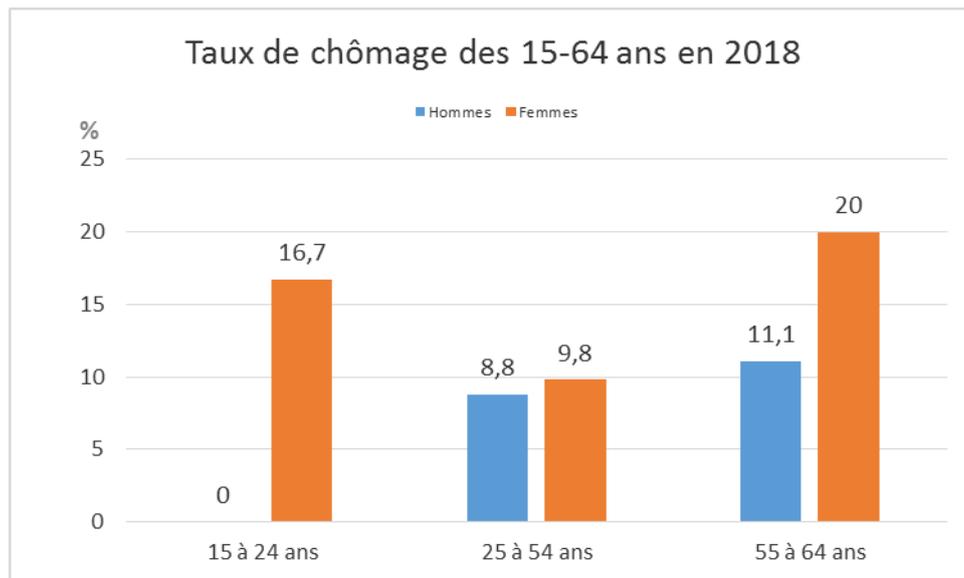


Figure 18 – Taux de chômage selon l'INSEE

Avec 10,1 % en 2018, le taux de chômage est en deçà de la moyenne départementale (17,6 %). Cette moyenne masque des disparités importantes : il touche plus fortement les femmes.

Le nombre d'emplois sur la commune s'élevait à 15 en 2018 (contre 23 en 2008). L'indicateur de concentration d'emploi⁶ est de 13,2 (contre 20,7 en 2008).

2.3.2. Mobilité

La plupart des ménages dispose au moins d'un véhicule (94,5 %) et 60 % en détient deux ou plus. La voiture est le principal moyen de transport utilisé par les ménages lors des déplacements domicile-travail (93,1 %).

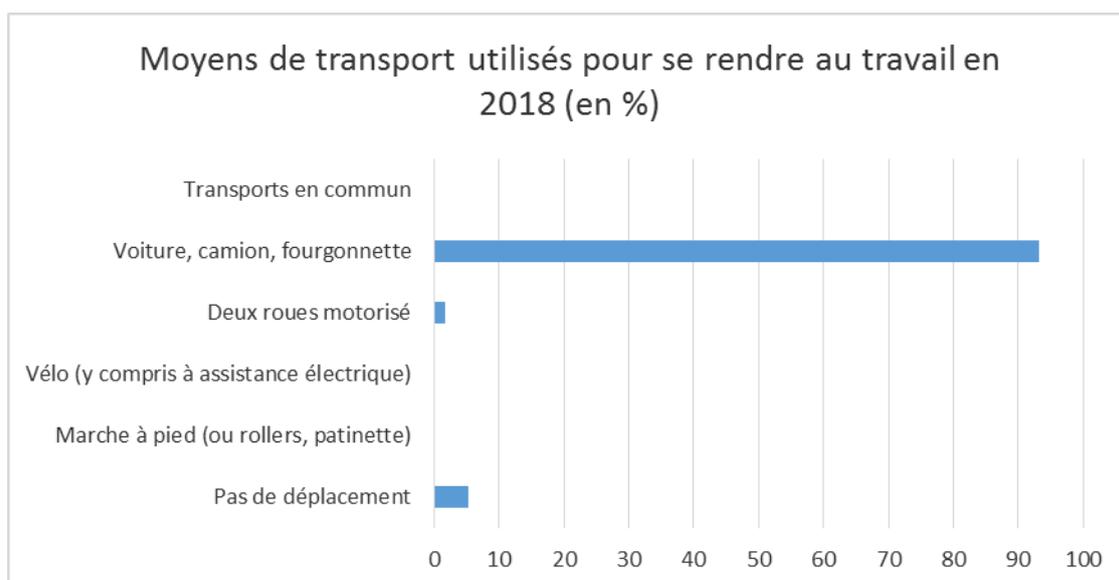


Figure 19 – Moyens de transport domicile/travail

⁶ L'indicateur de concentration d'emplois est égal au nombre d'emplois sur la commune, pour 100 actifs ayant un emploi résidant sur la commune.

Sur les 112 actifs occupés de VESLUD, 8 travaillent sur la commune.

Population active occupée	112
Travaillent et résident dans la même commune	8
Travaillent et résident dans 2 communes différentes	105

2.3.3. Activités locales

8 établissements actifs sont enregistrés sur la commune, dont 5 lié aux commerces.



Figure 20 – Nombre d'entreprises recensées par l'INSEE

2.3.4. Activité agricole

Plans Régionaux de l'Agriculture Durable

La loi n°2010-874 de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 13 juillet 2010 a mis en place les plans régionaux de l'agriculture durable. Ces plans fixent les grandes orientations de la politique agricole, agroalimentaire et agro-industrielle de l'État dans la région en tenant compte des spécificités des territoires ainsi que de l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Ils précisent les actions qui feront l'objet prioritairement des interventions de l'État.

Le Plan Régional de l'Agriculture Durable de Picardie a été approuvé par l'arrêté régional du 18 février 2013 et a été actualisé en octobre 2015. Il s'appuie sur 4 axes stratégiques :

- ↳ Maintenir l'agriculture picarde, diverse, productive et compétitive ;
- ↳ Accompagner la transition écologique de l'agriculture picarde en remettant l'agronomie au cœur des pratiques agricoles ;
- ↳ Favoriser le renouvellement des générations en optimisant l'utilisation du foncier et promouvoir l'emploi ;

- ↳ Réhabiliter et développer une agriculture picarde multifonctionnelle, intégrée aux territoires.

Exploitations agricoles à VESLUD

Le Recensement Général Agricole de 2010 faisait état d’aucun siège d’exploitation agricole implanté sur le territoire communal (en 2000 on en comptait 1).

	2000	2010
Exploitations agricoles ayant leur siège sur la commune	1	0
Travail dans les exploitations agricoles (en unité de travail annuel)	1	0
Superficie agricole utilisée (en ha)	88	0
Cheptel (en unité de gros bétail)	0	
Superficie en terres labourables (en ha)	s	0
Superficies en cultures permanentes (en ha)	0	0
Superficie toujours en herbe (en ha)	0	0

(Source : Recensement Agricole AGRESTE – 2010)

La Surface Agricole Utilisée (SAU) est la superficie agricole représentée par les terres labourables, les superficies des cultures permanentes, les superficies toujours en herbe, les superficies de légumes, fleurs et autres, les superficies cultivées de l’exploitation agricole qui a son siège sur la commune. Ces exploitations peuvent utiliser des surfaces sur la commune et hors du territoire communal. L’ensemble de ces terres est rattaché au siège de l’exploitation (source Agreste).

Les surfaces agricoles présentes sur le territoire de VESLUD sont de 116,89 ha, soit 28 % de la surface du territoire communal.

Les terres agricoles servent essentiellement aux grandes cultures : blé, colza, orge, maïs. Celles-ci occupent environ 81,01 ha soit 69 % des terres à usage agricole. Seuls 35,88 ha sont traités en prairie.

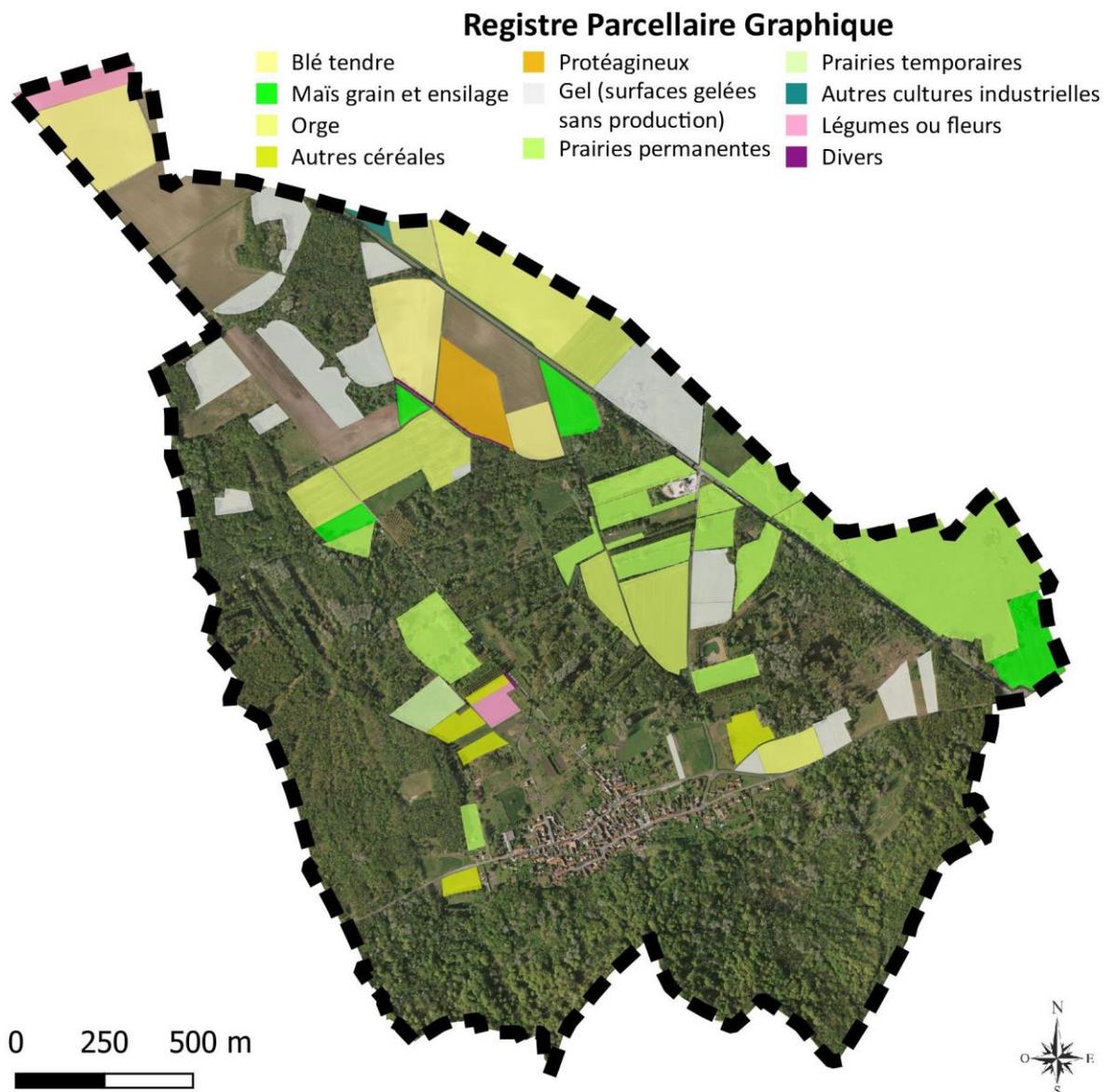


Figure 21 – Utilisation des terres agricoles

Aucun bâtiment d'élevage n'est présent sur le territoire.

2.4. ÉQUIPEMENTS

Équipement publics

Veslud est équipée d'une salle communale dénommée « Arthur Houde ».

Équipement scolaires

VESLUD fait partie d'un regroupement scolaire. Il s'agit du Syndicat Scolaire des Coteaux du Laonnois qui regroupe les enfants de huit communes : Chérêt, Bruyères-et-Montbérault, Laval-en-Laonnois, Nouvion-le-Vineux, Parfondru, Presles-et-Thierry, Veslud et Vorges. Ce syndicat

regroupe deux établissements scolaires : Bruyères et Montbérault : 8 classes et Presles-et-Thierry : 2 classes. Les huit classes vont de la maternelle au CM2.

Une garderie et une cantine sont également proposées pour les enfants.

2.5. RÉSEAUX

2.5.1. Alimentation en eau potable

Les réseaux et la gestion de l'eau potable est de la responsabilité de Noréade et alimente 257 résidants à Veslud.

L'eau est issue de 2 captages proches situés sur la commune de Veslud : La « Source des Aulnes des Catangis » et la « Source des Aulnes du Vivier ». Le captage de ces sources est autorisé par 2 DUP, toutes deux en date du 26 avril 2012. Elles définissent des périmètres de protection et un volume annuel prélevé maximal de 12 000 m³ chacune, pouvant être augmenté jusqu'à 22 000 m³ chacune en cas de nécessité absolue.

Les prélèvements sont actuellement d'un volume total de 12 000 m³ sur l'ensemble des 2 captages pour un total desservi de 257 habitants.

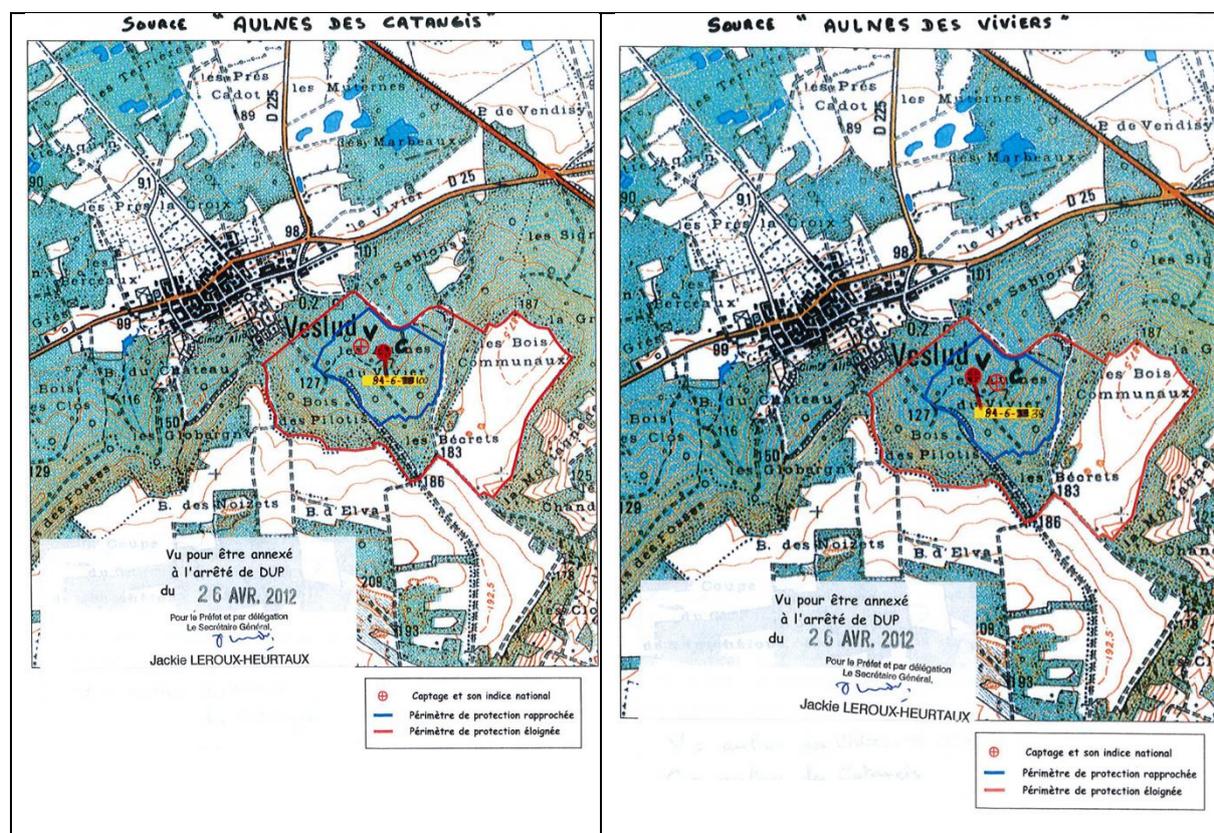


Figure 22 – Captages AEP et périmètres associés

L'eau distribuée en 2021 a satisfait aux exigences réglementaires pour l'ensemble des paramètres mesurés. L'eau distribuée est de bonne qualité et tous les habitants peuvent la consommer.

2.5.2. Assainissement

En attendant la réalisation d'un assainissement collectif par la société NOREADE (SIAN), l'assainissement est autonome. Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est assuré par la communauté d'Agglomération de Laon.

2.5.3. Défense incendie

La Défense Incendie assurée par deux cuves de 60 m³ (une rue des Berceaux et une autre rue des Marbeaux) et une borne au carrefour de la rue Galiègue et de la Barrière.

2.5.4. Collecte et traitement des déchets

La collecte et le traitement des déchets sont de compétence intercommunale. À VESLUD, la collecte se réalise en porte-à-porte pour les déchets ménagers et les emballages. La collecte du verre se fait en apport volontaire.

2.5.5. Réseau de communications numériques

La fibre optique dessert tous les foyers. L'extension des réseaux électriques, fibre et éclairage public est en cours rue des Marbeaux.

Le Schéma Directeur d'Aménagement Numérique

Le conseil général de l'Aisne a adopté un Schéma Directeur d'Aménagement Numérique le 5 décembre 2011. Ce document permet de faire le point sur la situation actuelle et préparer la programmation de la montée en débit dans le département, représentant un investissement de 134 millions d'euros, afin d'améliorer l'accès au réseau.

98 % des foyers du département peuvent bénéficier d'une solution ADSL classique, grâce aux 164 centraux téléphoniques dispersés dans l'Aisne. Depuis 2006, il est également proposé à 36 communes de disposer d'une technologie radio ; et depuis 2008, le conseil général propose une solution par satellite.

En 2011-2012, le SDAN est entré dans sa phase opérationnelle. Le conseil général se concentrera sur le traitement des zones d'ombre par la construction de NRA-ZO (Nœuds de Raccordement Abonnés en Zone d'Ombre). 19 armoires seront installées pour fournir un accès haut débit Internet à certains foyers et augmenter le débit sur d'autres lignes. 3,6 millions d'euros seront investis pour l'équipement de 27 communes. 741 lignes deviendront éligibles au haut débit et 4 564 monteront en débit. Le SDAN a été actualisé le 8/02/2016.

2.6. LES TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

Figure 23 – Réseau de transport

2.6.1. Transport routier

Veslud est bien desservie en matière de transports routiers, notamment grâce à la RD 1044, longeant le territoire communal. Elle donne accès :

- ↪ Vers le Nord-Ouest à Laon (12 km) et de là à l'autoroute A26 ;
- ↪ Vers le Sud-Est à Reims

Un réseau de voies d'importance moindre offre une liaison de qualité vers les communes avoisinantes.

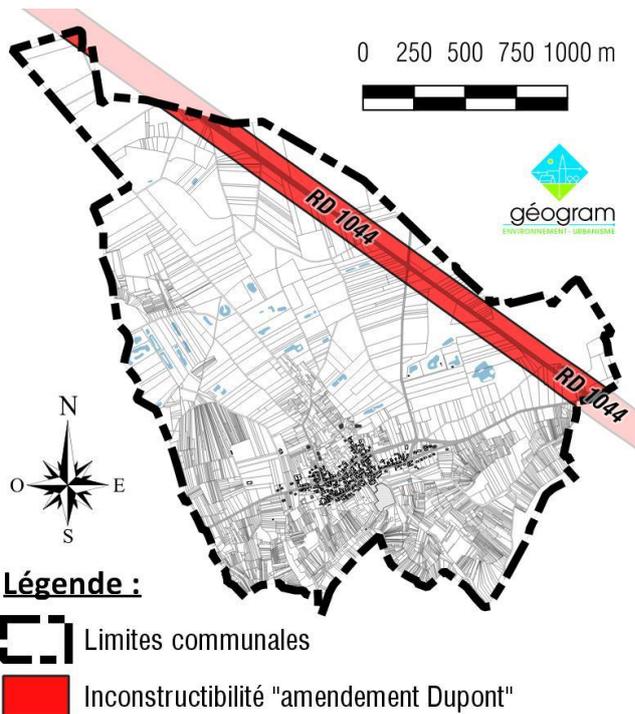
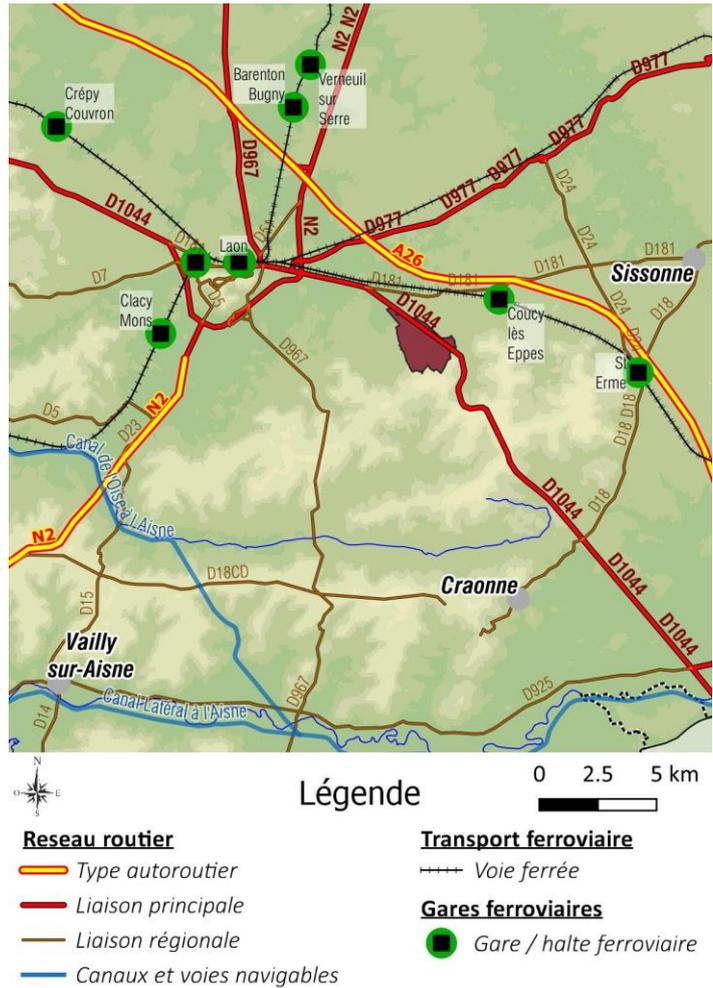


Figure 24 – Inconstructibilité liée à la RD 1044

La RD 1044 est classée route à grande circulation par le décret n° 2009-615 du 3 juin 2009. Les constructions ou installations sont interdites dans une bande de 75 m de part et d'autre de l'axe de cette route. Cette interdiction ne s'applique toutefois pas :

- ↪ aux constructions ou installations liées ou nécessaires aux infrastructures routières ;
- ↪ aux services publics exigeant la proximité immédiate des infrastructures routières ;

2.6.5. – Les Capacités de stationnement

Le stationnement autorisé dans toutes les voies communales. Il existe 5 places de parking sur la place de la mairie. Une aire de stationnement pour 6 véhicules légers et pour un bus sera réalisée en 2022.

3] Documents supracommunaux

Le développement de Veslud est encadré par différents documents, plans et programmes supracommunaux avec lesquels le Plan Local d'Urbanisme doit être compatible⁸. Le Porter à Connaissance réalisé par les services de l'État liste les documents s'imposant au PLU.

Le SCoT est un document intégrateur et le PLU assure sa compatibilité avec les autres documents d'urbanisme, plans ou programmes à travers lui. Toutefois, ce SCoT n'a pas encore été révisé pour intégrer le SRADDET ni le PDH.

<u>Document d'urbanisme, plan ou programme</u>	<u>Veslud</u>
Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)	<i>Communauté d'Agglomération du Pays de Laon</i>
Programme Local de l'Habitat (PLH)	<i>PDH de l'Aisne</i>
Plan de Déplacement Urbain (PDU)	<i>aucun</i>
Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)	<i>SRADDET Hauts-de-France</i>
DTA (directives territoriales d'aménagement) /DTADD (directives territoriales d'aménagement et de Développement Durables)	<i>aucun</i>
SDRIF (Schéma Directeur de la Région Île-de-France)	<i>non concerné</i>
Plan d'Exposition au Bruit (PEB)	<i>aucun</i>
Directive de protection et de mise en valeur des territoires (« Directive Paysage »)	<i>aucun</i>
Charte de Parc Naturel Régional	<i>aucun</i>
Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux(SDAGE)	<i>SDAGE Seine-Normandie – Pris en compte à travers le SCoT</i>
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)	<i>aucun</i>
Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)	<i>Bassin Seine-Normandie mais aucun TRI (Territoires à Risques Importants d'inondation) ne concerne la commune.</i>

⁸ Le rapport de compatibilité exige que les dispositions de la Carte Communale ne fassent pas obstacle à l'application des dispositions du SCoT et ne comportent pas de différences substantielles de nature à remettre en question les orientations et les équipements qu'il prévoit. Il ne s'agit pas d'un rapport de conformité qui exigerait que les dispositions de la Carte Communale soient strictement identiques à celles du SCoT.

La compatibilité avec ces documents est présentée dans la 5^{ème} partie « Compatibilité et prise en compte des autres plans et programmes opposables ».

4] Servitudes d'Utilité Publique et contraintes territoriales

Le territoire communal est affecté par plusieurs servitudes d'utilité publique et contraintes qui méritent d'être prises en compte lors de l'élaboration d'une Carte Communale. Elles sont recensées par les services de l'État, dans le « Porter à connaissance ».

4.1. SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

Les servitudes affectant l'utilisation du sol sont des limitations administratives au droit de propriété, instituées par des actes spécifiques, en application de législations particulières, en vue notamment de préserver le fonctionnement de certains équipements publics, le patrimoine naturel ou culturel ainsi que la salubrité et la sécurité publiques. À ce jour, la commune se trouve affectée des servitudes suivantes :

4.1.1. Protection des captages d'eau potable (AS1)

La servitude vise à prévenir les risques de pollutions ponctuelles ou diffuses sur un point de prélèvement d'eau pour la consommation humaine. Elle est rendue officielle par Déclaration d'Utilité Publique.

Elle se décline en 3 périmètres de niveau de contrainte décroissante :

- ↳ Périmètre immédiat : site de captage clôturé. Toutes les activités y sont interdites hormis celles relatives à l'exploitation et à l'entretien de l'ouvrage de prélèvement de l'eau et au périmètre lui-même. Son objectif est d'empêcher la détérioration des ouvrages et d'éviter le déversement de substances polluantes à proximité immédiate du captage.
- ↳ Périmètre rapproché : Il doit protéger efficacement le captage vis-à-vis des transferts de substances polluantes. Son étendue est déterminée en prenant en compte la durée et la vitesse de transfert de l'eau, le pouvoir de fixation et de dégradation du sol et du sous-sol vis-à-vis des polluants, etc. Toute activité susceptible de provoquer une pollution y est interdite ou soumise à prescription particulière (construction, dépôts, rejets ...).
- ↳ Périmètre éloigné : il correspond à la zone d'alimentation du point d'eau. Il est créé en particulier s'il existe un risque potentiel de pollution que la nature des sols traversés ne permet pas de réduire en toute sécurité, malgré l'éloignement du point de captage.

Le territoire de Veslud est concerné par les 3 périmètres issus de 2 captages voisins.

4.1.2. Patrimoine culturel, Monuments historique (AC1)

Lorsqu'un immeuble est situé dans le champ de visibilité d'un édifice classé ou inscrit, il ne peut faire l'objet, tant de la part des propriétaires privés que des collectivités et établissements publics, d'aucune construction nouvelle, d'aucune démolition, d'aucun déboisement, d'aucune transformation ou modification de nature à en affecter l'aspect, sans une autorisation préalable.

La commune est concernée par un périmètre de protection autour d'un Monument historique.

Il s'agit du Cimetière militaire allemand de Veslud. Il a été créé par les Allemands, après l'offensive française du 16 avril 1917 sur le Chemin des Dames. Il est inscrit au titre des monuments historiques depuis 1999.

La totalité du village est comprise à l'intérieur du périmètre de protection de ce Monument historique.

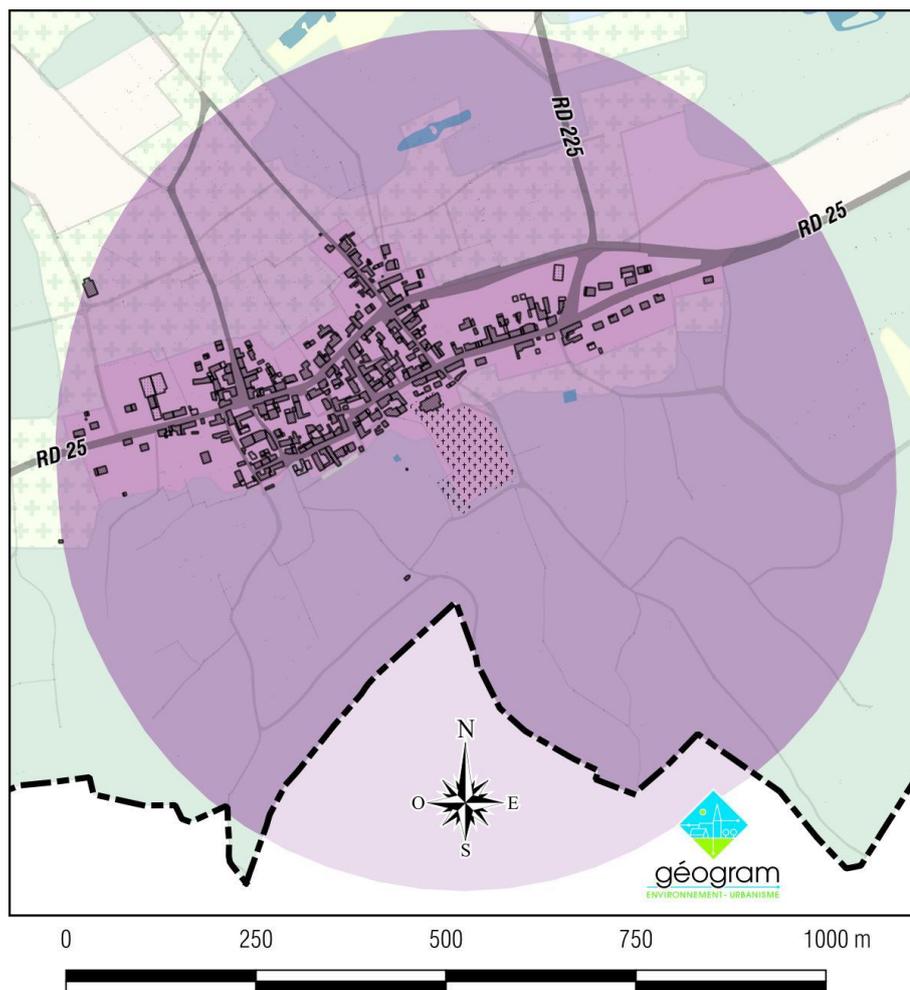


Figure 26 – périmètre de protection lié au Monument historique.

Légende :

— Limites communales

■ Périmètre de 500 m autour du Monument Historique

4.1.3. Passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux (A4)

Il s'agit de servitudes de passage permettant l'exécution des travaux, l'exploitation et l'entretien des ouvrages ainsi que le passage sur les propriétés privées des fonctionnaires et agents chargés de la surveillance, des entrepreneurs ou ouvriers, ainsi que des engins mécaniques nécessaires à la réalisation des opérations.

4.1.4. Plans d'exposition aux risques naturels prévisibles (PM1)

Les plans de prévention des risques naturels prévisibles résultent de la loi n°87-565 du 22 juillet 1987 modifiée par la loi n°95-101 du 2 février 1995. Des textes législatifs et réglementaires ont complété ce dispositif et sont codifiés aux articles L.562-1 à L.562.9 du code de l'environnement.

Par arrêté préfectoral du 19 novembre 2015, le plan de prévention des risques inondations et coulées de boue du Sud Est Laonnois a été approuvé ; La cartographie en est reprise au chapitre « Risques Naturels » ainsi que dans une pièce annexe du dossier.

Ce PPRI vaut servitude d'utilité publique.

Les dispositions prévues dans la Carte Communale ne devront pas être moins contraignantes que celles du PPR. De plus, la Carte Communale ne devra pas augmenter les risques existants ou en créer de nouveaux.

4.1.5. Cimetières militaires (INT2)

La protection de l'environnement des cimetières militaires et des monuments commémoratifs demeure une préoccupation permanente des pouvoirs publics en liaison avec les organismes étrangers. Le ministre de l'intérieur a donné un certain nombre de recommandations pour que soit assurée dans le cadre des réglementations en vigueur la protection des abords des cimetières militaires, en insistant sur la nécessité de veiller à l'esthétique et à la quiétude qu'il convient de préserver aux abords de ces lieux de recueillement.

4.1.6. Servitudes aéronautiques (T1)

À l'extérieur des zones grevées de servitudes de dégagement, l'établissement de certaines installations qui, en raison de leur hauteur, pourraient constituer des obstacles à la navigation aérienne est soumis à une autorisation spéciale du ministre chargé de l'aviation civile et du ministre de la défense.

4.2. PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La commune est concernée par le programme d'intérêt général départemental couvrant l'intégralité du territoire de l'Aisne jusqu'au 22 octobre 2015 dont les thématiques sont :

- ↳ La lutte contre l'habitat indigne ;
- ↳ La lutte contre la précarité énergétique ;

Un avenant a été signé le 20 août 2014 pour inclure au programme la thématique « adaptation des logements au vieillissement ».

4.3. CONTRAINTES PARTICULIÈRES

4.3.1. Patrimoine archéologique

Un projet peut être refusé ou n'être accepté que sous réserve de l'observation de prescriptions spéciales s'il est de nature, par sa localisation et ses caractéristiques, à compromettre la conservation ou la mise en valeur d'un site ou de vestiges archéologiques. Si les aménagements sont susceptibles d'affecter les éléments du patrimoine archéologique, le préfet de région pourra prescrire des mesures de détection, et le cas échéant de conservation ou de sauvegarde par l'étude scientifique.

Lorsque, par suite de travaux ou d'un fait quelconque, des monuments, des ruines, substructions, mosaïques, éléments de canalisation antique, vestiges d'habitation ou de sépulture anciennes, des inscriptions ou généralement des objets pouvant intéresser la préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique sont mis au jour, l'inventeur de ces vestiges ou objets et le propriétaire de l'immeuble où ils ont été découverts sont tenus d'en faire la déclaration immédiate au maire de la commune, qui doit la transmettre sans délai au préfet.

4.3.2. Identification géographique de produits alimentaires

L'ensemble du territoire de Veslud est concerné par l'Indication Géographique Protégée « Volailles de Champagne ».

4.3.3. Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD)

En application de la loi du 31 mai 1990 dite « loi Besson », un plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées a été mis en place dans le département de l'Aisne le 25 juin 1991. Depuis, quatre PDALP se sont succédés.

L'objet principal de ce plan est de garantir le droit au logement par des mesures qui doivent permettre aux personnes ou familles éprouvant des difficultés d'ordre social, familial ou économique, en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence, d'accéder à un logement indépendant et décent ou de s'y maintenir et d'y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques.

Il concerne prioritairement toute personne pour laquelle le circuit classique d'accès à un logement est impossible. Les objectifs prioritaires sont :

- ↳ Favoriser l'accès et le maintien des populations défavorisées dans un logement indépendant et décent ;
- ↳ Favoriser l'insertion sociale par le logement ;
- ↳ Développer la politique de prévention des expulsions ;

- ↳ Développer une offre alternative de logements afin de favoriser l'accès et le maintien des populations défavorisées dans un logement indépendant et décent.

4.3.4. Accueil des gens du voyage

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage approuvé le 27 novembre 2012 est en vigueur dans le département de l'Aisne. Il est établi pour une durée de 6 ans.

L'Article 2 de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage modifiée par la loi n° 2007-1822 du 24 décembre 2007 prévoit que :

« Les communes figurant au schéma départemental, en application des dispositions des 11 et 111 de l'Article 1er, sont tenues, dans un délai de deux ans suivant la publication de ce schéma, de participer à sa mise en œuvre. Elles le font en mettant à disposition des gens du voyage une ou plusieurs aires d'accueil aménagées et entretenues. Elles peuvent également transférer cette compétence à un établissement public de coopération intercommunale chargé de mettre en œuvre les dispositions du schéma départemental ou contribuer financièrement à l'aménagement et à l'entretien de ces aires d'accueil dans le cadre de conventions intercommunales.

Les communes et les établissements publics de coopération intercommunale intéressés assurent la gestion de ces aires ou la confient par convention à une personne publique ou privée. »

Veslud n'est pas soumis aux dispositions de ce plan.

2^{ème} Partie :
État initial de
l'environnement

1] Milieu physique

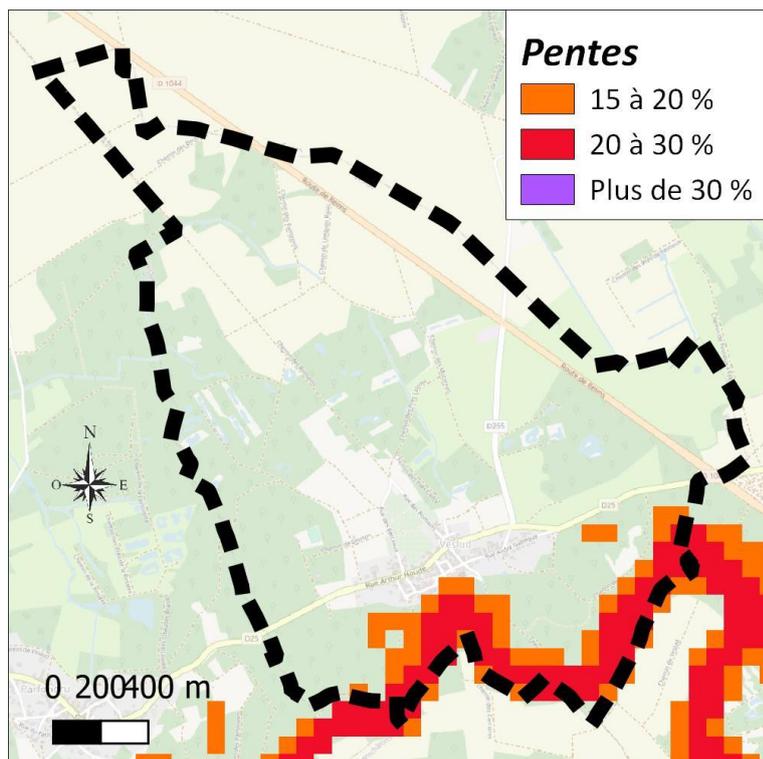
1.1. RELIEF

L'altitude du territoire communal s'étend de 74 m au Nord du territoire à 187 m au niveau du lieu-dit de la Montagne de Veslud.

Le territoire est ainsi séparé en 2 entités distinctes : le plateau et le versant marqué.



Figure 27 – Topographie



Le village est implanté en pied de versant.

Les pentes sont parfois très fortes, dépassant 20 % sur l'ensemble du coteau. En revanche, au Nord-Ouest de la RD 25, la pente est extrêmement faible

Figure 28 – Pentes

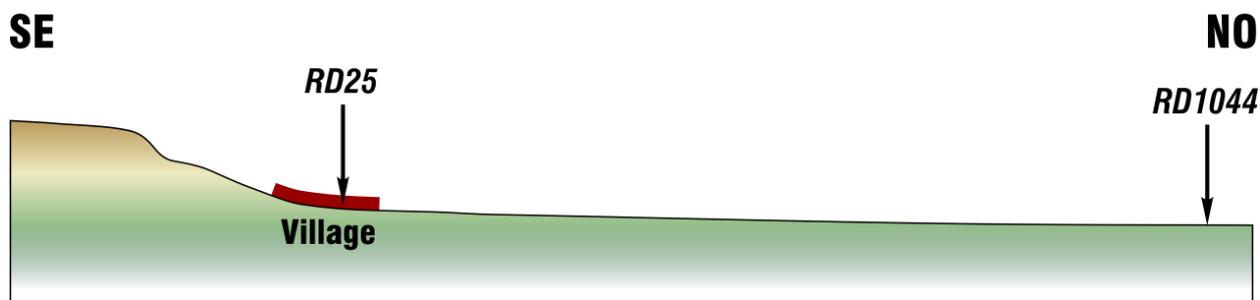
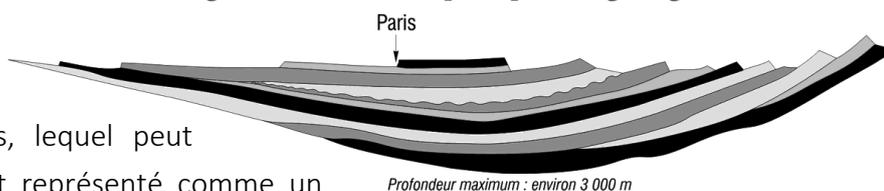


Figure 29 – Profil topographique

1.2. CONTEXTE GÉOLOGIQUE

VESLUD est située dans le bassin sédimentaire de Paris, lequel peut être schématiquement représenté comme un empilement de couches de nature différentes, que l'érosion a progressivement dégagées.

Figure 30 – Schéma de principe de la géologie du Bassin Parisien



1.2.1. Géologie de la commune

Veslud se situe sur la carte géologique de Laon, réalisée par le BRGM.

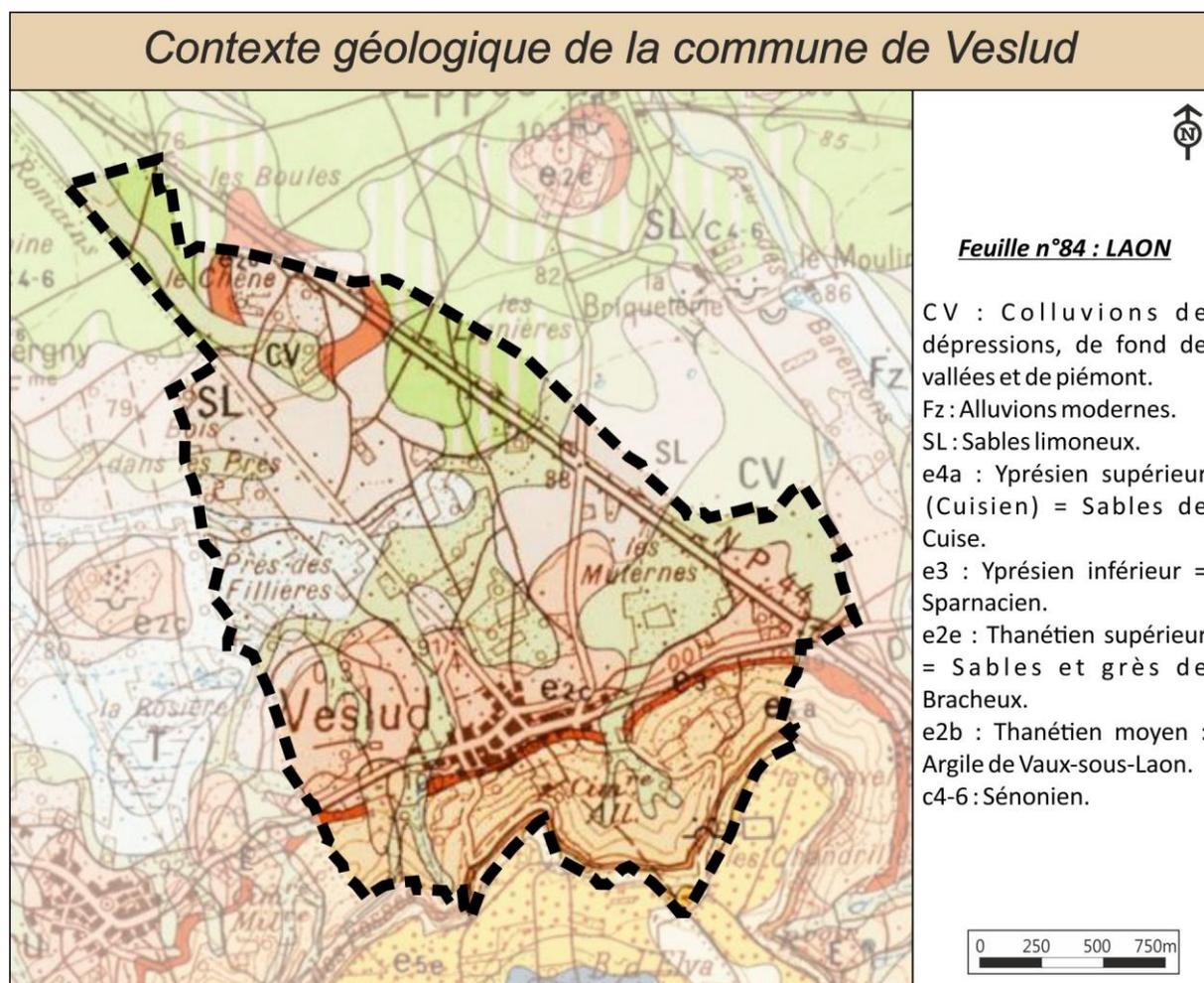


Figure 31 – Carte géologique

La feuille de Laon se situe aux confins de trois régions naturelles :

- ↙ au Sud, l'Île de France représentée par la partie septentrionale de la plate-forme structurale du Calcaire grossier, couverte de minces placages de Sables de Beauchamp (Auversien) et d'Argile de Saint-Gobain (transition Lutétien-Auversien).

- ↳ au Sud-Est, la Champagne crayeuse dépourvue d'Argile à silex et de Limon mais saupoudrée d'un manteau sableux hérité de l'Éocène inférieur et mis en place au Quaternaire (Sables de Sissonne).
- ↳ au Nord et au Nord-Est, la Picardie, plaine crayeuse couverte de limons supportant les avant-buttes thanésiennes, témoins d'une ancienne extension vers le Nord des formations tertiaires.

Selon la notice du BRGM, on rencontre les différentes couches géologiques suivantes :

CV : Colluvions de dépression, de fond de vallée et de piémont.

Les colluvions se sont accumulées dans les zones déprimées par solifluxion, ruissellement ou gravité. Elles sont limoneuses sur les plateaux calcaires et sur la plaine crayeuse ; elles sont sableuses au pied de la cuesta.

Fz. Alluvions modernes.

Elles sont constituées de limons fins à charge calcaire sur la plaine crayeuse (basse vallée de la Souche et de ses affluents temporaires, vallée de la Serre), de limons sableux et calcarifères (haute vallée de la Souche, ru des Barentons), ou de sable argileux (vallée de l'Ardon).

SL : Sables limoneux

On distingue, dans le secteur de BRUYÈRES, des sables limoneux indifférenciés, reposant sur la craie. Il n'existe pas d'Argiles à silex sur la feuille.

e5a-d. Lutétien inférieur et moyen

Ce calcaire constitue des escarpements, des plateaux et des collines. On y distingue les assises suivantes :

- ↳ Calcaire à *Cerithium giganteum*, dit aussi « Banc à vérins » (épaisseur moyenne : 50 cm).
- ↳ Calcaire à Miliolites et Orbitolites (épaisseur moyenne : 8 m).
- ↳ Calcaire à *Ditrupa strangulata* (épaisseur moyenne : 4 à 5 m).
- ↳ Calcaire à Nummulites, parfois appelé Pierre à liards (épaisseur moyenne : 1 à 2 m). À la partie inférieure, cette assise, de cohésion et d'aspect variable, est souvent sableuse et glauconieuse (épaisseur moyenne : 2 à 3 m).
- ↳ Calcaire sableux et glauconieux renfermant de gros grains de quartz et de glauconie (glauconie grossière, épaisseur moyenne : 1 à 2 m).

e4b. Yprésien supérieur (Cuisien)

Appelées « Argile de Laon », il est constitué d'argile gris verdâtre azoïque, à montmorillonite prédominante. L'Argile de Laon détermine, sur les versants des plateaux et des buttes tertiaires, un niveau humide (sources) marqué par une végétation hygrophile.

e4a. Yprésien supérieur (Cuisien).Sables de Cuise (50 à 60 m)

Ce sont des sables très fins, doux au toucher, argileux, glauconieux et micacés (muscovite). Leur coloration est variable : rarement blancs, souvent grisâtres ou verdâtres, jaunâtres par altération. Ils renferment des géodes calcédonieuses.

e3. Yprésien inférieur = Sparnacien (0 à 10 m)

Ces argiles sont vertes, grises ou bariolées avec lits de lignite à *Cyrena cuneiformis*, *Ostrea bellovacensis*, *Neritina globulus*, *Melanopsis buccinoides*, *Potamides funatus*. Cette assise est essentiellement composée d'argile plus ou moins plastique avec des couches subordonnées de lignites pyriteux qui ont fait l'objet d'exploitations dans la première moitié du dernier siècle (fabrication de l'alun et de la couperose, préparation des amendements).

e2c. Thanétien supérieur. Sables et grès de Bracheux (25 à 35 m)

Ces sables blancs sont légèrement glauconieux, fréquemment zonés (bandes ferrugineuses), non fossilifères, mais montrant des traces de bioturbations, des ripple-marks et des stratifications entrecroisées. Ils sont localement grésifiés à la partie supérieure.

e2b. Thanétien moyen. Argile de Vaux-sous-Laon (1 à 2 m)

C'est une argile à montmorillonite gris verdâtre, glauconieuse, peu épaisse. Au contact avec la craie, on observe parfois un sable grossier glauconieux et des galets de silex noirs ou verdis mélangés à des fragments de craie. L'Argile de Vaux-sous-Laon, non visible à l'affleurement, est représentée sous les avant-buttes éocènes, sous la butte de Laon et au pied de la cuesta tertiaire, au Sud de la feuille. Elle a été autrefois exploitée autour de Laon.

c4-6. Sénonien

Craie blanche sans silex, dans laquelle il est difficile de distinguer des subdivisions stratigraphiques précises. Toutefois on n'a rencontré des Bélemnites que dans la partie sud et SW des affleurements. La zone d'affleurement de cette formation, attribuable au Campanien (c6), est séparée par un trait rouge de celle de la craie sous-jacente à macrofaune très rare (c4-5)

1.2.2. Ressources minières

Historiquement, il existe des mentions d'extraction des sables du Thanétien. Toutefois, plus aucune ressource minérale n'y est exploitée de nos jours. Une centrale à béton est exploitée à proximité de la RD 1044 mais aucun des matériaux entrant dans la fabrication des préparations n'est extrait sur place.

1.3. HYDROLOGIE

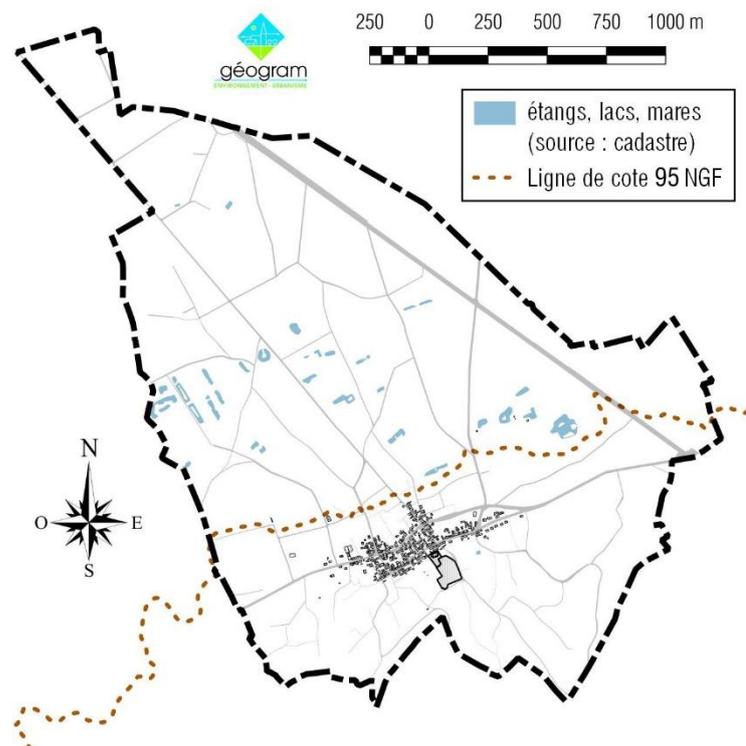
1.3.1. Les cours d'eau et leur bassin-versant

Le territoire de Veslud n'est traversé par aucun ruisseau. Seuls quelques fossés drainent les terrains le plus bas.

L'ensemble du territoire est rattaché au bassin de l'Ardon.

De nombreux plans d'eau sont présents, tous sous la cote 95 NGF qui correspond vraisemblablement à la transition entre les argiles du Sparnacien et les sables thanétiens situés au-dessus et sur lesquels s'assoit le village.

Figure 32 – Répartition des plans d'eau sur le territoire de Veslud



1.3.2. Zones à Dominante Humide

*Les zones humides ne doivent pas être confondues avec les zones inondables qui sont plus strictement définies : Les zones humides sont des terrains inondés ou gorgés d'eau de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année. **Un terrain peut donc constituer une zone humide même si l'eau n'y affleure jamais.***

Les zones humides peuvent être alimentées par des eaux pluviales, des sources, des cours d'eau et jouent un rôle fondamental en régulant le régime des eaux. Elles jouent en effet un rôle de tampon en restituant en période sèche et en stockant en période de crue. Leur destruction peut être ainsi très dommageable et provoquer des bouleversements hydrauliques. Par ailleurs, elles abritent assez fréquemment une flore et une faune rares.

- énergivores ;
- Réaliser des travaux d'économie d'énergie de mise en œuvre simple dans les lycées dont la réhabilitation n'est pas programmée ;
- Systématiser le suivi détaillé des consommations énergétiques des lycées et améliorer la gestion des flux (chauffage, électricité, eau) ;
- ↳ Maîtriser les déplacements
 - Optimiser les performances énergétiques des matériels roulants des TER ;
 - Mettre en place les structures et les équipements nécessaires pour encourager les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle pour les trajets amont-aval (usagers du TER) ;
 - Affiner l'évaluation des impacts gaz à effet de serre (GES) du TER picard ;
 - Accompagner les lycées dans leur démarche d'éco-mobilité scolaire ;
- ↳ Réduire l'empreinte carbone des achats et des déchets
 - Favoriser les produits à faible impact carbone dans les marchés en utilisant les possibilités du code des marchés publics ;
 - Favoriser les circuits courts et les menus à faible empreinte carbone dans la restauration ;
 - Intégrer les clauses environnementales dans les marchés portés par les gestionnaires des lycées et des établissements de formation ;
 - Anticiper la réglementation « gros producteurs de déchets organiques » ;
- ↳ Agir auprès des partenaires et des prestataires
 - Intégrer des critères énergétiques et climatiques aux opérations et projets soutenus par le Conseil régional.

1.5. QUALITÉ DE L'AIR

Mieux maîtriser et réduire l'exposition à la pollution de l'air extérieur est une nécessité, compte tenu de l'impact reconnu sur la santé humaine. À titre informatifs, les principaux polluants atmosphériques et leurs effets sur la santé sont décrits ci-après.

- ↳ Le dioxyde d'azote (NO₂), plus toxique que le monoxyde d'azote (NO), peut entraîner une altération de la fonction respiratoire et une hyperréactivité bronchique chez les personnes asthmatiques et les enfants. Ces gaz sont émis lors des combustions et proviennent principalement des véhicules (60 %) et des installations industrielles.
- ↳ Les particules en suspension de moins de 10 µm (PM10) constituent la fraction la plus visible de la pollution atmosphérique (fumées). Elles englobent tout ce qui peut être véhiculé par l'air, à l'état liquide ou solide, d'origine naturelle ou non. Dans les villes et dans les zones industrielles, la combustion incomplète des combustibles fossiles, le trafic routier et les activités industrielles produisent des particules en suspension. Elles sont de nature très différente et peuvent véhiculer d'autres polluants (métaux lourds, hydrocarbures...). Selon leur taille, les particules pénètrent plus ou moins

profondément dans l'arbre pulmonaire. Les particules les plus fines, même à des concentrations relativement basses, peuvent, surtout chez l'enfant, irriter les voies respiratoires ou altérer la fonction respiratoire dans son ensemble.

Le Registre Français des Émissions Polluantes (IREP) présente les flux annuels de polluants (notamment des substances toxiques et cancérigènes), qu'ils soient émis dans l'eau, l'air, ou le sol, et les déchets produits par les ICPE soumises à autorisation. Concernant plus spécifiquement les émissions atmosphériques, l'IREP couvre 50 polluants.

Ces données proviennent des déclarations annuelles des exploitants sous le contrôle de l'inspection des installations classées.

Aucun établissement émetteur n'est recensé à Veslud.

1.6. CLIMATOLOGIE

Le climat dans le département de l'Aisne est un climat typique du bassin parisien, sous influence océanique, avec des nuances continentales. Les données de la Météorologie Nationale disponibles pour le secteur proviennent de la station climatique de Braine, distante de 34 kilomètres, au Sud-Ouest de Veslud. En tenant compte des relevés effectués sur ce site, nous pouvons, par interpolation, tracer les grandes lignes du climat local.

a) Températures

Le climat de la région se caractérise par des écarts annuels des températures plus marqués qu'en climat océanique, ceci étant dû à l'abaissement des températures hivernales. La moyenne annuelle des températures est de 10,9°C. Les mois les plus chauds sont, de façon bien marquée, les mois de juillet et d'août avec des moyennes mensuelles de 18,6°C et 18,9°C.

Les gelées réapparaissent dès octobre et peuvent durer jusqu'au mois de mai. Les mois les plus froids sont janvier et février avec des moyennes mensuelles de 3,9°C et 4,7°C et des minimales pouvant descendre jusqu'à -15,7°C en janvier. Novembre et décembre sont aussi des mois froids avec des moyennes oscillant autour de 6°C et des gelées importantes. On dénombre en moyenne 68 jours avec gelées par an. Les températures les plus basses sont observées en novembre, décembre, janvier et février mais les jours où les températures sont inférieures à -10°C sont peu nombreux (1 à 2 jours/an).

b) Précipitations

Les précipitations moyennes annuelles sont plus faibles qu'en climat océanique puisqu'elles ne dépassent jamais 1000 mm (sauf cas exceptionnel). Sur ce secteur de la vallée de l'Aisne, elles atteignent 663,8 mm par an. Par ailleurs, aucun mois ne connaît de précipitations moyennes inférieures à 40 mm. Ces précipitations sont donc bien échelonnées tout au long de l'année avec toutefois un maximum en décembre et en avril et un minimum en mars et en août. Les

pluies d'intensité importante (>10 mm) ont lieu 17 jours dans l'année surtout en juillet et décembre. Les précipitations maximales peuvent atteindre 50 mm/jour, et ont lieu en été.

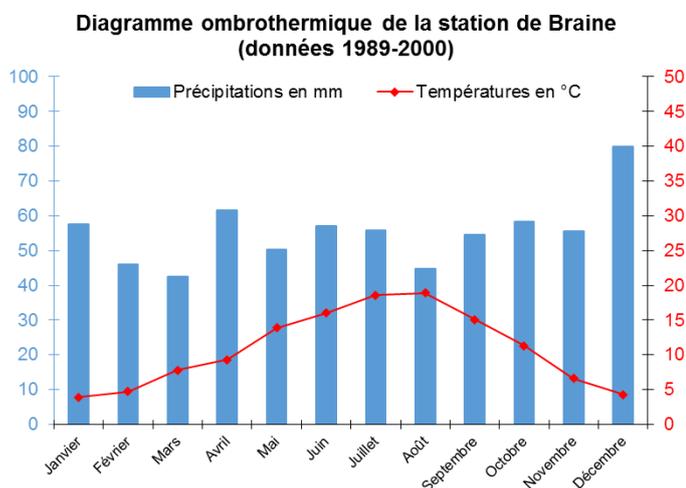
c) Les vents

L'Aisne est caractérisée par des vents relativement faibles dont la direction préférentielle est du sud-ouest vers le nord-est. Ils soufflent en moyenne à 2,6 m/s. Ils sont plus fréquents et plus violents en hiver (décembre, janvier et février) en raison du régime dépressionnaire régnant alors dans le Bassin de Paris, ils peuvent alors atteindre 36 m/s (130 km/h) en période de tempête. Au mois d'août au contraire, il n'y a quasiment pas de rafales atteignant 16 m/s. Dans les vallées de l'Aisne et de la Vesle, les bourrasques rencontrent sur leur passage quelques obstacles naturels de type reliefs, plateaux, forêts ou haies brise-vent.

d) Le bilan climatique

Il existe divers types de diagrammes destinés à donner une représentation graphique des paramètres majeurs du climat propre à une région donnée. Le diagramme ombrothermique consiste à placer, en abscisse les mois de l'année, et en ordonnées, les températures et les précipitations moyennes mensuelles.

Figure 34 – Diagramme ombrothermique



Les périodes d'aridité sont marquées par les zones du graphique où la courbe pluviométrique est au-dessous de la courbe thermique.

Dans le cas présent, le diagramme obtenu montre un bilan hydrique largement positif, le secteur étant soumis à un climat océanique dégradé qui subit l'influence semi-continentale de l'Est de la France.

2] Risques

2.1. RISQUES NATURELS

L'Article L.101-2 du Code de l'Urbanisme impose notamment aux communes de prendre en compte les risques naturels prévisibles et les risques technologiques.

Le dossier départemental des risques majeurs du département de l'Aisne a été approuvé par arrêté préfectoral du 30 mai 2006 et actualisé en 2021. La commune de Veslud y est recensée au titre du risque « inondation par ruissellement et aux coulées de boue ».

2.1.1. Catastrophes naturelles

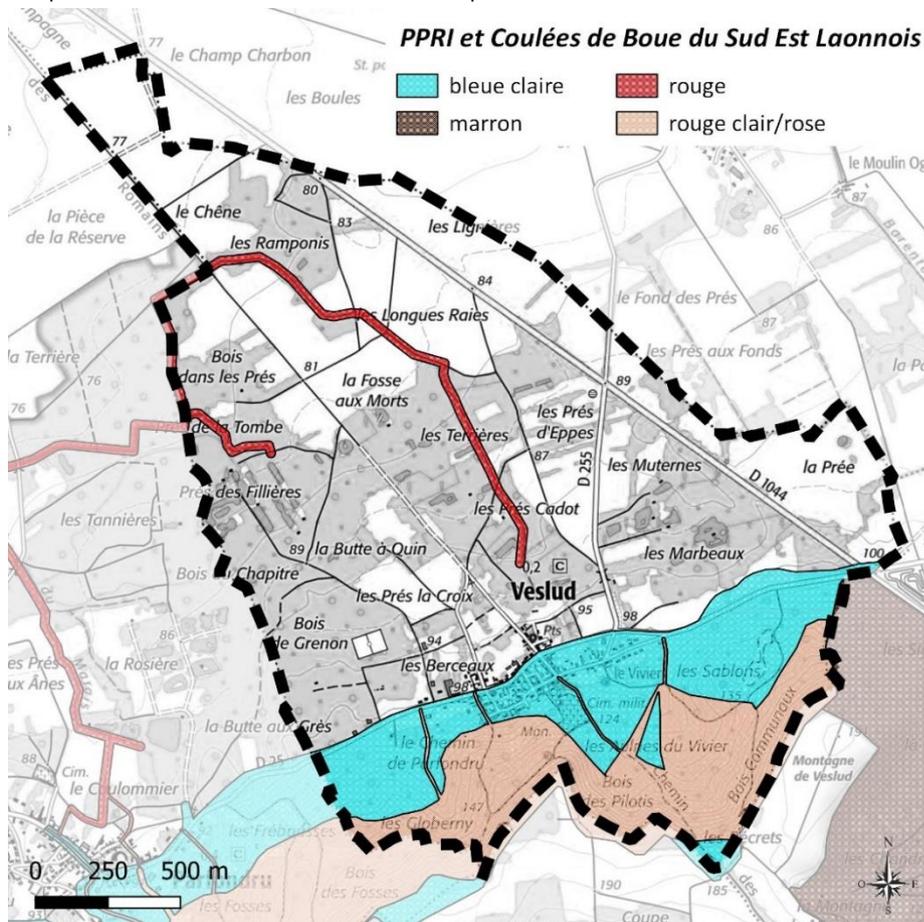
La Carte Communale se doit de préserver les terrains connaissant des risques. Depuis les années quatre-vingt-dix, 1 arrêté de catastrophe naturelle a été pris sur la commune :

Type de catastrophe :	Arrêté du :
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	29/12/1999

2.1.2. Plan de Prévention des Risques Naturels

La commune est concernée par un Plan de Prévention des Risques. Il s'agit du PPRI et Coulées de Boue du Sud Est Laonnois.

La partie Sud du territoire dont une partie de la zone bâtie se situe en zone bleue claire et rouge



bleue claire : « risque par ruissellement, ravinement et coulées de boue.

Les zones rouges identifiées en « risque inondation par débordement de rû » sont les fossés des communes de Parfondru et de Veslud.

Figure 35 – PPRI Coulées de Boue du Sud Est Laonnois

2.1.3. Cavités

« Les communes ou groupements compétents en matière de documents d'urbanisme élaborent, en tant que de besoin, des cartes délimitant les sites où sont situées des cavités souterraines et des marnières susceptibles de provoquer l'effondrement du sol » (loi n°2003-699 du 30 juillet 2003).

Les Ministères de l'Environnement et de l'Industrie ont sollicité le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), afin de collecter les informations disponibles sur les cavités souterraines abandonnées et sur les conséquences de leur dégradation. Des questionnaires ont

Du fait de la nature du sous-sol, VESLUD est touchée par ce phénomène. Le centre bourg est recensé en aléa fort.

Il est à noter que cet aléa ne rend pas les terrains inconstructibles mais appelle l'attention des aménageurs afin que des mesures préventives puissent être prises.

2.1.5. Mouvements de terrain

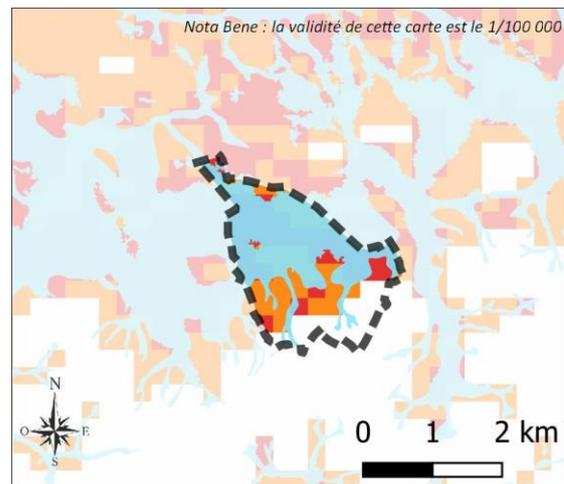
Les dommages occasionnés par des mouvements de terrain d'importance et de type très divers (glissement de terrain, éboulements, effondrements, coulées de boue...) ont des conséquences humaines et socio-économiques considérables.

La base BDMvt répond en partie à ce besoin en matière de politique de prévention des risques naturels, en permettant le recueil, l'analyse et la restitution des informations de base nécessaire à la connaissance et à l'étude préalable des phénomènes dans leur ensemble.

Aucun phénomène de ce type n'est signalé sur le territoire de Veslud.

2.1.6. Remontées de nappe phréatiques

Lorsque le sol est saturé d'eau, il arrive que la nappe phréatique affleure et qu'une inondation spontanée se produise. Ce phénomène concerne particulièrement les terrains bas ou mal drainés et peut perdurer. Il s'agit d'inondations lentes, ne présentant pas de danger pour la vie humaine, mais provoquent des dommages non négligeables à la voirie qui est mise sous pression, et aux constructions.



Risques de remontées de nappe

- Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe
- Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave
- Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave
- Enveloppe approchée des inondations potentielles

Figure 37 – Carte du risque « remontée de nappe »

La carte ci-dessus fait état de la sensibilité de Veslud face au risque d'inondations par remontées de nappes phréatiques. On notera que la précision de cette enveloppe d'alerte est limitée (unités de 250 m x 250 m). Cette cartographie est donc à prendre avec prudence car son échelle de validité est le 1/100 000 et son utilisation à une échelle cadastrale est impossible.

2.1.7. Risque sismique

Le décret n°2010-1255 du 22 octobre 2010 portant délimitation des zones de sismicité du territoire français a classé l'intégralité du département de l'Aisne, à l'exception de sa frange Nord, en zone de sismicité « très faible » (niveau 1).

Veslud s'inscrit dans cette zone de sismicité très faible, et n'est donc soumis à aucune contrainte particulière.

2.1.8. Risque radon

En application de l'Article L 221-7 du Code de l'Environnement qui prévoit « l'évaluation des expositions et des risques sanitaires relatifs à la qualité de l'air dans les environnements clos », ainsi que l'information du public quant aux « connaissances et travaux relatifs à cette pollution », et suite au décret du 4 juin 2018 portant diverses dispositions en matière nucléaire, il convient d'informer quant au risque radon (Article R. 1333-28 du Code de la Santé Publique).

Le radon est un gaz radioactif issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans les roches – les plus riches en uranium étant les granits et certains schistes noirs. Il s'agit d'un cancérigène certain et serait la seconde cause de cancer du poumon après le tabac et devant l'amiante. Si ce gaz présent partout se dilue rapidement à l'air libre, sa concentration peut atteindre des niveaux élevés en milieux confinés, tels que les grottes et les mines souterraines, mais aussi les bâtiments (et les sous-sols en particulier), où il s'accumule. Face à ce risque, l'Autorité de Sûreté Nucléaire a sollicité l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), afin qu'il cartographie le potentiel radon des terrains à l'échelle nationale – cela sur la base des connaissances géologiques.

Selon l'arrêté du 27 juin 2018 portant délimitation des zones à potentiel radon sur le territoire français, Veslud figure en zone 1, au même titre que l'intégralité du département de l'Aisne.

2.2. RISQUES ISSUS DE L'ACTIVITÉ HUMAINE

2.2.1. Établissements industriels

La base de données BASIAS recense l'inventaire historique des sites industriels et des activités de services. Elle constitue un outil au service de la politique nationale en matière de gestion et de réhabilitation de sites pollués. Elle a pour objectif de :

- ↳ Recenser, de façon large et systématique, tous les sites industriels abandonnés ou non, susceptibles d'engendrer une pollution de l'environnement,
- ↳ Conserver la mémoire de ces sites,
- ↳ Fournir des informations utiles aux acteurs de l'urbanisme, du foncier et de la protection de l'environnement.

Sont spécifiées les activités suivantes :

Dénomination	Activité	Adresse	État d'occupation du site
ORSA (SA) Bétons Champagne (ex Société BALLASTIERES)	Fabrication de ciment, chaux et plâtre (centrale à béton, ...)	Veslud	En activité

Sur ce site, la pollution des sols n'est pas avérée, mais seulement suspectée. Elle devra être vérifiée dans le cas d'un changement d'usage des terrains en question.

2.2.2. Pollution des sols

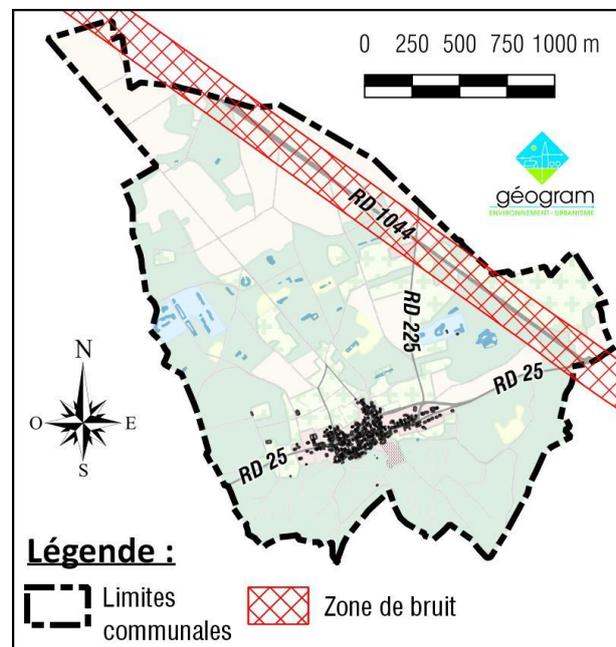
BASOL est une base de données sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.

Elle ne mentionne aucun site de ce type à Veslud.

2.2.3. Nuisances sonore liées aux infrastructures de transport

Veslud est concernée par la réglementation relative aux infrastructures de transport terrestre imposant une isolation acoustique des bâtiments d'habitation. En effet, la RD 1044 est classée comme infrastructure bruyante de classe 3 par l'Arrêté Préfectoral du 12 décembre 2003 modifié. La largeur maximale des secteurs affectés par le bruit est par conséquent de 100 m de part et d'autre de l'infrastructure.

Figure 38 – Zone affectée par le bruit de la RD 1044



3] Paysages

La constitution d'un paysage dépend à la fois de dynamiques environnementales (relief, nature du sol et du sous-sol, climat, végétation...) et de dynamiques humaines (structures agraires, constructions d'habitat ou de bâtiments liés aux activités, ouvrages d'infrastructures...). Le paysage est donc en constante évolution sous l'influence principale des dynamiques humaines.

La loi sur la protection et la mise en valeur des paysages du 8 janvier 1993 prévoit notamment d'identifier les éléments du paysage à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique, ou écologique et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection.

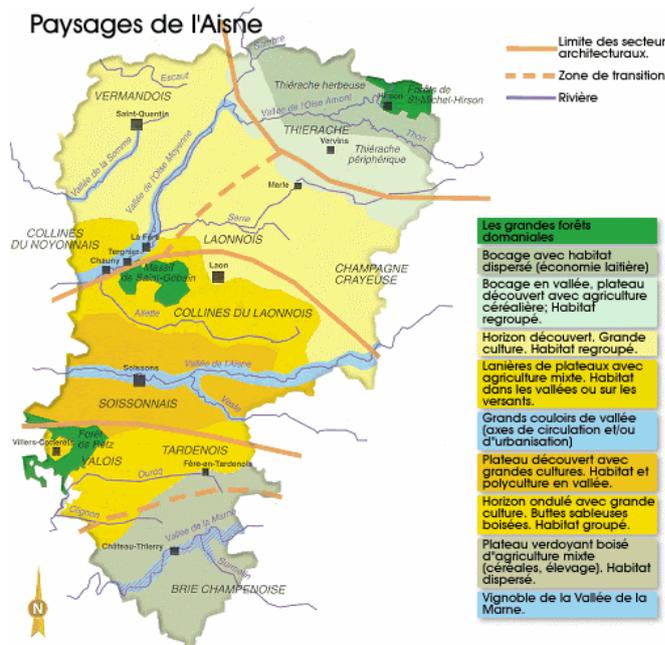
Figure 39 – Principaux paysages de l'Aisne

Le département de l'Aisne, au territoire vallonné, englobe entre la région du Nord et le Bassin Parisien toute une succession de « pays » aux caractères particuliers. Ces grandes Unités Paysagères sont définies dans l'Inventaire des Paysages de l'Aisne, réalisé par le CAUE. On distingue :

- ↳ à l'Est, la frange du plateau ardennais, couverte de forêts ;
- ↳ au Nord, la Thiérache bocagère et le bombement soissonnais du Vermandois ;
- ↳ au Centre, les campagnes du Laonnois, accidentées de buttes témoins et le Soissonnais aux plateaux calcaires tapissés de limons fertiles ;
- ↳ au Sud, les vallonnements du Tardenois et une portion de la Brie champenoise.

Veslud est rattaché à l'ensemble paysager des « Collines du Laonnois » ; la commune est adossée à la première cuesta de cette entité. Elles se dessinent au Sud-Est de la ville Laon, pour se fondre dans un paysage de plaines jusqu'à la rencontre du plateau du Soissonnais.

Ce paysage de collines présente une alternance de boisements sur les terrains sableux de versant, et de villages entourés de cultures sur les limons.



Source : Atlas des paysages de l'Aisne, réalisé par le CAUE de l'Aisne.

Les modes d'organisation du sol des collines du Laonnois sont typiques des régions qui présentent une topographie mouvementée. À VESLUD, les constructions se sont développées au pied des coteaux boisés.

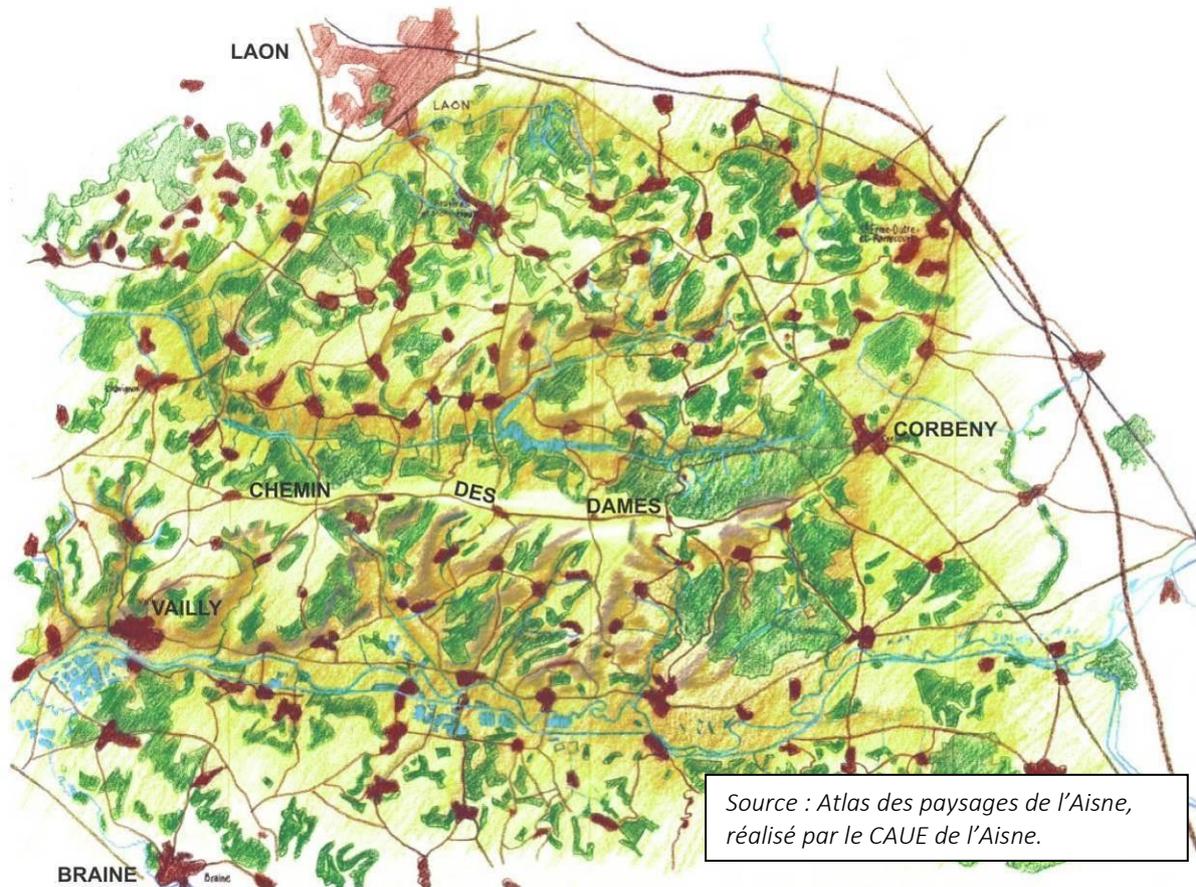


Figure 40 –Paysages du Laonnois

3.1. UNITÉS PAYSAGÈRES

La topographie et l'usage des sols déterminent plusieurs types de paysages constituant des unités spécifiques. Les possibilités plus ou moins marquées de progression du regard ainsi que le niveau d'influence humaine perçue permettent ici de distinguer :

La plaine agricole

Les « grandes cultures », céréalières ou betteravières, dessinent des paysages très ouverts où le regard porte loin.

Les paysages mosaïques de plaine

La transition entre la plaine agricole et les secteurs boisés est progressive et se fait par des secteurs où alternent prairies, champs et bois de petites dimensions. Cette hétérogénéité dessine un paysage moins monotone duquel se dégage une sensation d'intimité.

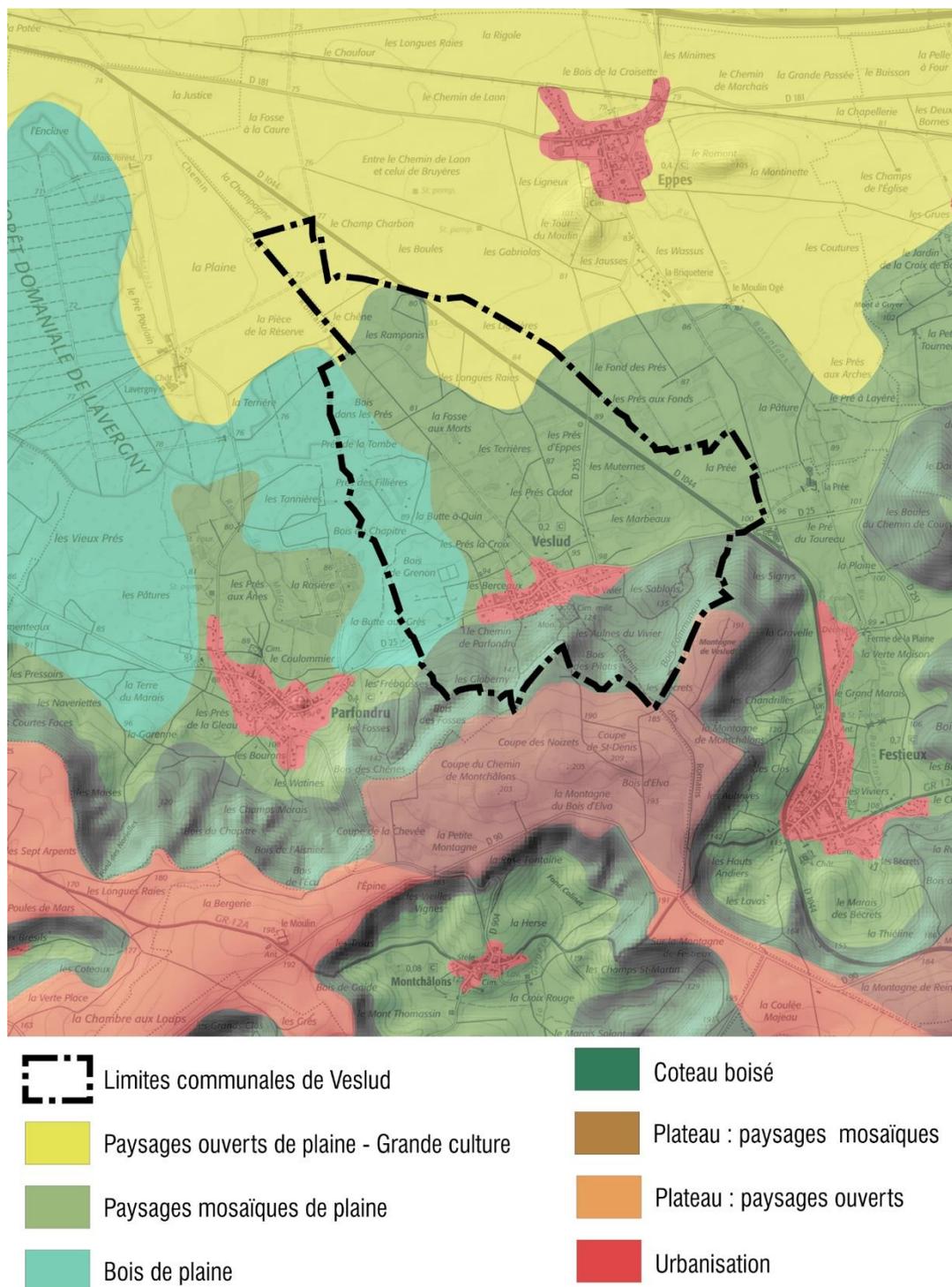


Figure 41 – Unités paysagères

Les bois de plaine.

Ce sont des milieux fermés peu perceptibles de l'extérieur. Contrairement aux bois de pentes, la présence de plantations régulières de peupliers signe une intervention humaine plus visible que dans les bois de versant.

Le coteau boisé

Les difficultés de la sylviculture donnent à ces bois un aspect plus « sauvage » que les bois de plaine. Marquant le versant d'une bande continue, ils soulignent la topographie assurant une continuité visuelle entre les communes voisines. Sa position topographique la rend visible de très loin depuis la plaine agricole.

Les paysages du plateau

Lui aussi largement cultivé et ouvert, le plateau permet au regard de porter au loin et offre, quand on se rapproche de ses bords, des vues profondes sur la plaine agricole. Toutefois, au droit de Veslud, des buttes sableuses portent de petits bois qui constituent autant d'obstacles à la progression du regard. Cette unité paysagère ne concerne qu'une faible frange du territoire communal à l'extrémité Sud de celui-ci.

Les zones bâties

Dans toute la région, l'habitat est de type groupé dessinant des villages bien délimités. De nombreux villages (Parfondru, Veslud, Festieux...) partagent une implantation en pied de coteau.

3.2. SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES

Le caractère « mosaïque » du paysage de plaine y rend difficile la progression du regard. En revanche, l'aspect massif du boisement du coteau et sa continuité avec les communes voisines en donne une perception forte.

Bien que la topographie puisse théoriquement donner des vues sur la plaine, le caractère boisé du coteau y empêche la progression de la vue. La seule exception est constituée par le cimetière militaire allemand où la densité de boisement beaucoup plus faible ouvre une vue vers le Nord-Ouest qui porte même jusqu'à Laon.

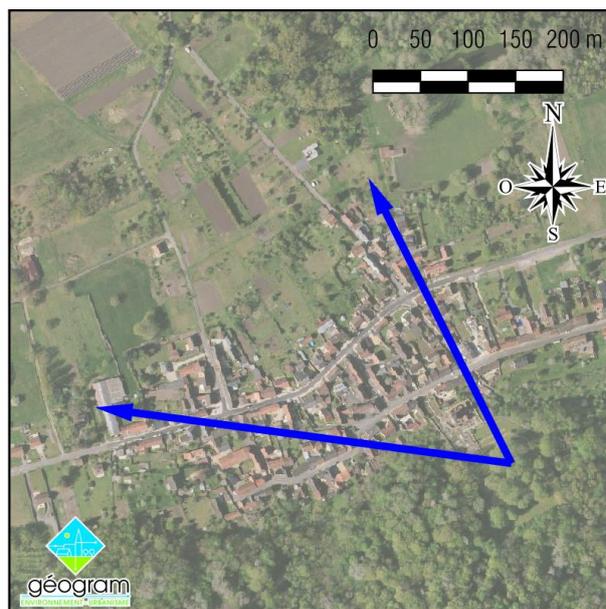


Figure 42 – Délimitation du cône de vue depuis le cimetière militaire

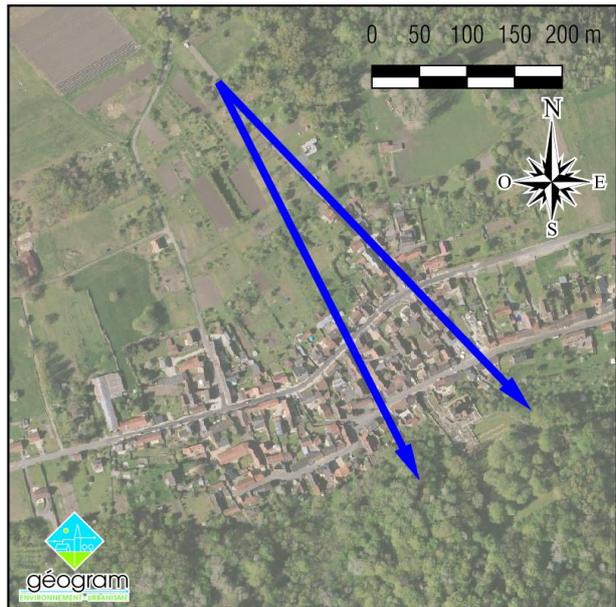
Légende :
➡ Cône de vue



Figure 43 – Vue depuis le cimetière militaire

Réciproquement, l'indentation du boisement qui abrite le cimetière militaire ne se perçoit bien, sur le territoire communal, que dans la partie Nord-Ouest du village où le recul permet de le voir au-dessus des toits.

Figure 44 – Délimitation du cône de vue en direction du cimetière militaire



Légende :
➡ Cône de vue

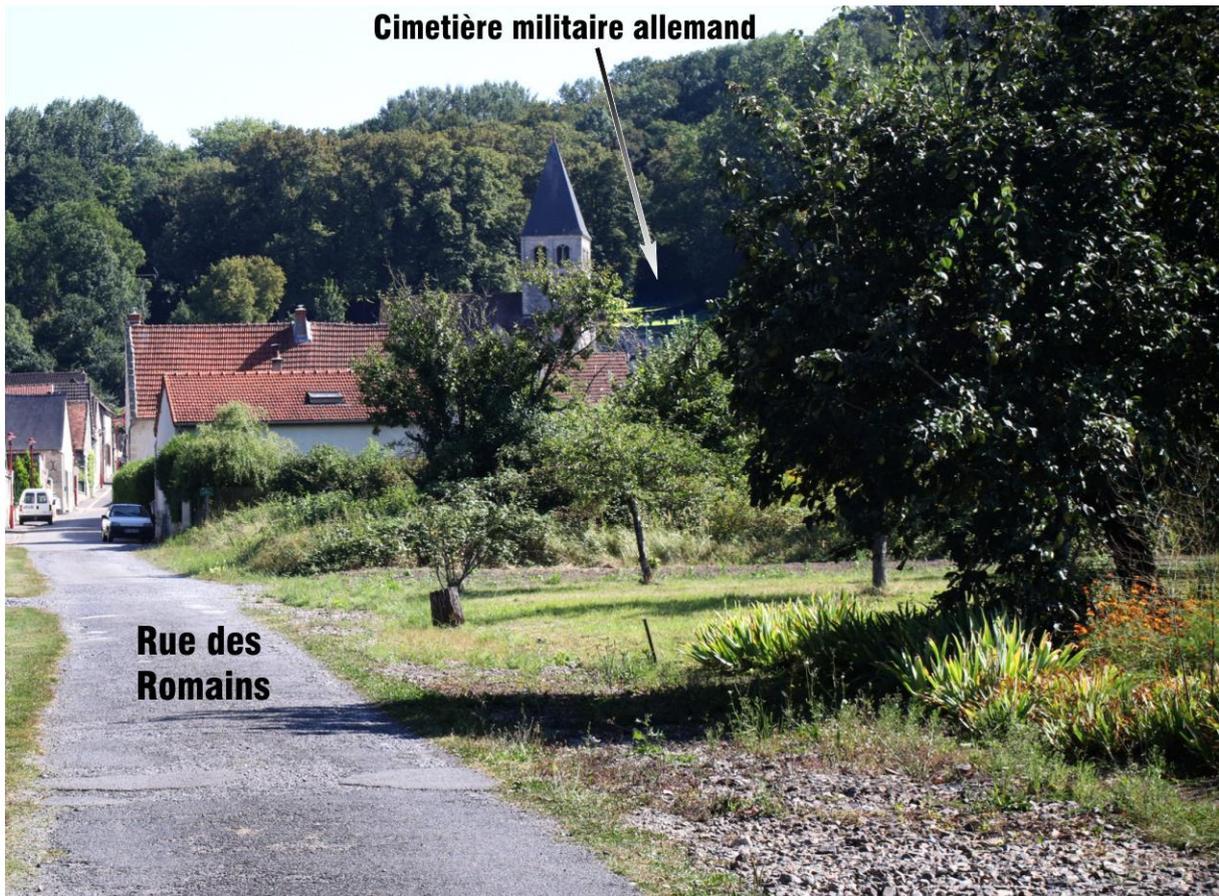


Figure 45 – Vue vers le cimetière militaire

4] Espèces et milieux naturels

4.1. MILIEUX NATURELS IDENTIFIÉS

La transformation par l'homme des paysages locaux explique qu'il n'existe plus dans nos régions de zones véritablement naturelles, où l'influence humaine ne se ferait pas sentir. Cependant, certains modes d'occupation du sol laissent plus de place que d'autres aux espèces animales et végétales et aux milieux « naturels » pour s'épanouir.

Sur le territoire communal, on recense les inventaires suivants :

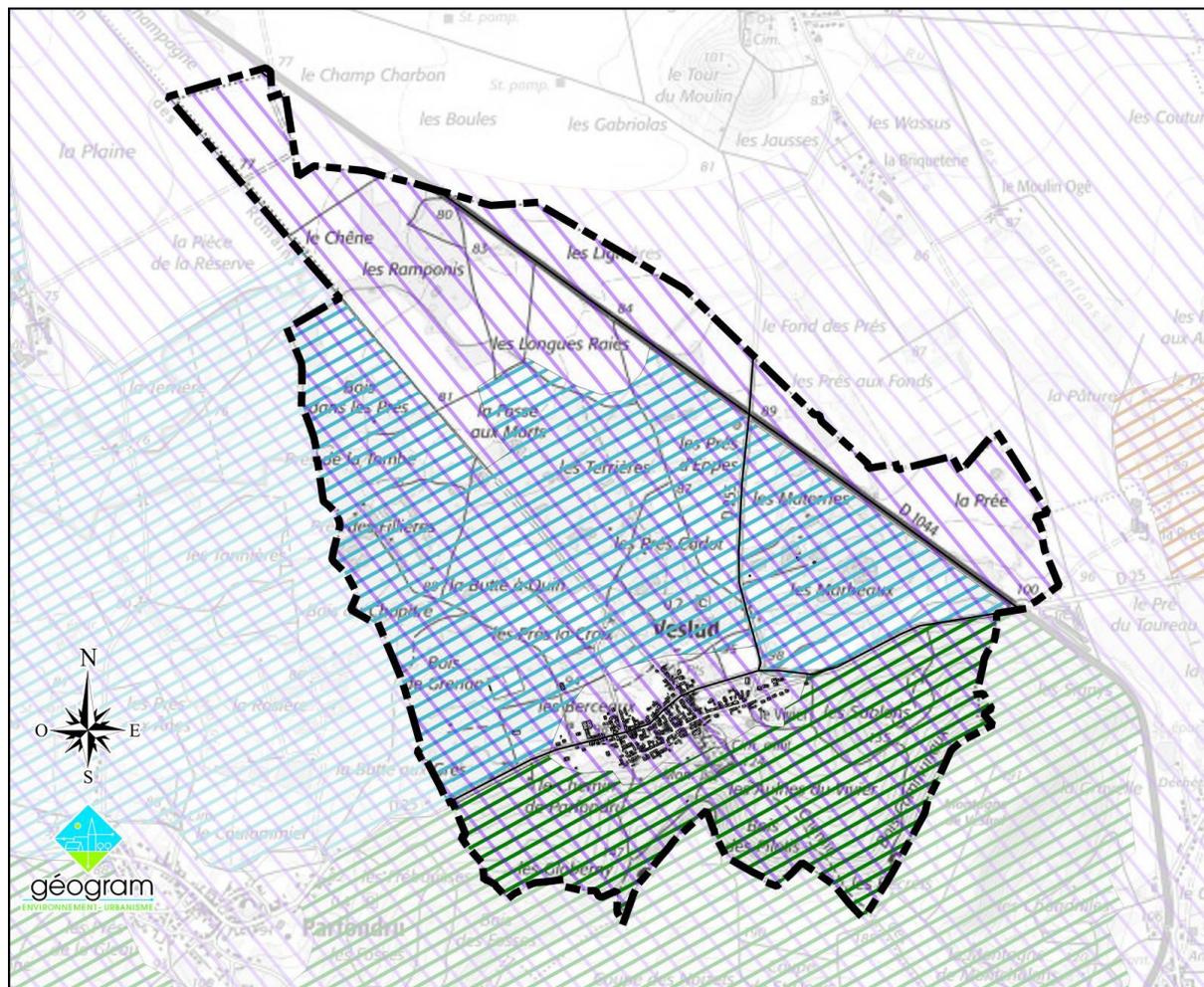
4.1.1. Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique ont été créées en 1982 par le ministère de l'Environnement et coordonnées par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Ces zones, une fois identifiées et localisées permettent de connaître, comme leur nom l'indique, les parties du territoire présentant un intérêt faunistique et floristique particulier dont la conservation est très largement conseillée. Cet inventaire est permanent et aussi exhaustif que possible. Une actualisation régulière du fichier national permet d'intégrer de nouvelles zones, d'affiner certaines délimitations ou d'exclure des zones qui ne présenteraient plus d'intérêt.

Il existe deux types de ZNIEFF : les ZNIEFF de type 1 et les ZNIEFF de type 2 :

- ↳ Les premières sont des zones homogènes localisées, dont l'intérêt écologique est particulièrement marqué par des espèces rares et généralement fragiles, menacées ou caractéristiques du patrimoine régional. Ces zones sont à prendre fortement en considération lors de tout projet d'aménagement pouvant bouleverser leur biotope ;
- ↳ Les secondes correspondent à de grands ensembles naturels riches et peu modifiés dont les potentialités biologiques sont remarquables. Comme pour les ZNIEFF de type 1, leur fonctionnement et leur dynamique doivent être pris en compte dans l'élaboration de projets d'aménagement et de développement.

Sur la commune de Veslud, on recense deux ZNIEFF de type 1 et une ZNIEFF de type 2 (Les fiches descriptives sont reportées dans les annexes de ce document).



Fond de carte © IGN – 2022 – Copie et reproduction interdites

ZNIEFF de type 1

-  n°220005049 - Bois de Parfondru
-  n°220013418 - Marais des pâtures à Parfondru et forêt de Lavergny
-  n°220014517 - Montagne des Biarts et cuesta du haut Bouin

ZNIEFF de type 2

-  n°220120046 - Collines du Laonnais et du Soissonnais septentrional

0 250 500 750 1000 m



Figure 46 – ZNIEFF concernant le territoire

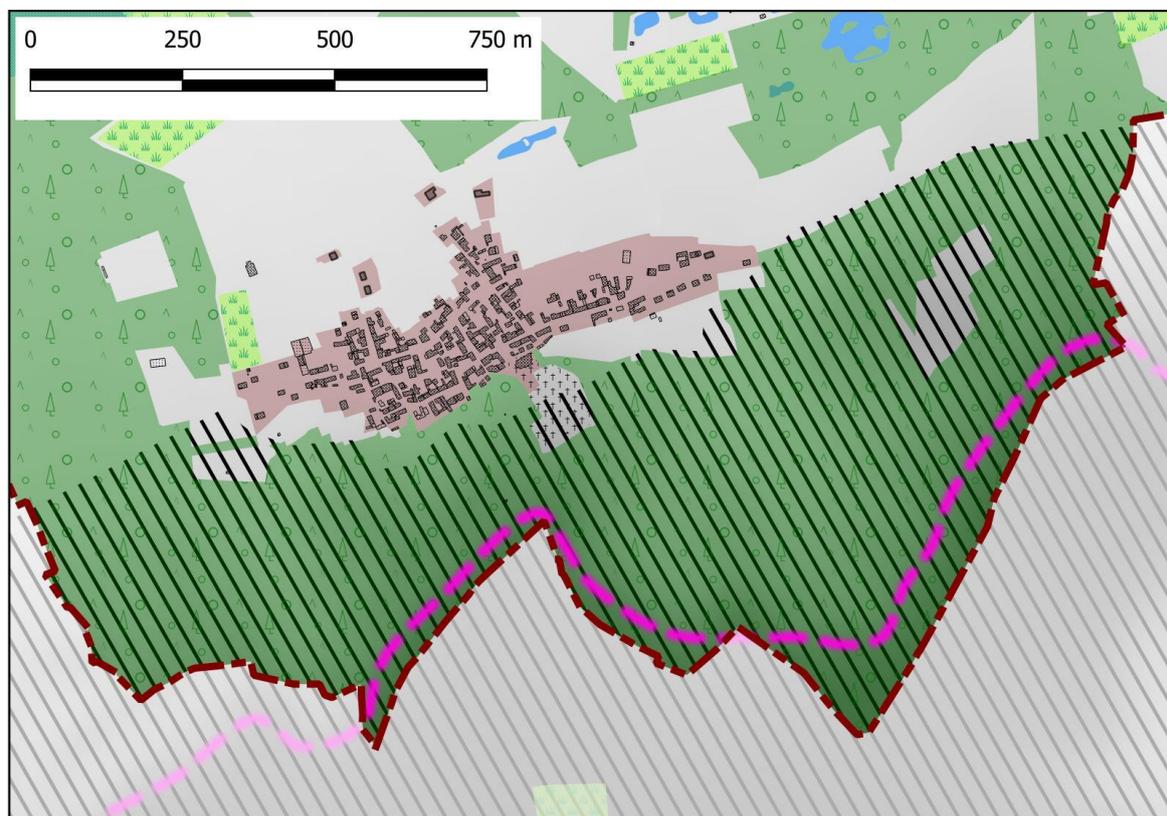
ZNIEFF de type 1 n°220005049. « Bois de Parfondru »

D'une surface de 706 ha, elle s'étend sur les communes de Bruyères, Chérêt, Festieux, Montchâlons, Parfondru et Veslud. La valeur biologique de ce complexe de milieux est importante et reconnue. Les substrats géologiques variés conditionnent les formes du relief et la structure de la végétation. Les pentes sont constituées d'une alternance de sables et d'argiles surmontée par la dalle structurale de l'Île-de-France formée des calcaires du Lutécien.

Sur le territoire, la ZNIEFF concerne les coteaux boisés au Sud-Est du territoire, au-dessus du village. Un peu moins de 12 % de la surface de cette ZNIEFF est situé à l'intérieur des limites communales.

Il n'existe aucune carte des habitats naturels au sein de cette ZNIEFF permettant de délimiter ceux-ci de façon précise sur le territoire de Veslud.

La partie du territoire de Veslud comprise dans cette ZNIEFF correspond à des forêts de pente exposée au Nord. Elles sont calcicoles en limite Sud du territoire (rebord du plateau) et acidiclinales sur le versant.



Légende :

- | | |
|--|--|
|  Limites communales |  Plan d'eau |
|  ZNIEFF 220005049 - Bois de Parfondru |  Bois et forêts |
|  Veslud_Occupation du sol
Terrains bâtis |  Surfaces Toujours en Herbe |
| |  Limite approximative des formations calcicoles |



Figure 47 – ZNIEFF n°220005049 : milieux naturels

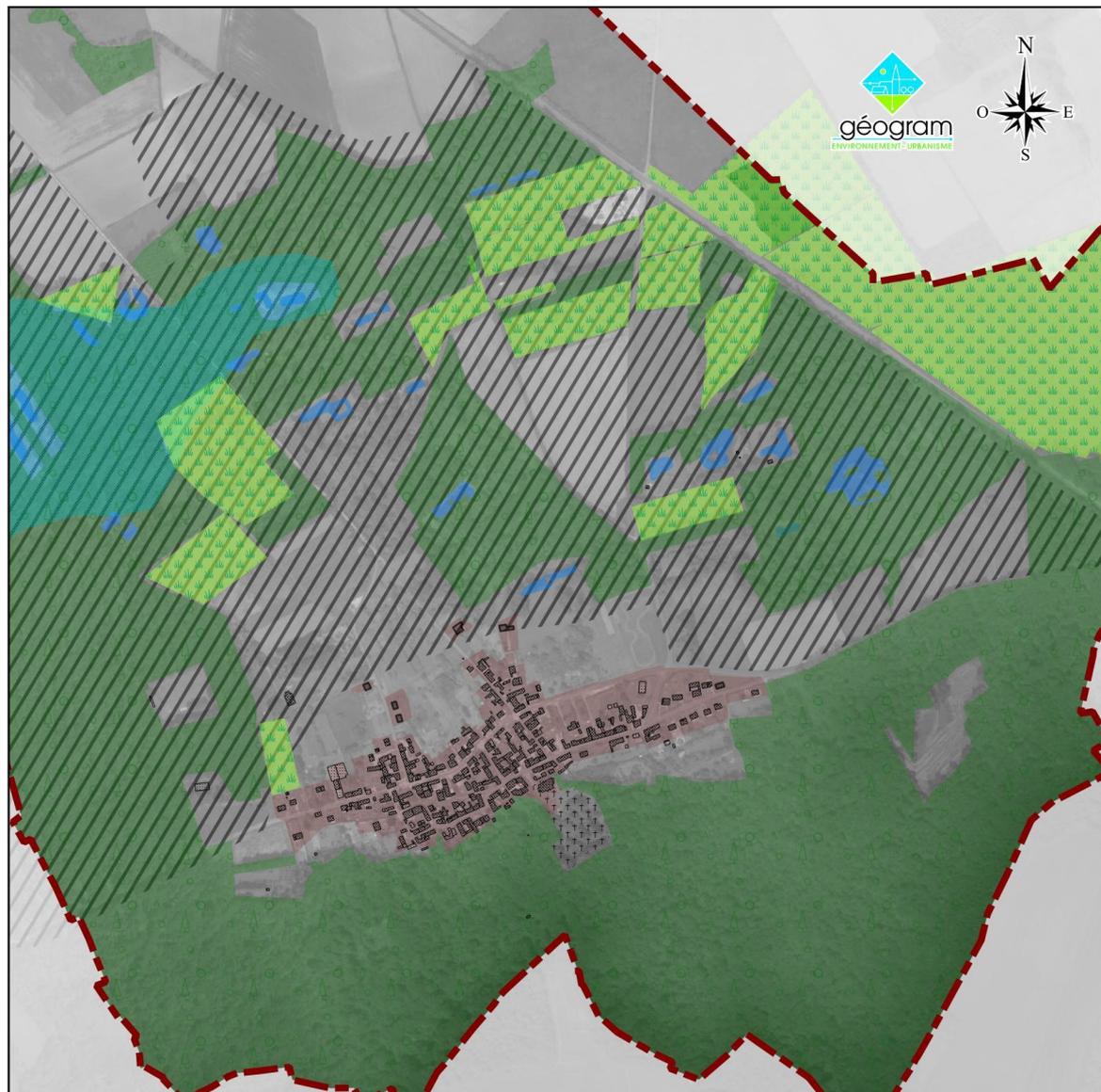
Au niveau des argiles de Laon qui marquent la délimitation entre milieux calcicoles et milieux acidiclinales, il est possible d'observer des suintements tuffeux. Toutefois, ceux-ci restent très localisés, les eaux s'infiltrant rapidement en aval.

D'anciennes carrières autrefois ouvertes dans le niveau calcaire sont susceptibles d'accueillir diverses espèces de chauves-souris.

ZNIEFF de type 1 n°220013418. « Marais des pâtures à Parfondru et Forêt de Laverigny. »

Cette ZNIEFF concerne 928 ha de forêts et de prairies situés sur les marges Nord-Est de la cuesta de l'Île-de-France. La forêt est implantée sur des épandages sablonneux ou argileux de bas de pente, ce qui détermine une forêt fraîche à Chêne pédonculé et à Frêne. Le sous-bois est localement dominé par le Cerisier à grappes.

Un peu moins de 21 % de la surface de cette ZNIEFF est situé à l'intérieur des limites communales.



Légende :

Limites communales

ZNIEFF 220013418 - Marais des pâtures à Parfondru et forêt de Laverigny

Veslud_Occupation du sol

Terrains bâtis

0 250 500 750 m



Plan d'eau

Bois et forêts

Surfaces Toujours en Herbe

Zones humides

Figure 48 – ZNIEFF n°220013418 : milieux naturels

Il n'existe aucune carte des habitats naturels au sein de cette ZNIEFF. Toutefois, une appréciation peut être faite sur la base de l'occupation des sols et de la délimitation des zones humides : ces habitats sont situés à l'intérieur de catégories plus vastes qui peuvent, elles, être cartographiées.

Habitats déterminants	Catégorie d'habitat
Chênaies acidiphiles	Bois et forêts
Prairies humides oligotrophes	Surfaces toujours en herbe
Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)	Zones humides
Bas-marais acides	Zones humides

Les prospections de terrain n'ont montré aucune pelouse siliceuse ouverte du Thero-Airion sur le territoire communal.

ZNIEFF de type 2 n°220120046, « Collines du Laonnois et du Soissonnais septentrional »

Le site s'étend entre la cuesta d'Île-de-France, au nord, la vallée de l'Aisne, au sud, les plaines de Champagne, à l'est et la forêt domaniale de Saint-Gobain, à l'ouest. Il intègre la totalité des collines du Laonnois (au nord de l'Ailette) et les marges nord-est du Soissonnais (entre l'Ailette et l'Aisne).

La cuesta d'Île-de-France marque la limite nord des dépôts tertiaires dans l'Aisne. Elle domine la dépression de la vallée de l'Ardon et, plus au nord, les plaines cultivées du Marlois. Cet ensemble est caractérisé à la fois par une diversité exceptionnelle de milieux, par une grande stabilité des séquences géologiques ainsi que par des successions topographiques et temporelles de milieux.

Plusieurs ensembles peuvent être individualisés, à l'intérieur desquels la récurrence des cortèges floristiques est frappante : montagne de Laniscourt, pied de la cuesta d'Île-de-France, collines du Laonnois, secteur de Mauregny-en-haye, coteaux de la rive droite de l'Ailette et de l'Aisne...

Le site possède des caractéristiques topographiques intéressantes, avec des phénomènes de cloisonnement des vallées (Ailette, Ardon sur une partie de son cours) et d'opposition de versant très marqués (présence de *Phyteuma nigrum**, en forêt domaniale de Vauclair ; de *Carex halleriana** et de *Thesium divaricatum*, en face, à Chermizy-Ailles).

Le Laonnois est sans doute l'une des petites régions naturelles de Picardie les plus diversifiées et les plus originales pour les communautés végétales. Sa situation d'îlot biogéographique, les conditions mésoclimatiques (enclavement de certaines vallées, opposition de versant...) et la diversité des substrats géologiques expliquent principalement cet état de fait.

4.1.2. Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles

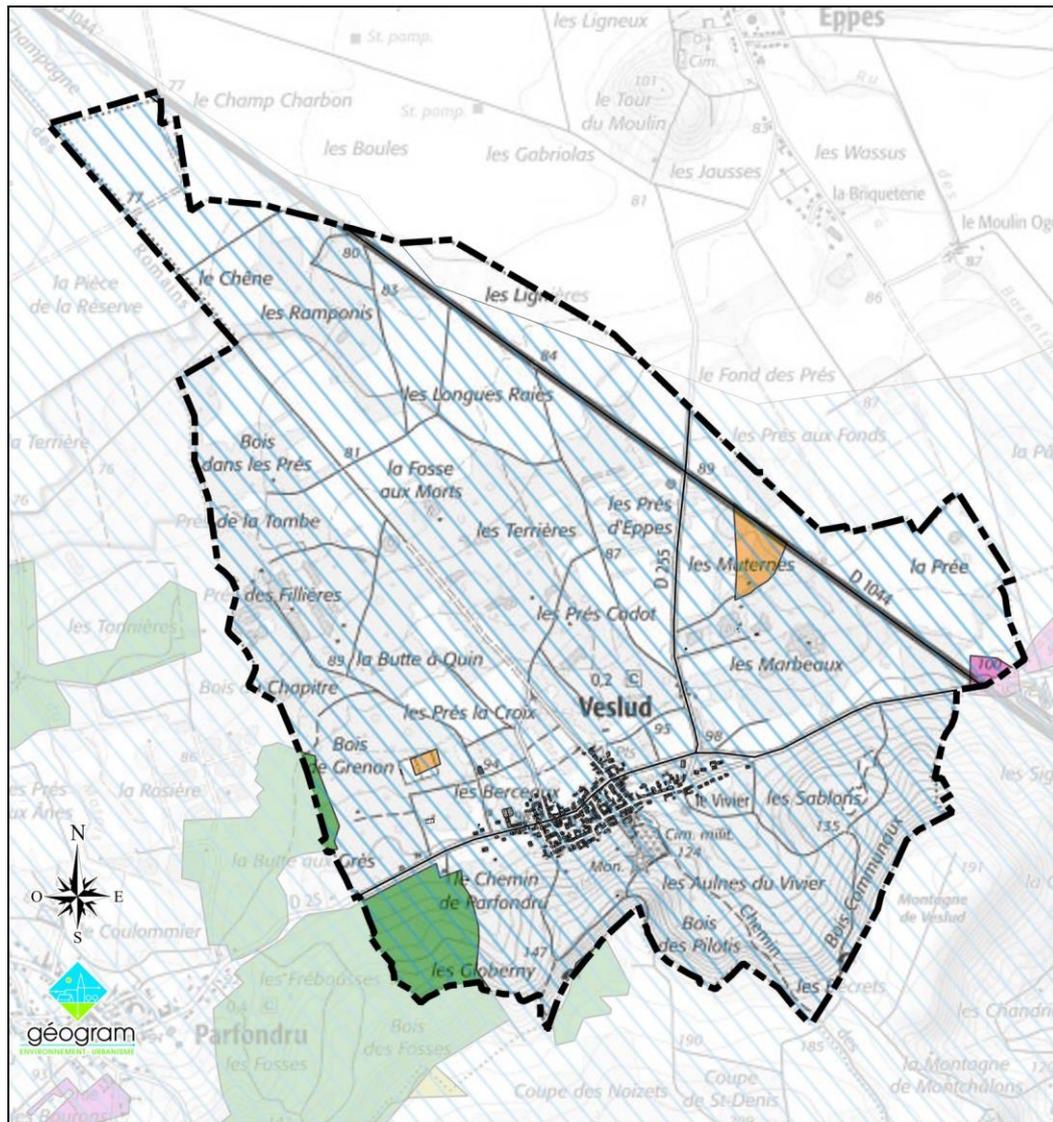
Le Schéma Départemental des Espaces Naturels et Sensibles a été adopté par le Conseil Général de l'Aisne, par délibération du 19 octobre 2009. Au total, il y a été défini 274 ENS. Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont un outil de protection des espaces naturels, basé sur leur acquisition foncière par le département ou par la signature de conventions entre le Conseil Général et les propriétaires privés ou publics. Cet inventaire distingue 2 types de sites :

- ↳ des sites dits « ENS Site Naturel » - espaces aux contours précis et présentant une superficie généralement limitée, ils intègrent un ou quelques habitat(s) à enjeux et/ou une ou quelques population(s) d'espèces à enjeux ;
- ↳ des ensembles plus vastes, dits « ENS Grands Territoires » - territoires d'une grande superficie et dont les contours ne sont qu'indicatifs, ils intègrent les fonctionnalités à l'échelle des grands paysages ; ils ne sont a priori pas destinés à une maîtrise foncière.

On compte à Veslud trois sites dits « ENS Site Naturel » :

- ↳ N°GL 006 « Pelouses de Veslud »
- ↳ N°GL 032 « Bois de Parfondru »
- ↳ N°GL 038 « Berme de la D25 à la Ferme la Prée »

Le seul « ENS Grands Territoires » (N°GL 101 « Collines du Laonnois ») qui concerne la commune la couvre presque entièrement.



Fond de carte © IGN – 2022 – Copie et reproduction interdites

ENS "Sites Naturels"

- GL 006 - Pelouses de Veslud
- GL 032 - Bois de Parfondru
- GL 038 - Berme de la D25 à la Freme la Prée

ENS "Grands Territoires"

- GL 101 - Collines du Laonnais

0 250 500 750 1000 m



Figure 49 – ENS concernant le territoire

4.1.3. Trame Verte et Bleue

Le SCoT du Pays de Laon définit une trame verte et bleue à l'échelle intercommunale.

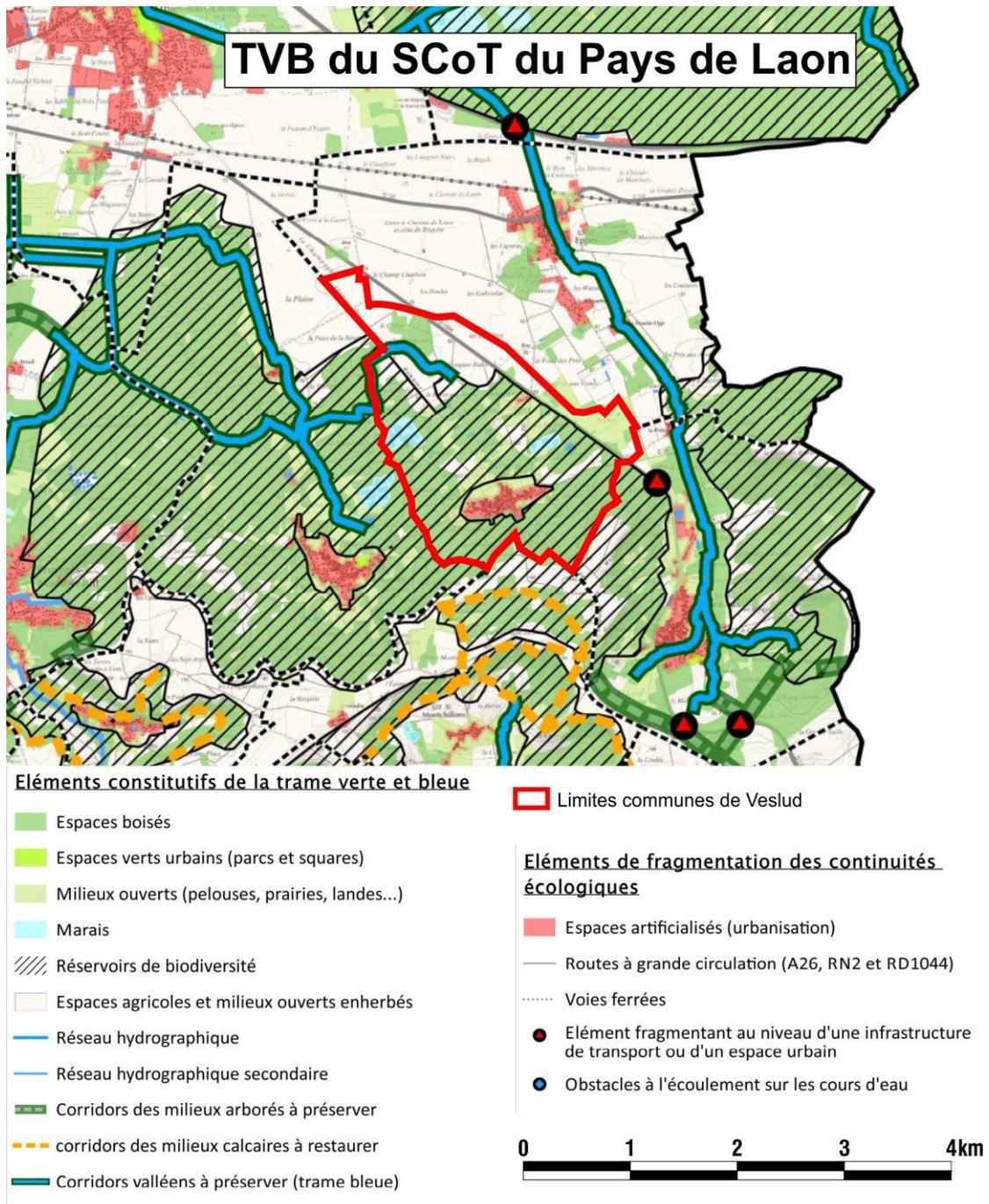
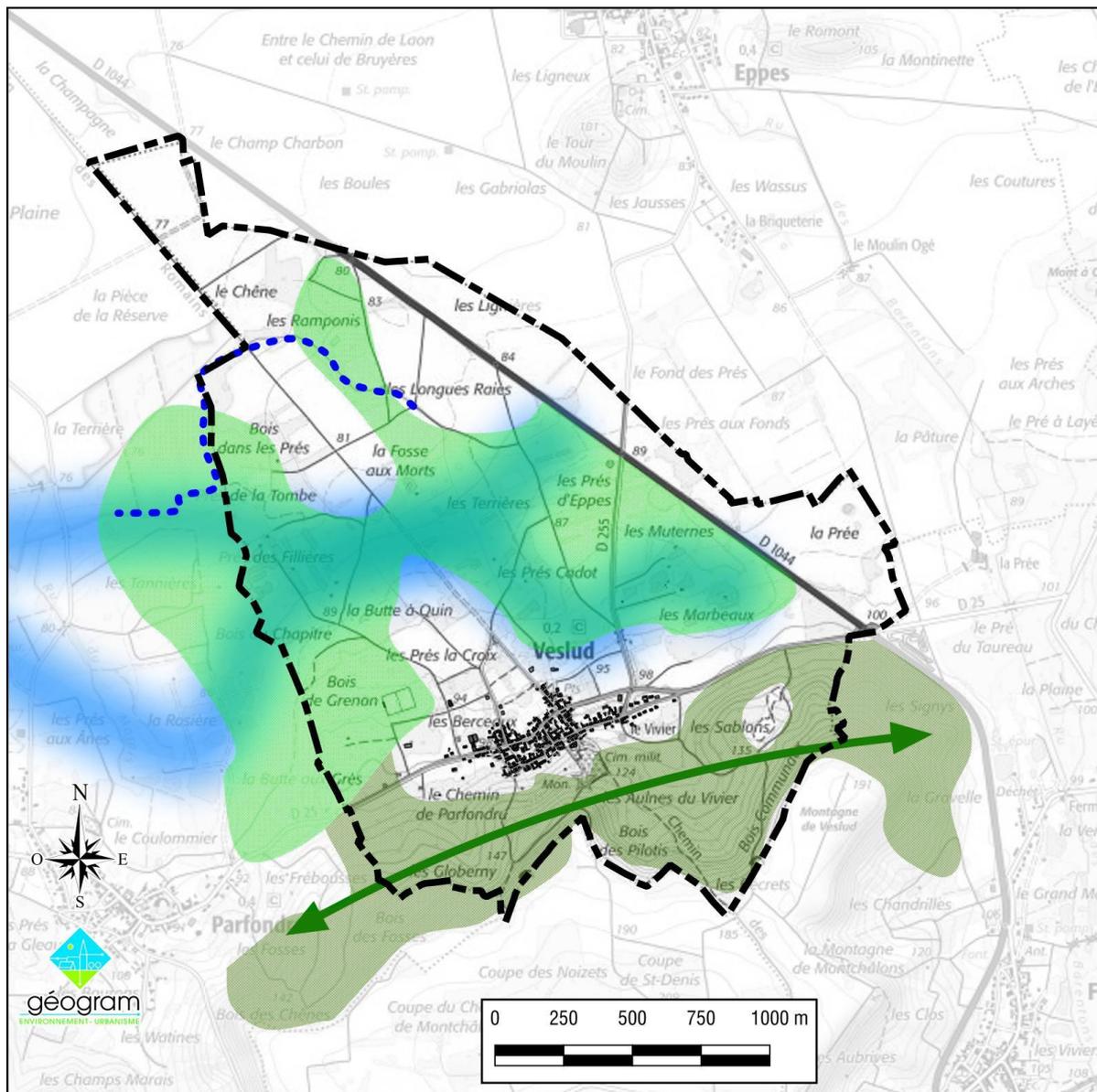


Figure 50 – TVB du SCoT du Pays de Laon

En cohérence avec les ZNIEFF de type 1 « Marais des pâtures à Parfondru et Forêt de Lavergny », le principal élément de la trame verte et bleue à Veslud est un rôle de réservoir de biodiversité. Le seul corridor concerné est un corridor valléen au Nord de la commune.



Trame Verte et Bleue Locale :

-  Limites communales
- Réserve de biodiversité
-  Bois de coteau
-  Bois de plaine

Liaisons écologiques

-  Bois de versant
-  Chaîne d'étangs
-  Corridors valléens

fond © IGN – 2022
Copie et reproduction interdite

Figure 51 – TVB à l'échelle communale

À l'échelle locale, on peut préciser la trame verte et bleue en distinguant 2 types de réservoirs de biodiversité (bois de coteau/bois de plaine) et en faisant apparaître la continuité d'une série d'étangs dans la plaine (sous la cote 95 NGF) et la liaison qui existe entre les bois de pente de la commune et ceux des territoires voisins.

4.1.4. Zones humides (aspect écologique)

Outre leur intérêt hydrologique (Cf. Chapitre 1.3. « Hydrologie »), les zones humides présentent un fort intérêt écologique. Sur la commune, celui-ci se traduit d'ailleurs par la désignation d'une ZNIEFF dans les terrains les plus bas, au Nord-Ouest du village.

Sur la partie communale de la ZNIEFF « Marais des pâtures à Parfondru et Forêt de Lavergny », on compte 18 espèces dont 11 sont typiques des zones humides (en bleu dans le tableau ci-dessous) :

Nom latin	Nom vernaculaire
<i>Genistella sagittalis</i>	Genêt ailé
<i>Carex distans</i>	Laîche à épis distants
<i>Carex panicea</i>	Laîche bleuâtre
<i>Catabrosa aquatica</i>	Catabrose
<i>Salix repens</i>	Saule rampant
<i>Veronica scutellata</i>	Véronique à écus
<i>Armeria arenaria</i>	Gazon d'Olympe des sables
<i>Aphanes australis</i>	Aphane à petits fruits
<i>Carex vesicaria</i>	Laîche vésiculeuse
<i>Cladium mariscus</i>	Marisque
<i>Erica tetralix</i>	Bruyère quaternée
<i>Juncus acutiflorus</i>	Jonc à tépales aiguës
<i>Juncus subnodulosus</i>	Jonc à tépales obtus
<i>Phleum phleoides</i>	Fléole de Boehmer
<i>Sonchus palustris</i>	Laiteron des marais
<i>Valeriana dioica</i>	Valériane dioïque
<i>Carex arenaria</i>	Laîche des sables
<i>Ornithopus perpusillus</i>	Pied-d'oiseau délicat

4.2. MILIEUX NATURELS PROTÉGÉS

4.2.1. Sites Natura 2000

Natura 2000 est un réseau écologique européen dont l'objectif est de préserver la biodiversité en conciliant les exigences économiques, sociales, culturelles et régionales propres à chaque site, dans une logique de développement durable.

Ce réseau est composé de sites naturels protégés relevant de la Directive « Oiseaux » du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages et des milieux dont ils dépendent (Zones de Protection Spéciale - ZPS) et de la Directive « Habitats Faune Flore » du 21 mai 1992 relative à la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (Zones Spéciales de Conservation - ZSC).

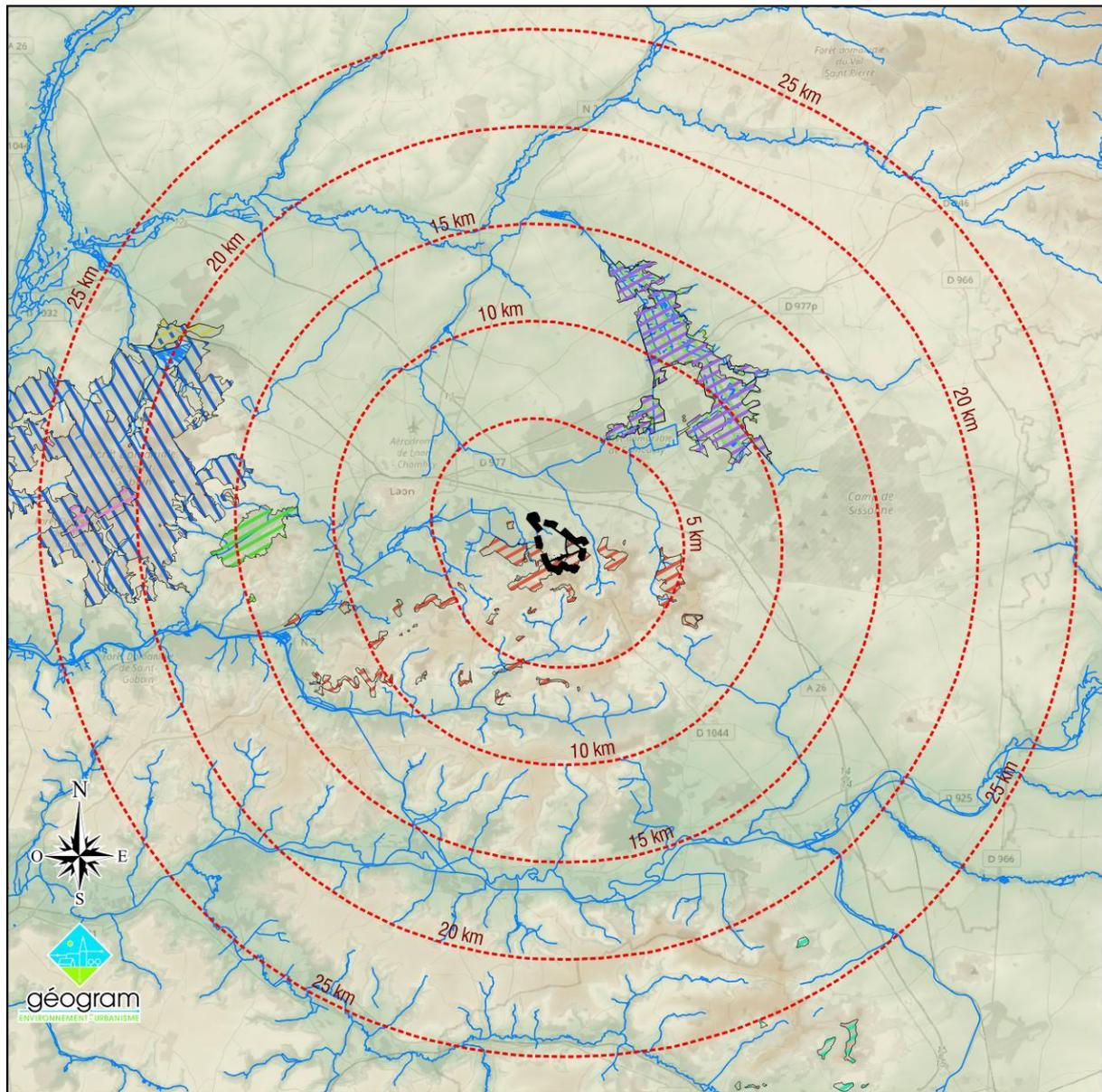
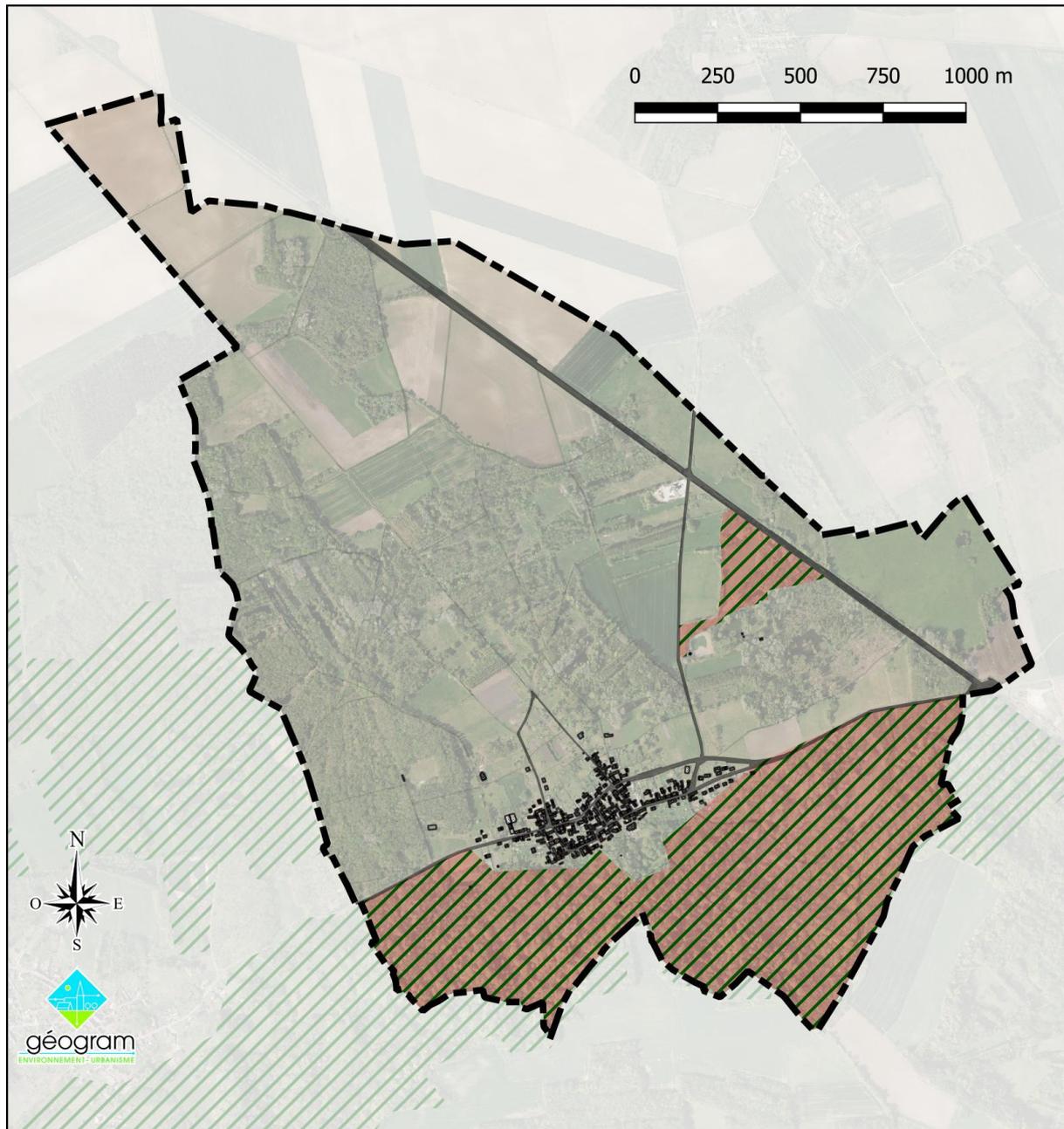


Figure 52 : Zones Natura 2000 dans les environs de Veslud

Seule la ZSC FR2200395 « Collines du Laonnois oriental » concerne directement le territoire communal pour environ 90 ha (20 % du territoire communal, 0,64 % de la superficie du site).



 Site Natura 2000 "Collines du Laonnois oriental"

Figure 53 : Partie du territoire concernée par une zone Natura 2000

ZSC FR2200395 « Collines du Laonnois oriental »

Cette zone constitue un réservoir exceptionnel de diversité d'habitats et de flore sans équivalents en plaine, propre au Laonnois, une petite région froide très originale sur le plan climatique. La variété des substrats combinée à une géomorphologie tourmentée et à une

exploitation agricole traditionnelle, ont permis une différenciation d'habitats remarquables. Parmi les habitats les plus originaux figurent :

- ↳ des pelouses endémiques xéro-montagnardes à *Aster amellus* et xéro-thermocontinentales de l'*Helianthemo obscuri-Prunellatum grandiflorae*,
- ↳ des pelouses xériques thermophiles du xerobromion (*Fumano procubentis-Caricetum humilis*),
- ↳ des série dynamiques calcicoles (*CéphaléntéroFagion sylvaticae* type "Laonnois", *Quercion pubescenti-petraeae*), avec divers ourlets, fourrés, prébois, riches en orchidées,
- ↳ des prairies à molinie et les bas marais tourbeux alcalins ou acides avec leurs phases pionnières,
- ↳ des habitats landicoles,
- ↳ des forêts froides de pente à *Cardamine heptaphylla* ou hygrophiles à *Leucojum vernum*, etc...

L'abandon généralisé des pratiques traditionnelles, précipitant et multipliant l'embroussaillage et le boisement des pelouses calcaires, le drainage et la sylviculture intensive d'essences exotiques ont considérablement dégradé la structure et la qualité de cet ensemble. Cependant les actions de gestion écologique et de sensibilisation des acteurs locaux menées cette dernière décennie ont permis globalement de stopper cette tendance à la dégradation des habitats au sein du site, voire de l'inverser.

Cette diversité de systèmes et d'habitats induits de nombreux intérêts spécifiques :

- ↳ Floristiques, avec une très grande diversité de la flore, notamment pour les cortèges calcicoles montagnard et thermophile, exceptionnelle flore protégée (54 taxons), très nombreuses plantes rares ou menacées, nombreuses limites d'aires et aires disjointes,
- ↳ Entomologique notamment Odonates, Orthoptères et Lépidoptères avec une espèce de la Directive, *Lycaena dispar*, Ornithologiques (guilde forestière et pelousaire, ...),
- ↳ Herpétologiques (la richesse du site en amphibiens et reptiles est indéniable, avec notamment la présence du Triton crêté),
- ↳ Mammalogiques (chauve-souris avec cinq espèces de la Directive).
- ↳ Malacologiques, avec la présence de deux espèces de la Directive (*Vertigo moulinsiana* et *Vertigo angustior*).

Code	Habitat	Présence sur le territoire de Veslud ⁹
2330	Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i>	non
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	non
3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.	non
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	non
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	non
4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>	non
4030	Landes sèches européennes	non
5130	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	non
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i> - sites d'orchidées remarquables)	non
6230	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	non
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	non
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnards à alpins	non
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	non
7110	Tourbières hautes actives	non
7140	Tourbières de transition et tremblantes	non
7150	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	non
7220	Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)	non
7230	Tourbières basses alcalines	non
91D0	Tourbières boisées	non
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	non
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion robori-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	oui
9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	oui
9180	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	Présence possible
9190	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	non

⁹ Identification sur le terrain dans le cadre de cette étude

Neuf espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE sont signalées au sein de cette zone (NB : cela ne présage pas de leur présence ou non sur le territoire de Veslud, ces espèces pouvant n'être présentes que dans d'autres parties du site) :

- *Vertigo angustior* (escargot)
- *Vertigo moulinsiana* (escargot)
- *Lycaena dispar* (papillon)
- *Triturus cristatus* (amphibien)
- *Rhinolophus hipposideros* (chauve-souris)
- *Rhinolophus ferrumequinum* (chauve-souris)
- *Myotis myotis* (chauve-souris)
- *Myotis emarginatus* (chauve-souris)
- *Myotis bechsteinii* (chauve-souris)

ZPS FR2212006 et ZSC FR2200390 « Marais de la Souche »

La distance minimale entre ces zones et le territoire communal est de 5,2 km.

Vaste dépression tourbeuse plate et alcaline implantée sur les confins de la Champagne crayeuse et du Laonnois, les marais de la Souche offrent une remarquable représentation d'habitats turficoles que l'on peut regrouper en trois secteurs :

- ↪ une zone humide au Nord de phragmitaies et de megaphorbiaies, peu boisée,
- ↪ une partie centrale façonnée par l'exploitation de la tourbe avec de nombreuses fosses d'extraction, où continue de s'exercer aujourd'hui une forte pression humaine,
- ↪ une zone au Sud, aux paysages essentiellement boisés et en continuité avec la forêt de Samoussy.

Cet ensemble constitue un exceptionnel réservoir bioécologique avec de nombreux intérêts spécifiques :

- ↪ Flore : très nombreuses plantes rares et menacées, cortège turficole alcalin, flore thermo-montagnarde calcicole, 24 espèces protégées, nombreux isolats d'aire et limites d'aire...
- ↪ Oiseaux : site exceptionnel avec une avifaune nicheuse rare, nombreuses espèces menacées au plan national,
- ↪ Amphibiens
- ↪ Mammifères : la Loutre est attestée ici jusqu'en 1965,
- ↪ Insectes : très nombreuses espèces rares et menacées, en particulier avec *Leucorrhinia pectoralis*, *Lycaena dispar* et *Maculinea alcon-rebeli*,
- ↪ Escargots : présence de 2 espèces de *Vertigo*.

Espèces d'oiseaux visées à l'Article 4 de la directive 2009/147/CE :

Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique
<i>Asio flammeus</i>	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
<i>Caprimulgus europaeus</i>	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
<i>Alcedo atthis</i>	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux (Bassin versant)
<i>Lullula arborea</i>	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
<i>Luscinia svecica</i>	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
<i>Lanius collurio</i>	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
<i>Botaurus stellaris</i>	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
<i>Ixobrychus minutus</i>	3 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
<i>Pernis apivorus</i>	3,5 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux

Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE :

Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Aucune définie
<i>Vertigo angustior</i>	Bassin versant ; Nappe phréatique liée à l'habitat
<i>Vertigo moulinsiana</i>	Bassin versant ; Nappe phréatique liée à l'habitat
<i>Leucorhina pectoralis</i>	Bassin versant ; Nappe phréatique liée à l'habitat.
<i>Lycaena dispar</i>	Aucune définie
<i>Triturus cristatus</i>	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux

ZSC FR2200396 « Tourbière et coteaux de Cessières Montbavin »

La distance minimale entre cette zone et le territoire communal est de 12 km.

Ce site est formé d'un ensemble de systèmes tourbeux associés à des versants avec expositions et substrats variés. Il représente l'un des sites les plus riches et les plus diversifiés des plaines d'Europe occidentale. En particulier, les tourbières neutro-alcalines, les tourbières acides à sphaignes et les bois tourbeux dérivés atteignent ici un développement et une diversité de milieux et d'espèces nulle part égalés en plaine. À ces intérêts s'ajoutent divers intérêts paysagers, historiques et dynamiques.

Les systèmes tourbeux et landicoles sont de plus en plus envahis par les bouleaux qui ferment peu à peu les paysages de tourbières et de landes. Les phénomènes d'atterrissement et de minéralisation de la tourbe, de vieillissement des roselières, cariçaies, landes, moliniaies au profit des mégaphorbiaies et des fourrés hygrophiles traduisent l'évolution générale du marais vers une banalisation des milieux et une perte des intérêts biologiques. Ces processus sont considérablement accélérés par la colonisation des pins, la populiculture et les incendies.

Les pelouses sont constituées aujourd'hui par des fragments épars au sein de mosaïques pré-forestières de recolonisation. Les principaux risques pesant sur ces milieux sont les descentes de nutriments et l'eutrophisation de contact venant des cultures avoisinantes, mais également les boisements artificiels ou issus de l'évolution naturelle des milieux ouverts héliophiles subsistants.

Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE :

Nom scientifique	Aire d'évaluation spécifique
<i>Vertigo moulinsiana</i>	Bassin versant ; Nappe phréatique liée à l'habitat
<i>Lycaena dispar</i>	Aucune définie
<i>Triturus cristatus</i>	1 km autour des sites de reproduction et des domaines vitaux
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	5 km autour des gîtes de parturition 10 km autour des sites d'hibernation.
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	5 km autour des gîtes de parturition 10 km autour des sites d'hibernation.
<i>Myotis emarginatus</i>	5 km autour des gîtes de parturition 10 km autour des sites d'hibernation.
<i>Myotis bechsteinii</i>	5 km autour des gîtes de parturition 10 km autour des sites d'hibernation.
<i>Myotis myotis</i>	5 km autour des gîtes de parturition 10 km autour des sites d'hibernation.

Zones Natura 2000 comprises entre 15 et 20 km au-delà des limites communales

- ↳ ZPS FR2212002 « Forêts picardes : massif de Saint-Gobain » ;
- ↳ ZSC FR2200392 « Massif forestier de Saint-Gobain » ;

4.2.2. Arrêté de Protection de Biotope

Aucun Arrêté de Protection de Biotope ne concerne le territoire communal. Le plus proche est le « Marais De Comporté » situé sur la commune d'Urcel, à une douzaine de kilomètres à l'Ouest de Veslud.

4.2.3. Réserves Naturelles

Aucune Réserve Naturelle ne concerne le territoire communal.

La Réserve Naturelle Nationale la plus proche est celle des « Marais de Vesles-et-Caumont » à 13 km au Nord de la commune, dans les marais de la Souche.

La Réserve Naturelle Régionale la plus proche est celle des « Coteaux du Chemin des Dames » qui présente la particularité d'être éclatée en une douzaine de localités situées entre 1 et 15 km du territoire de Veslud.

Les plus proches de ces entités sont situées à une distance d'un kilomètre à un kilomètre et demi au Sud des limites communales, juste sous le rebord Sud du plateau dont le bord Nord constitue la limite du territoire.

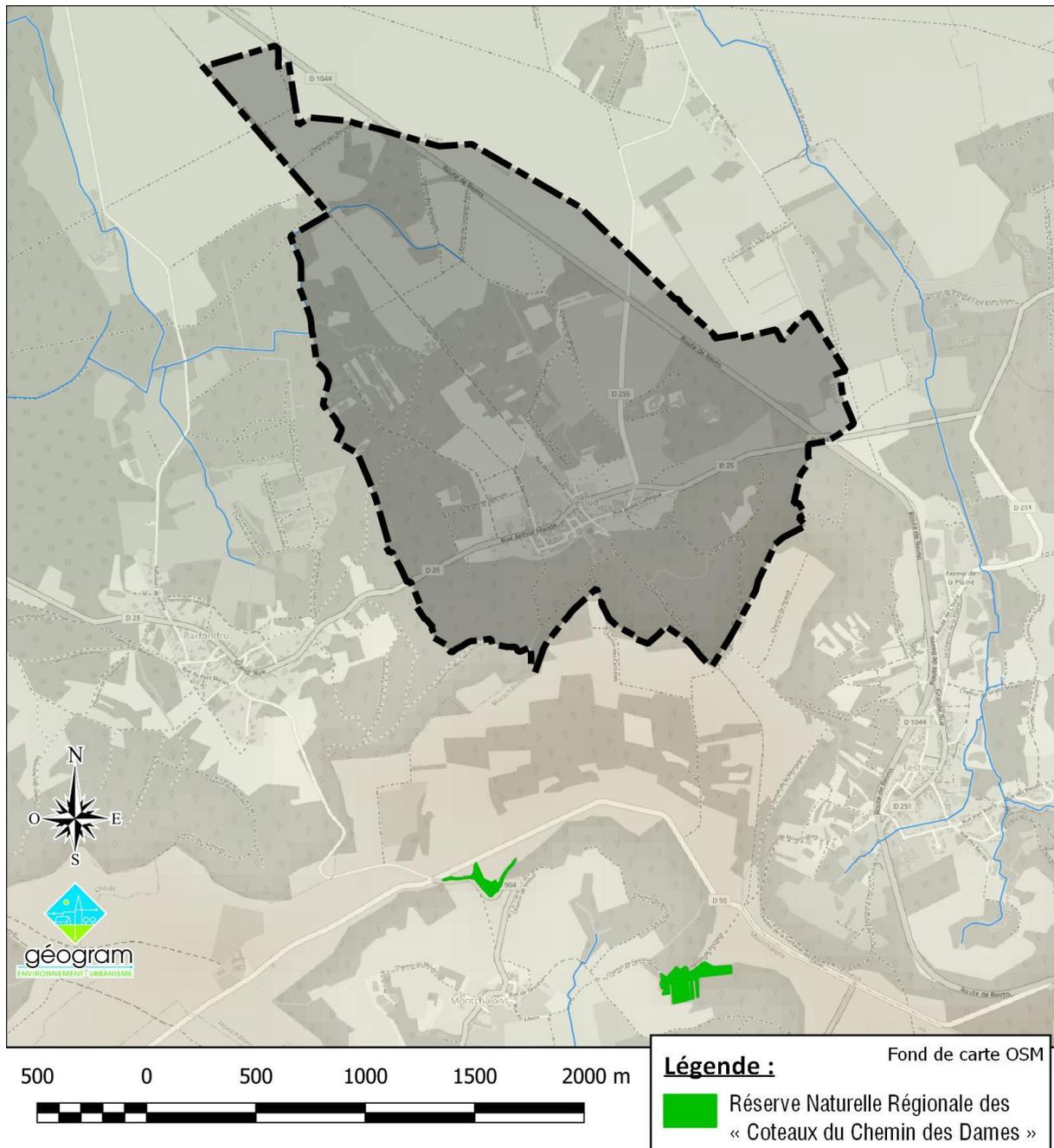


Figure 54 : Réserves Naturelles Régionales à proximité du territoire communal

La protection de cet ensemble de sites a pour vocation la préservation de milieux prairiaux calcicoles, des cavités souterraines, ainsi que de la faune, de la flore et du patrimoine géologique qui y sont associés.

4.3. BIODIVERSITÉ COMMUNALE

4.3.1. Flore - données bibliographiques

Conservatoire botanique national de Bailleul

La liste complète des espèces figurant dans la base de données « DIGITALE2 » du Conservatoire botanique national de Bailleul est présentée en annexe 1. Les plus importantes sont :

<i>Nom scientifique</i>	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Hauts-de-France 2019 ¹⁰	Milieux
<i>Actaea spicata</i>	Actée en épi		EN	Bois humides
<i>Catabrosa aquatica</i>	Catabrose		NT	Mares, fossés, bords des eaux
<i>Daphne mezereum</i>	Bois-gentil		VU	Bois montueux, préférentiellement calcaires
<i>Dianthus deltoides</i>	Céillet deltoïde		VU	Prés et bois de pentes
<i>Equisetum hyemale</i>	Prêle d'hiver	Régionale		Lieux humides sablonneux
<i>Erica tetralix</i>	Bruyère quaternée	Régionale	NT	Landes humides des terrains siliceux
<i>Genistella sagittalis</i>	Genêt ailé		VU	Bois et pelouses des coteaux
<i>Melica nutans</i>	Mélique penchée		NT	Bois et rochers ombragés
<i>Orobancha caryophyllacea</i>	Orobanche du gaillet		NT	Parasite des rubiacées
<i>Saxifraga granulata</i>	Saxifrage granulée		NT	Prés, bois, pâturages
<i>Veronica scutellata</i>	Véronique à écus	Régionale		Marais et prés tourbeux

¹⁰

EN : En danger
VU : Vulnérable

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

Inventaire national du patrimoine naturel

La liste complète des espèces figurant dans la base de données de l'INPN est présentée en annexe 1. Les plus importantes sont :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge France métropolitaine 2018	Liste Rouge Hauts-de-France (cotation UICN) 2019	Rareté
<i>Equisetum hyemale</i>	Prêle d'hiver	Régionale			R
<i>Salvia officinalis</i>	Sauge officinale		NT		P
<i>Melica nutans</i>	Mélique penchée			NT	R
<i>Daphne mezereum</i>	Bois-gentil			VU	RR

4.3.2. Faune - données bibliographiques

La liste complète des espèces figurant dans les bases de données INPN¹¹ et « CLICNAT¹² » figure en annexe 2. Les données relatives aux espèces animales les plus sensibles sont synthétisées ci-dessous :

Arachnides :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie ¹³	Protection	Dernière observation
<i>Gibbaranea bituberculata</i>	Épeire dromadaire	-	NT	-	2018

Insectes :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie	Protection	Dernière observation
<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant	LC	NT		2014
<i>Chorthippus vagans</i>	Criquet des pins	4	EN		
<i>Conocephalus dorsalis</i>	Conocéphale des roseaux	3	VU		
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	Courtillière commune	4	VU		
<i>Metrioptera bicolor</i>	Decticelle bicolore	4	NT		
<i>Metrioptera brachyptera</i>	Decticelle des bruyères	3	EN		
<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	Criquet tacheté	4	NT	-	
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	4	NT		
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle grisâtre	4	NT		
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la Palène	4	NT		
<i>Stethophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté	4	NT		2019
<i>Tetrix tenuicornis</i>	Tétrix des carrières	4	NT		

¹¹ Inventaire national du patrimoine naturel : organisme dépendant du Muséum national d'histoire naturelle.

¹² Base collaborative d'observation de la faune sauvage en Picardie gérée par l'association Picardie Nature.

¹³ Selon les « Listes rouges régionales de la Faune menacée en Picardie » - 2016.

Oiseaux :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie	Protection nationale	Dernière observation
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	LC	EN		2013
<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	LC	NT		2019
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	LC	NT	Article 3	2017
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	LC	VU		2012
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	NT	LC	Article 3	2018
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	NT	LC	Article 3	2014
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	VU	LC	Article 3	2014
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	VU	LC	Article 3	2010
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	VU	LC	Article 3	2010

Mammifères :

La base donnée de l'INPN ne donne aucune information sur les espèces de chauves-souris présentes sur le territoire. La base CLICNAT signale la présence de plusieurs espèces de cet ordre de mammifères mais les données plus précises sont confidentielles. On peut toutefois supputer que les espèces mentionnées dans le Formulaire Standard de Données de la zone Natura 2000 « Collines du Laonnois oriental » sont concernées :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie	Protection nationale ¹⁴
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	LC	CR	Article 2
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	LC	VU	Article 2
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	LC	EN	Article 2
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées	LC	LC	Article 2
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	NT	VU	Article 2



Figure 55 : *Rhinolophus hipposideros*



Figure 56 : *Rhinolophus ferrumequinum*

¹⁴ Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection.

5] Consommation des espaces agricoles et naturels

5.1. ANALYSE DE LA CONSOMMATION PASSÉE

Votée en août 2021, la loi « Climat et Résilience » vise à limiter la surface de zones agricoles ou naturelles en zones urbanisées. À terme (2050), aucune nouvelle artificialisation des sols ne sera autorisée. La loi fixe comme objectif la division par deux de l’artificialisation sur la décennie à venir par rapport à celle observée ces dernières années¹⁵. Toutefois, la territorialisation de cette règle, qui permettrait une péréquation entre communes, reste à définir.

Sur la période 2011–2021, 1 ha a été artificialisé sur le territoire de Veslud.

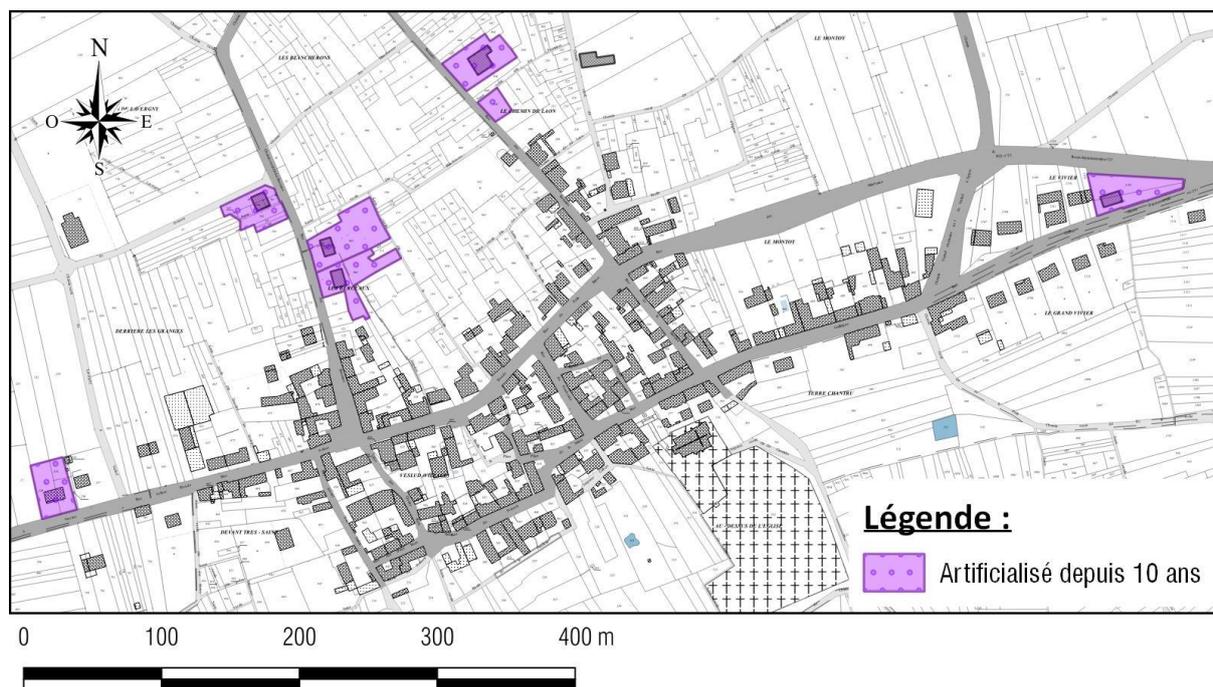


Figure 57 : Consommation foncière sur la période 2011-2021

5.2. ÉTUDE DE DENSIFICATION

a) Mutation du bâti existant

Le taux de logements vacants actuellement observé correspond au turn-over des logements en cours de cession ou de règlement de successions. Aucune capacité mobilisable ne peut y être imputée.

¹⁵ Article 191 : « Afin d'atteindre l'objectif national d'absence de toute artificialisation nette des sols en 2050, le rythme de l'artificialisation des sols dans les dix années suivant la promulgation de la présente loi doit être tel que, sur cette période, la consommation totale d'espace observée à l'échelle nationale soit inférieure à la moitié de celle observée sur les dix années précédant cette date. »

b) Espaces résiduels mobilisables

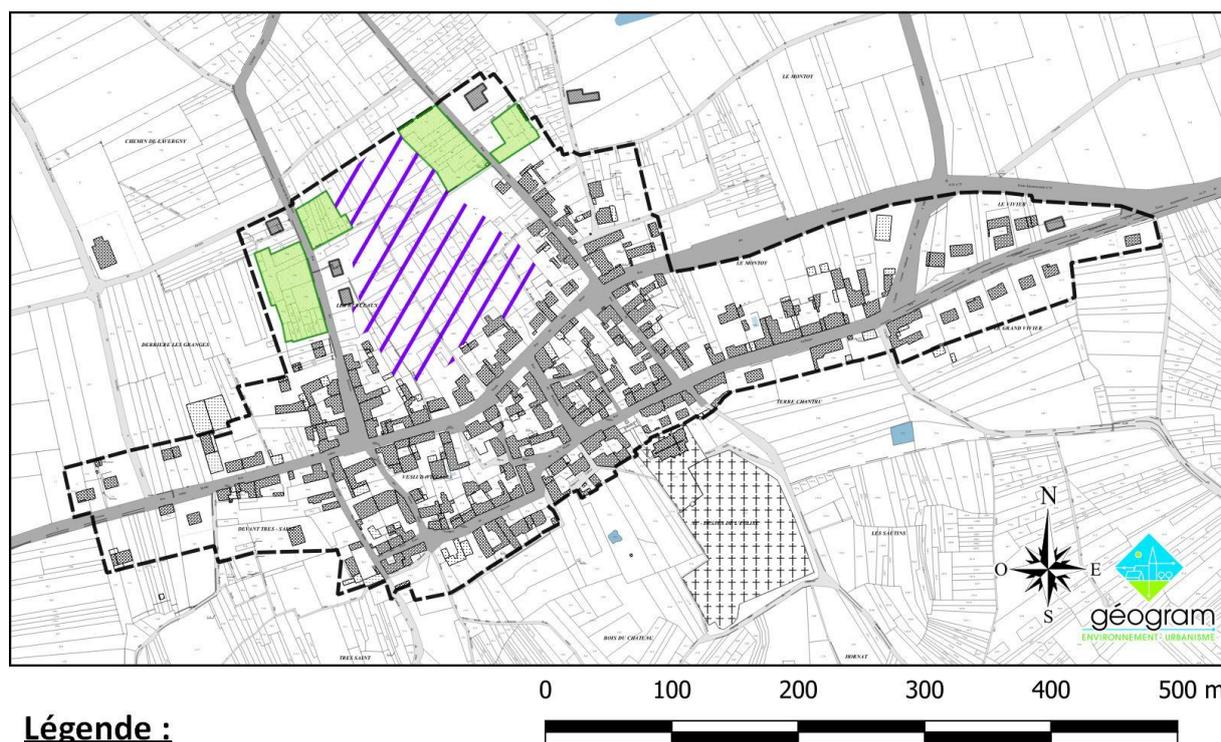


Figure 58 : Espaces résiduels mobilisables

Les « dents creuses », terrains qui sont à la fois desservis par les réseaux et situés dans la zone constructible, représentent une superficie totale de 71 ares (7 100 m²). La Carte Communale ne pouvant imposer de densité de constructions, il est impossible de juger du nombre de logements potentiels correspondants.

Il est à noter qu'au sein de la zone constructible de l'ancienne Carte Communale, une vaste zone (1,4 ha) ne dispose pas d'accès suffisant à la voirie et aux réseaux. Cette situation conduit au paradoxe qu'un nombre assez important de parcelles sont théoriquement constructibles (car situées au sein de la Zone Constructible de la Carte Communale) mais sur lesquelles les autorisations d'urbanisme ne peuvent être accordées du fait du manque d'accessibilité. Seuls des aménagements complexes dépendant d'un accord de nombreux propriétaires et comprenant la réalisation d'un important linéaire de voirie pourrait y permettre l'implantation de constructions.

3^{ème} Partie :
**Présentation et analyse
des dispositions
adoptées**

1] Parti d'aménagement retenu par la collectivité

Adapter la constructibilité légale à la constructibilité pratique

La commune de Veslud se trouve dans une situation paradoxale : la demande de terrains à bâtir y est forte mais les caractéristiques de la Carte Communale actuelle ne permet pas d'y répondre. Les principaux facteurs de blocage à l'urbanisation des terrains situés dans l'actuelle zones constructibles sont les suivants :

- ↳ Un parcellaire émietté avec de nombreuses entités foncières de petite, voire très petite taille (moins de 50 m² pour certaines d'entre elles) ;
- ↳ Un accès insuffisant aux terrains situés entre la Rue des Romains et la Rue des Berceaux ;
- ↳ Des contraintes fortes liées à la covisibilité avec le Cimetière militaire allemand, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques.

La révision de la Carte Communale a pour objet de mieux faire coïncider les limites de la Zone Constructible avec les possibilités réelle de construction (accès aux réseaux, contraintes moindre vis-à-vis des Monuments Historiques).

Ainsi, la nouvelle Carte Communale opère un transfert des surfaces en Zone Constructible depuis des secteurs peu favorables vers des secteurs qui le sont plus. Ce transfert s'accompagnera d'une diminution des surfaces urbanisables, en cohérence avec les politiques de réduction de la consommation foncière.

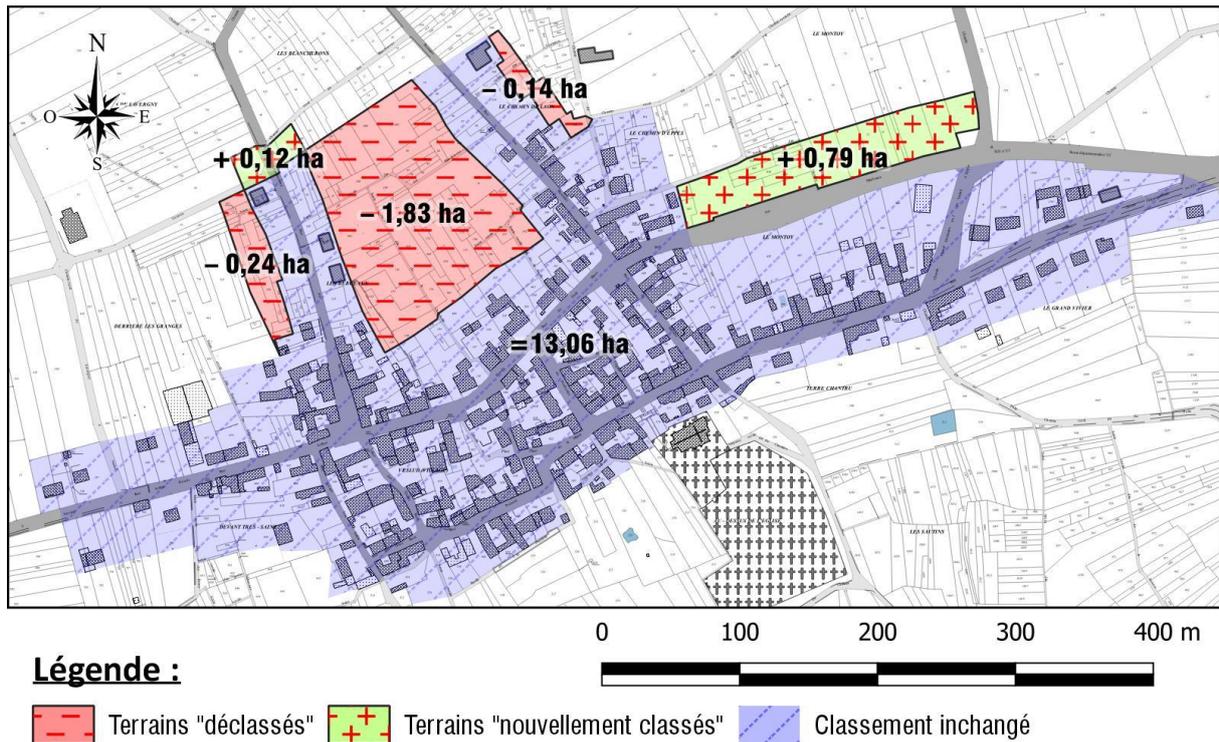


Figure 59 – Modification des capacités d’urbanisation entre l’ancienne et la nouvelle Carte

Le nouveau zonage permet également de mieux appuyer le tracé de la délimitation entre zone constructible et zone non constructible sur les limites parcelles. Bien qu’il n’existe aucune obligation en la matière, ce choix clarifie le statut des terrains et facilite l’instruction des autorisations d’urbanisme. Toutefois, dans le cas de grandes parcelles, la limite de constructibilité continuera à couper certaines unités foncières afin d’empêcher les constructions en second rideau.

Capacités d’accueil

Calcul du « Point Mort »

Le « Point mort » est le nombre de logements nécessaire pour maintenir la population actuelle compte tenu du desserrement des ménages. En effet, le nombre de personne par foyer diminuant, une même population suppose de disposer d’un plus grand nombre de logements.

L’évolution de ce desserrement pour la commune de Veslud dans les années à venir est difficile à établir sur la base celle des années passées : la petitesse de l’échantillon rend les statistiques en la matière non-significatives. Il est donc nécessaire de se baser sur un ensemble plus large.

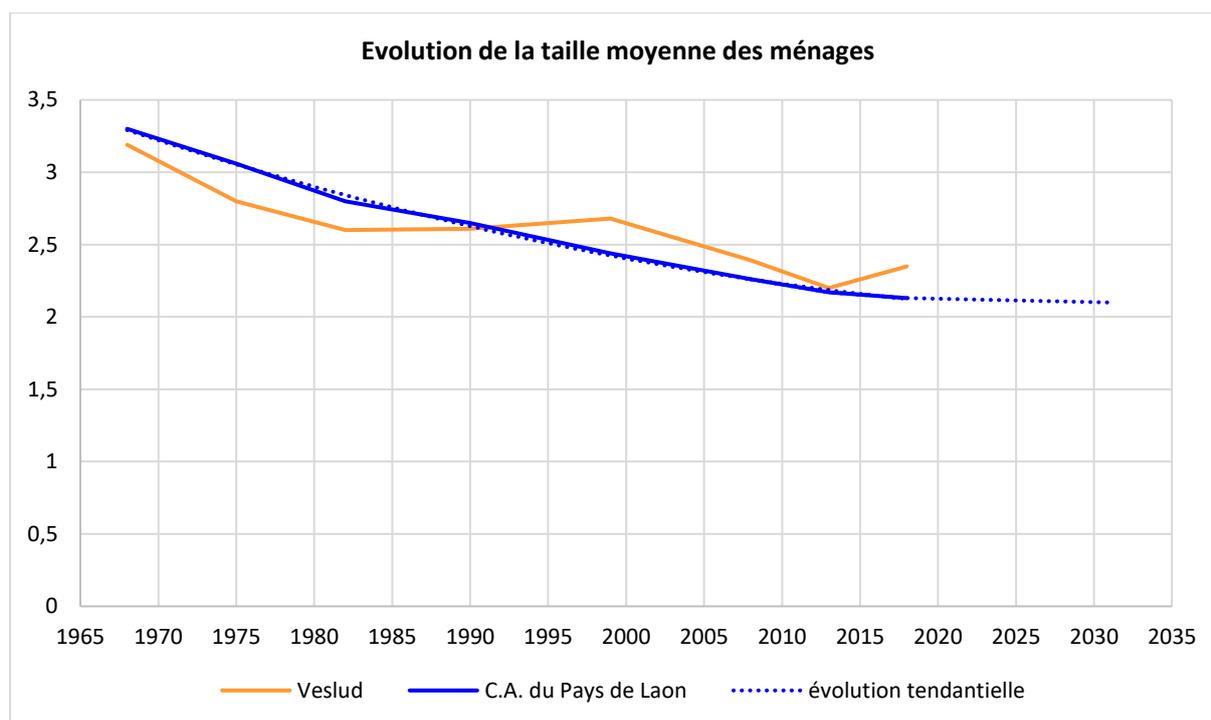


Figure 60 – évolution comparée de la taille des ménage Veslud/CA de Laon

L'application à Veslud de la tendance générale observée sur l'ensemble de la Communauté d'Agglomération de Laon¹⁶ permet de faire l'hypothèse d'une taille moyenne des ménages de 2,1 à 2,2 vers 2031.

En 2018, la population municipale légale était de 251 habitants.

Population	Taille moyenne des foyers		Nombre de logements (point mort)
251	2,34 habitants/logement	⇒	107
	2,2 habitants/logement*	⇒	114*

NB : les valeurs suivies d'un astérisque correspondent à des projections

Le simple maintien de la population actuelle demandera donc de disposer de 7 résidences principales nouvelles.

Croissance

Il existe une demande régulière de terrains à bâtir sur la commune, la combinaison d'un cadre environnemental qualitatif et de la proximité de l'agglomération Laonnoise étant un facteur d'attractivité (on notera que la population décomptée par la municipalité en 2021 est supérieure de plusieurs dizaines d'habitants de plus que les chiffres INSEE pour 2018). Toutefois, la principale surface urbanisable n'est pas favorable à la réalisation de constructions

¹⁶ La faible population de la commune de Veslud entraîne un biais statistique dit « de faiblesse de l'échantillon ». C'est pourquoi l'évolution est basée sur le contexte général des environs.

nouvelles : Émiettement parcellaire, manque d'accès, contraintes liées à la covisibilité d'un Monument Historique, etc. Ces contraintes ne permettent pas de répondre à la demande de logements nouveaux, d'autant plus que le gisement de logements existants disponibles est très faible (la plupart des logements vacants ne le sont que durant un à deux ans, ce qui correspond au délai de renouvellement entre occupants).

Le potentiel de croissance peut être évalué sur la base de ce qui est observé sur l'ensemble de Veslud et des 4 communes voisines au cours de la période 2013–2018, soit une augmentation moyenne de 0,7 % par an. À Veslud, une croissance de 0,7 % par an se traduirait par l'arrivée d'une dizaine de nouveaux ménages (21 personnes).

Synthèse des besoins

Point mort :	7 résidences principales
Croissance :	10 résidences principales
Total :	17 logements

En l'absence de logements vacants mobilisables et en prenant pour hypothèse¹⁷ une densité de 12 logements/ha (valeur figurant dans le SCoT), une surface urbanisable de 1,4 ha serait nécessaire.

¹⁷ Cette valeur ne peut être qu'hypothétique car la Carte Communale n'offre aucun moyen d'imposer une densité de constructions

2] Traduction des objectifs intercommunaux

La carte communale précise les modalités d'application du Règlement National d'Urbanisme (R.N.U.) et divise le territoire communal de VESLUD en deux zones déterminées en fonction de la destination des sols. Il convient de distinguer :

- ↳ La zone constructible ZC ;
- ↳ La zone non constructible ZNC.

2.1 – LA ZONE CONSTRUCTIBLE DITE « ZONE ZC »

Dans cette zone, sont autorisées les constructions nouvelles à usage d'habitation ainsi que toutes autres constructions ou installations ne créant pas de nuisances pour l'habitat.

La zone dite constructible correspond aux zones bâties et équipées au niveau du village. Les possibilités d'extension de la zone constructible sont restreintes et ont été délimitées :

- ↳ En respectant la continuité du bâti existant ;
- ↳ Dans des secteurs actuellement desservis par les réseaux (les zones insuffisamment desservies en cœur de village ont été classées en zone non constructible) ;
- ↳ En en définissant la taille sur la base des besoins en construction nouvelle ;
- ↳ Dans le respect d'une politique de limitation de l'artificialisation des sols.

Les limites de cette zone constructible ont été définies de manière à ce que les capacités d'accueil résultantes soient en adéquation avec les besoins et les principes exposés ci-dessus.

2.3 – LA ZONE NON CONSTRUCTIBLE DITE « ZONE ZNC »

Toutes les parties du territoire qui ne sont pas classées en zone ZC sont classées en zone non constructible dite « Zone ZNC ». Ce classement est particulièrement propice à la protection des milieux agricoles et naturels. En effet, aucune construction ne peut y être autorisée, à l'exception :

- ↳ De l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ainsi que de l'édification d'annexes à proximité d'un bâtiment existant ;
- ↳ Des constructions et installations nécessaires :
 - à des équipements collectifs ;
 - à l'exploitation agricole¹⁸ ou forestière ;
 - à la mise en valeur des ressources naturelles.

¹⁸ Y compris les constructions et installations liés à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles lorsque ces activités constituent le prolongement de l'acte de production, à la mise en valeur des ressources naturelles, et au stockage et à l'entretien du matériel des coopératives d'utilisation de matériel agricole

3] Capacité théorique d'accueil des zones définies

Les capacités d'accueil de la zone constructible sont des estimations. La réalisation effective des opérations pourra donner des résultats différents, plusieurs paramètres n'étant pas maîtrisés par la carte communale, et en particulier :

- ↪ La taille des parcelles éventuellement découpées par le propriétaire ;
- ↪ La forme de ces parcelles ;
- ↪ La volonté des maîtres d'œuvres d'utiliser ou pas leurs droits à construire ;
- ↪ Le taux de non-réalisation des projets de construction (pour des raisons de spéculation, de statut foncier ou de convenances personnelles, les détenteurs des droits à construire sur les terrains ne les utiliseront pas forcément au cours des prochaines années) ;
- ↪ La destination des bâtiments ;
- ↪ Etc.

Les capacités de création de nouveaux logements dans la zone constructible correspondent à une surface de 14 000 m² : 0,71 ha¹⁹ de « dents creuses » et 0,69 ha²⁰ d'extension. **Sur la base de la densité de construction de logements indiquée dans le SCoT (12 logements/ha), cette surface correspond à une capacité de 17 logements.**

Cette valeur est cohérente avec les besoins exprimés ci-avant et qui la justifie.

¹⁹ 51 % des capacités

²⁰ 49 % des capacités

4] Comparaison avec l'ancienne Carte Communale

Le respect des impératifs de restriction des surfaces urbanisables fixés par la loi et une plus stricte nécessité de justifier la surface urbanisable par des objectifs de population ont conduit à devoir réduire les surfaces constructibles par rapport à l'ancienne Carte Communale.

NB : Les propriétaires de terrains n'ont aucun droit acquis au maintien du classement de leurs propriétés dans telle ou telle catégorie de zonage. L'autorité compétente (commune, Communauté de Communes, Communauté d'agglomération...) peut donc modifier un zonage sans considération du classement au document d'urbanisme antérieur.

	<u>Ancienne Carte Communale</u>		<u>Nouvelle Carte Communale</u>	
ZNC	398,1 ha	96,2 %	399,1 ha	96,5 %
ZC	15,3 ha	3,8 %	14,3 ha	3,5 %

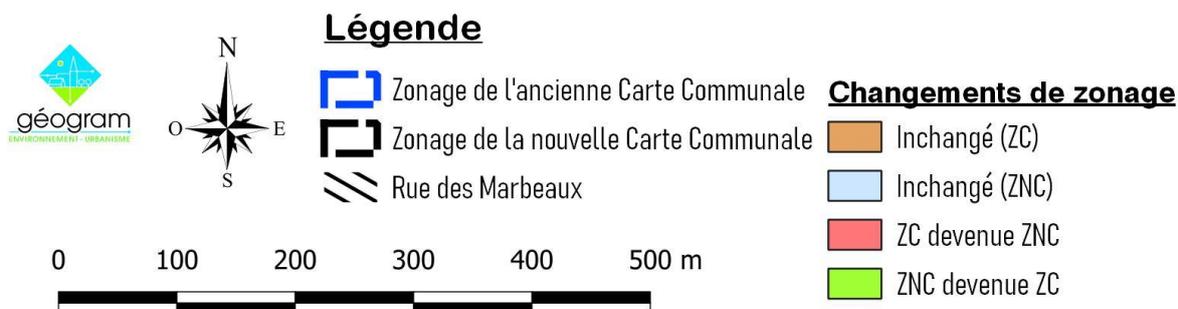
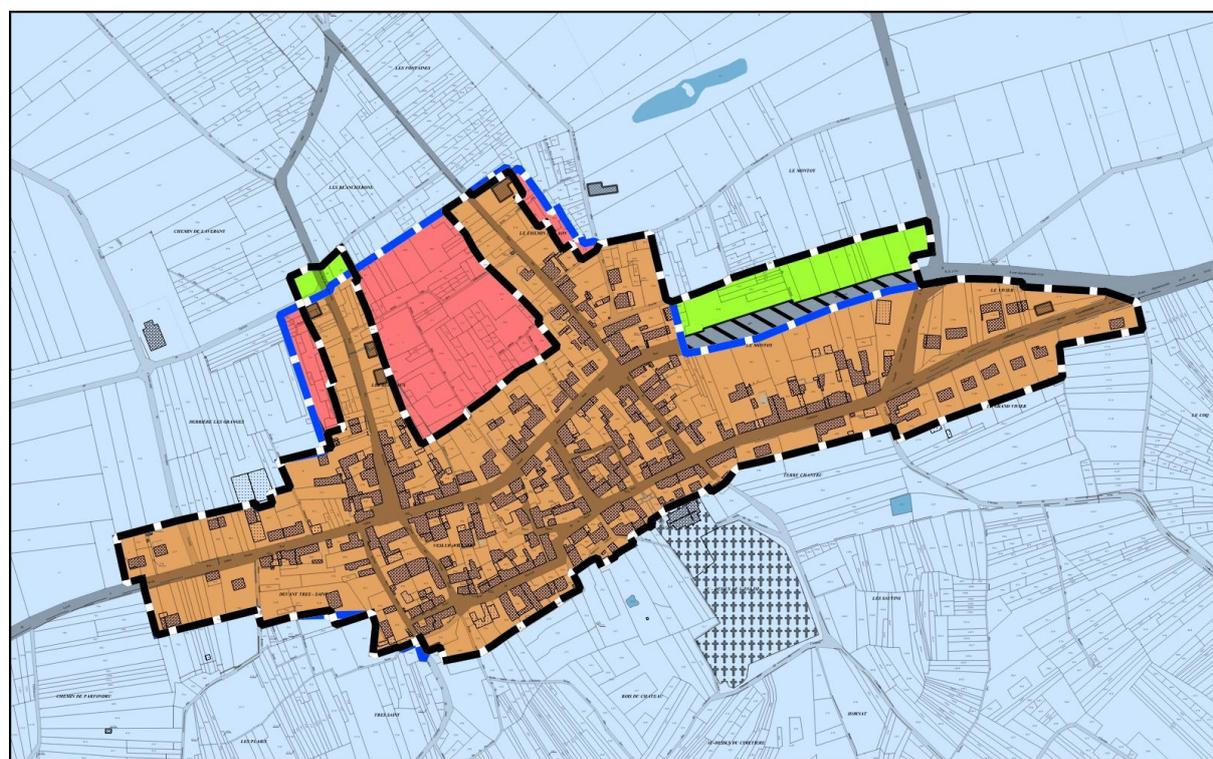


Figure 61 – Comparaison entre les zonages ancien et nouveau

Il est à souligner que la faible différence de surface des zones ne reflète pas la diminution de surface urbanisable : la nouvelle Carte Communale intègre désormais toute l'emprise de la Rue des Marbeaux. Celle-ci représente 3 400 m² rattachés à la ZC et qui sont déjà artificialisés.

4^{ème} Partie :
Exposé des motifs
pour lesquels le projet
a été retenu &
Comparaison des scénarii

1] Caractéristiques des terrains concernés

1.1. JARDINS DES BERCEAUX



Figure 62 – Vue aérienne des jardins des Berceaux

Cette zone est occupée par des jardins cultivés (fleurs, légumes, etc.) et en vergers.



Figure 63 – Les Berceaux – Jardin de production



Figure 64 – Les Berceaux – verger

Ces milieux peuvent être qualifiés de semi-naturels : il n'y a aucune imperméabilisation du sol et la couverture végétale continue mais les végétaux sont tous plantés/semés ou au moins sélectionnés par tonte, arrachage ou désherbage des plantes « indésirables ». La biodiversité est favorisée par la forte couverture végétale et la proximité de milieux mosaïques formés de prairies et de bois. En revanche, l'utilisation de produits phytosanitaires peut constituer un facteur limitant pour certains groupes animaux.

1.2. RUE DES MARBEAUX

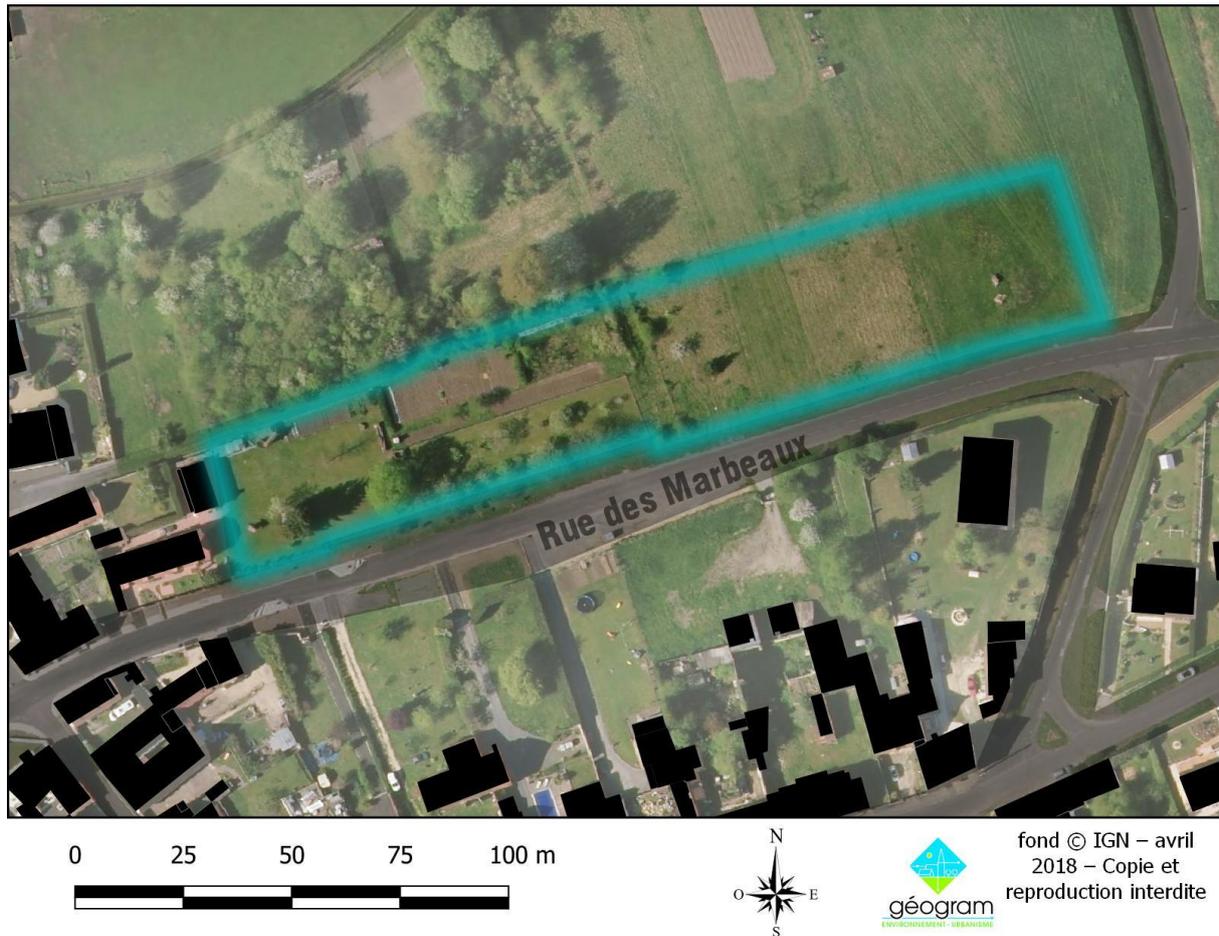


Figure 65 – Vue aérienne des de la Rue des Marbeaux

L'occupation du sol sur ces terrains est de 2 types :

- ↪ La moitié Est est occupée par une friche irrégulièrement fauchée ;
- ↪ La moitié Ouest est traitée en jardin verger avec pelouse rase et, pour une partie, en jardins cultivés.



Figure 66 –Rue des Marbeaux, friche de la partie Est

L'imperméabilisation de ce secteur (au-delà de la route) est nulle.

La friche présente un intérêt écologique moyen : la végétation y est spontanée mais est dominée par les graminées issues d'usages agricoles antérieurs et contrainte par une fauche irrégulière et un retournement occasionnel. Ces fauches peuvent constituer un caractère limitant pour la faune par perturbation du milieu mais le maintien du caractère ouvert peut aussi être favorable à certaines espèces, en particulier d'oiseaux. L'intérêt de ce milieu est toutefois plus limité que les prairies agricoles situées dans la partie Nord du territoire communal où les pratiques agricoles régulières et la faiblesse du dérangement sont d'avantage bénéfiques aux espèces de milieux ouverts. La circulation routière sur la Rue des Marbeaux peut constituer un facteur de dérangement plus important que dans le secteur des Berceaux.

Aucune espèce rare, menacée ou à enjeu n'y a été identifiée.



Figure 67 –Rue des Marbeaux, jardins de la partie Ouest

L'imperméabilisation y est quasi nulle. Malgré une couverture végétale intégrale, l'intérêt écologique en est faible du fait de la forte pression anthropique : la pelouse est traitée de manière à y rechercher un aspect visuel qui entraîne une très faible diversité spécifique, deux ou trois espèces de graminées seulement y étant recherchées et favorisées. Les arbres fruitiers peuvent représenter une source de nourriture recherchée par la faune frugivore mais leur soin orienté vers l'optimisation de la production entraîne l'élimination des branches mortes qui sont celles qui représentent le plus de potentiel pour l'entomofaune sauvage.

1.3. SYNTHÈSE

L'intérêt écologique relatif entre les différents terrains concernés par les scénarii de la Carte Communale peut être synthétisé comme suit :

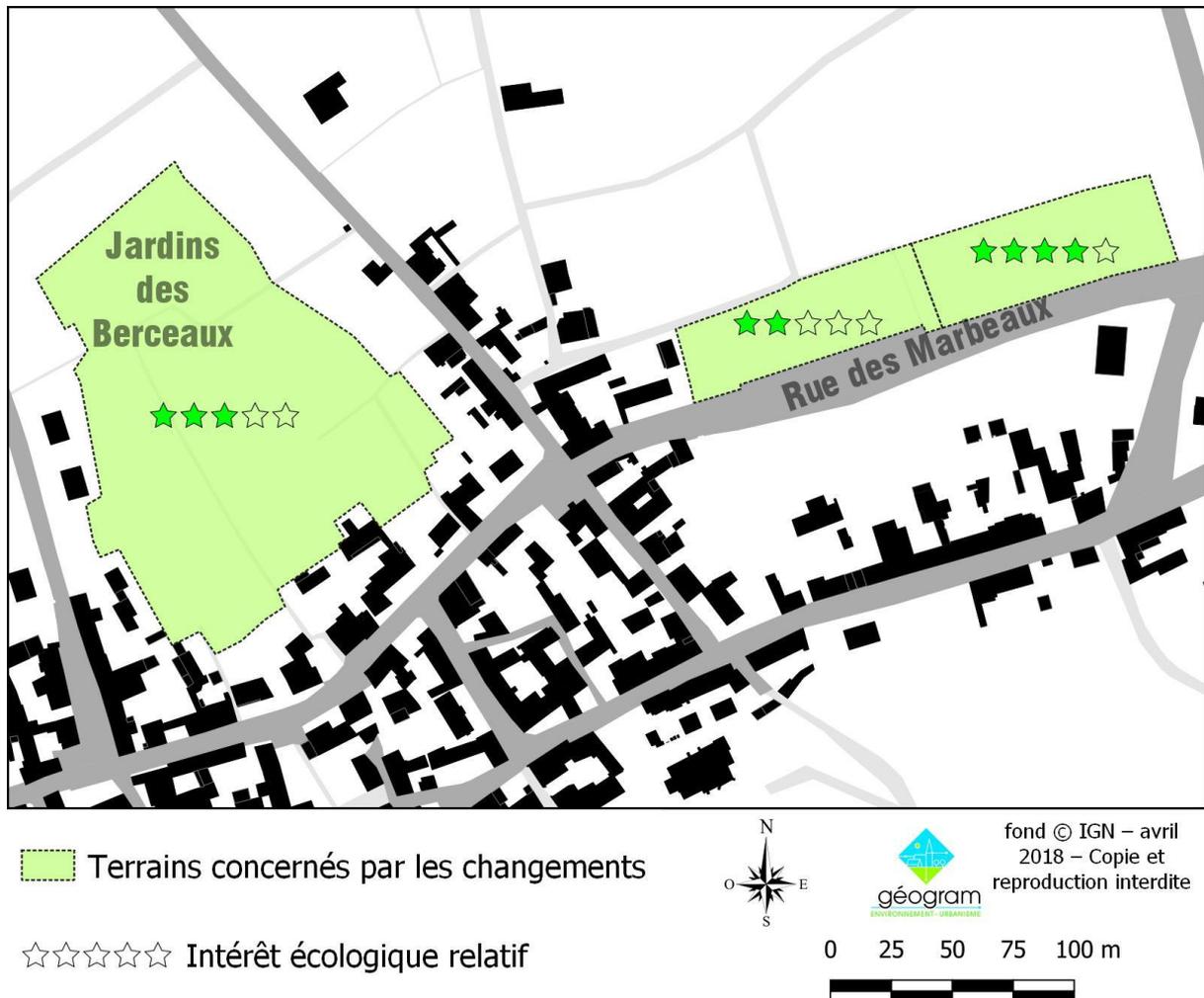


Figure 68 –Intérêt écologique relatif des terrains concernés par le changement

2] Scénario « au fil de l'eau »

La commune de Veslud est actuellement régie par une Carte Communale approuvée en 2008. En l'absence de la présente révision générale, c'est ce précédent document qui continuerait à s'appliquer.

Selon ce zonage, un ensemble de 1,43 ha pourrait être urbanisé au lieudit « Les Berceaux », entre la Rue des Berceaux et la Rue des Romains. Dans cette hypothèse, on peut envisager 2 options pour le devenir de ce secteur (on notera que la Carte Communale n'aurait aucune influence sur la survenue de l'une ou de l'autre option, celles-ci étant entièrement du ressort des ayants droits).

HYPOTHÈSE 1 :

Comme ce qui a été observé jusqu'à présent, les fortes contraintes qui pèsent sur ce secteur y empêchent toute opération. Ils restent exploités en jardins et le nombre de nouveaux logements possibles à Veslud arrive rapidement à saturation figeant la situation et menant à une diminution de la population du fait de l'impossibilité de répondre aux besoins de desserrement.

Cette hypothèse est la plus favorable au plan strictement environnemental puisque l'artificialisation y est faible et que des milieux semi-naturels (jardins, vergers...) y sont maintenus.

HYPOTHÈSE 2 :

Une entente entre les nombreux ayants-droits permet d'envisager un aménagement d'ensemble. Ce dernier nécessite la création de voirie nouvelle ce qui, du fait du besoin d'amortissement des coûts, induit une urbanisation dense et une artificialisation marquée. Les jardins et vergers sont alors détruits.

CONSTANTE :

Dans les deux cas, les terrains situés en limite Nord de la Rue des Marbeaux restent protégés de l'urbanisation. Ils gardent alors leur usage actuel :

3] Scénario retenu

Le scénario retenu consiste à transférer les possibilités d'urbanisation du secteur des jardins des berceaux vers la Rue des Marbeaux. Les premiers sont ainsi protégés de l'artificialisation tandis que les seconds y sont exposés, ce qui entrainera une perte de naturalité dans ces derniers.

4] Raisons du choix du projet au regard des enjeux environnementaux

Chaque scénario engendre des possibilités d'urbanisation aux dépens de milieu semi-naturels. Le bilan quantitatif, est favorable à l'option retenue : les surface artificialisables sont moitié moindre dans l'option retenue : 0,7 ha contre 1,54 ha.

La comparaison de l'intérêt écologique est assez difficile à établir : les jardins des Berceaux sont favorisés par l'éloignement des constructions et la quasi-absence de circulation routière. En revanche, les friches de la partie Est de la Rue des Marbeaux présentent un plus grand potentiel, les interventions humaines y étant plus faibles. Il faut toutefois noter que cette distinction ne vaut que pour son état actuel : le propriétaire peut à tout moment décider de lui rendre un rôle de production agricole, quel que soit le classement par la Carte Communale ;

une remise en culture avec labours ferait de ce secteur le plus pauvre au regard de sa valeur écologique.

Le scénario au fil de l'eau faisait courir le risque que l'artificialisation soit soudaine, un projet n'étant viable qu'à condition de réaliser en une fois un aménagement d'ensemble. Elle aurait également été plus marquée par les besoins d'une artificialisation dense pour amortir le coût des importants travaux à réaliser.

Le projet retenu, à l'inverse, permet de cantonner l'artificialisation au front de rue. Les milieux impactés ne le sont ainsi que partiellement, laissant un espace de naturalité importants en arrière (seul un quart de la friche de la Rue des Marbeaux est concerné).

Le scénario retenu l'a été du fait :

- de son meilleur ratio objectifs d'urbanisme/incidences environnementales ;
- de son meilleur ratio surface protégée/surface urbanisée.

5^{ème} Partie :
**Compatibilité et prise en
compte des autres plans
et programmes
opposables**

1] Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

La Carte Communale a une obligation de compatibilité avec le SCoT du Pays de Laon. Le rapport de compatibilité exige simplement que les dispositions de la Carte Communale ne fassent pas obstacle à l'application des dispositions du SCoT correspondant et « ne comportent pas de différences substantielles de nature à remettre en question les orientations et les équipements prévus par ce SCoT.

Prescriptions du DOO²¹	Prise en compte par la Carte Communale
[P1], [P2], [P3]	Non concernée
<p>[P4]</p> <p>La densification des tissus existants par réemploi du bâti en place et remplissage des interstices non bâtis doit être la priorité et clairement privilégiée dans les choix d'urbanisme et d'aménagement. Toutefois la densification ne devra pas être perturbatrice de l'image des villages (éviter dans la mesure du possible la proximité des nouvelles constructions notamment avec les sièges d'exploitations agricoles) Les éventuelles extensions urbaines nouvelles, lorsqu'elles sont rendues nécessaires pour satisfaire à l'orientation ci-dessus sont spatialement limitées et privilégient les sites les moins sensibles sur le plan environnemental, paysager et agricole.</p>	Les surfaces urbanisables de la Carte Communale ont été définies sur la stricte base des besoins et en prenant en compte les dents creuses subsistant au sein de l'enveloppe bâtie actuelle.
[P5]	Non concernée
<p>[P6]</p> <p>Les Communes devront en phase de diagnostic effectuer un inventaire des disponibilités et potentialités des espaces urbains.</p>	Cf. point 5.2 de la 2ème partie de ce Rapport de Présentation
<p>[P7]</p> <p>a) Les extensions urbaines devront être réalisées en continuité avec les structures urbaines existantes desservies et équipées</p> <p>b) L'urbanisation devra être envisagée en épaisseur plutôt que linéaire le long des axes routiers</p>	<p>a) l'extension est située Rue des Marbeaux, voirie équipée, et en vis-à-vis de terrains déjà construits.</p> <p>b) La configuration des réseaux existants n'a pas permis de privilégier cette option.</p>

²¹ Document d'Orientations et d'Objectifs

Prescriptions du DOO²¹	Prise en compte par la Carte Communale
[P8] Rechercher une augmentation des densités actuelles ; Préserver des espaces de respiration.	La surface des extensions a été calculée de manière à ne répondre qu'aux besoins ne pouvant être satisfaits dans les dents creuses identifiées. Le passage des Jardins des Berceaux de ZC en ZNC préserve cet espace de respiration.
[P9]	Non applicable (pas d'OAP en Carte Communale)
[P10]	Non concernée
[P11] Développement autour des transports collectifs.	La distance entre les différentes zones et l'arrêt de bus sont comparables.
[P12]	Non applicable
[P13] a) Densité brute moyenne minimale à l'échelle de l'ensemble des zones d'extension de l'urbanisation : 12 logements/ha. b) Les villages disposent d'un stock foncier d'extension de 25 ha à échéance de 10 ans et 25 ha supplémentaires à échéance de 20 ans (le SCoT ne prévoit aucun mode de répartition entre les communes de la catégorie « villages »).	a) Cette valeur a été prise en compte dans le calcul des capacités mais la Carte Communale ne dispose d'aucun levier juridique pour l'imposer. b) La Carte Communale prévoit 0,69 ha d'extension soit 2,76 % du stock à 10 ans des villages de la Communauté d'Agglomération de Laon.
[P14]	Non applicable
[P15]	Non applicable
[P16]	Non concernée
[P17]	Non concernée
[P18]	Non concernée
[P19]	Non concernée
[P20]	Non applicable
[P21]	Non concernée
[P22] Activité agricole	Aucune zone d'urbanisation nouvelle n'est prévue à proximité de siège d'exploitation agricole. Aucun espace déclaré à la PAC comme prairie permanente n'est concerné par l'extension de l'urbanisation.
[P23]	Non applicable
[P24]	Non concernée
[P25]	Non applicable

Prescriptions du DOO²¹	Prise en compte par la Carte Communale
[P26] Préserver de toute urbanisation nouvelle les réservoirs de biodiversité	La zone d'extension de l'urbanisation est située hors de tout réservoir de biodiversité.
[P27]	Non applicable
[P28]	Située dans la continuité immédiate du bâti, la zone d'urbanisation nouvelle n'est concernée par aucun axe de continuité écologique
[P29]	Non applicable
[P30]	Non applicable
[P31]	Située dans la continuité immédiate du bâti, la zone d'urbanisation nouvelle n'est concernée par aucun axe de continuité écologique
[P32]	Non concernée
[P33] Mettre en valeur le patrimoine paysager	Le transfert de constructibilité depuis les Jardins des Berceaux vers la Rue des Marbeaux permet délimiter la covisibilité de constructions nouvelles depuis le cimetière militaire, lequel offre également des vues sur la Butte de Laon.
[P34] Préservation et de mise en valeur des vues sur et depuis la Butte de Laon	
[P35] Le développement linéaire de l'urbanisation est à éviter et doit être réservé aux communes qui ne disposent pas d'autres possibilités de développement (contraintes environnementales fortes, capacités de densification insuffisantes dans les zones bâties, ...).	La configuration des réseaux existants et les capacités de densification existantes n'ont pas permis d'éviter un développement au long d'une voie formant entrée du village (Rue des Marbeaux).
[P36]	Non applicable
[P37]	Non applicable
[P38]	Non concernée
[P39]	Non applicable
[P40]	Non applicable
[P41] Préservation des Zones Humides	La zone d'urbanisation nouvelle ne concerne aucune zone humide.
[P42]	Non applicable
[P43]	Non applicable
[P44]	Non applicable

2] Programme Local de l'Habitat (PLH)

Il n'existe aucun PLH concernant Veslud mais le PDH²² (que le SCoT n'a pas encore pris en compte) s'impose. Il a été approuvé en février 2021 conjointement par l'État et le Conseil Départemental. Élaboré après un diagnostic approfondi, le PDH définit 9 orientations déclinées autour de 3 axes :

Habitat et Territoire

- Favoriser l'accueil de nouvelles populations en renforçant l'attractivité des bourgs-centres,
- Privilégier la connaissance et les interventions sur le parc public ou privé fragilisé,
- Concentrer l'action sur la lutte contre la vacance.

Habitat et Population

- Diversifier l'offre sociale et privée en favorisant les parcours résidentiels,
- Accorder une attention particulière aux ménages fragiles,
- Permettre le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées,
- Accompagner les démarches des collectivités pour l'ancrage des gens du voyage.

Habitat et Développement Durable

- Veiller à une utilisation économe du foncier en favorisant la densification et en proposant de nouvelles formes d'habitat,
- Encourager une approche globale de la question environnementale dans l'habitat.

Une Carte Communale a peu de prise sur la plupart des paramètres de ce document (par exemple, elle ne peut pas imposer de typologie de logement, de densité de constructions ou de prescriptions environnementales). Toutefois, en optimisant les surfaces urbanisables et en privilégiant les secteurs où les constructions ont la plus grande probabilité de connaître une réalisation effective, la Carte Communale de Veslud œuvre dans le sens d'une « *utilisation économe du foncier* ».

3] Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

Le SRADDET Hauts-de-France définit des mesures pour les SCoT et les PLU mais aucune pour les Cartes Communales.

²² Plan Départemental de l'Habitat

4] Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)

La prise en compte du SDAGE Seine-Normandie est assurée à travers le SCoT

6^{ème} Partie :

**Incidences notables
probables de la mise en
œuvre du document sur
l'environnement**

**Mesures d'Évitement,
Réduction,
Compensation, définies
en conséquence**

1] Incidences socio-économique

1.1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ACTIVITÉS CRÉÉES

La Carte Communale de Veslud ne prévoit aucune zone constructible réservée aux activités économiques mais le RNU autorise les implantations d'activité au sein de la zone ZC en sus des constructions à vocation principale d'habitat.

L'augmentation de population permise par la Carte Communale augmentera la chalandise des commerces environnants.

1.2. IMPACTS SUR L'AGRICULTURE

L'incidence sur l'agriculture d'un document d'urbanisme doit être examiné en termes de consommation de l'espace agricole et de prise en compte des activités agricoles existantes.

La zone constructible de la Carte Communale ne concerne aucune terre exploitée ou faisant l'objet d'une déclaration au titre de la PAC évitant ainsi les impacts sur cette activité à Veslud.

Les terrains concernés par l'extension de l'urbanisation sont desservis directement par la Rue des Marbeaux et aucun chemin rural ou d'exploitation n'est concerné. Il n'y aura aucun impact sur les circulations agricoles.

2] Incidences sur le paysage

L'incidence d'un document d'urbanisme sur le paysage naturel et urbain d'un territoire doit être examinée en termes de consommation de l'espace, de prise en compte, des espaces naturels et d'intégration des constructions nouvelles dans le paysage naturel.

La consommation de l'espace par la Carte Communale est modérée. Elle a même été réduite par rapport à la Carte Communale précédente.

a) Évitement

La zone d'extension a été définie dans la continuité de la zone déjà urbanisée, évitant ainsi un mitage préjudiciable à la qualité des paysages.

b) Réduction

Les changements d'occupation du sol liés aux extensions sont limités (0,7 ha) et sont plus que compensés par le classement en zone non constructible de presque 1,5 ha auparavant constructibles.

c) Compensation

Les mesures d'évitement et de réduction permettant de réduire les incidences sur les paysages à un niveau minime, aucune mesure de compensation particulière n'a été mise en place dans le cadre de ce PLU.

3] Incidences sur l'environnement physique

3.1. EAUX DE SURFACE

Les impacts sur les eaux de surface sont liés à l'imperméabilisation des sols que permet l'urbanisation : les eaux issues des précipitations s'infiltrent moins et sont rejetées vers le réseau de surface. Toutefois, les surfaces concernées sont ici très faibles devant la surface du bassin-versant.

Dans une Carte Communale, la seule mesure possible est l'évitement : aucun règlement ne peut limiter la part imperméabilisée dans les terrains urbanisés. La seule mesure possible est la maîtrise de la taille des zones constructibles. Celle-ci est plus faible que dans la Carte Communale précédente.

3.4. EAUX SOUTERRAINES

La principale source d'atteinte aux eaux souterraines est la quantité d'eaux usées produites qui augmente proportionnellement à la population.

La Carte Communale n'a pas d'outil intrinsèque pour assurer le traitement des eaux usées. Toutefois, le Service Public d'Assainissement Non Collectif assuré par communauté d'Agglomération de Laon assure le contrôle de la conformité et de l'efficacité des installations autonomes dans l'attente d'un réseau collectif en cours de réalisation.

Les zones constructibles n'impactent aucun périmètre de protection de captage Alimentation en Eau Potable.

Les capacités des captages alimentant le réseau sont nettement supérieures aux besoins de l'ensemble de la population existante et à venir : chacun des 2 captage a une capacité ordinaire de 12 000 m³ et les prélèvements sont actuellement d'un volume total de 12 000 m³ sur l'ensemble des 2 captages. La capacité de production étant le double des besoins actuels, une augmentation la population de 8 % ne posera aucun problème d'Alimentation en Eau Potable.

3.6. ZONES À DOMINANTE HUMIDE

L'urbanisation, par l'imperméabilisation et les terrassements qu'elle suppose, est destructrice des zones humides sur lesquelles elle s'implante. Cet impact est évité par l'implantation des extensions de l'urbanisation hors de toute zone humide. Toutes les zones humides sont situées en zone non constructible, protection la plus élevée que puisse édicter une Carte Communale. Il en va de même de tous les abords d'étangs.

3.7. CLIMAT GLOBAL

La construction de nouveaux bâtiments permise par la présente Carte Communale génère des gaz dits « à effet de serre » (GES) qui sont à l'origine des actuels changements climatiques mondiaux. À titre d'illustration, selon les auteurs, les émissions de GES liées à la construction

de bâtiments sont estimées entre 120 et 230 kg équCO₂/m² de surface de plancher réalisés²³. Comparativement, le fonctionnement d'un élevage moyen d'une cinquantaine de vaches laitières émet 340 t équCO₂/an, soit l'équivalent de 15-30 logements T4.

Selon cette estimation et en considérant une taille moyenne de 110 m² par résidence principale²⁴. **La présente Carte Communale, en permettant théoriquement la construction d'environ de 17 nouveaux logements, serait ainsi à l'origine de l'émission de 2 à 4 tonnes équCO₂.**

À cela s'ajoute la perte de puits carbone induite par l'artificialisation des sols. En effet, d'après le Commissariat Général au Développement Durable²⁵, « *les écosystèmes terrestres français constituent actuellement un puits net de carbone [estimé] en métropole à près de 20 % des émissions françaises de 2015* ». Si les forêts métropolitaines constituent le puits principal avec 87 millions de tonnes de CO₂éq séquestré par an, les prairies sont tout de même à l'origine de la séquestration de 3 millions de tonnes de CO₂éq dans le même temps. En revanche, les terres cultivées seraient émettrices d'un million de tonnes de CO₂éq par an.

Dans l'hypothèse d'une artificialisation totale sans aucun jardin (bien que ce « scénario du pire » soit improbable) des terrains rendus urbanisables Rue des Marbeaux, et à raison d'une capacité du puits de carbone pour les occupations du sol considérées de 0,7 tCO₂éq/ha/an, l'urbanisation de cette zone serait à l'origine d'une **perte du puits carbone de l'ordre de 0,5 tonnes équCO₂/an.**

Toutefois, le classement en ZNC des Jardins des Berceaux protège des terres ayant un rôle de puits de carbone à hauteur de 1 tonnes équCO₂/an.

3.8. CLIMAT LOCAL

Comparativement aux milieux naturels ou agricoles, les agglomérations humaines forment des **Îlots de Chaleur Urbains (ICU)**, à savoir des secteurs où la température est plus élevée. Cela s'explique par la nature émettrice de chaleur de ces agglomérations (isolation relative des bâtiments, moteurs thermiques...), mais également par l'imperméabilisation partielle du sol qui limite l'évapotranspiration et donc le rafraîchissement naturel de l'air, ainsi que par un *albedo*²⁶ inférieur.

²³ Évidemment, des variations existent selon que le bâtiment concerné a vocation d'habitation ou d'activité par exemple, ou selon le choix de construction fait (ex : maison à ossature bois/maison en béton), et ces valeurs sont amenées à décroître étant donnée la volonté de moindre impact.

²⁴ Source INSEE pour l'année 2015

²⁵ Source : « La séquestration de carbone par les écosystèmes en France » (Commissariat Général au Développement Durable, EFESE ; La Documentation française (ed.), Collection Théma Analyse, e-publication ; mars 2019).

²⁶ L'albedo fait état de la réflectivité d'une surface : il s'agit du rapport entre l'énergie lumineuse réfléchie et l'énergie lumineuse incidente : plus la valeur est faible plus l'énergie est absorbée.

La partie bâtie du territoire de Veslud constitue d'ores et déjà un certain ICU. L'extension de l'urbanisation est très modérée et de forme allongée. Elle ne devrait être à l'origine d'**aucun effet notable sur la température locale**, en particulier compte tenu de l'échelle de la commune²⁷.

La mesure d'évitement de ce phénomène est la diminution de la surface artificialisable, celle-ci étant réduite de moitié.

3.9. QUALITÉ DE L'AIR

La Carte Communale de Veslud est à l'origine de 2 phénomènes susceptibles de dégrader la qualité de l'air : les dispositifs de chauffage par combustion (fioul, gaz, bois...) et la circulation automobile des voitures à moteur thermique induits par la population nouvellement accueillie.

Bien qu'ils ne soient pas nuls, ces effets sont appelés à s'estomper dans le temps :

- ↳ Les chauffages au fioul et au gaz sont progressivement interdits²⁸ ;
- ↳ La vente des véhicules neufs à moteur thermique sera interdite à compter de 2035.

Ainsi, même en l'absence d'évolution des comportements, les sources de pollution de l'air liées à l'augmentation de population diminueront progressivement au cours des années à venir.

²⁷ Selon certaines études, les effets bénéfiques des espaces verts (et donc, a fortiori, des forêts et prairies) peuvent se faire sentir dans un rayon allant jusqu'à 2 km.

²⁸ Nouvelles installations fioul ou gaz individuelles depuis 2022, nouvelles installations gaz collectives en 2025.

4] Incidences et mesures concernant la biodiversité et les continuités écologiques

4.1. INCIDENCE SUR LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Le principe de « service écosystémique » est un concept anthropocentré consistant à considérer l'écosystème en fonction des profits, matériels ou immatériels, que l'Homme en tire.

Identification & Surface	Principaux services écosystémiques	Impact de la Carte Communale	Mesures
<p>« Rue des Marbeaux », partie Ouest</p> <p>Jardins, vergers et milieux tondus régulièrement</p> <p>3 400 m²</p>	<p>SERVICES D'APPROVISIONNEMENT <u>Support de cultures alimentaires</u> : Jardins et vergers contribuent directement à l'alimentation humaine.</p> <p>SERVICES DE RÉGULATION <u>Atténuation de l'effet de sécheresse</u> : Ces terres non imperméabilisées contribuent, du fait de l'évapotranspiration des végétaux, à un rafraîchissement de l'air à la lutte contre les îlots de chaleur urbain.</p>	<p>Disparition, à cette échelle tout du moins, de ces éléments.</p> <p><u>La disparition ou non des services écosystémiques afférent dépendra des pratiques des futurs habitants.</u></p>	<p>Surface d'extension limitée</p>
<p>« Rue des Marbeaux », partie Est</p> <p>Friche</p> <p>3 700 m²</p>	<p>SERVICES D'APPROVISIONNEMENT <u>Réservoir du vivant</u> : Ces milieux sont favorables à la nidification de certains oiseaux et à une entomofaune spécifique.</p> <p>SERVICES DE RÉGULATION <u>Atténuation de l'effet de sécheresse</u> : Ces terres non imperméabilisées contribuent, du fait de l'évapotranspiration des végétaux, à un rafraîchissement de l'air à la lutte contre les îlots de chaleur urbain.</p> <p><u>Contribution de la pollinisation à la production de ressources alimentaires</u> : Offrant un abri et des ressources alimentaires à l'entomofaune, ces fourrés constituent de fait un « réservoir de pollinisateurs ».</p>	<p>Destruction de ces milieux et pertes des services énumérés ci-contre, en particulier les services « Réservoir du vivant » et « pollinisation ». Le rôle en matière de sécheresse sera fonction du traitement végétal des terrains par les ayants-droits.</p>	<p>Prélèvement d'une proportion limitée de cette entité (+/-20%)</p>

5.1. INCIDENCE SUR LES ESPÈCES PROTÉGÉES OU PATRIMONIALES

L'évitement a été la priorité et seuls des milieux parmi les plus pauvres écologiquement du territoire sont concernés. Les surfaces ont aussi été limitées au strict nécessaire pour atteindre les objectifs de population. Enfin, cet évitement a été recherché par une localisation dans la continuité immédiate de zones déjà urbanisées. Les perturbations ne constituent donc qu'une extension de sources de dérangement existantes et non la création de nouvelles sources au cœur de zones peu perturbées.

a). Flore

Aucune espèce végétale protégée ou patrimoniale n'a été identifiée dans le secteur d'extension « Rue des Marbeaux ». Il n'y aura donc pas d'incidence directe.

Aucun rejet issu des nouvelles constructions ne concernera les milieux naturels.

b). Faune

Aucune espèce animale protégée ou patrimoniale n'a été identifiée dans le secteur d'extension « Rue des Marbeaux ». Il n'y aura donc pas d'incidence directe.

Des incidences indirectes peuvent toutefois survenir, essentiellement du fait du dérangement. Celui-ci prend essentiellement 3 formes :

- ↳ La présence humaine en elle-même est source de perturbation pour les plus grandes espèces qui identifient l'homme à un prédateur. Cet impact concerne la plupart des mammifères sauvages et de nombreuses espèces d'oiseaux.
- ↳ Le bruit est également un facteur de dérangement. Là encore, ce sont surtout les mammifères et les oiseaux qui sont affectés.
- ↳ La lumière est un effet indirect de la présence humaine : l'éclairage domestique mais surtout l'éclairage public constituent, surtout quand ils sont prolongés, une véritable pollution lumineuse. Bien que moins flagrant, cet impact est le plus large en nombre d'espèces concernées. Certaines espèces se contentent de s'éloigner mais d'autres voient leur comportement modifié du fait de la confusion jour/nuit qu'un éclairage nocturne engendre (égarement d'oiseaux migrateurs, par exemple). Les espèces les plus affectées sont les insectes (qui se brûlent ou s'épuisent autour des sources d'éclairage artificiel qui, de plus, les attire hors de leurs milieux ordinaires) et, par voie de conséquence, leurs prédateurs.

5.2. INCIDENCE SUR LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

L'extension de l'urbanisation a été localisée en dehors des réservoirs de biodiversité identifiés. Elle se situe également au long de la route qui sépare ces derniers et n'interrompt aucune liaison écologique.

5.3. INCIDENCE SUR LES ZNIEFF ET LES ENS

L'ensemble de la commune est situé dans un grand ensemble écologique (ZNIEFF de type 2 ENS « Grand Territoire ») mais l'emprise des ZNIEFF de type 1 et des ENS « Site Naturel » a été évitée. Leur protection contre l'urbanisation est assurée par le niveau le plus fort possible en Carte Communale : le classement en ZNC.

5] Incidences sur les enjeux spécifiques Natura 2000

La localisation de l'extension de l'urbanisation évite les habitats déterminants présents sur le territoire communal (Hêtraies, forêts de pentes...).

Aucune des espèces concernées par la directive Habitat²⁹ n'a été observée sur le site. Toutefois, plusieurs espèces de chiroptères sont **susceptibles** de fréquenter les terrains nouvellement urbanisables. Si elles ne peuvent y trouver de gîte d'hiver ou d'été, certaines peuvent fréquenter le site comme terrain de chasse

5.1. RHINOLOPHUS FERRUMEQUINUM – GRAND RHINOLOPHE

Il est possible que cette espèce fréquente les abords de la Rue Marbeaux de par la présence au sein de ce secteur d'arbres fruitiers bien isolés et d'une étendue ouverte (friche) où elle peut facilement trouver les espèces d'insectes qui lui servent de proies. Toutefois, le Grand Rhinolophe recherche d'avantage les milieux comprenant des prairies pâturées plus éloignées des sources de dérangement tels qu'on en trouve plus au Nord sur le territoire communal.

Outre la destruction physique de 0,7 ha d'habitat qui lui sont potentiellement favorables, l'extension de l'éclairage public lié à l'urbanisation lui est également néfaste. Toutefois, la nouvelle Carte Communale protège par un classement en zone non constructible 1,4 ha de milieux que cette espèce recherche et qui étaient précédemment urbanisables.

5.2. RHINOLOPHUS HIPPOSIDEROS – PETIT RHINOLOPHE

Le territoire de Veslud est dans l'ensemble très favorable au Petit Rhinolophe. En effet, elle recherche des milieux mixtes à proximité de massifs boisés. Beaucoup moins sensible à l'éclairage public que le Grand Rhinolophe, il est possible qu'elle fréquente le secteur d'extension de l'urbanisation. Elle préfère sans doute toutefois les secteurs situés plus au Nord, là où la nature du sol et la topographie ont permis la présence d'étangs.

Le principal impact de la Carte Communale est l'amputation 0,7 ha des habitats de la commune où elle est susceptible de venir chasser.

5.3. MYOTIS BECHSTEINII – MURIN DE BECHTEIN

Cette chauve-souris est presque exclusivement forestière. Même si à cet égard, le territoire communal lui offre des milieux adaptés, les abords de la Rue des Marbeaux n'en fait pas partie, les milieux y étant trop ouverts.

5.4. MYOTIS EMARGINATUS – MURIN À OREILLES ÉCHANCRÉES

Comme le Petit Rhinolophe, le Murin à oreilles échanrées ne dédaigne pas les parcs, jardins et autres milieux ouverts du moment qu'il trouve des bois, furent-ils de petite dimension, à

²⁹ Cf. 2^{ème} Partie, chapitre 4.2.1.

proximité. En revanche, ses territoires de chasse sont beaucoup plus vastes (une quinzaine de kilomètres autour de leur gîte de repos).

Les 0,7 ha de milieux où il est susceptible de venir chasser ne constituent donc qu'une part modeste de la superficie qu'il exploite. Ici encore, le classement en ZNC des 1,4 ha des jardins des Berceaux constitue une compensation dans un rapport de 2 pour un 1 des surfaces devenues urbanisables.

5.5. MYOTIS MYOTIS – GRAND MURIN

Le grand Murin est une espèce presque exclusivement forestière (97 à 98% de leur temps de chasse selon les études). À ce titre, la disparition des jardins et des friches rendus urbanisables par la Carte Communale à la Rue des Marbeaux n'aura pas d'impact négatif sur cette espèce.

5.5. TOUTES ESPÈCES DE CHIROPTÈRES

Bien qu'aucune prospection n'ait inventorié la présence ou l'absence de chauves-souris dans les cavités du rebord du plateau (limite Sud du territoire, celles-ci comme tout le versant ont été protégées de l'urbanisation par un classement en zone non constructible.

6] Autres incidences

6.1. INCIDENCES SUR LE TRAFIC ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'augmentation de population permise par le PLU tendra à engendrer une augmentation de la circulation routière et du nombre global d'utilisateurs de la voirie (piétons, cyclistes, etc.). Il en résultera une augmentation potentielle des risques d'accidents de la circulation.

Le choix de l'urbanisation au long de la Rue des Marbeaux avec une desserte directe sur cette voie est à cet égard, assez défavorable. Toutefois, cette extension de l'urbanisation entraînera le décalage des limites d'agglomération au sens routier du terme. Dans ce cadre, des aménagements spécifiques de cette entrée d'agglomération pourront être réalisés. Il convient toutefois de souligner qu'en tant que document d'urbanisme, la Carte Communale n'a aucune prise sur la nature ou le calendrier de ces aménagements, et ce d'autant moins que ce type de document ne peut comporter d'orientations d'aménagement.

6.2. INCIDENCES SUR LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le secteur d'extension Rue des Marbeaux n'a fait l'objet d'aucun diagnostic archéologique. Les impacts de son urbanisation ne sont donc, à cet égard, pas connus.

Bien que la Carte Communale ne puisse imposer aucune mesure en la matière, la législation en vigueur constitue une protection en soi puisque toute découverte accidentelle de vestiges doit impérativement être communiquée aux services de l'État qui édicte alors les mesures appropriées à prendre.

6.3. INCIDENCES SUR LA SANTÉ

N'agissant que sur le droit de l'urbanisme, le PLU n'aura aucune incidence directe sur la santé humaine. En revanche certaines dispositions peuvent avoir des effets indirects dans ce domaine :

- ↳ L'augmentation de population peut entraîner une augmentation des particules nocives émises par les différents moyens de chauffage et de transport. Cependant, du fait du nombre modeste de nouveaux habitants que permettra la Carte Communale, cette hausse sera très faible. De plus, la situation rurale de la commune (la densité de Veslud et de ses 5 communes voisines est de moins de 60 habitants/ km²), facilite la dilution des polluants. En outre, l'évolution de la réglementation tend vers une réduction de plus en plus drastique des différentes émissions : celles-ci ont donc peu de chance de connaître une augmentation directement proportionnelle à l'augmentation de population et il est même probable que les quantités émises baissent malgré la hausse population.
- ↳ L'accueil d'activités pourrait être à l'origine d'une augmentation du risque sanitaire en fonction de l'activité elle-même (produits employés, processus de mise en œuvre...), et de son respect des normes. Toutefois, bien que la Carte Communale ne les empêche pas, les superficies disponibles et la situation géographique de la commune rendent ce type d'implantation très peu probable.

6.4. INCIDENCES SUR LE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

L'augmentation de production de déchet sera proportionnelle à l'augmentation de population (une vingtaine d'habitants supplémentaires environ). Toutefois, les capacités de ramassage et de traitement de ces déchets permettent d'absorber sans problème cette augmentation.

6.5. INCIDENCES SUR LE L'EXPOSITION AU RISQUE DES BIENS ET DES PERSONNES

L'extension de l'urbanisation est définie en zone blanche du PPRI Coulées de Boue du Sud Est Laonnois (hors donc de toute zone de risque identifié).

Elle est définie en zone d'aléa faible pour les retraits/gonflements des argiles.

La centrale à béton « Orsa Béton Champagne » est classée en zone non constructible. Elle est très éloignée des zones constructibles (800 m).

7^{ème} Partie :
**Critères, indicateurs et
modalités de suivi
proposés pour
l'évaluation de la Carte
Communale et pour ses
effets sur l'environnement**

À Veslud, il est proposé de recourir aux indicateurs présentés ci-après. Leur consultation sera la plus fréquente possible. Pour ne pas occasionner de dépense supplémentaire à la commune, il s'agit, pour la plupart, d'indicateurs libres de droits, produits par des organismes tiers – seuls à pouvoir décider de la fréquence de ces publications.

1] Suivi socio-économique

Indicateur	Source	Périodicité
✓ Évolution de la population, taille des ménages...	Commune INSEE	annuelle
✓ Nombre de permis de construire déposés/accordés, nombre de logements correspondant, dans la commune d'une part, au sein de la zone d'extension de l'urbanisation d'autre part. ✓ Évolution du nombre de demande de déclaration d'ouverture/de fin de chantier déposées	Commune Communauté d'Agglomération du pays de Laon	annuelle
✓ Évolution de la densité de l'habitat, des activités...	Commune	6 ans
✓ Caractéristiques de l'habitat (réhabilitation, changement d'occupation, accession/locatif, public/privé, individuel/collectif, vacance...)	Commune INSEE	6 ans
✓ Équipement réalisé/à réaliser (Assainissement collectif).	Communauté d'Agglomération du pays de Laon	6 ans

2] Suivi des effets sur le milieu physique et les risques

	Indicateur	Source	Périodicité
Géologie	✓ Nombre de demandes d'exploitation de carrière déposées, autorisées et surfaces concernées.	DREAL Hauts-de-France (service ICPE)	6 ans
Eau	✓ Part de la population disposant d'un système d'assainissement individuel efficace (nombre d'installations contrôlées et détail quant à leur conformité ou non) ✓ part de population raccordée au réseau d'assainissement collectif	Communauté d'Agglomération de Laon	6 ans
Air et Climat	✓ Bilan des émissions annuelles de polluants atmosphériques ³⁰	ATMO Hauts-de-France	annuelle
	✓ Nombre d'installations de systèmes d'énergie renouvelable chez les particuliers	Commune, ADEME	6 ans
Risques	✓ Nombre de sinistres imputables à une inondation ou une coulée de boue	Commune Service risque de la DDT	6 ans
	✓ Nombre d'accidents de la circulation et localisation par rapport à la zone d'extension	Commune Direction de la Voirie Départementale	6 ans

3] Suivi des effets sur la consommation d'espace et le paysage

	Indicateur	Source	Périodicité
✓	Évolution de l'artificialisation des sols	Commune Portail de l'artificialisation des sols ³¹ Outils SPARTE ³² /OCSGE ³³	6 ans
✓	Comparaison de Photographies aériennes ou de vues satellitaires	IGN	6 ans
✓	Évolution des surfaces agricoles	Registre Parcellaire Graphique	annuelle

³⁰ NOx, SO₂, COVNM, PM10, P M²5, GES...

³¹ <https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/>

³² <http://sparte.beta.gouv.fr/>

³³ L'OCS-GE (Occupation du sol grande échelle) est une base de données vectorielle en cours de réalisation qui vise à la description de l'occupation du sol. Elle s'appuie sur un modèle ouvert séparant la couverture du sol et l'usage du sol. - <https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/bases-donnees/ocs-ge>

4] Suivi des effets sur les milieux naturels

Indicateur	Source	Périodicité
✓ Évolution du patrimoine écologique local : inventaires communaux des espèces présentes	CBNBI, INPN, Réseaux naturalistes locaux (Clicnat)	6 ans
✓ Bilan d'application du Docob du site natura 2000 FR2200395 « Collines du Laonnois oriental »	Etat Conservatoire des Sites Naturels des Hauts-de-France	6 ans

Annexes

Annexe 1 : Liste des espèces végétales référencées à Veslud

Afin de définir le statut de préoccupation de conservation des espèces dans les Listes Rouges, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a identifié 9 catégories, auxquelles s'ajoutent 2 autres au niveau régional (RE et NA), allant des espèces non-menacées (LC) aux espèces déjà éteintes au niveau mondial (EX).

<i>Espèces éteintes</i>	<i>Espèces menacées de disparition</i>
EX : Éteinte EW : Éteinte à l'état sauvage RE : Éteinte au niveau régional	CR : En danger critique d'extinction EN : En danger VU : Vulnérable
<i>Autres catégories</i>	
NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises) LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)	DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pu être réalisée faute de données suffisantes) NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car introduite dans la période récente ou présente en métropole de manière occasionnelle ou marginale) NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)

Ci-après sont reprises les cotations figurant dans « La Liste Rouge des espèces menacées en Hauts-de-France – Flore vasculaire et Bryophytes » de 2019.

Selon le même principe, les indices de rareté inhérents au district phytogéographique (et non plus à la géographie administrative) sont présentés en colonne 6. Ils correspondent au district dit "Tertiaire Parisien" dans lequel se situe VESLUD, et proviennent de la « Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines » (6^e édition, 2012), ouvrage des Éditions du Patrimoine du Jardin Botanique National de Belgique.

Les espèces indicatrices de zones humides, au sens de l'arrêté du 24 juin 2008, figurent **surlignées en bleu**.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁴	Dernière observation
<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre		-		C	2019
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore		-		C-AR	2018
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille		-		C	2019
<i>Actaea spicata</i>	Actée		-	EN	RR	2005
<i>Adoxa moschatellina</i>	Moscatelline		-		AC	2008
<i>Aegopodium podagraria</i>	Podagraire		-		AR	2011
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier commun		-		P	2008
<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine eupatoire		-		C-AC	2019
<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostis capillaire		-		CC-C	2018
<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostis stolonifère		-		CC-C	2019
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux		-		AR-RR	2011
<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampante		-		C	2018
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Plantain-d'eau commun		-		AC-AR	2018
<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire officinale		-		C	2018
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux		-		C-AC	2018
<i>Alopecurus pratensis</i>	Vulpin des prés		-		C-AC	2019
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal		-		AR-R	2009
<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone sylvie		-		C-AR	2018
<i>Angelica sylvestris</i>	Angélique sauvage		-		C-AC	2018
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante		-		C-AC	2019
<i>Anthriscus sylvestris</i>	Cerfeuil sauvage		-		CC	2019
<i>Aphanes australis</i>	Aphane à petits fruits		-		R	2018
<i>Aquilegia vulgaris</i>	Ancolie vulgaire		-		AC-AR	2008
<i>Arabidopsis thaliana</i>	Arabette de Thalius		-		AC	2018
<i>Arabis hirsuta (subsp. hirsuta)</i>	Arabette hérissée		-		AC	2018
<i>Arenaria serpyllifolia (subsp. serpyllifolia)</i>	Sabline à feuille de serpolet		-		C-AC	2018
<i>Armeria armeria</i>	Gazon d'Olympe des sables		-		AR	2012
<i>Arrhenatherum elatius (subsp. elatius)</i>	Fromental		-		CC	2019
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune		-		C-AC	2011
<i>Arum italicum</i>	Gouet d'Italie		-		RR	2008
<i>Arum maculatum</i>	Gouet tacheté		-		C-AC	2018
<i>Asparagus officinalis (subsp. officinalis)</i>	Asperge		-		AR-RR	2011
<i>Asplenium ruta-muraria</i>	Doradille rue-de-muraille		-		C-AC	2011
<i>Asplenium trichomanes</i>	Fausse capillaire		-		AR	2011

³⁴ P = planté / CC = Très commun / C = Commun / AC = Assez commun / PC = Peu Commun / AR = Assez rare / R = Rare / RR = Très rare

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁴	Dernière observation
<i>Athyrium filix-femina</i>	Fougère femelle		-		C-AC	2008
<i>Atriplex prostrata</i>	Arroche hastée		-		AC-AR	2010
<i>Avenula pubescens</i>	Avoine pubescente		-		AC	2018
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette		-		C-AC	2011
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux		-		CC-C	2009
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois		-		AC	2019
<i>Briza media</i>	Amourette commune		-		AC	2018
<i>Bromus hordeaceus (subsp. hordeaceus)</i>	Brome mou		-		C-AC	2019
<i>Calamagrostis epigejos</i>	Calamagrostis commune		-		AC-AR	2009
<i>Caltha palustris</i>	Populage des marais		-		C-AC	2018
<i>Calystegia sepium</i>	Liseron des haies		-		C-AC	2011
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce		-		AC	2019
<i>Campanula trachelium</i>	Campanule gantelée		-		AC-AR	2012
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée		-		R-RR	2011
<i>Cardamine pratensis (subsp. pratensis)</i>	Cardamine des prés		-		C-AC	2018
<i>Carex acutiformis</i>	Laïche des marais		-		AC	2019
<i>Carex arenaria</i>	Laïche des sables		-		AR	2019
<i>Carex caryophylla</i>	Laïche printanière		-		AC	2018
<i>Carex digitata</i>	Laïche digitée		-		AC-AR	2017
<i>Carex distans</i>	Laïche à épis distants		-		R-RR	2008
<i>Carex disticha</i>	Laïche distique		-		AC-AR	2018
<i>Carex elata</i>	Laïche raide		-		AR	2019
<i>Carex flacca</i>	Laïche glauque		-		C-AC	2019
<i>Carex hirta</i>	Laïche hérissée		-		AC	2019
<i>Carex panicea</i>	Laïche bleuâtre		-		AR	2008
<i>Carex paniculata</i>	Laïche paniculée		-		AR	2018
<i>Carex pendula</i>	Laïche pendante		-		AC-AR	2008
<i>Carex riparia</i>	Laïche des rives		-		AC-AR	2019
<i>Carex spicata</i>	Laïche en épi		-		AC-AR	2019
<i>Carex sylvatica</i>	Laïche des bois		-		C-AC	2017
<i>Carex vesicaria</i>	Laïche vésiculeuse		-		R	2018
<i>Carpinus betulus</i>	Charme		-		CC	2019
<i>Catabrosa aquatica</i>	Catabrose		-	NT	R-RR	2009
<i>Centaurea gr. jacea</i>	Centaurée jacée		-		-	2011
<i>Centaureum erythraea (var. erythraea)</i>	Erythrée petite-centaurée		-		AC	2017
<i>Cerastium arvense</i>	Céraiste des champs		-		AC	2005
<i>Cerastium fontanum (subsp. vulgare var. vulgare)</i>	Céraiste commun		-		C-AC	2009
<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraiste aggloméré		-		C-AC	2018
<i>Cerastium semidecandrum</i>	Céraiste scarieux		-		AC	2017

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁴	Dernière observation
<i>Ceratophyllum demersum</i>	Cératophylle épineux		-		AC-R	2009
<i>Chaerophyllum temulum</i>	Cerfeuil penché		-		C-AC	2008
<i>Chelidonium majus</i>	Chélidoine		-		C-AC	2011
<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc		-		C	2011
<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris		-		AR	2018
<i>Cirsium oleraceum</i>	Cirse maraîcher		-		AC	2018
<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais		-		C-AC	2009
<i>Cladium mariscus</i>	Marisque		-		R	2018
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies		-		C-AC	2011
<i>Colchicum autumnale</i>	Colchique d'automne		-		C-AC	2009
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet		-		AC	2008
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs		-		C	2018
<i>Conyza canadensis</i>	Vergerette du Canada		-		C-AC	2019
<i>Cornus mas</i>	Cornouiller mâle		-		AC	2017
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin		-		C-AC	2019
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier		-		C-AC	2019
<i>Crataegus laevigata (subsp. laevigata)</i>	Aubépine à deux styles		-		AC	2019
<i>Crepis biennis</i>	Crépis des prés		-		C-AC	2018
<i>Crepis capillaris</i>	Crépis à tige capillaire		-		C-AC	2017
<i>Cruciata laevipes</i>	Gaillet croisette		-		C-AC	2018
<i>Cymbalaria muralis</i>	Cymbalaire		-		AC	2011
<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balais commun		-		C-AC	2019
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle commun		-		CC-C	2019
<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	Orchis de Fuchs		-		AC	2008
<i>Daphne mezereum</i>	Bois-gentil		-	VU	RR	2018
<i>Daucus carota (subsp. carota)</i>	Carotte sauvage		-		C-AC	2018
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespiteuse		-		C-AC	2018
<i>Dianthus deltoides</i>	Oeillet deltoïde		-	VU	R-RR	2019
<i>Digitaria sanguinalis</i>	Digitaire sanguine		-		AR-R	2011
<i>Draba muralis</i>	Drave des murailles		-		RR	2008
<i>Dryopteris carthusiana</i>	Dryoptéris des chartreux		-		C-AC	2009
<i>Dryopteris dilatata</i>	Dryoptéris dilaté		-		AR-R	2008
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle		-		CC-AC	2019
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine		-		C-AC	2011
<i>Eleocharis palustris</i>	Scirpe des marais		-		AC-AR	2018
<i>Epilobium hirsutum</i>	Epilobe hérissé		-		C-AC	2010
<i>Epilobium montanum</i>	Epilobe des montagnes		-		C-AC	2011
<i>Epilobium parviflorum</i>	Epilobe à petites fleurs		-		C-AC	2011
<i>Epilobium tetragonum (subsp. tetragonum)</i>	Epilobe à quatre angles		-		AC-R	2011

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁴	Dernière observation
<i>Epipactis helleborine</i> (subsp. <i>helleborine</i>)	Epipactis à larges feuilles		-		AC-AR	2008
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs		-		C-AC	2019
<i>Equisetum fluviatile</i>	Prêle des eaux		-		AC-AR	2009
<i>Equisetum hyemale</i>	Prêle d'hiver	Régionale	-		R	2018
<i>Equisetum palustre</i>	Prêle des marais		-		AC-AR	2018
<i>Equisetum telmateia</i>	Grande Prêle		-		AR	2009
<i>Erica tetralix</i>	Bruyère quaternée	Régionale	-	NT	R	2018
<i>Erodium cicutarium</i> (subsp. <i>cicutarium</i>)	Bec-de-cigogne commun		-		AC-AR	2011
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe		-		AC	2019
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine		-		C-AC	2018
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès		-		C	2018
<i>Euphorbia peplus</i>	Euphorbe des jardins		-		C	2011
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre		-		CC	2018
<i>Fallopia convolvulus</i>	Vrillée liseron		-		C	2019
<i>Fallopia japonica</i>	Renouée du Japon		-		AC-AR	2018
<i>Festuca arundinacea</i>	Fétuque roseau		-		C-AC	2019
<i>Festuca gigantea</i>	Fétuque géante		-		AC	2008
<i>Festuca ovina</i> (subsp. <i>hirtula</i>)	Fétuque hispidulée		-		RR	2010
<i>Festuca pratensis</i>	Fétuque des prés		-		C-AC	2018
<i>Festuca rubra</i> (subsp. <i>rubra</i>)	Fétuque rouge		-		C-AR	2019
<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine-des-prés		-		C	2019
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage		-		C-AC	2008
<i>Frangula alnus</i>	Bourdain		-		AC	2019
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun		-		C-AC	2019
<i>Fumaria officinalis</i>	Fumeterre officinale		-		C-AC	2011
<i>Galeopsis tetrahit</i>	Galéopsis tétrahit		-		C-AC	2019
<i>Galinsoga quadriradiata</i>	Galinsoga velu		-		AR-R	2011
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron		-		CC-C	2019
<i>Galium odoratum</i>	Aspérule odorante		-		AC-AR	2019
<i>Galium palustre</i> (subsp. <i>palustre</i>)	Gaillet des marais		-		C-AR	2019
<i>Galium uliginosum</i>	Gaillet des fanges		-		AR-R	2018
<i>Galium verum</i>	Gaillet jaune		-		C-AR	2019
<i>Genistella sagittalis</i>	Genêt ailé		-	VU	RR	2005
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé		-		AC-AR	2019
<i>Geranium molle</i>	Géranium mollet		-		C	2019
<i>Geranium pusillum</i>	Géranium fluet		-		AC	2011
<i>Geranium pyrenaicum</i>	Géranium des Pyrénées		-		AC	2008
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe-à-Robert		-		C-AC	2019
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune		-		C	2010

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁴	Dernière observation
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre		-		C	2011
<i>Glyceria fluitans</i>	Glycérie flottante		-		C-AC	2019
<i>Glyceria maxima</i>	Glycérie aquatique		-		AC	2010
<i>Hedera helix</i>	Lierre		-		C-AC	2019
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune		-		CC-C	2019
<i>Hieracium umbellatum</i>	Épervière en ombelle		-		AR	2017
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc		-		R	2018
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque velue		-		CC-C	2019
<i>Holcus mollis</i>	Houlque molle		-		R-RR	2019
<i>Hordeum murinum</i>	Orge queue-de-rat		-		C	2011
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon		-		AC	2019
<i>Hypericum maculatum</i>	Millepertuis maculé		-		-	2008
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé		-		C	2018
<i>Hypericum tetrapterum</i>	Millepertuis à quatre ailes		-		AR	2008
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée		-		C-AC	2018
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris jaune		-		AC-AR	2019
<i>Juglans regia</i>	Noyer royal		-		P	2017
<i>Juncus acutiflorus</i>	Jonc à tépales aiguës		-		AR	2018
<i>Juncus articulatus</i>	Jonc à fruits luisants		-		C-AC	2009
<i>Juncus bufonius</i>	Jonc des crapauds		-		C-AC	2019
<i>Juncus effusus</i>	Jonc épars		-		C-AC	2019
<i>Juncus inflexus</i>	Jonc glauque		-		AC	2019
<i>Juncus subnodulosus</i>	Jonc à tépales obtus		-		AR	2018
<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs		-		C	2011
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc		-		CC-C	2011
<i>Lamium galeobdolon (subsp. montanum)</i>	Lamier jaune		-		AC	2008
<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre		-		CC-C	2011
<i>Lapsana communis (subsp. communis)</i>	Lampsane commune		-		C-AC	2008
<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés		-		C-AC	2018
<i>Leontodon autumnalis</i>	Léontodon d'automne		-		C-AC	2008
<i>Leontodon hispidus (subsp. hispidus var. hispidus)</i>	Léontodon hispide		-		AC	2011
<i>Leucanthemum vulgare (subsp. vulgare)</i>	Grande Marguerite		-		-	2018
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun		-		AC	2019
<i>Lolium perenne</i>	Ivraie vivace		-		CC	2019
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois		-		C-AC	2019
<i>Lonicera xylosteum</i>	Camérisier		-		AC	2017
<i>Lotus corniculatus (subsp. corniculatus)</i>	Lotier corniculé		-		C	2019
<i>Lotus pedunculatus</i>	Lotier des fanges		-		C-AC	2018
<i>Luzula campestris</i>	Luzule champêtre		-		C-AR	2019

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁴	Dernière observation
<i>Luzula pilosa</i>	Luzule printanière		-		AC	2008
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	Lychnis fleur-de-coucou		-		AC-AR	2019
<i>Lycopus europaeus</i>	Lycope		-		AC	2018
<i>Lysimachia nummularia</i>	Lysimaque nummulaire		-		C-AR	2019
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque commune		-		AR	2018
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune		-		C-AC	2010
<i>Malva neglecta</i>	Mauve à feuilles rondes		-		C-AC	2011
<i>Matricaria recutita</i>	Matricaire camomille		-		C-AR	2011
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline		-		C	2011
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne commune		-		AC-AR	2008
<i>Melica nutans</i>	Mélique penchée		-	NT	R	2008
<i>Melica uniflora</i>	Mélique uniflore		-		AC	2008
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique		-		C-AC	2018
<i>Mercurialis perennis</i>	Mercuriale vivace		-		AC-AR	2008
<i>Milium effusum</i>	Millet des bois		-		C-AC	2009
<i>Minuartia hybrida</i>	Alsine à feuilles ténues		-		AR	2018
<i>Molinia caerulea (subsp. caerulea)</i>	Molinie		-		AR	2018
<i>Mycelis muralis</i>	Laitue des murailles		-		AR	2007
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs		-		C-AC	2008
<i>Myosotis ramosissima</i>	Myosotis hérissé		-		AC-AR	2018
<i>Neottia nidus-avis</i>	Néottie nid d'oiseau		-		AR	2017
<i>Neottia ovata</i>	Listère ovale		-		AC-AR	2008
<i>Oenothera glazioviana</i>	Onagre à grandes fleurs		-		R-RR	2011
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille		-		R-RR	2009
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpré		-		AR	2008
<i>Origanum vulgare</i>	Origan commun		-		AC	2011
<i>Ornithogalum umbellatum</i>	Dame d'onze heure		-		AR-R	2008
<i>Ornithopus perpusillus</i>	Pied-d'oiseau délicat		-		R	2019
<i>Orobanche caryophyllacea</i>	Orobanche du gaillet		-	NT	R	2019
<i>Oxalis corniculata</i>	Oxalis cornue		-		AC-R	2011
<i>Papaver argemone</i>	Coquelicot argémone		-		AR-R	2008
<i>Papaver rhoeas</i>	Grand Coquelicot		-		C-AC	2018
<i>Paris quadrifolia</i>	Parisette		-		AC-AR	2018
<i>Pastinaca sativa (subsp. sativa)</i>	Panais commun		-		C	2011
<i>Persicaria amphibia</i>	Renouée amphibie		-		AC	2008
<i>Persicaria maculosa</i>	Renouée persicaire		-		C	2011
<i>Phalaris arundinacea</i>	Baldingère		-		C-AR	2008
<i>Phleum phleoides</i>	Fléole de Boehmer		-		R-RR	2018
<i>Phleum pratense</i>	Fléole des prés		-		CC-C	2018

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁴	Dernière observation
<i>Phragmites australis</i>	Roseau		-		AC	2018
<i>Picris hieracioides</i>	Picris fausse-épipervière		-		C-AC	2018
<i>Pimpinella major</i>	Grand Boucage		-		AC-AR	2018
<i>Pimpinella saxifraga</i>	Petit Boucage		-		AC-AR	2011
<i>Plantago coronopus</i>	Plantain corne de cerf		-		RR	2008
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé		-		CC	2019
<i>Plantago major (subsp. major)</i>	Plantain à larges feuilles		-		CC	2019
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel		-		CC	2011
<i>Poa compressa</i>	Pâturin comprimé		-		C-AC	2008
<i>Poa pratensis (subsp. angustifolia)</i>	Pâturin des prés		-		AC	2018
<i>Poa pratensis (subsp. pratensis)</i>	Pâturin des prés		-		CC-C	2019
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun		-		C	2019
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon commun		-		AC	2018
<i>Polygonum aviculare (subsp. aviculare)</i>	Renouée des oiseaux		-		C	2011
<i>Polypodium vulgare</i>	Polypode vulgaire		-		AR-RR	2011
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc		-		P	2009
<i>Populus tremula</i>	Peuplier tremble		-		C-AC	2019
<i>Populus x.canadensis (var. canadensis)</i>	= <i>P. deltoides</i> x <i>P. nigra</i>		-			2018
<i>Potamogeton natans</i>	Potamot nageant		-		C-AR	2008
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante		-		C-AC	2018
<i>Potentilla sterilis</i>	Potentille faux-fraisier		-		AC-AR	2008
<i>Primula elatior</i>	Primevère élevée		-		AC	2009
<i>Primula veris</i>	Primevère officinale		-		C-AC	2018
<i>Primula vulgaris</i>	Primevère acaule		-		RR	2011
<i>Prunus avium</i>	Merisier		-		AC-AR	2018
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier		-		C-AC	2019
<i>Pulicaria dysenterica</i>	Pulicaire dysentérique		-		AC	2009
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile		-		CC-AC	2008
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé		-		CC-C	2019
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre		-		C	2019
<i>Ranunculus auricomus</i>	Renoncule tête d'or		-		AC	2008
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse		-		C	2019
<i>Ranunculus flammula</i>	Renoncule flammette		-		AR-R	2018
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante		-		C	2018
<i>Reseda lutea</i>	Réséda jaune		-		AC	2011
<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun purgatif		-		AR	2018
<i>Rhinanthus alectorolophus (subsp. buccalis)</i>	Rhinanthe velu		-		AC	2018
<i>Ribes rubrum</i>	Groseillier rouge		-		AC-AR	2018
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs		-		AC	2010

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁴	Dernière observation
<i>Rosa canina</i> (groupe)	Rosier des chiens		-		C-AC	2019
<i>Rubus caesius</i>	Ronce bleue		-		C-AC	2019
<i>Rubus idaeus</i>	Framboisier commun		-		AC	2008
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille sauvage		-		C-AC	2019
<i>Rumex acetosella</i> (subsp. <i>acetosella</i>)	Petite Oseille		-		R	2019
<i>Rumex crispus</i>	Patience crépue		-		C	2019
<i>Rumex obtusifolius</i> (subsp. <i>obtusifolius</i>)	Patience à feuilles obtuses		-		C-AC	2010
<i>Rumex sanguineus</i>	Patience sang-de-dragon		-		AC-AR	2008
<i>Sagina procumbens</i>	Sagine couchée		-		CC	2008
<i>Salix alba</i>	Saule blanc		-		AC-AR	2019
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault		-		C-AC	2011
<i>Salix cinerea</i>	Saule cendré		-		AC-AR	2019
<i>Salix repens</i>	Saule rampant		-		R	2010
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir		-		C	2018
<i>Samolus valerandi</i>	Samole		-		R	2009
<i>Sanguisorba minor</i> (subsp. <i>minor</i>)	Petite Pimprenelle		-		C-AC	2011
<i>Sanicula europaea</i>	Sanicle		-		AR	2008
<i>Saxifraga granulata</i>	Saxifrage granulée		-	NT	AR	2019
<i>Saxifraga tridactylites</i>	Saxifrage tridactyle		-		AC	2008
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	Scirpe glauque		-		R	2009
<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des bois		-		C-AC	2008
<i>Scrophularia auriculata</i>	Scrophulaire aquatique		-		AC-AR	2008
<i>Scrophularia nodosa</i>	Scrofulaire noueuse		-		C-AC	2008
<i>Scutellaria galericulata</i>	Scutellaire toque		-		AC-AR	2008
<i>Sedum acre</i>	Orpin âcre		-		C-AR	2011
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon vulgaire		-		C	2011
<i>Setaria pumila</i>	Sétaire fauve		-		R	2008
<i>Setaria verticillata</i> (var. <i>verticillata</i>)	Sétaire verticillée		-		AC-AR	2011
<i>Sherardia arvensis</i>	Shéradie		-		AC-AR	2011
<i>Silene latifolia</i> (subsp. <i>alba</i>)	Compagnon blanc		-		AC-AR	2011
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère		-		C-AC	2018
<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire		-		C-AC	2011
<i>Solidago gigantea</i>	Solidage glabre		-		AC-AR	2008
<i>Solidago virgaurea</i>	Solidage verge d'or		-		AC-AR	2017
<i>Sonchus arvensis</i>	Laiteron des champs		-		C-AC	2010
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron épineux		-		C	2011
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron maraîcher		-		C	2011
<i>Sonchus palustris</i>	Laiteron des marais		-		R	2018
<i>Sorbus aucuparia</i>	Sorbier des oiseleurs		-		AC-AR	2009

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁴	Dernière observation
<i>Sparganium emersum</i>	Rubanier simple		-		R	2009
<i>Sparganium erectum</i>	Rubanier rameux		-		AC-AR	2018
<i>Stachys sylvatica</i>	Epiaire des bois		-		C	2009
<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire graminée		-		C-AC	2018
<i>Stellaria media (subsp. media)</i>	Stellaire intermédiaire		-		CC	2011
<i>Symphoricarpos albus (var. laevigatus)</i>	Symphorine blanche		-		AC-R	2008
<i>Taraxacum (section Hamata)</i>	Pissenlit (section)		-		CC-C	2008
<i>Taraxacum (section Ruderalia)</i>	Pissenlit (section)		-		CC-C	2018
<i>Thalictrum flavum</i>	Pigamon jaune		-		R	2018
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petites feuilles		-		AC	2018
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à larges feuilles		-		AR	2008
<i>Torilis arvensis (subsp. arvensis)</i>	Torilis des moissons		-		R	2011
<i>Tragopogon pratensis (subsp. pratensis)</i>	Salsifis des prés		-		C-AC	2019
<i>Trifolium arvense</i>	Pied-de-lièvre		-		AC	2019
<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle des champs		-		C-AC	2018
<i>Trifolium dubium</i>	Petit Trèfle jaune		-		C-AC	2019
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés		-		C	2019
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant		-		CC	2019
<i>Trisetum flavescens</i>	Avoine doré		-		C	2019
<i>Typha latifolia</i>	Massette à larges feuilles		-		AC-AR	2009
<i>Ulmus glabra</i>	Orme des montagnes		-		AR-RR	2017
<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre		-		AC-AR	2017
<i>Urtica dioica</i>	Ortie		-		C	2019
<i>Valeriana dioica</i>	Valériane dioïque		-		R-RR	2018
<i>Valeriana repens</i>	Valériane officinale à rejets		-		C-AC	2009
<i>Valerianella locusta (var. locusta)</i>	Mâche		-		C-AC	2018
<i>Verbascum densiflorum</i>	Bouillon blanc à grandes fleurs		-		AR	2012
<i>Verbascum phlomoides</i>	Molène faux-phlomis		-		R	2011
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine sauvage		-		AC	2008
<i>Veronica anagallis-aquatica (subsp. anagallis-aquatica)</i>	Véronique mouron d'eau		-		AR-R	2018
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs		-		C-AC	2008
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit chêne		-		C-AC	2018
<i>Veronica hederifolia (subsp. hederifolia)</i>	Véronique à feuilles de lierre		-		C-AC	2019
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse		-		C-AC	2008
<i>Veronica polita</i>	Véronique à feuilles luisantes		-		AR-R	2018
<i>Veronica scutellata</i>	Véronique à écus	Régionale	-		R	2010
<i>Veronica serpyllifolia</i>	Véronique à feuilles de serpolet		-		AC-AR	2010
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne mancienne		-		C	2017
<i>Viburnum opulus</i>	Viorne obier		-		C-AC	2019

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁴	Dernière observation
<i>Vicia cracca</i>	Vesce à épis		-		C	2018
<i>Vicia hirsuta</i>	Vesce hérissée		-		C-AC	2018
<i>Vicia sativa (subsp. sativa)</i>	Vesce cultivée		-		C-AC	2011
<i>Vicia sativa (subsp. segetalis)</i>	Vesce des moissons		-		C-AC	2018
<i>Vicia sepium</i>	Vesce des haies		-		C	2008
<i>Vinca minor</i>	Petite Pervenche		-		AC	2008
<i>Viola arvensis</i>	Pensée des champs		-		C-AC	2018
<i>Viola odorata</i>	Violette odorante		-		AR	2008
<i>Viola reichenbachiana</i>	Violette de Reichenbach		-		C-AC	2008
<i>Viscum album</i>	Gui		-		C-AC	2008
<i>Vulpia myuros</i>	Vulpie queue-de-rat		-		AC-AR	2011

INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁵	Dernière observation
<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre		-		C	2008
<i>Acer negundo</i>	Érable négundo		-		P	2019
<i>Acer platanoides</i>	Erable plane		-		AR-R	2019
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore		-		C-AR	2011
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille		-		C	2019
<i>Aegopodium podagraria</i>	Podagraire		-		AR	2008
<i>Ajuuga reptans</i>	Bugle rampante		-		C	2008
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux		-		C-AC	2018
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal		-		AR-R	2008
<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone sylvie		-		C-AR	2018
<i>Angelica sylvestris</i>	Angélique sauvage		-		C-AC	2008
<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile		-		C-AC	2008
<i>Arabidopsis thaliana</i>	Arabette de Thalius		-		AC	2008
<i>Arenaria serpyllifolia (subsp. serpyllifolia)</i>	Sabline à feuille de serpolet		-		C-AC	2008
<i>Argentina anserina</i>	Potentille des oies		-		C-AC	2008
<i>Armeria arenaria</i>	Gazon d'Olympe des sables		-		AR	2012
<i>Arrhenatherum elatius (subsp. elatius)</i>	Fromental		-		CC	2008
<i>Arum italicum</i>	Gouet d'Italie		-		RR	2008

³⁵ P = planté / CC = Très commun / C = Commun / AC = Assez commun / PC = Peu Commun / AR = Assez rare / R = Rare / RR = Très rare

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁵	Dernière observation
<i>Arum maculatum</i>	Gouet tacheté		-		C-AC	2008
<i>Asplenium ruta-muraria</i>	Doradille rue-de-muraille		-		C-AC	2008
<i>Asplenium trichomanes</i>	Fausse capillaire		-		AR	2008
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette		-		C-AC	2008
<i>Betula pubescens</i>	Bouleau pubescent		-		AC	2011
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois		-		AC	2008
<i>Bromus hordeaceus (subsp. hordeaceus)</i>	Brome mou		-		C-AC	2008
<i>Bryonia dioica</i>	Bryone dioïque		-		AC	2008
<i>Calamagrostis epigejos</i>	Calamagrostis commune		-		AC-AR	2008
<i>Caltha palustris</i>	Populage des marais		-		C-AC	2008
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce		-		AC	2008
<i>Campanula trachelium</i>	Campanule gantelée		-		AC-AR	2012
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée		-		R-RR	2008
<i>Carex acutiformis</i>	Laïche des marais		-		AC	2011
<i>Carex distans</i>	Laïche à épis distants		-		R-RR	2008
<i>Carex flacca</i>	Laïche glauque		-		C-AC	2008
<i>Carex hirta</i>	Laïche hérissée		-		AC	2008
<i>Carex otrubae</i>	Laïche des renards		-		RR	2008
<i>Carex panicea</i>	Laïche bleuâtre		-		AR	2008
<i>Carex pendula</i>	Laïche pendante		-		AC-AR	2008
<i>Carex riparia</i>	Laïche des rives		-		AC-AR	2008
<i>Carex sylvatica</i>	Laïche des bois		-		C-AC	2008
<i>Carpinus betulus</i>	Charme		-		CC	2011
<i>Centaureum erythraea (var. erythraea)</i>	Erythrée petite-centaurée		-		AC	2012
<i>Cerastium fontanum (subsp. vulgare var. vulgare)</i>	Céraiste commun		-		C-AC	2008
<i>Ceratophyllum demersum</i>	Cératophylle épineux		-		AC-R	2011
<i>Chaerophyllum temulum</i>	Cerfeuil penché		-		C-AC	2008
<i>Chelidonium majus</i>	Chélidoine		-		C-AC	2008
<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris		-		AR	2011
<i>Cirsium oleraceum</i>	Cirse maraîcher		-		AC	2008
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies		-		C-AC	2008
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet		-		AC	2008
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs		-		C	2008
<i>Convolvulus sepium</i>	Liseron des haies		-		C-AC	2011
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin		-		C-AC	2011
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier		-		C-AC	2018
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style		-		C-AC	2008
<i>Crepis biennis</i>	Crépis des prés		-		C-AC	2008
<i>Crepis capillaris</i>	Crépis à tige capillaire		-		C-AC	2008
<i>Cymbalaria muralis</i>	Cymbalaire		-		AC	2008

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁵	Dernière observation
<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	Orchis de Fuchs		-		AC	2008
<i>Daphne mezereum</i>	Bois-gentil		-	VU	RR	2008
<i>Daucus carota</i> (subsp. <i>carota</i>)	Carotte sauvage		-		C-AC	2008
<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespiteuse		-		C-AC	2008
<i>Dioscorea communis</i>	Tamier		-		AC	2008
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle		-		CC-AC	2008
<i>Elytrigia repens</i>	Chiendent commun		-		C	2008
<i>Epilobium hirsutum</i>	Epilobe hérissé		-		C-AC	2011
<i>Epilobium montanum</i>	Epilobe des montagnes		-		C-AC	2008
<i>Epilobium tetragonum</i> (subsp. <i>tetragonum</i>)	Epilobe à quatre angles		-		AC-R	2008
<i>Epipactis helleborine</i> (subsp. <i>helleborine</i>)	Epipactis à larges feuilles		-		AC-AR	2008
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs		-		C-AC	2008
<i>Equisetum hyemale</i>	Prêle d'hiver	Article 1er	-		R	2008
<i>Erigeron canadensis</i>	Vergerette du Canada		-		C-AC	2008
<i>Ervilia hirsuta</i>	Vesce hérissée		-		C-AC	2008
<i>Eschscholzia californica</i>	Eschscholzia de Californie		-		R	2019
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe		-		AC	2008
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine		-		C-AC	2011
<i>Euphorbia peplus</i>	Euphorbe des jardins		-		C	2008
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre		-		CC	2019
<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine-des-prés		-		C	2008
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage		-		C-AC	2008
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun		-		C-AC	2011
<i>Fumaria officinalis</i>	Fumeterre officinale		-		C-AC	2008
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron		-		CC-C	2008
<i>Geranium pusillum</i>	Géranium fluet		-		AC	2008
<i>Geranium pyrenaicum</i>	Géranium des Pyrénées		-		AC	2008
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune		-		C	2008
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre		-		C	2008
<i>Hedera helix</i>	Lierre		-		C-AC	2011
<i>Helianthus annuus</i>	Tournesol commun		-		R	2019
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune		-		CC-C	2008
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque velue		-		CC-C	2008
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon		-		AC	2008
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé		-		C	2008
<i>Hypericum tetrapterum</i>	Millepertuis à quatre ailes		-		AR	2008
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée		-		C-AC	2008
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris jaune		-		AC-AR	2008
<i>Jacobaea erucifolia</i>	Séneçon à feuilles de roquette		-		AC	2008
<i>Jacobaea vulgaris</i>	Séneçon vulgaire		-		C	2008

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁵	Dernière observation
<i>Juncus articulatus</i>	Jonc à fruits luisants		-		C-AC	2008
<i>Juncus bufonius</i>	Jonc des crapauds		-		C-AC	2008
<i>Juncus effusus</i>	Jonc épars		-		C-AC	2008
<i>Juncus inflexus</i>	Jonc glauque		-		AC	2008
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc		-		CC-C	2008
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun		-		AC	2008
<i>Lolium perenne</i>	Ivraie vivace		-		CC	2008
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois		-		C-AC	2011
<i>Lonicera xylosteum</i>	Camérisier		-		AC	2008
<i>Lotus pedunculatus</i>	Lotier des fanges		-		C-AC	2008
<i>Lychnis flos-cuculi</i>	Lychnis fleur-de-coucou		-		AC-AR	2008
<i>Lysimachia nummularia</i>	Lysimaque nummulaire		-		C-AR	2008
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque commune		-		AR	2011
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune		-		C-AC	2011
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline		-		C	2008
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne commune		-		AC-AR	2008
<i>Melica nutans</i>	Mélique penchée		-	NT	R	2008
<i>Melissa officinalis</i>	Mélisse		-		R	2019
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique		-		C-AC	2008
<i>Myosotis ramosissima</i>	Myosotis hérissé		-		AC-AR	2008
<i>Neottia ovata</i>	Listère ovale		-		AC-AR	2008
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpré		-		AR	2008
<i>Oxalis corniculata</i>	Oxalis cornue		-		AC-R	2008
<i>Papaver argemone</i>	Coquelicot argémone		-		AR-R	2008
<i>Papaver rhoeas</i>	Grand Coquelicot		-		C-AC	2008
<i>Paris quadrifolia</i>	Parisette		-		AC-AR	2008
<i>Persicaria amphibia</i>	Renouée amphibie		-		AC	2008
<i>Phalaris arundinacea</i>	Baldingère		-		C-AR	2008
<i>Phleum pratense</i>	Fléole des prés		-		CC-C	2008
<i>Phragmites australis</i>	Roseau		-		AC	2011
<i>Pimpinella major</i>	Grand Boucage		-		AC-AR	2008
<i>Plantago coronopus</i>	Plantain corne de cerf		-		RR	2008
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel		-		CC	2008
<i>Poa compressa</i>	Pâturin comprimé		-		C-AC	2008
<i>Poa pratensis (subsp. pratensis)</i>	Pâturin des prés		-		CC-C	2008
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun		-		C	2008
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon commun		-		AC	2008
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc		-		P	2020
<i>Populus nigra (var. nigra)</i>	Peuplier noir		-		P	2018
<i>Populus x.canadensis (var. canadensis)</i>	= P. deltoides x P. nigra		-			2008

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁵	Dernière observation
<i>Potamogeton natans</i>	Potamot nageant		-		C-AR	2008
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante		-		C-AC	2008
<i>Potentilla sterilis</i>	Potentille faux-fraisier		-		AC-AR	2008
<i>Poterium sanguisorba</i>	Petite Pimprenelle		-		C-AC	2008
<i>Primula elatior</i>	Primevère élevée		-		AC	2008
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune		-		C-AC	2008
<i>Prunus padus</i>	Cerisier à grappes		-		AC-AR	2011
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier		-		C-AC	2008
<i>Pulicaria dysenterica</i>	Pulicaire dysentérique		-		AC	2008
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé		-		CC-C	2011
<i>Ranunculus auricomus</i>	Renoncule tête d'or		-		AC	2008
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante		-		C	2008
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon		-		AC-AR	2018
<i>Ribes rubrum</i>	Groseillier rouge		-		AC-AR	2008
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs		-		AC	2008
<i>Rubus caesius</i>	Ronce bleue		-		C-AC	2011
<i>Rubus idaeus</i>	Framboisier commun		-		AC	2011
<i>Rumex acetosa</i>	Oseille sauvage		-		C-AC	2008
<i>Rumex obtusifolius (subsp. obtusifolius)</i>	Patience à feuilles obtuses		-		C-AC	2008
<i>Rumex sanguineus</i>	Patience sang-de-dragon		-		AC-AR	2008
<i>Sagina procumbens</i>	Sagine couchée		-		CC	2008
<i>Salix alba</i>	Saule blanc		-		AC-AR	2018
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault		-		C-AC	2008
<i>Salix cinerea</i>	Saule cendré		-		AC-AR	2008
<i>Salvia officinalis</i>	Sauge officinale		NT		P	2020
<i>Samolus valerandi</i>	Samole		-		R	2008
<i>Sanicula europaea</i>	Sanicle		-		AR	2008
<i>Schedonorus arundinaceus</i>	Fétuque roseau		-		C-AC	2008
<i>Schedonorus giganteus</i>	Fétuque géante		-		AC	2008
<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	Scirpe glauque		-		R	2011
<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des bois		-		C-AC	2008
<i>Scorzoneroïdes autumnalis</i>	Léontodon d'automne		-		C-AC	2008
<i>Scrophularia auriculata</i>	Scrophulaire aquatique		-		AC-AR	2008
<i>Scrophularia nodosa</i>	Scrofulaire noueuse		-		C-AC	2008
<i>Scutellaria galericulata</i>	Scutellaire toque		-		AC-AR	2008
<i>Sedum acre</i>	Orpin âcre		-		C-AR	2008
<i>Setaria pumila</i>	Sétaire fauve		-		R	2008
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère		-		C-AC	2008
<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire		-		C-AC	2008
<i>Solidago gigantea</i>	Solidage glabre		-		AC-AR	2008

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Protection	Liste Rouge Nationale	Liste Rouge Hauts-de-France (2019)	Rareté ³⁵	Dernière observation
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron épineux		-		C	2008
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron maraîcher		-		C	2008
<i>Sonchus palustris</i>	Laiteron des marais		-		R	2008
<i>Sorbus aucuparia</i>	Sorbier des oiseleurs		-		AC-AR	2011
<i>Stachys sylvatica</i>	Epiaire des bois		-		C	2008
<i>Symphoricarpos albus (var. laevigatus)</i>	Symphorine blanche		-		AC-R	2008
<i>Symphytum officinale</i>	Consoude officinale		-		C	2020
<i>Thymus vulgaris</i>	Thym commun		-		P	2020
<i>Trifolium arvense</i>	Pied-de-lièvre		-		AC	2012
<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle des champs		-		C-AC	2008
<i>Trifolium dubium</i>	Petit Trèfle jaune		-		C-AC	2008
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés		-		C	2008
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant		-		CC	2008
<i>Trisetum flavescens</i>	Avoine doré		-		C	2008
<i>Typha latifolia</i>	Massette à larges feuilles		-		AC-AR	2008
<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre		-		AC-AR	2008
<i>Urtica dioica</i>	Ortie		-		C	2008
<i>Valeriana dioica</i>	Valériane dioïque		-		R-RR	2008
<i>Verbascum densiflorum</i>	Bouillon blanc à grandes fleurs		-		AR	2012
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine sauvage		-		AC	2008
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs		-		C-AC	2008
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit chêne		-		C-AC	2008
<i>Viburnum lantana</i>	Viome mancienne		-		C	2011
<i>Viburnum opulus</i>	Viome obier		-		C-AC	2008
<i>Vicia sativa (subsp. sativa)</i>	Vesce cultivée		-		C-AC	2008
<i>Vicia sepium</i>	Vesce des haies		-		C	2008
<i>Vicia villosa (subsp. villosa)</i>	Vesce velue		-		R	1980
<i>Vinca minor</i>	Petite Pervenche		-		AC	2008
<i>Viola odorata</i>	Violette odorante		-		AR	2008
<i>Viscum album</i>	Gui		-		C-AC	2008

Annexe 2 : Liste des espèces animales référencées par la bibliographie à Veslud

INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (INPN)

Les données bibliographiques rapportées ici proviennent de l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel : organisme dépendant du Muséum national d'histoire naturelle) et de Clicnat, base collaborative d'observation de la faune sauvage en Picardie.

Afin de définir le statut de préoccupation de conservation des espèces dans les Listes Rouges, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a identifié 9 catégories, auxquelles s'ajoutent 2 autres au niveau régional (RE et NA), allant des espèces non-menacées (LC) aux espèces déjà éteintes au niveau mondial (EX).

<i>Espèces éteintes</i>	<i>Espèces menacées de disparition</i>
EX : Éteinte	CR : En danger critique d'extinction
EW : Éteinte à l'état sauvage	EN : En danger
RE : Éteinte au niveau régional	VU : Vulnérable
<i>Autres catégories</i>	
NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)	DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pu être réalisée faute de données suffisantes)
LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)	NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car introduite dans la période récente ou présente en métropole de manière occasionnelle ou marginale)
	NE : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)

La référence pour la liste rouge Picardie est sa version 2016

Pour les Orthoptères, les statuts utilisés par l'ASCETE³⁶ au niveau national sont les suivants :

<i>Espèces éteintes ou menacées de disparition</i>
Priorité 1 : proches de l'extinction, ou déjà éteintes
Priorité 2 : fortement menacées d'extinction
Priorité 3 : menacées, à surveiller
<i>Espèces non menacées</i>
Priorité 4 : non menacées en l'état actuel des connaissances

Source : SARDET E. & B. DEFAUT (coordinateurs), 2004. « Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques - Matériaux Orthoptériques et Entomocénologiques ».

³⁶ Association pour la Caractérisation et l'Étude des Entomocénoses.

Gastéropodes :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Protection	Dernière observation
<i>Succinea putris</i>	Ambrette amphibie	-	-	2014

Arachnides :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie ³⁷	Protection	Dernière observation
<i>Alopecosa pulverulenta</i>	-				2014
<i>Anyphaena accentuata</i>	Anyphène à chevrons	-	-	-	2014
<i>Argiope bruennichi</i>	Épeire frelon	-	LC		2019
<i>Clubiona corticalis</i>	Clubione des écorces	-	-	-	2014
<i>Diaea dorsata</i>	Thomise tricolore	-	-		2014
<i>Ebrechtella tricuspadata</i>	Thomise à trois taches	-	-	-	2014
<i>Gibbaranea bituberculata</i>	Épeire dromadaire	-	NT	-	2018
<i>Gibbaranea gibbosa</i>	Épeire à bosse	-	LC	-	2018
<i>Mangora acalypha</i>	Mangore petite-bouteille	-	LC	-	2014
<i>Misumena vatia</i>	Misumène variable	-	-	-	2014
<i>Neriene montana</i>					2014
<i>Pisaura mirabilis</i>	Pisaure admirable	-	LC		2014

Insectes :

La protection fait référence à l'Arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Coléoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie	Protection	Dernière observation
<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à 7 points	-	LC		2014
<i>Halyzia sedecimguttata</i>	Grande coccinelle orange		LC		2014
<i>Timarcha tenebricosa</i>	Crache sang	-	-		2014
<i>Vibidia duodecimguttata</i>	Petite Coccinelle orange	-	LC		2014

Lépidoptères

La liste rouge nationale fait référence à la « Liste Rouge des espèces menacées en France – Papillons de jour de France métropolitaine » - 2012.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie	Protection	Dernière observation
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	LC	LC		2018
<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant	LC	NT		2014

³⁷ Selon les « Listes rouges régionales de la Faune menacée en Picardie » - 2016.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie	Protection	Dernière observation
<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique	LC	LC		2018
<i>Autographa gamma</i>	Noctuelle gamma	-	-		2010
<i>Callimorpha dominula</i>	Écaille marbrée	-	-		2014
<i>Cœnonympha pamphilus</i>	Fadet commun	LC	LC		2010
<i>Ectropis crepuscularia</i>	Boarmie crépusculaire	-	-		2014
<i>Euthrix potatoria</i>	Buveuse	-	-	-	2014
<i>Lasiocampa quercus</i>	Bombyx du chêne	-	-		2010
<i>Leptidea sinapis</i>	Piéride du lotier	LC	LC		2014
<i>Lycæna phlæas</i>	Cuivré commun	LC	LC		2019
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	LC		2019
<i>Pararge ægeria</i>	Tircis	LC	LC		2014
<i>Pieris napi</i>	Piéride du navet	LC	LC		2014
<i>Pieris rapæ</i>	Piéride de la rave	LC	LC		2014
<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-Diable	LC	LC		2018
<i>Pyronia tythonus</i>	Amaryllis	LC	LC		2010
<i>Saturnia pavonia</i>	Petit Paon de Nuit	-	-		2014
<i>Sphrageidus similis</i>	Cul-doré	-	-		2014
<i>Triphosa dubitata</i>	Incertaine	-	-		2019
<i>Tyria jacobæa</i>	Écaille du séneçon	-	-		2016
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	LC		2014

Odonates

La liste rouge nationale fait référence à la « Liste Rouge des espèces menacées en France – Libellules de France métropolitaine » - 2016.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie	Protection	Dernière observation
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	LC	LC		2014
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge	LC	LC		2014
<i>Cœnagrion puella</i>	Agrion jouvencelle	LC	LC		2018
<i>Cordulia ænea</i>	Cordulie bronzée	LC	LC		2014
<i>Enallagma cyathigerum</i>	Portecoupe holarctique	LC	LC		2010
<i>Erythromma najas</i>	Agrion à yeux rouges	LC	LC		2014
<i>Gomphus pulchellus</i>	Gomphe gentil	LC	LC		2019
<i>Ischnura elegans</i>	Ischnure élégante	LC	LC		2018
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	LC	LC		2014
<i>Platycnemis pennipes</i>	Pennipatte bleuâtre	LC	LC		2019
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Petite Nymphe à corps de feu	LC	LC	-	2014
<i>Sympecma fusca</i>	Leste brune	LC	LC		2019

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie	Protection	Dernière observation
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin	LC	LC		2019

Orthoptères

La liste rouge nationale fait référence à « » Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques - Matériaux Orthoptériques et Entomocénétiques » - 2004.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie	Protection	Dernière observation
<i>Chorthippus biggutus</i>	Criquet mélodieux	4	LC		
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	4	LC		
<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet verte-échine	4	LC		2019
<i>Chorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	4	LC		
<i>Chorthippus vagans</i>	Criquet des pins	4	EN		
<i>Chrysochraon dispar</i>	Criquet des clairières	4	LC		
<i>Conocephalus dorsalis</i>	Conocéphale des roseaux	3	VU		
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	4	LC		2010
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des mouillères	4	LC		
<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	-	LC	-	
<i>Gomphocerippus brunneus</i>		-	LC	-	
<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux	4	LC		2019
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	Courtillière commune	4	VU		
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	4	LC		2019
<i>Leptophyes punctatissima</i>	Sauterelle ponctuée	4	LC		
<i>Meconema meridionale</i>	Méconème fragile	4	LC		
<i>Meconema thalassinum</i>	Méconème tambourinaire	4	LC		
<i>Metrioptera bicolor</i>	Decticelle bicolore	4	NT		
<i>Metrioptera brachyptera</i>	Decticelle des bruyères	3	EN		
<i>Metrioptera roeselii</i>	Decticelle bariolée	4	LC		
<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	Criquet tacheté	4	NT	-	
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois	4	LC		
<i>Œcanthus pellucens</i>	Grillon d'Italie	4	LC		
<i>Œdipoda cærulescens</i>	Œdipode turquoise	4	LC		
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	4	NT		
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	4	LC		
<i>Phaneroptera nana</i>	Phanéroptère méridional	4	LC		
<i>Pholidoptera griseoptera</i>	Decticelle cendrée	4	LC		
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle grisâtre	4	NT		
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	4	LC	-	2019

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie	Protection	Dernière observation
<i>Roeseliana roeselii</i>	Decticelle bariolée	4	LC	-	2019
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	4	LC		
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la Palène	4	NT		
<i>Stethophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté	4	NT		2019
<i>Tetrix subulata</i>	Tétrix riverain	4	LC		
<i>Tetrix tenuicornis</i>	Tétrix des carrières	4	NT		
<i>Tetrix undulata</i>	Tétrix forestier	4	LC		2014
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	4	LC		2019

Autres invertébrés

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie	Protection	Dernière observation
<i>Glomeris marginata</i>		-	-	-	2014
<i>Pyrrhocoris apterus</i>	Gendarme	-	-	-	2014

Amphibiens et Reptiles :

La liste rouge nationale fait référence à la « Liste Rouge des espèces menacées en France – Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine » - 2015.

La protection fait référence à l'Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Nom Latin	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie	Protection	Dernière observation
<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile	LC	LC	Art. 2	2014
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	LC	LC	Art. 5	2018
<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare	LC	LC	Art. 3	2019

Oiseaux :

La liste rouge nationale fait référence à la « Liste Rouge des espèces menacées en France – Oiseaux de France métropolitaine » - 2016. Ces statuts visent les oiseaux nicheurs. Ceux listés ci-dessous ne le sont pas nécessairement.

Protection fait référence à l'Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie	Protection nationale	Dernière observation
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserole effarvate	LC	LC	Article 3	2018
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	LC	LC	Article 3	2013
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	LC	LC	Article 3	2010
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	LC	LC	Article 3	2014
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC	LC	Article 3	2022

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie	Protection nationale	Dernière observation
<i>Certhia brachyactyla</i>	Grimpereau des jardins	LC	LC	Article 3	2010
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	VU	LC	Article 3	2014
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	LC	LC	Article 3	2018
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	LC		2014
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC	LC		2013
<i>Corvus frugeligus</i>	Corbeau freux	LC	LC		2020
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	LC	LC	Article 3	2016
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	LC	Article 3	2019
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	LC	LC	Article 3	2014
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	VU	LC	Article 3	2010
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	LC	Article 3	2020
<i>Fringilla cœlebs</i>	Pinson des arbres	LC	LC	Article 3	2016
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC	LC		2019
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	LC	LC	Article 3	2020
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	LC	LC	Article 3	2019
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	LC	LC	Article 3	2014
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	LC	Article 3	2020
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC	LC	Article 3	2014
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	LC	NT	Article 3	2017
<i>Phasianus colchicus</i>	Faison de Colchide	LC	LC		2022
<i>Phœnicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC	LC	Article 3	2020
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	LC	Article 3	2014
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	NT	LC	Article 3	2018
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC	LC		2022
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	LC	LC	Article 3	2019
<i>Pœcile palustris</i>	Mésange nonnette	LC	LC	Article 3	2018
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	LC	LC	Article 3	2014
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	VU	LC	Article 3	2010
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	LC	LC	Article 3	2014
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	LC	LC	Article 3	2013
<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	LC	NT		2019
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	LC		2014
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	LC	LC		2010
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	LC	LC	Article 3	2016
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	LC	LC		2014
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	LC	Article 3	2014
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisettes	NT	LC	Article 3	2014
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	LC	LC	Article 3	2019
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	LC		2020
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC	LC		2018
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	LC	EN		2013

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge Picardie	Protection nationale	Dernière observation
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	LC	LC		2018
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	LC	VU		2012

Mammifères :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste Rouge nationale	Liste Rouge régionale	Protection	Dernière observation
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	LC	LC		2008
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	LC	LC	Article 2	2017
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril européen	LC	LC		2018
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	LC	LC		2018

CLICNAT

Base collaborative d'observation de la faune sauvage en Picardie, Clicnat est une base de données gérée par l'association Picardie Nature. Elle est alimentée par des naturalistes bénévoles et des structures partenaires.

Gastéropodes :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Menace	Période d'observation
<i>Succinea putris</i> (Linnaeus, 1758)	Ambrette amphibie		2014
<i>Helix pomatia</i> Linnaeus, 1758	Escargot de Bourgogne		2014

Myriapodes :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Menace	Période d'observation
<i>Glomeris marginata</i> (Villers, 1789)	aucun		2014

Arachnides :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Menace	Période d'observation
<i>Gibbaranea bituberculata</i> (Walckenaer, 1802)	Épeire dromadaire	NT	2018
<i>Gibbaranea gibbosa</i> (Walckenaer, 1802)	Épeire à bosses	LC	2014
<i>Mangora acalypha</i> (Walckenaer, 1802)	Mangore petite-bouteille	LC	2014
<i>Pisaura mirabilis</i> (Clerck, 1758)	Pisaure admirable	LC	2014
<i>Argiope bruennichi</i> (Scopoli, 1772)	Épeire fasciée, Argiope frelon	LC	2019
<i>Nerienne montana</i> (Clerck, 1758)	-		2014
<i>Misumena vatia</i> (Clerck, 1758)	Misumène variable		2014
<i>Diaea dorsata</i> (Fabricius, 1777)	Thomise tricolore		2014
<i>Anyphaena accentuata</i> (Walckenaer, 1802)	Anyphe à chevrons		2014
<i>Alopecosa pulverulenta</i> (Clerck, 1758)	-		2014

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Menace	Période d'observation
<i>Clubiona corticalis</i> (Walckenaer, 1802)	Clubione des écorces		2014
<i>Ebrechtella tricuspadata</i> (Fabricius, 1775)	Thomise à trois taches		2014

Insectes :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Menace	Période d'observation
<i>Apatura ilia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit Mars changeant	NT	2014
<i>Stethophyma grossum</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet ensanglanté	NT	2010 - 2019
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun	LC	2010
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis	LC	2010
<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	Le Vulcain	LC	2010 - 2014
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave	LC	2010 - 2014
<i>Araschnia levana</i> (Linnaeus, 1758)	Carte géographique	LC	2010 - 2018
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil	LC	2010 - 2019
<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis	LC	2014
<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Moutarde	LC	2014
<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride du Navet	LC	2014
<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	Le Robert-le-Diable	LC	2018
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore	LC	2018
<i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1761)	Cuivré commun	LC	2019
<i>Enallagma cyathigerum</i> (Charpentier, 1840)	Agrion porte coupe	LC	2010
<i>Sympetrum sanguineum</i> (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum rouge sang	LC	2010 - 2019
<i>Calopteryx virgo</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge	LC	2014
<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)	Agrion au corps de feu	LC	2014
<i>Erythromma najas</i> (Hansemann, 1823)	Agrion à yeux rouges	LC	2014
<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)	Orthétrum réticulé	LC	2014
<i>Cordulia aenea</i> (Linnaeus, 1758)	Cordulie bronzée	LC	2014
<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	Anax empereur	LC	2014
<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)	Agrion élégant	LC	2014 - 2018
<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)	Agrion jouvencelle	LC	2014 - 2018
<i>Platycnemis pennipes</i> (Pallas, 1771)	Agrion à larges pattes	LC	2014 - 2019
<i>Gomphus pulchellus</i> Selys, 1840	Gomphe gentil	LC	2014 - 2019
<i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	Leste brun	LC	2019
<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793)	Conocéphale bigarré	LC	2010
<i>Roeseliana roeselii</i> (Hagenbach, 1822)	-	LC	2010 - 2019
<i>Pseudochorthippus parallelus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures	LC	2010 - 2019
<i>Tetrix undulata</i> (Sowerby, 1806)	Tétrix des clairières	LC	2014
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte	LC	2019
<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	Grillon champêtre	LC	2019
<i>Gomphocerippus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocère roux	LC	2019
<i>Chorthippus dorsatus</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet verte-échine	LC	2019
<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758	Coccinelle à 7 points	LC	2014

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Menace	Période d'observation
<i>Halyzia sedecimguttata</i> (Linnaeus, 1758)	Grande coccinelle orange	LC	2014
<i>Vibidia duodecimguttata</i> (Poda, 1761)	Petite coccinelle orange	LC	2014
<i>Pyrrhocoris apterus</i> (Linnaeus, 1758)	Gendarme		2014
<i>Lasiocampa quercus</i> (Linnaeus, 1758)	Bombyx du chêne		2010
<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)	Noctuelle gamma, Lambda		2010
<i>Euthrix potatoria</i> (Linnaeus, 1758)	Buveuse		2014
<i>Saturnia pavonia</i> (Linnaeus, 1758)	Petit paon de nuit		2014
<i>Ectropis crepuscularia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Boarmie crépusculaire, Bi-Ondulée		2014
<i>Callimorpha dominula</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille marbrée		2014
<i>Sphrageidus similis</i> (Fuessly, 1775)	Cul doré		2014
<i>Tyria jacobaeae</i> (Linnaeus, 1758)	Goutte-de-sang, Ecaille du séneçon		2016
<i>Triphosa dubitata</i> (Linnaeus, 1758)	Larentie douteuse		2019
<i>Timarcha tenebricosa</i> (Fabricius, 1775)	Crache sang, Timarque, Chrysomèle noire		2014

Amphibiens et Reptiles :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Menace	Période d'observation
Espèce sensible : donnée non disponible		EN	2018
Espèce sensible : donnée non disponible		VU	1915
Espèce sensible : donnée non disponible		VU	2018 - 2019
<i>Lissotriton vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Triton ponctué	NT	1915
<i>Ichthyosaura alpestris</i> (Laurenti, 1768)	Triton alpestre	LC	1915
<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Triton palmé	LC	1915
<i>Zootoca vivipara</i> (Lichtenstein, 1823)	Lézard vivipare	LC	2018 - 2019
<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile	LC	2014
<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	Grenouille rousse	LC	2018
<i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758)	Grenouille verte	DD	1915

Oiseaux :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Menace	Période d'observation
<i>Turdus pilaris</i> Linnaeus, 1758	Grive litorne	EN	2013
<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	VU	2009 - 2012
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	NT	2017
<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	NT	2010 - 2019
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	LC	1998 - 2022
<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	Locustelle tachetée	LC	1996
<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	LC	2010
<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	LC	2010
<i>Pyrrhula pyrrhula</i> (Linnaeus, 1758)	Bouvreuil pivoine	LC	2010
<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758	Bruant jaune	LC	2010
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue	LC	2010 - 2013

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Menace	Période d'observation
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	LC	2010 - 2014
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	LC	2010 - 2014
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	LC	2010 - 2016
<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	LC	2010 - 2018
<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	Grive draine	LC	2010 - 2018
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	LC	2010 - 2019
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	LC	2010 - 2019
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	LC	2010 - 2020
<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)	Roitelet huppé	LC	2013
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	LC	2013 - 2020
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	LC	2013 - 2022
<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	LC	2014
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grisette	LC	2014
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	LC	2014
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce	LC	2014
<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	LC	2014
<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	LC	2014
<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)	Troglodyte mignon	LC	2014 - 2019
<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	LC	2014 - 2019
<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	LC	2014 - 2020
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique	LC	2016 - 2020
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	LC	2016 - 2020
<i>Acrocephalus scirpaceus</i> (Hermann, 1804)	Rousserolle effarvate	LC	2018
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	LC	2018
<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	LC	2018
<i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange nonnette	LC	2018
<i>Corvus frugilegus</i> Linnaeus, 1758	Corbeau freux	LC	2020
<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Héron cendré	LC	2014
<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	LC	2016
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	LC	2010
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	LC	2010 - 2014
<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	LC	2010 - 2014
<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert	LC	2010 - 2019
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frisvaldszky, 1838)	Tourterelle turque	LC	2014
<i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758	Faisan de Colchide	LC	2014 - 2022
<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	Coucou gris	LC	2016
<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	Corneille noire		2012 - 2013
<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise		2014

Mammifères :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Menace	Période d'observation
<i>Apodemus sylvaticus (Linnaeus, 1758)</i>	Mulot sylvestre	LC	1995
<i>Sciurus vulgaris Linnaeus, 1758</i>	Écureuil roux	LC	1995 - 2017
<i>Capreolus capreolus (Linnaeus, 1758)</i>	Chevreuil européen, Chevreuil	LC	2014 - 2018
<i>Sus scrofa Linnaeus, 1758</i>	Sanglier	LC	2018

NB : de nombreuses espèces de chauves-souris sont répertoriées dans cette base mais aucun nom d'espèce n'est donné, ces espèces étant considérées comme sensibles

Annexe 3 : Fiche ZNIEFF n°220005049 « Bois de Parfondru »



Date d'édition : 05/07/2018
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220005049>



BOIS DE PARFONDRO (Identifiant national : 220005049)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 02LAN115)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (COPPA G.), .- 220005049, BOIS DE PARFONDRO. - INPN, SPN-MNHN Paris, 23P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220005049.pdf>

Région en charge de la zone : Picardie
Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (COPPA G.)
Centroïde calculé : 696714°-2504512°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 12/05/1999
Date actuelle d'avis CSRPN : 12/05/1999
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 12/05/2015

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	6
7. ESPECES	8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	18
9. SOURCES	23

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Aisne
- Commune : Chérêt (INSEE : 02177)
- Commune : Parfondru (INSEE : 02587)
- Commune : Veslud (INSEE : 02791)
- Commune : Bruyères-et-Montbérault (INSEE : 02128)
- Commune : Montchâlons (INSEE : 02501)
- Commune : Festieux (INSEE : 02309)

1.2 Superficie

705,95 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 83
Maximale (mètre): 170

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Cette zone s'étend essentiellement le long de l'extrémité septentrionale de la cuesta de l'Île-de-France. La valeur biologique de ce complexe de milieux est importante et reconnue depuis assez longtemps. Les substrats géologiques variés conditionnent les formes du relief et la structure de la végétation. Les pentes sont constituées d'une alternance de sables et d'argiles (du Thanétien, Sparnacien et Cuisien) surmontée par la dalle structurale de l'Île-de-France formée des calcaires du Lutétien. Le petit niveau argileux de la base de ce banc calcaire détermine un niveau de sources sur lequel s'implantent quelquefois des petits marais de pente à caractère tufeux.

On observe une hêtraie calcicole d'exposition Nord, une forêt fraîche de bas de pente, une chênaie acidophile installée sur les sables de bas de pente, des petites pelouses sur sables, des fragments de chênaie charmaie, des lisières thermophiles, des éléments de pelouses, plusieurs petits marais intra-forestiers, des ruisselets.

Des petites prairies et des cultures ponctuent cette zone à caractère forestier.

INTERET DES MILIEUX

Présence de lisières thermophiles d'une qualité biologique remarquable, en raison notamment de la présence d'espèces rares comme par exemple l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia**), endémique du bassin Parisien et du centre de la France.

Présence d'une grande diversité stationnelle forestière incluant plusieurs milieux de grande valeur patrimoniale :

- La hêtraie calcicole de versant nord et les ourlets thermophiles présentent de nombreuses analogies avec les formations végétales montagnardes.

- La forêt acidophile sur sable, qui localement présente des fragments de pelouses ouvertes des sols nus se rapportant au Corynephorion, constitue un autre type de forêt remarquable en raison de la présence d'espèces végétales rares ou exceptionnelles.

Les marais intra-forestiers tufeux forment un milieu original très rarement rencontré en Picardie. La physionomie de ces marais rappelle celle des marais tufeux plus continentaux comme ceux situés dans le département de la Haute-Marne.

-2/ 23 -

Les caractéristiques particulières du substrat tufeux et pierreux des ruisselets offrent des conditions exceptionnelles pour le développement larvaire de différents Macro-Invertébrés de la zone de l'épiphiton (source). La très grande densité de larves du Cordulégastré annelé (*Cordulegaster boltonii*) illustre ce fait.

Présence de cavités souterraines offrant des habitats hivernaux potentiels pour les Chauves-souris et les Invertébrés hivernants.

La diversité des milieux et des espèces font de cette zone une des plus précieuses du patrimoine naturel de Picardie (zones terrestres).

INTERET DES ESPECES

Présence de quinze espèces végétales légalement protégées.

Le Géranium sanguin (*Geranium sanguineum**), l'Inule à feuilles de saule (*Inula salicina**), le Laser blanc (*Laserpitium latifolium**) situé ici sur sa limite Nord-Ouest absolue, le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum**), la Marguerite de Saint-Michel (*Aster amellus**), l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia**), la Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum**), l'Armerie faux-plantain (*Armeria arenaria**), expriment le caractère thermophile de certains milieux.

Le caractère montagnard de la flore et des milieux est marqué par plusieurs espèces : le Géranium des bois (*Geranium silvaticum**), la Cardamine à sept feuilles (*Dentaria pinnata**), la Pyrole à feuilles rondes (*Pyrola rotundifolia**), la Laïche pied d'oiseau (*Carex ornithopoda**), la Ronce des rochers (*Rubus saxatilis**) et dans une moindre mesure le Polypode du chêne (*Gymnocapium dryopteris**) et la Prêle d'hiver (*Equisetum hyemale**).

Présence d'autres plantes exceptionnelles pour la Picardie et plus généralement pour une grande partie du Bassin Parisien : la Laïche des ombrages (*Carex umbrosa*), le Choin noirâtre (*Schoenus nigricans*) localisé aux marais de pente, la Saxifrage granulée (*Saxifraga granulata*) et la Laïche des sables (*Carex arenaria*) sont elles observées sur les pelouses sableuses.

On observa aussi : le Blechné épineux (*Blechnum spicant*) espèce acidophile, l'Alchémille jaune-verdâtre (*Alchemilla xantochlora*) espèce d'affinité sub-continentale, la Campanule à feuilles de pêcheur (*Campanula persicifolia*), la Valériane des collines (*Valeriana wallrothii*), espèces thermophiles.

Présence de plusieurs Insectes rares dans la région : le Cordulégastré annelé (*Cordulegaster boltonii*), grosse libellule dont les gîtes larvaires sont constitués des ruisselets, le Leste brun (*Sympecma fusca*) petit agrion vivant ici sur les marais de pente, le Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*), la Decticelle des Bruyères (*Metrioptera brachypera*), deux Orthoptères observés sur les pelouses thermophiles.

La population de Muscardin (*Muscardinus avellanarius*), petit mammifère rare en Picardie, est relativement importante dans le sous-bois des clairières de la hêtraie de pente.

FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Les ourlets thermophiles de la forêt, les pelouses calcicoles et silicicoles, ainsi que les prairies de fauches des pentes subissent une lente érosion de leur diversité floristique. La disparition du pâturage extensif ainsi que l'abandon progressif de la fauche des petites parcelles de prairies, constituent des facteurs essentiels de cet appauvrissement patrimonial. Les espèces caractéristiques sont encore présentes à l'intérieur de la zone mais offrent actuellement des stations fortement amoindries en surface. Cette dérive biologique est inquiétante en raison de la rapidité relative du processus. Elle l'est aussi si l'on intègre le fait que plusieurs plantes à caractères montagnards ou thermophiles sont situées ici, en limite extrême de leur aire de répartition ou en disjonction importante d'aire.

L'épizootie de la Myxomatose a entraîné une réduction drastique des populations de lapins de garenne et a eu pour conséquence une absence quasi totale d'actions régressives au niveau des pelouses, notamment silicicoles. Ces milieux connaissent depuis une nouvelle dynamique végétale, plus étouffante, se faisant aux dépens des espèces du Corynephorion.

N.B. : Les espèces dont le nom latin est suivi d'un astérisque sont légalement protégées.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Indéterminé

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Sylviculture

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Source, résurgence
- Colline
- Plateau
- Affleurement rocheux

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

- Ecologique
- Faunistique
- Amphibiens
- Oiseaux
- Mammifères
- Insectes
- Floristique
- Ptéridophytes
- Phanérogames

Fonctionnels

- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Complémentaires

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre englobe un ensemble boisé de versant, formé d'un complexe de milieux, et un secteur du plateau possédant des habitats rares dans la région.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Extraction de matériaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Suppression ou entretien de végétation	Intérieur	Indéterminé	Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Réel
Evolutions écologiques	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Amphibiens	- Phanérogames	
- Autre Faunes	- Mammifères	- Ptéridophytes	
- Bryophytes	- Oiseaux		
- Lichens	- Reptiles		
- Poissons	- Odonates		
- Mollusques	- Orthoptères		
- Crustacés	- Lépidoptères		
- Arachnides	- Autres ordres d'Hexapodes		
- Myriapodes			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.16 <i>Hétraies sur calcaire</i>			10	
	54.2 <i>Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)</i>			1	
	35.2 <i>Pelouses siliceuses ouvertes médio-européennes</i>			1	
	34.4 <i>Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles</i>			2	
	34.3 <i>Pelouses pérennes denses et steppes médio-européennes</i>			2	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	22.1 <i>Eaux douces</i>				
	88 <i>Mines et passages souterrains</i>				
	31.8 <i>Fourrés</i>			1	
	24.12 <i>Zone à Truites</i>				
	86.41 <i>Carrières</i>				
	62.1 <i>Végétation des falaises continentales calcaires</i>				
	44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i>				
	41.5 <i>Chênaies acidiphiles</i>			25	
	37.1 <i>Communautés à Reine des prés et communautés associées</i>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	38.2 <i>Prairies de fauche de basse altitude</i>			20	
	41.1 <i>Hétraies</i>			25	
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>			5	
	41.4 <i>Forêts mixtes de pentes et ravins</i>			5	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mnhn.fr/zonoznieff/220005049>

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	281	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Rainette verte	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O., GAVORY L. (Picardie Nature)	Faible			1995
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Lépidoptères	54339	<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le), Piéride de l'Aubépine (La), Piéride gazée (La), Piéride de l'Alisier (La), Piéride de l'Aubergine (La)	Reproduction indéterminée	Bibliographie : GEOGRAM				
Mammifères	61636	<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	Muscardin	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	60414	<i>Myotis bechsteini</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : DUBIE S., HERCENT E. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)	Faible			1905
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertillon à oreilles échancrées	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : DUBIE S., HERCENT E., GUIOT C. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)	Faible			1905
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : DUBIE S., HERCENT E., GUIOT C. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)	Faible			1905
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer, Vespertillon de Natterer	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : DUBIE S., HERCENT E., GUIOT C. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)	Faible			1905
	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Grand rhinolophe	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : DUBIE S., HERCENT E., GUIOT C. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)	Faible			1905

-8/ 23 -



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mnhn.fr/zonoznieff/220005049>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : DUBIE S., HERCENT E., GUIOT C. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)	Faible			1905
Odonates	65401	<i>Cordulegaster boltoni</i> (Donovan, 1807)	Cordulégastro annelé (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65192	<i>Sympetma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	Leste brun	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Oiseaux	3608	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic noir	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
Orthoptères	65718	<i>Meltripoptera brachyptera</i> (Linnaeus, 1761)	Decticelle des bruyères	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	65944	<i>Oecanthus pellucens</i> (Scopoli, 1763)	Grillon d'Italie, Oecanthe transparent, Grillon transparent, Vairét	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Phanérogames	81195	<i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm., 1937	Alchémille vert jaune, Alchémille commune, Alchémille jaunâtre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	82909	<i>Anthericum ramosum</i> L., 1753	Phalangère rameuse, Anthericum ramifié	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association Des Entomologistes de Picardie), G. PLUCHART				
	83805	<i>Armeria alliacea</i> (Cav.) Hoffmanns. & Link, 1820	Armérie faux-plantain	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association Des Entomologistes de Picardie), G. PLUCHART				
	84626	<i>Aster amellus</i> L., 1753	Marguerite de la Saint-Michel, Etoile	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association Des Entomologistes de Picardie), G. PLUCHART				

-9/ 23 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mnhn.fr/zonoznieff/220005049>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	86087	<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlorette, Chlore perfoliée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	87693	<i>Campanula persicifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles de pêche, Bâton-de-Jacob	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88349	<i>Carex arenaria</i> L., 1753	Laiche des sables, Salsepareille des pauvres	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88470	<i>Carex digitata</i> L., 1753	Laiche digitée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88737	<i>Carex ornithopoda</i> Willd., 1805	Laiche pied-d'oiseau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association Des Entomologistes de Picardie), G. PLUCHART				
	88916	<i>Carex tomentosa</i> L., 1767	Laiche tomenteuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88927	<i>Carex umbrosa</i> Host, 1801	Laiche des ombrages	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	89920	<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906	Céphalanthère à grandes fleurs, Helleborine blanche	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	94432	<i>Daphne laureola</i> L., 1753	Daphné laurée, Laurier des bois	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	94435	<i>Daphne mezereum</i> L., 1753	Bois-joû, Daphné bois-gentil, Bois-gentil	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	94618	<i>Dentaria pinnata</i> Lam., 1786	Dentaire pennée	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				

-10/ 23 -



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mnhn.fr/zonoznieff/220005049>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	94716	<i>Dianthus carthusianorum</i> L., 1753	Oeillet des Chartreux	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	96465	<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Epipactis des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie), PLUCHART G.				
	100149	<i>Geranium sanguineum</i> L., 1753	Géranium sanguin, Sanguinaire, Herbe à becquet, Bec de grue,	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	100160	<i>Geranium sylvaticum</i> L., 1753	Géranium des bois, Pied-de-perdrix	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	103648	<i>Inula salicina</i> L., 1753	Inule à feuilles de saule	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	105076	<i>Laserpitium latifolium</i> L., 1753	Laser à feuilles larges, Laser blanc	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	106026	<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	Limodore avorté, Limodore sans feuille	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association Des Entomologistes de Picardie), G. PLUCHART				
	107871	<i>Melica nutans</i> L., 1753	Mélique penchée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	108477	<i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818	Mibora naine, Famine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	111369	<i>Ornithogalum pyrenaicum</i> L., 1753	Ornithogale des Pyrénées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	111641	<i>Orobanche purpurea</i> Jacq., 1762	Orobanche pourprée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BARDET O. et HAUGUEL J.C. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

-11/ 23 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mnhn.fr/zonoznieff/220005049>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	113407	<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753	Raiponce en épi	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	116109	<i>Prunus padus</i> L., 1753	Cerisier à grappes, Putier, Merisier à grappes, Putier	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	116419	<i>Pulmonaria montana</i> Lej., 1811	Pulmonaire des montagnes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	116547	<i>Pyrota rotundifolia</i> L., 1753	Pyrote à feuilles rondes, Pirole à feuilles rondes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association Des Entomologistes de Picardie), G. PLUCHART				
	116751	<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	117587	<i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich, 1777	Rhinanthe velu, Rhinanthe Crête-de-coq	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. et BARDET O. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	119318	<i>Rubus saxatilis</i> L., 1753	Ronce des rochers	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	121065	<i>Saxifraga granulata</i> L., 1753	Saxifrage granulé, Herbe à la gravelle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	121581	<i>Schoenus nigricans</i> L., 1753	Choin noirâtre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	124306	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz, 1763	Alouchier, Alisier blanc	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	124325	<i>Sorbus latifolia</i> (Lam.) Pers., 1806	Alisier de Fontainebleau, Elorsier	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

-12/ 23 -



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mnhn.fr/zonoznieff/220005049>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	125940	<i>Tetragonolobus maritimus</i> (L.) Roth, 1788	Lotier maritime, Lotier à gousse carrée, Tétragonolobe maritime	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. et BARDET O. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	128451	<i>Valeriana waltherii</i> Kreyer, 1930	Valériane des collines, Valériane de Walther	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	129477	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik., 1790	Dompte-venin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Ptéridophytes	96523	<i>Equisetum hyemale</i> L., 1753	Prêle d'hiver, Jonc hollandais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	100636	<i>Gymnocarpium dryopteris</i> (L.) Newman, 1851	Polypode du chêne, Dryopteris de Linné, Lastrée du chêne	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Autres insectes	29001	<i>Electrogena quadrilineata</i> (Landa, 1989)		Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Lépidoptères	53973	<i>Lycæna phæas</i> (Linnaeus, 1760)	Cuivré commun (Le), Argus bronzé (L), Bronzé (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
Mammifères	60360	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune	Passage, migration	Informateur : DUBIE S., DURIEUX B. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)	Faible			1905
	60430	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : DUBIE S., HERCENT E., GUIOT C. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)	Faible			1905

-13/ 23 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rgn.mmin.fr/zone/znieff/220005049>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60383	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Murin à moustaches, Vespertillon à moustaches	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : DUBIE S., HERCENT E., GUIOT C. (Coordination Mammologique du Nord de la France)	Faible			1905
	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune	Passage, migration	Informateur : DUBIE S., DURIEUX B. (Coordination Mammologique du Nord de la France)	Faible			1905
Odonates	65262	<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758	Libellule déprimée (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
Oiseaux	4625	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Grosbec casse-noyaux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
	4167	<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	Locustelle tachetée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
	4272	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Pouillot siffleur	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
	3688	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de rivage	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
Orthoptères	66077	<i>Chrysochraon dispar</i> (Germar, 1834)	Criquet des clairières	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
	66113	<i>Gomphocerus rufus</i> (Linnaeus, 1758)	Gomphocère roux, Gomphocère, Gomphocère fauve	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
	66034	<i>Tetrix nutans</i> Hagenbach, 1822	Tétrix des carrières, Tétrix des sablières	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
Phanérogames	83267	<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753	Ancolie vulgaire, Clochette	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

-14/ 23 -



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rgn.mmin.fr/zone/znieff/220005049>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88775	<i>Carex pilulifera</i> L., 1753	Laiche à pilules	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	92497	<i>Cornus mas</i> L., 1753	Cornouiller mâle, Cornouiller sauvage	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	94257	<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962	Orchis de Fuchs, Orchis tacheté des bois, Orchis de Meyer, Orchis des bois	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	99828	<i>Genista tinctoria</i> L., 1753	Genêt des teinturiers, Petit Genêt	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	99866	<i>Gentiana germanica</i> (Willd.) Börner, 1912	Gentiane d'Allemagne	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	100607	<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813	Gymnadenie moucheron, Orchis moucheron, Orchis moustique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	102842	<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrepis à loupet, Fer-à-cheval	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	103057	<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Jacinthe sauvage, Jacinthe des bois, Scille penchée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	104340	<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789	Jonc à épisales obtus, Jonc à fleurs obtuses	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	104397	<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun, Peteron	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	108718	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	Molinie bleue	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

-15/ 23 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mnhn.fr/znieff/220005049>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	114012	<i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Roth., 1828	Orchis vert, Orchis verdâtre, <i>Platanthera à fleurs verdâtres</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. et BARDET O. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	119418	<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille des prés, <i>Rumex oseille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	120772	<i>Sanicula europaea</i> L., 1753	Sanicle d'Europe, <i>Herbe aux chênes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	126650	<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Ptéridophytes	84524	<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre, <i>Scolopendre officinale</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	86101	<i>Blechnum spicant</i> (L.) Roth, 1794		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	133969	<i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>Borreri</i> (Newman) Fraser-Jenk., 1980	<i>Dryopteris</i> 'écailleux', <i>Dryopteris</i> de Borrer	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	95563	<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray, 1848	<i>Dryopteris</i> dilatée, <i>Fougère dilatée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Reptiles	77692	<i>Lacerta vivipara</i> Jacquin, 1767	Lézard vivipare	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997

-16/ 23 -

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	281	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60360	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60383	<i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60479	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	61636	<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	Oiseaux	3608	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	3688	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4167	<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4272	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4625	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	84626	<i>Aster amellus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	94435	<i>Daphne mezereum</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	94716	<i>Dianthus carthusianorum</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	103057	<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	124325	<i>Sorbus latifolia</i> (Lam.) Pers., 1806	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
3608 <i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
3688 <i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
4272 <i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
4625 <i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
53973 <i>Lycaena phlaeas</i> (Linnaeus, 1760)		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
60295 <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur DUBIE S., HERCENT E., GUIOT C. (Coordination Mammologique du Nord de la France)
60313 <i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur DUBIE S., HERCENT E., GUIOT C. (Coordination Mammologique du Nord de la France)
60360 <i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)		Passage, migration	Informateur DUBIE S., DURIEUX B. (Coordination Mammologique du Nord de la France)

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://mnp.mnhn.fr/zone/znief/220005049>

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
60383 <i>Myotis mystacinus</i> (Kuhl, 1817)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur DUBIE S., HERCENT E., GUIOT C. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)
60400 <i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur DUBIE S., HERCENT E., GUIOT C. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)
60408 <i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur DUBIE S., HERCENT E., GUIOT C. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)
60414 <i>Myotis bechsteini</i> (Kuhl, 1817)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur DUBIE S., DURIEUX B. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)
60418 <i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur DUBIE S., HERCENT E., GUIOT C. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)
60430 <i>Myotis daubentoni</i>		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur DUBIE S., HERCENT E., GUIOT C. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)
60479 <i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)		Passage, migration	Informateur DUBIE S., DURIEUX B. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)
65262 <i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
66034 <i>Tetrix nutans</i> Hagenbach, 1822		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
66077 <i>Chrysocraon dispar</i> (Germar, 1834)		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
66113 <i>Gomphocerus rufus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
77692 <i>Lacerta vivipara</i> Jacquin, 1787		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
81195 <i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm., 1937		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
82909 <i>Anthericum ramosum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association Des Entomologistes de Picardie), G. PLUCHART
83267 <i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
83805 <i>Armeria alliacea</i> (Cav.) Hoffmanns. & Link, 1820		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association Des Entomologistes de Picardie), G. PLUCHART

-19/ 23 -

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
84524 <i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
84626 <i>Aster amellus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association Des Entomologistes de Picardie), G. PLUCHART
86087 <i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
86101 <i>Blechnum spicant</i> (L.) Roth, 1794		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
87693 <i>Campanula persicifolia</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
88349 <i>Carex arenaria</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
88470 <i>Carex digitata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
88737 <i>Carex ornithopoda</i> Willd., 1805		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association Des Entomologistes de Picardie), G. PLUCHART
88775 <i>Carex pilulifera</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
88916 <i>Carex tomentosa</i> L., 1767		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
88927 <i>Carex umbrosa</i> Host, 1801		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
89920 <i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
92497 <i>Cornus mas</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
94257 <i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
94432 <i>Daphne laureola</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
94435 <i>Daphne mezereum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
94618 <i>Dentaria pinnata</i> Lam., 1786		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
94716 <i>Dianthus carthusianorum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
95563 <i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A. Gray, 1848		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
96523 <i>Equisetum hyemale</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
99828 <i>Genista tinctoria</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
99986 <i>Gentianella germanica</i> (Willd.) Börner, 1912		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
100149 <i>Geranium sanguineum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
100160 <i>Geranium sylvaticum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
100607 <i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
100636 <i>Gymnocarpium dryopteris</i> (L.) Newman, 1851		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
102842 <i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
103057 <i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
103648 <i>Inula salicina</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
104340 <i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
104397 <i>Juniperus communis</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
105076 <i>Laserpitium latifolium</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
106026 <i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association Des Entomologistes de Picardie), G. PLUCHART
107871 <i>Melica nutans</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
108718 <i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
111369 <i>Ornithogalum pyrenaicum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
111641 <i>Orobanche purpurea</i> Jacq., 1762		Reproduction certaine ou probable	Informateur BARDET O. et HAUGUEL J.C. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
113407 <i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
114012 <i>Platanthera chlorantha</i> (Custer) Rchb., 1828		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. et BARDET O. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
116109 <i>Prunus padus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
116547 <i>Pyrola rotundifolia</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association Des Entomologistes de Picardie), G. PLUCHART
116751 <i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
117587 <i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich, 1777		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. et BARDET O. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
119318 <i>Rubus saxatilis</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
119418 <i>Rumex acetosa</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
120772 <i>Sanicula europaea</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
121065 <i>Saxifraga granulata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
121581 <i>Schoenus nigricans</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
124306 <i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz, 1763		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
124325 <i>Sorbus latifolia</i> (Lam.) Pers., 1806		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
125940 <i>Tetragonolobus maritimus</i> (L.) Roth, 1788		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. et BARDET O. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
126650 <i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
128451 <i>Valeriana walrothii</i> Kreyer, 1930		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
129477 <i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik., 1790		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
133969 <i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>borreri</i> (Newman) Fraser-Jenk., 1980		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BOURNERIAS M.	1979	Guide des groupements végétaux de la région Parisienne. CDU.SEDES : 509 pp.
	BOURNERIAS M.	1993	C.R. Session marges Nord-Est de l'île de France. Bulletin de la société Botanique du Centre-Ouest, T 24 : 417-444.
	GEOGRAM	1994	Etude biologique de la commune de Parfondru. Extension : Veslud, Bruyères et Montbérault : 38 pp.
Informateur	BARDET O. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	BARDET O. et HAUGUEL J.C. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	BARDET O., GAVORY L. (Picardie Nature)		
	BOULLET V.		
	COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association Des Entomologistes de Picardie), G. PLUCHART		
	COPPA G. et BARDET O. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	DUBIE S., DURIEUX B. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)		
	DUBIE S., HERCENT E., GUIOT C. (Coordination Mammalogique du Nord de la France)		
	Fiche ZNIEFF 0062.0000 (1975) : A.M.B.E (DUPUICH, DUVIGNEAUD, MERIAUX, SUEUR, TOMBAL J.C., TOMBAL P.)		
	FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)		
	FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie), PLUCHART G.		
	HAUGUEL J.C. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
PLUCHART G.			

Annexe 4 : Fiche ZNIEFF n°220013418 « Marais des pâtures a Parfondru et foret de Laverigny »



Date d'édition : 05/07/2018
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/220013418>



MARAIS DES PATURES A PARFONDRU ET FORET DE LAVERGNY (Identifiant national : 220013418)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 02LAN114)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Natuels de Picardie (COPPA G.), - 220013418, MARAIS DES PATURES A PARFONDRU ET FORET DE LAVERGNY. - INPN, SPN-MNHN Paris, 24P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/220013418.pdf>

Région en charge de la zone : Picardie

Rédacteur(s) : Conservatoire des Sites Natuels de Picardie (COPPA G.)

Centroïde calculé : 702303°-2505283°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 12/05/1999

Date actuelle d'avis CSRPN : 12/05/1999

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 12/05/2015

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	5
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	5
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	6
6. HABITATS	7
7. ESPECES	9
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	19
9. SOURCES	24

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Aisne
- Commune : Parfondru (INSEE : 02587)
- Commune : Veslud (INSEE : 02791)
- Commune : Bruyères-et-Montbérault (INSEE : 02128)
- Commune : Athies-sous-Laon (INSEE : 02028)

1.2 Superficie

927,94 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 70
Maximale (mètre): 93

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

La zone forme un vaste ensemble forestier et prairial, situé sur les marges nord-est de la cuesta de l'Ile-de-France. La forêt est implantée sur des épandages sablonneux ou argileux de bas de pente, ce qui détermine une forêt fraîche à Chêne pédonculé (*Quercus robur*) et à Frêne (*Fraxinus excelsior*). Le sous-bois est localement dominé par le Cerisier à grappes (*Prunus padus*).

Des petites buttes sableuses, bien plus sèches que les bois précédents, voient se développer une chênaie acidocline caractérisée par l'abondance de la Bruyère commune (*Calluna vulgaris*) et de la Laïche des sables (*Carex arenaria*). Quelques-unes de ces buttes sableuses, et en particulier une ancienne carrière, présentent une végétation des sols nus et mobiles, caractéristiques du Corynephorion.

Les prairies sont assez diversifiées. En effet, on observe des prairies mésophiles, parfois transformées temporairement en prairies pâturées, et des prairies tourbeuses pâturées, remarquables par leur diversité floristique. La Saxifrage granulée (*Saxifraga granulata*) y forme des floraisons printanières assez spectaculaires.

Un autre milieu original est constitué des bas marais acides, présents à l'état résiduel. Différentes pièces d'eau, soit alcalines soit acides, complètent cette mosaïque de milieux.

Rappelons que cette zone a été particulièrement étudiée dans le passé par M.BOURNERIAS et que la connaissance accumulée sur plusieurs dizaines d'années, sur ce complexe de milieux naturels, constitue une référence pour l'étude des phytocénoses du bassin Parisien.

INTERET DES MILIEUX

La succession de milieux comprend des forêts humides sur argiles ; des prairies et des milieux aquatiques neutro-alcalins ; des fragments de landes sèches acidoclines, installés sur des buttes sableuses ; des fragments de marais oligotrophes à Sphaignes, se formant au pied des buttes sableuses et des pelouses du Corynephorion. Chaque milieu, considéré individuellement, possède une valeur patrimoniale certaine, en raison de sa rareté à l'échelle régionale (cas des marais acidophiles) ou parce que recelant des espèces rares (cas de la forêt humide).

L'ensemble des milieux forme un complexe écologique unique en Picardie, dont l'évolution est observée depuis plusieurs dizaines d'années.

La connaissance acquise de ce secteur de Picardie en fait une zone de référence pour apprécier l'évolution des milieux naturels semblables du bassin Parisien.

INTERET DES ESPECES

Le site abrite de nombreuses espèces végétales protégées :

- le Mouron délicat (*Anagalis tenella**),
- l'Armérie faux-plantain (*Armeria alliacea**),
- la Laïche de Reichenbach (*Carex reichenbachii**),
- l'Ophioglosse commune (*Ophioglossum vulgatum**),
- le Potamot à feuilles de Renouée (*Potamogeton polygonifolius**),
- la Laïche puce (*Carex pulicaris**),
- l'Orchis ignorée (*Dactylorhiza incarnata**),
- la Prêle d'Hiver (*Equisetum hyemale**),
- la Bruyère quaternée (*Erica tetralix**),
- la Gaïllet boréal (*Galium boreale**),
- le Genêt d'Angleterre (*Genista anglica**),
- la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe**),
- le Trèfle-d'eau (*Menyanthes trifoliata**),
- le Potamot rougeâtre (*Potamogeton coloratus**),
- la Ronce des rochers (*Rubus saxatilis**),
- le Saule à feuilles étroites (*Salix repens**),
- la Germandrée scordium (*Teucrium scordium**),
- l'Utriculaire commune (*Utricularia vulgaris**),
- la Véronique à écusson (*Veronica scutellata**).

Ces espèces sont réparties dans les principaux milieux de la ZNIEFF.

Présence de très nombreuses autres plantes rares en Picardie, parmi lesquelles :

- l'Orobanche du Genêt (*Orobanche rapum-genistae*),
- le Scorsonère humble (*Scorzonera humilis*),
- la Laïche bleuâtre (*Carex panicea*),
- le Cirse anglais (*Cirsium dissectum*),
- le Samole de Valerandus (*Samolus valerandi*),
- la Téesdalie à tige nue (*Teesdalia nudicaulis*),
- la Génistelle ailée (*Genista sagittalis*), considérée, avant sa redécouverte sur le site, comme disparue de Picardie.

Des vertébrés rares en Picardie sont répertoriés:

- la Vipère péliade (*Vipera berus*),
 - le Lézard agile (*Lacerta agilis*),
 - le Pic noir (*Dryocopus martius*),
 - la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*),
 - le Muscardin (*Muscardinus avellanarius*).
- Plusieurs insectes rares dans la région ont également été notés :
- le Cordulégastré annelé (*Cordulegaster boltoni*),
 - le Leste brun (*Sympetma fusca*),
 - le Leste fiancé (*Lestes sponsa*),
 - le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*).

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Les premières observations, datant d'avant 1950, mettent en évidence la présence d'une succession de milieux constituée de marais neutro-alcalins, de marais acides, de buttes sableuses avec landes acidoclines et de forêts fraîches. Il s'agit de milieux remarquables au plan tant floristique que phytosociologique.

Vers 1950 une mise en valeur des marais à des fins sylvicoles a été tentée. La forêt humide fut alors abattue et des fossés creusés, travaux suivis de plantations de peupliers. Après cinq années, les premiers indices d'appauvrissement de la flore apparurent. Les peupliers croissaient médiocrement ou mouraient, mais le taillis à Bouleaux et à Bourdaines présentait un dynamisme important et tendait à éliminer les îlots turfcloles. Cette dynamique végétale, stimulée par les profonds bouleversements apportés au fonctionnement hydrique des sols, continue de nos jours.

De nouvelles plantations ont été effectuées récemment.

N.B. : les espèces dont le nom latin est suivi d'un astérisque sont légalement protégées.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Indéterminé

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Exploitations minières, carrières

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Mare, mardelle

- Etang
- Plaine, bassin
- Colline

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Ecologique- Faunistique- Amphibiens- Reptiles- Oiseaux- Mammifères- Insectes- Floristique- Ptéridophytes- Phanérogames	<ul style="list-style-type: none">- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le périmètre englobe un complexe de forêts, prairies oligotrophes, bas marais acides, petites buttes sableuses, situées au pied de la côte de l'Île de France. Cette entité comprise entre la route nationale 44 et les routes départementales 516 et 25 constitue un secteur de référence des groupements végétaux des marges Nord-Est de l'île-de-France tels que décrit par M. Bournerias.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Extraction de matériaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Réel

-5/ 24 -

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Modification du fonctionnement hydraulique	Intérieur	Indéterminé	Réel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Suppression ou entretien de végétation	Intérieur	Indéterminé	Réel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Réel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissements, envasement, assèchement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Evolutions écologiques	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues	- Amphibiens	- Phanérogames	
- Autre Faunes	- Mammifères	- Ptéridophytes	
- Bryophytes	- Oiseaux		
- Lichens	- Reptiles		
- Poissons	- Odonates		
- Mollusques	- Orthoptères		
- Crustacés	- Lépidoptères		
- Arachnides			
- Myriapodes			
- Coléoptères			
- Diptères			
- Hyménoptères			
- Autres ordres d'Hexapodes			
- Hémiptères			
- Ascomycètes			
- Basidiomycètes			
- Autres Fonges			

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	54.2 <i>Bas-marais alcalins (tourbières basses alcalines)</i>			2	
	41.5 <i>Chênaies acidiphiles</i>			5	
	54.4 <i>Bas-marais acides</i>			2	
	35.2 <i>Pelouses siliceuses ouvertes médio-européennes</i>			2	
	37.3 <i>Prairies humides oligotrophes</i>			20	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34.4 <i>Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles</i>				
	53.4 <i>Bordures à Calamagrostis des eaux courantes</i>				
	53.3 <i>Végétation à Cladium mariscus</i>				
	53.1 <i>Roselières</i>				
	22.1 <i>Eaux douces</i>				
	44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens</i>			10	
	37.2 <i>Prairies humides eutrophes</i>			5	
	22.4 <i>Végétations aquatiques</i>				
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>			50	
	31.1 <i>Landes humides</i>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.1 Communautés à Reine des prés et communautés associées			2	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	310	<i>Rana delmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
Lépidoptères	53291	<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcôe (L), Hespérie de la Passé-Rose (L), Grisette (La), Hespérie de la Guimauve (L), Hespérie de la Mauve (L)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)				1997
	249028	<i>Furcula bicuspis</i> (Borkhausen, 1790)	Harpie bicuspide (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)				1995
	249030	<i>Harpya milhauseri</i> (Fabricius, 1775)	Dragon (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)				1995
	61636	<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	Muscardin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
Mammifères	60127	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Crossope aquatique, Musaraigne aquatique, Musaraigne d'eau, Musaraigne porte-rame	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1994
	65401	<i>Cordulegaster boltoni</i> (Donovan, 1807)	Cordulegastre annelé (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997

-9/ 24 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65208	<i>Lestes sponsa</i> (Hansemann, 1823)	Leste fiancé	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	65192	<i>Sympetma fuscum</i> (Linden, 1820)	Leste brun	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
Oiseaux	3608	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Pic noir	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
	3582	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1993
	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
Orthoptères	65488	<i>Mecostethus grossus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet ensanglanté, Edipode ensanglantée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
Phanérogames	82346	<i>Anagallis tenella</i> (L.) L., 1771	Mouron délicat	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	83166	<i>Aphanes microcarpa</i> sensu Walters, 1968 non (Boiss. & Reut.) Rothm., 1937	Alchémille oubliée, Alchémille à petits fruits	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	83809	<i>Armeria arenaria</i> (Pers.) Schult., 1820	Armérie faux-plantaïn, Armérie des sables	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)				
	85486	<i>Baldellia ranunculoides</i> (L.) Parl., 1854	Flûteau fausse-renoncule, Baldelle fausse Renoncule	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				

-10/ 24 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORESTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
<https://npg.mnhn.fr/znieff/#Z220013418>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	87693	<i>Campanula persicifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles de pêcheur, Bâton-de-Jacob	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88349	<i>Carex arenaria</i> L., 1753	Laiche des sables, Salsepareille des pauvres	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88477	<i>Carex distans</i> L., 1759	Laiche à épis distants, Laiche distante	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88489	<i>Carex echinata</i> Murray, 1770	Laiche étoilée, Laiche-hérisson	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	88578	<i>Carex hostiana</i> DC., 1813	Laiche blonde	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	88624	<i>Carex lepidocarpa</i> Tausch, 1834	Laiche écailleuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88720	<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard, 1778	Laiche vulgaire, Laiche noire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88752	<i>Carex panicea</i> L., 1753	Laiche millet, Faux Fenouil	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88802	<i>Carex pulicaris</i> L., 1753	Laiche puce, Carex puicier	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	88818	<i>Carex reichenbachii</i> Bonnet, 1883	Laiche fausse-brize	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)				
	88942	<i>Carex vesicaria</i> L., 1753	Laiche vésiculeuse, Laiche à utricules renflés	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)				

-11/ 24 -



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORESTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
<https://npg.mnhn.fr/znieff/#Z220013418>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	89316	<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P.Beauv., 1812	Catabrose aquatique, Canche aquatique	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	91322	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse des prairies, Cirse Anglais, Cirse d'Angleterre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	91823	<i>Cladium mariscus</i> (L.) Poit., 1809	Marisque, Cladium des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	92242	<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret, 1886	Conopode dénudé, Grand Conopode	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	92614	<i>Corynephorus caesescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchâtre, Canche des sables	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	94259	<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó, 1962	Orchis incarnat, Orchis couleur de chair	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	94267	<i>Dactylorhiza majalis</i> (Rchb.) P.F.Hunt & Summerh., 1965	Dactylorhize de mai	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	95916	<i>Eleocharis multicaulis</i> (Sm.) Desv., 1818	Scirpe à nombreuses tiges, Souchet à tiges nombreuses	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)				
	96695	<i>Erica tetralix</i> L., 1753	Bruyère à quatre angles, Bruyère quaternée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)				
	98718	<i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1784	Filipendule vulgaire, Spirée filipendule	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	99390	<i>Gallium boreale</i> L., 1753	Gaillet boréal	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

-12/ 24 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rgn.mnhn.fr/zone/znieff/220013418>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	99721	<i>Genista anglica</i> L., 1753	Genêt d'Angleterre, Petit Genêt épineux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)				
	99846	<i>Genistella sagittalis</i> (L.) Gams, 1923	Genêt allé, Genistrolle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)				
	99922	<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753	Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire des marais, Gentiane pneumonanthe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	103142	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L., 1753	Écuelle d'eau, Herbe aux Patagons	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	104101	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	104340	<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789	Jonc à tépales obtus, Jonc à fleurs obtuses	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	107158	<i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W.Schmidt, 1794	Petit muguet à deux feuilles, Maianthème à deux feuilles, Petit muguet à deux fleurs	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	108345	<i>Menyanthes trifoliata</i> L., 1753	Tréfle d'eau, Ményanthe	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	108477	<i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818	Mibora naine, Famine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	109881	<i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805	Oenanthe de Lachenal	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				

-13/ 24 -



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rgn.mnhn.fr/zone/znieff/220013418>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	111369	<i>Ornithogalum pyrenaicum</i> L., 1753	Ornithogale des Pyrénées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	111419	<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	111647	<i>Orobanche rapum-genistae</i> Thuill., 1799	Orobanche des genêts, Orobanche du Genêt	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)				
	113219	<i>Phleum phleoides</i> (L.) H.Karst., 1890	Fléole de Boehmer, Fléole fausse Fléole	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	113407	<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753	Raiponce en épi	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	115237	<i>Potamogeton coloratus</i> Hornem., 1813	Potamot des tourbières alcalines, Potamot coloré, Potamot rougeâtre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	115301	<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr., 1788	Potamot à feuilles de renouée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	115407	<i>Potentilla argentea</i> L., 1753	Potentille argentée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	116109	<i>Prunus padus</i> L., 1753	Cerisier à grappes, Putier, Merisier à grappes, Putier	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	119318	<i>Rubus saxatilis</i> L., 1753	Ronce des rochers	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	120192	<i>Salix repens</i> L., 1753	Saule à feuilles étroites, Saule rampant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

-14/ 24 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORENTIN

Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mnhn.fr/zonoznieff/220013418>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	120732	<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	<i>Samole de Valerand, Mouron d'eau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	121785	<i>Scirpus setaceus</i> L., 1753	<i>Scirpe sétacé, Isolépis sétacé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)				
	121960	<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	<i>Scorzonère des prés, Petit scorzonère, Scorzonère humble</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)				
	122329	<i>Seinum carvifolia</i> (L.) L., 1762	<i>Sélin à feuilles de carvi</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
	124264	<i>Sonchus palustris</i> L., 1753	<i>Laiteron des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	125831	<i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) R.Br., 1812	<i>Téssalie à tige nue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	126034	<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	<i>Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)				
	128322	<i>Utricularia vulgaris</i> L., 1753	<i>Utriculaire vulgaire, Utriculaire commune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	128394	<i>Valeriana dioica</i> L., 1753	<i>Valériane dioïque</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	129000	<i>Veronica scutellata</i> L., 1753	<i>Véronique à écus, Véronique à écusson</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)				
Ptéridophytes	133968	<i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979	<i>Dryoptéris écailloux, Fausse Fougère mâle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

-15/ 24 -



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORENTIN

Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mnhn.fr/zonoznieff/220013418>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	96523	<i>Equisetum hyemale</i> L., 1753	<i>Prêle d'hiver, Jonc hollandais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	110313	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	<i>Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de-serpent</i>	Reproduction certaine ou probable	Bibliographie : GEOGRAM				
Reptiles	77600	<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus, 1758	<i>Lézard des souches</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
	78141	<i>Vipera berus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vipère péliade</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	111	<i>Salamandra salamandra terrestris</i> Lacepède, 1788	<i>Salamandre tachetée terrestre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
Mammifères	60176	<i>Crocidura leucodon</i> (Hermann, 1780)	<i>Crocidure leucode</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
Odonates	65446	<i>Aeshna grandis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grande Aesche (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Oiseaux	4167	<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	<i>Locustelle tachetée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
	3688	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Hirondelle de rivage</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997

-16/ 24 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mnhn.fr/zonoznieff/220013418>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Orthoptères	66077	<i>Chrysochaon dispar</i> (Germar, 1834)	<i>Criquet des clairières</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
	65876	<i>Conocephalus discolor</i> Thunberg, 1815	<i>Conocephale bigarré, Xiphidion Brun</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
	66036	<i>Tetrix undulata</i> (Sowerby, 1806)	<i>Tétrix forestier, Tétrix des clairières, Tétrix commun</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997
Phanérogames	80911	<i>Aira praecox</i> L., 1753	<i>Canche printanière</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	85904	<i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791	<i>Bouleau blanc, Bouleau pubescent</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	87501	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	<i>Callune, Bérusée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	88794	<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	<i>Laïche faux-souchet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	90076	<i>Cerastium pumilium</i> Curtis, 1777	<i>Céraiste nain</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	94257	<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Sod, 1962	<i>Orchis de Fuchs, Orchis tacheté des bois, Orchis de Meyer, Orchis des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	100519	<i>Gnaphalium uliginosum</i> L., 1753	<i>Gnaphale des lieux humides, Gnaphale des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	103057	<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	<i>Jacinthe sauvage, Jacinthe des bois, Scille penchée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				

-17/ 24 -



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mnhn.fr/zonoznieff/220013418>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	103288	<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	<i>Millepertuis couché, Petit Millepertuis</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	115249	<i>Potamogeton densus</i> L., 1753	<i>Potamo dense, Groenlandia serré</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	124499	<i>Spergula arvensis</i> L., 1753	<i>Spergule des champs, Espargoutte des champs, Spargelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Ptéridophytes	84524	<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	<i>Scolopendre, Scolopendre officinale</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	133969	<i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>borrei</i> (Newman) Fraser-Jenk., 1980	<i>Dryopteris écaïlleux, Dryopteris de Borrer</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
	95563	<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray, 1848	<i>Dryopteris dilatée, Fougère dilatée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				
Reptiles	77692	<i>Lacerta vivipara</i> Jacquin, 1787	<i>Lézard vivipare</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)				1997

-18/ 24 -

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	111	<i>Salamandra salamandra terrestris</i> Lacepède, 1788	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60127	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	61636	<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	3582	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3608	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3688	<i>Riparia riparia</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4167	<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Reptiles	77600	<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	78141	<i>Vipera berus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	103057	<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
111 <i>Salamandra salamandra terrestris</i> Lacepède, 1788		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
4167 <i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
60127 <i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
60176 <i>Crocidura leucodon</i> (Hermann, 1780)		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
65192 <i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820)		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
65208 <i>Lestes sponsa</i> (Hansemann, 1823)		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
77600 <i>Lacerta agilis</i> Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
78141 <i>Vipera berus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
80911 <i>Aira praecox</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
82346 <i>Anagallis tenella</i> (L.) L., 1771		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
83166 <i>Aphanes microcarpa sensu</i> Walters, 1968 non (Boiss. & Reut.) Rothm., 1937		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
83809 <i>Armeria arenaria</i> (Pers.) Schult., 1820		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)
85486 <i>Baldellia ranunculoides</i> (L.) Parl., 1854		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
85904 <i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
87501 <i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
87693 <i>Campanula persicifolia</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
88349 <i>Carex arenaria</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
88477 <i>Carex distans</i> L., 1759		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
88489 <i>Carex echinata</i> Murray, 1770		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
88578 <i>Carex hostiana</i> DC., 1813		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
88624 <i>Carex lepidocarpa</i> Tausch, 1834		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://mnhn.fr/zone/znieff/220013418>

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
88720 <i>Carex nigra</i> (L.) Reichard, 1778		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
88752 <i>Carex panicea</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
88794 <i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
88802 <i>Carex pulicaris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
88818 <i>Carex reichenbachii</i> Bonnet, 1883		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)
88942 <i>Carex vesicaria</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)
89316 <i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P.Beauv., 1812		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
90076 <i>Cerastium pumilum</i> Curtis, 1777		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
91322 <i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
91823 <i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl, 1809		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
92242 <i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret, 1886		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
92614 <i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
94259 <i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó, 1962		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
94267 <i>Dactylorhiza majalis</i> (Rchb.) P.F.Hunt & Summerh., 1965		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
95563 <i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray, 1848		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
95916 <i>Eleocharis multicaulis</i> (Sm.) Desv., 1818		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)
96523 <i>Equisetum hyemale</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)

-21/ 24 -

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
96695 <i>Erica tetralix</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)
99390 <i>Galium boreale</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
99721 <i>Genista anglica</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)
99846 <i>Genistella sagittalis</i> (L.) Gams, 1923		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)
99922 <i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
100519 <i>Gnaphalium uliginosum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
103057 <i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
103288 <i>Hypericum humifusum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
104101 <i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
104340 <i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
107158 <i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W.Schmidt, 1794		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
108345 <i>Menyanthes trifoliata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
108477 <i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
109881 <i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
110313 <i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
111369 <i>Ornithogalum pyrenaicum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
111419 <i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
111647 <i>Orobanche rapumgenistae</i> Thuill., 1799		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://mnhn.fr/zone/znieff/220013418>

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
113219 <i>Phleum phleoides</i> (L.) H.Karst., 1880		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
115237 <i>Potamogeton coloratus</i> Homem., 1813		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
115249 <i>Potamogeton densus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
115301 <i>Potamogeton</i> <i>polygonifolius</i> Pourr., 1788		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
115407 <i>Potentilla argentea</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
116109 <i>Prunus padus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
120192 <i>Salix repens</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
121785 <i>Scirpus setaceus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)
121960 <i>Scorzonera humilis</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)
122329 <i>Selinum carvifolia</i> (L.) L., 1762		Reproduction certaine ou probable	Bibliographie GEOGRAM
124264 <i>Sonchus palustris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
124499 <i>Spergula arvensis</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
125831 <i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) R.Br., 1812		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
126034 <i>Teucrium scordium</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)
128322 <i>Utricularia vulgaris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
128394 <i>Valeriana dioica</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
129000 <i>Veronica scutellata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
133968 <i>Dryopteris affinis subsp. affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
133969 <i>Dryopteris affinis subsp. borrieri</i> (Newman) Fraser-Jenk., 1980		Reproduction certaine ou probable	Informateur COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	BOURNERIAS M.	1975	Inventaire écologique de l'Aisne. Ministère de la Qualité de la Vie. Rapport dactylographié, 162 pp.
	BOURNERIAS M.	1979	Guide des groupements végétaux de la région Parisienne. CDU.SEDES : 509 pp.
	BOURNERIAS M.	1993	C.R. Session marges Nord-Est de l'île de France. Bulletin de la société Botanique du Centre-Ouest, T 24 : 417-444.
	BOURNERIAS M., TOMBAL P.	1973	Les marges N.W. et N de l'Île-de-France. Bull. Soc. bot. Fr., 120 : 253-246.
	GEOGRAM	1994	Etude biologique de la commune de Parfondru. Extension : Veslud, Bruyères et Montbérault : 38 pp.
	TYTECA D.	1982	Problème de la protection des sites d'intérêt botanique dans le Laonnais méridional. Les Naturalistes Belges, 63.
Informateur	BOULLET V.		
	COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)		
	COPPA G. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie), FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)		
	Fiche ZNIEFF 0173.0000 (1989) : GE.MI.NA.PI. (BOULLET V. et GAVORY L.)		
	FRIMIN D. (Association des Entomologistes de Picardie)		

Annexe 5 : Fiche ZNIEFF n°220120046 « Collines du Laonnois et du Soissonnais septentrional »



Date d'édition : 05/07/2018
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220120046>



COLLINES DU LAONNOIS ET DU SOISSONNAIS SEPTENTRIONAL (Identifiant national : 220120046)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 02LAN201)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : BARDET O., MESSEAN A. (Conservatoire d'espaces naturels de Picardie), - 220120046, COLLINES DU LAONNOIS ET DU SOISSONNAIS SEPTENTRIONAL. - INPN, SPN-MNHN Paris, 76P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/220120046.pdf>

Région en charge de la zone : Picardie
Rédacteur(s) : BARDET O., MESSEAN A. (Conservatoire d'espaces naturels de Picardie)
Centroïde calculé : 684782°-2508064°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 21/05/1999
Date actuelle d'avis CSRPN : 21/05/1999
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 19/04/2016

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	14
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	15
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	15
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	16
6. HABITATS	16
7. ESPECES	18
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	59
9. SOURCES	76

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Aisne
- Commune : Vaucelles-et-Beffecourt (INSEE : 02765)
- Commune : Faucoucourt (INSEE : 02301)
- Commune : Filain (INSEE : 02311)
- Commune : Bouconville-Vauclair (INSEE : 02102)
- Commune : Cerny-en-Laonnois (INSEE : 02150)
- Commune : Chérêt (INSEE : 02177)
- Commune : Aubigny-en-Laonnois (INSEE : 02033)
- Commune : Craonne (INSEE : 02234)
- Commune : Saint-Thomas (INSEE : 02696)
- Commune : Jumigny (INSEE : 02396)
- Commune : Aizelles (INSEE : 02007)
- Commune : Mons-en-Laonnois (INSEE : 02497)
- Commune : Bourg-et-Comin (INSEE : 02106)
- Commune : Goudelancourt-lès-Berrieux (INSEE : 02349)
- Commune : Clacy-et-Thierret (INSEE : 02196)
- Commune : Bray-en-Laonnois (INSEE : 02115)
- Commune : Sainte-Croix (INSEE : 02675)
- Commune : Nouvion-le-Vineux (INSEE : 02561)
- Commune : Orgeval (INSEE : 02573)
- Commune : Coucy-lès-Eppes (INSEE : 02218)
- Commune : Presles-et-Thierry (INSEE : 02621)
- Commune : Vassogne (INSEE : 02764)
- Commune : Laniscourt (INSEE : 02407)
- Commune : Laon (INSEE : 02408)
- Commune : Étouvelles (INSEE : 02294)
- Commune : Monthenault (INSEE : 02508)
- Commune : Cuissy-et-Geny (INSEE : 02252)
- Commune : Beaurieux (INSEE : 02058)
- Commune : Berrieux (INSEE : 02072)
- Commune : Vendresse-Beaulne (INSEE : 02778)
- Commune : Vorges (INSEE : 02824)
- Commune : Urcel (INSEE : 02755)
- Commune : Martigny-Courpierre (INSEE : 02471)
- Commune : Trucy (INSEE : 02751)
- Commune : Cessières (INSEE : 02153)
- Commune : Chavignon (INSEE : 02174)
- Commune : Corbeny (INSEE : 02215)
- Commune : Pontavert (INSEE : 02613)
- Commune : Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt (INSEE : 02676)
- Commune : Lizy (INSEE : 02434)
- Commune : Laval-en-Laonnois (INSEE : 02413)
- Commune : Mauregny-en-Haye (INSEE : 02472)
- Commune : Montbavin (INSEE : 02499)
- Commune : Oulches-la-Vallée-Foulon (INSEE : 02578)
- Commune : Pancy-Courtecon (INSEE : 02583)
- Commune : Parfondru (INSEE : 02587)
- Commune : Chermizy-Ailles (INSEE : 02178)
- Commune : Colligis-Crandelain (INSEE : 02205)
- Commune : Veslud (INSEE : 02791)
- Commune : Ployart-et-Vaurseine (INSEE : 02609)
- Commune : Neuville-sur-Ailette (INSEE : 02550)
- Commune : Arrancy (INSEE : 02024)
- Commune : Soupir (INSEE : 02730)
- Commune : Bruyères-et-Montbérault (INSEE : 02128)
- Commune : Pargnan (INSEE : 02588)
- Commune : Chaillevois (INSEE : 02155)

- Commune : Athies-sous-Laon (INSEE : 02028)
- Commune : Eppes (INSEE : 02282)
- Commune : Merlieux-et-Fouquerolles (INSEE : 02478)
- Commune : Moulins (INSEE : 02530)
- Commune : Moussy-Verneuil (INSEE : 02531)
- Commune : Lierval (INSEE : 02429)
- Commune : Bièvres (INSEE : 02088)
- Commune : Chaudardes (INSEE : 02171)
- Commune : Paissy (INSEE : 02582)
- Commune : Pargny-Filain (INSEE : 02589)
- Commune : Chevreigny (INSEE : 02183)
- Commune : Chamouille (INSEE : 02158)
- Commune : Chivy-lès-Étouvelles (INSEE : 02191)
- Commune : Æuilly (INSEE : 02565)
- Commune : Suzy (INSEE : 02733)
- Commune : Molinchart (INSEE : 02489)
- Commune : Monampueil (INSEE : 02490)
- Commune : Montaigu (INSEE : 02498)
- Commune : Montchâlons (INSEE : 02501)
- Commune : Festieux (INSEE : 02309)
- Commune : Cuiry-lès-Chaudardes (INSEE : 02250)
- Commune : Bourguignon-sous-Montbavin (INSEE : 02108)
- Commune : Royaucourt-et-Chailvet (INSEE : 02661)
- Commune : Courtrizy-et-Fussigny (INSEE : 02229)
- Commune : Craonnelle (INSEE : 02235)

1.2 Superficie

36406,72 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

DESCRIPTION

Le site s'étend entre la cuesta d'Ile-de-France, au nord, la vallée de l'Aisne, au sud, les plaines de Champagne, à l'est et la forêt domaniale de Saint-Gobain, à l'ouest. Il intègre la totalité des collines du Laonnois (au nord de l'Ailette) et les marges nord-est du Soissonnais (entre l'Ailette et l'Aisne).

La cuesta d'Ile-de-France marque la limite nord des dépôts tertiaires dans l'Aisne. Elle domine la dépression de la vallée de l'Ardon et, plus au nord, les plaines cultivées du Marlois.

Cet ensemble est caractérisé à la fois par une diversité exceptionnelle de milieux, par une grande stabilité des séquences géologiques ainsi que par des successions topographiques et temporelles de milieux.

La séquence géologique la plus fréquente est la suivante :

- limons sur le plateau, peu représentés car occupés surtout par des cultures ;

- calcaires grossiers lutétiens (et notamment calcaires à nummulites) sur le rebord du plateau, localement exposés en petites corniches vives ;

- argiles de Vaux-sous-Laon, niveau marqué par des sources au régime irrégulier ;
- sables cuisien sur les versants, plus ou moins colluvionnés par des éléments provenant du Lutétien, localement entaillés de profonds ravins ;
- argiles sparnaciennes, souvent en bas de pente, générant un niveau de source assez régulier ;
- sables thanétiens ;
- colluvions et alluvions modernes en fond de vallon et tourbe.

Plusieurs ensembles peuvent être individualisés, à l'intérieur desquels la récurrence des cortèges floristiques est frappante : montagne de Laniscourt, pied de la cuesta d'Ile-de-France, collines du Laonnois, secteur de Mauregny-en-haye, coteaux de la rive droite de l'Ailette et de l'Aisne...

Le site possède des caractéristiques topographiques intéressantes, avec des phénomènes de cloisonnement des vallées (Ailette, Ardon sur une partie de son cours) et d'opposition de versant très marqués (présence de *Phyteuma nigrum**, en forêt domaniale de Vaucclair ; de *Carex halleriana** et de *Thesium divaricatum*, en face, à Chermizy-Ailles).

Le Laonnois présente aussi des originalités biogéographiques remarquables, déjà très bien décrites par M. BOURNERIAS, avec :

- les cortèges boréo-montagnards de la tourbière de Cessières et d'Urceul ;
- la rencontre d'influences continentales et atlantiques (transition entre les deux sous-espèces d'*Helianthemum nummularium* par exemple) ;
- la limite nord française absolue pour plusieurs espèces de la flore (*Carex halleriana**...) et de la faune (Lézard vert...) ainsi que pour certaines unités phytosociologiques (*Fumano procumbentis-Caricetum humilis*...) ;
- la limite est pour certains groupements (*Orchio palustris-Schoenetum nigricantis*, unité continentale et montagnarde, aujourd'hui disparus) ;
- une tonalité montagnarde générale très marquée, qui prend toute son ampleur dans les végétations des pentes exposées au nord mais aussi au travers de groupements de pelouses ;
- un micro-endémisme marqué des groupements de pelouses thermophiles, mis en évidence récemment par V. BOULLET.

L'histoire de l'utilisation de cette région est un facteur expliquant parfois la présence de certains milieux aujourd'hui :

- percement de carrières souterraines (surtout après le XIV^{ème} siècle semble-t-il) dans le banc lutétien, pour les sites d'hivernage des chauves-souris ;
- utilisation pastorale et présence ancienne de vignes sur les versants de vallée, pour les pelouses calcicoles ;
- exploitation de la tourbe et de la terre de bruyère, pour les tourbières et les landes ;
- pâturage des fonds de vallons humides, pour les prairies paratourbeuses...

Présentation générale des milieux caractéristiques ou structurants.

La plupart des pelouses calcicoles du Laonnois appartiennent au Mesobromion mais avec des originalités locales nettes (*Antherico ramosi-Pulsatilletum vulgare*, *Helianthemo obscuri-Prunelletum grandiflorae*, *Astero amelli-Prunelletum grandiflorae*).

Les pelouses sur sables calcaires (*Veronico scheereri-Koelerietum macranthae*) opèrent la transition vers le *Koelerio-Phleion phleoidis* sur Lutétien dolomitisé. Elles possèdent toutes deux un cortège très original au caractère steppique marqué.

Des pelouses particulièrement thermophiles du Xerobromion (*Fumano procumbentis-Caricetum humilis*) occupent les éperons les mieux exposés.

Des ourlets du *Trifolium medii* et du *Geranium sanguineum* dans les situations les plus chaudes bordent les pelouses. Des unités rares existent (ourlets à *Laserpitium latifolium**, *Campanula persicifolia* et *Geranium sanguineum*, ourlets à *Anemone sylvestris**), mais, la plupart du temps, les ourlets sont à rattacher au *Coronillo variae-Brachypodietum*.

Les pelouses sont presque systématiquement entourées par des fourrés arbustifs (*Prunetalia spinosae*) parfois thermophiles (Berberidion). Le reste des versants est couvert par des boisements jeunes, souvent en taillis denses et impénétrables, résultant de la recolonisation des pelouses.

Les pentes abruptes et la présence de suintements contribuent ensemble à renforcer une ambiance submontagnarde très nette des côtes exposées au nord. Les types forestiers dominants sont alors :

- la hêtraie montagnarde de pente du Lunario-Acerion, caractérisée ici par un sous-bois clairsemé et par des hêtres de grande taille ;
- la chênaie-charmaie fraîche du Carpinion, enrichie en Erable sycomore et en Frêne ;
- la frênaie hygrophile sur suintement ou de fond de vallon de l'Alno-Padion, riche en ptéridophytes ;
- la tiliaie thermophile (*Tilion platyphylloides*), sur les versants les mieux exposés et près des lisières sud.

Les groupements forestiers acides, localisés aux grandes dépressions acides, se déclinent surtout en fonction de l'humidité du substrat :

- bétulaie à sphaignes du *Sphagno palustris-Betuletum pubescentis* ;
- aulnaie-bétulaie à Violette des marais (*Viola palustris*) de l'Alno-Padion ;
- chênaie mésotrophe tourbeuse à Osmonde royale (*Osmunda regalis*), proche de l'Alno-Padion ;
- chênaie acidophile sèche du *Lonicero-Fagetum* (*Lonicero-Carpinenion*) ;
- chênaie acidophile proche du *Fago-Quercetum*, sur substrat sec acide oligotrophe.

Des marais tourbeux existent en quelques endroits (Cessières, vallée de l'Ardon, secteur de Mauregny-en-haye). D'ordinaire, les parties centrales des marais sont constituées de tourbe, tandis que les pourtours sont principalement installés sur des sables thanétiens. La profondeur de tourbe peut atteindre dix mètres (à Cessières).

L'essentiel de l'alimentation en eau de ces zones est neutre puisque provenant des nappes de la craie et du Thanétien. Cependant, des déviations dans les écoulements de la nappe laissent certaines zones essentiellement alimentées par les pluies, donc plus acides. C'est à la faveur d'une telle zone, très acide, que s'est constituée la tourbière à sphaigne ombrotrophe de Cessières, tout à fait exceptionnelle en Picardie. Pour la tourbière d'Urcel, les phénomènes de dégradation naturelle de la tourbe pyriteuse pourraient expliquer les acidités extrêmement fortes notées.

Les groupements végétaux héliophiles acidophiles présents sont alors, du plus humide au plus sec :

- gouilles oligotrophes acides du *Drosero intermediae-Rhynchosporium albae*, stade régressif initial de la tourbière bombée ;
- tourbière à sphaigne ombrotrophe du *Calluno-Sphagnion papillosum*, de caractère boréo-montagnarde très net ;
- lande humide du *Calluno-Ericetum tetralicis*, dans la zone de battement des eaux ;
- lande humide du *Genisto anglicae-Callunetum vulgare* ;
- lande sèche du *Genisto pilosae-Callunetum vulgare* ;
- pelouses mésophile acidophile du *Violion caninae* à Laïche des sables (*Carex arenaria*) et hygrophile à Jonc squarreux (*Juncus squarrosus**) ;
- pelouse acidophile du *Spergulo morisonii-Corynephorum*, sur sables fins mobiles ;
- pelouse acidophile de l'*Airetum praecoxis* sur sables grossiers.

Les prairies humides paratourbeuses du Laonnois correspondent souvent à l'un des groupements suivants :

- schoenaie du *Cirsio dissecti-Schoenetum nigricantis* (*Hydrocotylo-Schoenion*) ;
- moliniaie du *Cirsio dissecti-Molinietum coeruleae* (*Molinion*) ;

- prairie du Junco acutiflori-Caricion lasiocarpae aux niveaux acidoclines ;
- prairie du Junco subnodulosi-Caricion lasiocarpae aux niveaux alcalins ;
- groupement pionnier régressif de l'Anagalido-Eleocharetum quinqueflorae, sur tourbe dénudée par le pâturage ;
- groupement acidophile hygrophile à Potentille des marais (Comarum palustre*), du Potentillo palustris-Juncetum acutiflori ;
- groupement à Trèfle-d'eau des fossés et des bourniers, correspondant à un stade dynamique initial de tourbière acide ;
- groupement tourbeux acide à Linaigrette à feuilles étroites (Juncion acutiflori) ;
- cariçaie à Laîche rostrée (Carex rostrata) et à Linaigrette à feuilles étroites (Eriophorum polystachion*), du Caricion rostratae.

Tous ces groupements des zones tourbeuses ne recouvrent que des surfaces très restreintes.

Les différents cours d'eau parcourant le Laonnois ne sont généralement pas d'une très bonne qualité piscicole mais des micro-milieux, comme les têtes de ruisselets et les sources incrustantes, sont souvent d'un grand intérêt pour les invertébrés aquatiques.

La zone de type II inclut les ZNIEFF de type I suivantes :

- Coteaux calcaires de Cessières, du Bois Roger et bois de pente nord ;
- Plan d'eau et haute vallée de l'Ailette ;
- Côtes de l'Ailette, de Monampeuil à Chamouille ;
- Côtes de l'Ailette, de Neuville-sur-Ailette à Bouconville-Vauclairs ;
- Côtes nord du Laonnois, d'Urcel à Bruyères-et-Montbérault ;
- Tourbière de Cessières-Laniscourt-Montbavin ;
- Grand Marais d'Haye, à Mauregny-en-Haye ;
- Pelouses calcaires de Montchâlons, Orgeval et Bièvres ;
- Coteaux calcaires de Chaillevois ;
- Vallée de la Bièvre ;
- Marais de Leuilly, Pâtures du Nouvion et Bois Corneil, à Nouvion-le-Vineux ;
- Bois de Parfondru ;
- Cuesta sud de Montaigu ;
- Mont Héraut ;
- Marais d'Ardon, d'Etouvelles à Urcel ;
- Vallon du Chérêt ;
- Marais des Pâtures, à Parfondru et Forêt de Laverigny ;
- Oppidum du vieux Laon et boisements environnants ;
- Montagne des Biarts et cuesta du Haut Bouin ;
- Massif forestier de Vauclair/Corbeny/Bouconville ;
- Pelouses du Chemin des Dames ;

- Corniche du Mont de Fer ;
- Massif forestier d'Agasse ;
- Massif forestier de Beau Marais, de Neuville et des Coulevres.

INTÉRÊT DES MILIEUX

Le Laonnois est sans doute l'une des petites régions naturelles de Picardie les plus diversifiées et les plus originales pour les communautés végétales. Sa situation d'îlot biogéographique, les conditions mésoclimatiques (enclavement de certaines vallées, opposition de versant...) et la diversité des substrats géologiques expliquent principalement cet état de fait.

Pelouses encore en réseau dense le long de certaines vallées et bien saturées coénotiquement :

- pelouses xéromontagnardes ou submontagnardes très riches en espèces floristiques remarquables, dont les unités syntaxonomiques sont probablement endémiques du Laonnois et donc d'une très grande originalité tant au plan régional que national : pelouses de l'*Antherico ramosi-Pulsatilletum vulgaris*, limitées aux ambiances les plus montagnardes du Laonnois occidental, de l'*Astero amelli-Prunelletum grandiflorae*, unité xéromontagnarde du Laonnois oriental et pelouses de l'*Helianthemum obscuri-Prunelletum grandiflorae*, unité xérophile submontagnarde endémique du Laonnois oriental ;
- pelouses des sables calcaires du *Veronico scheererii-Koelerietum macranthae* ;
- végétation des corniches rocheuses, dont les groupements se rapprochent du *Xerobromion (Fumano procumbentis-Caricetum humilis)* du Laonnois méridional) par la présence d'espèces caractéristiques ;
- pelouses sablo-calcaires du *Koelerio-Phleion phleoidis* fragmentaire, groupement très original au caractère steppique et menacé de disparition en Picardie ;
- pelouses-ourlets du *Coronillo-Brachypodietum*, niveaux d'évolution des groupements précédents, encore attractives pour des espèces intéressantes de la faune et de la flore ;
- ourlets thermocalcicoles du *Geranium sanguinei*, très rares en Picardie ;
- petites falaises calcaro-sableuses, très favorables à de nombreuses espèces d'insectes dont des hyménoptères, des bombyliidae (diptères). Ce type de milieu est relativement rare à l'échelle régionale. Les colonies d'abeilles primitives (*Andrenidae*, *Colletidae*) sont parfois particulièrement développées, ce qui est rarement rencontré en Picardie.

Milieux aquatiques souvent marqués par de fortes influences montagnardes :

- sources incrustantes relictuelles (*Cratoneurion commutati*) ;
- ruisselets constituant l'habitat larvaire de plusieurs espèces d'invertébrés rares à l'échelle régionale ;
- herbiers aquatiques à Grande Naïde (*Najas marina*), rares en Picardie ;
- herbiers aquatiques à Potamot coloré (*Potametum colorati*) ;
- dernière localité connue pour les herbiers aquatiques à Potamot à feuilles de renouée (*Potamogeton polygonifolius*).

Parmi les boisements remarquables on citera :

- les boisements des sources de l'*Equiseto telmateiae-Fraxinetum*, assez bien représenté dans le Tertiaire parisien mais peu fréquent ailleurs ;
- les hêtraies submontagnardes subcontinentales, présentes en Picardie uniquement sur les versants nord du Laonnois et du Soissonnais oriental.

Groupements présents ici sur des surfaces remarquables, de façon discontinue tout le long de la cuesta :

- les tiliades thermophiles, rares en Picardie lorsqu'elles sont bien structurées ;
- les ravins très encaissés accueillant une flore hygrophile et psychrophile remarquable ;

-7/ 77 -

- les chênaies acidophiles proches du Fago-Quercetum.

Nombreux milieux tourbeux acides et alcalins, exceptionnels en Picardie et inscrits à la directive "Habitats" de l'Union Européenne :

- gouilles oligotrophes acides du Drosero intermediae-Rhynchosporium albae, exceptionnelles en Picardie ;
- tourbière à sphaigne ombrotrophe du Calluno-Sphagnion papillosum, unique pour le nord de la France ;
- prairie du Junco acutiflori-Caricion lasiocarpae, exceptionnelle en Picardie ;
- prairie du Junco subnodulosi-Caricion lasiocarpae, exceptionnelle en Picardie ;
- groupement à Marisque du Cladietum marisci, relictuel sur le site ;
- roselière du Thelypterido palustris-Phragmitetum vulgaris, typique du nord de la France ;
- le bas-marais alcalin du Cirsio dissecti-Schoenetum nigricantis, remarquable et exceptionnel en Picardie ;
- la prairie du Cirsio dissecti-Molinietum, d'affinités médio-européennes très marquées ;
- le groupement pionnier régressif de l'Anagalido-Eleocharetum quinqueflorae ;
- le groupement à Trèfle-d'eau des fossés et bourniers, qui correspond à un stade dynamique initial de tourbière acide, très rare dans la région ;
- le Cladietum marisci.

Groupements acidophiles remarquables, inscrits à la directive "Habitats" :

- lande humide du Calluno-Ericetum tetralicis, en voie de disparition dans le nord de la France ;
- lande sèche du Genisto pilosae-Callunetum, très rare et en régression en Picardie ;
- pelouse acidophile du Spergulo morisonii-Corynephorum, propre au bassin Parisien et en voie de disparition.

Groupements forestiers rares et très localisés en Picardie, inscrits à la directive "Habitats" :

- bétulaie à sphaignes du Sphagno palustris-Betuletum pubescentis ;
- aulnaie-bétulaie à Violette des marais de l'Alno-Padion, très rare en Picardie ;
- chênaie mésotrophe tourbeuse à Osmonde royale (Osmunda regalis), proche de l'Alno-Padion ;
- bétulaie turcicole du Dryopterido cristatae-Betuletum pubescentis, dont l'essentiel des représentants se trouve dans le nord de la France.

Présence d'un maillage extrêmement dense de cavités (anciennes carrières souterraines de pierre) importantes pour l'hivernage des chauves-souris.

Signalons enfin la présence de plusieurs affleurements de Cuisien fossilifère très riches, notamment près de Mons-en-Laonnois, de Parfondru, de Monampteuil et d'Orgeval.

INTERET DES ESPECES

LA FLORE

Sur les pelouses :

- la Laïche de Haller (Carex halleriana*), en disjonction d'aire par rapport à ses stations les plus proches situées en Champagne ;
- la Germandrée des montagnes (Teucrium montanum*), surtout présente en Picardie dans le Tertiaire parisien ;

-8/ 77 -

- la Phalangère rameuse (*Anthericum ramosum**), souvent rencontrée dans le Laonnois ;
- l'Inule à feuilles de saule (*Inula salicina**), présente dans les secteurs où la pelouse s'épaissit ;
- le Fumana couché (*Fumana procumbens**), en limite nord de répartition en France ;
- l'Aster amelle (*Aster amellus**), espèce en danger au niveau national ;
- la Gymnadénie odorante (*Gymnadenia odoratissima**), très rare en Picardie ;
- le Petit Pigamon (*Thalictrum minus**), en danger en Picardie, du fait de la régression drastique des surfaces de pelouses et des ourlets thermophiles ;
- le Gailllet boréal (*Galium boreale**), qui peut également se trouver en marais ;
- l'Orchis musc (*Herminium monorchis**), orchidée rarissime en Picardie ;
- l'Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes**), dont les deux sous-espèces (ssp. *araneola* et ssp. *sphgodes*) sont présentes ici ;
- le Polygala chevelu (*Polygala comosa**), rare en Picardie ;
- la Laïche pied-d'oiseau (*Carex ornithopoda**), espèce discrète des pelouses et des sous-bois ;
- l'Anémone sauvage (*Anemone sylvestris**), en danger en France ;
- l'Orobanche élevée (*Orobanche major**), dont les populations sont en situation critique en Picardie ;
- le Botryche lunaire (*Botrychium lunaria**), petite fougère montagnarde ;
- l'Armerie faux-plantain (*Armeria arenaria**) ;
- le Thésion divariqué (*Thesium divaricatum*), dont la seule station de Picardie anciennement connue se trouvait dans le Laonnois.

Dans les prés-bois et les lisières thermophiles :

- le Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum**), orchidée saprophyte rare ;
- le Laser blanc (*Laserpitium latifolium**), situé ici sur sa limite nord-ouest absolue ;
- l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia**), rare en France ;
- la Gesse noire (*Lathyrus niger**), probablement disparue de Picardie.

Sur les pelouses acides :

- la Téésdalie à tige nue (*Teesdalia nudicaulis*) ;
- la Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*) ;
- l'Oeillet couché (*Dianthus deltoides*) ;
- la Spargoute de Morison (*Spergularia morisonii*).

Dans les bois :

- la Laïche de Reichenbach (*Carex Reichenbachii**) ;
- la Cardamine pennée (*Cardamine heptaphylla**), exceptionnelle en Picardie et en danger de disparition ;
- la Prêle d'hiver (*Equisetum hyemale**) ;
- le Géranium des bois (*Geranium silvaticum**) ;

- la Pyrole à feuilles rondes (*Pyrola rotundifolia**) ;
- la Ronce des rochers (*Rubus saxatilis**) ;
- le Polypode du chêne (*Gymnocapium dryopteris**) ;
- la Nivéole (*Leucojum vernum**) ;
- l'Aconit du Portugal (*Aconitum napellus* ssp *lusitanicum**) ;
- la Laïche des ombrages (*Carex umbrosa*) ;
- le Corydale solide (*Corydalis solida*), très rare dans la région ;
- la Petite Pyrole (*Pyrola minor*), espèce de répartition montagnarde et très rare en Picardie.

Milieus aquatiques :

- le Potamot à feuilles de Renouée (*Potamogeton polygonifolius**) ,
- le Petit Rubanier (*Sparganium natans**) ,
- le Potamot coloré (*Potamogeton coloratus**) .

Dans les tourbières et les prairies tourbeuses :

- le Rossolis intermédiaire (*Drosera intermedia**) , en sa seule station de Picardie ;
- le Rhynchospora blanc (*Rhynchospora alba**) , en sa seule station de Picardie ;
- la Linaigrette grêle (*Eriophorum gracile**) , non revue ces dernières années ;
- la Linaigrette vaginée (*Eriophorum vaginatum**) ;
- la Linaigrette à larges feuilles (*Eriophorum latifolium**) ;
- la Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion**) ;
- la Canneberge (*Vaccinium oxycoccos**) , en ses deux seules stations de Picardie ;
- la Grassette vulgaire (*Pinguicula vulgaris**) ;
- la Parnassie des marais (*Parnassia palustris**) ;
- le Ményanthe trèfle-d'eau (*Menyanthes trifoliata**) ;
- la Germandrée scordium (*Teucrium scordium**) ;
- la Potentille des marais (*Comarum palustre**) ;
- la Laïche filiforme (*Carex lasiocarpa**) ;
- la Fougère à crêtes (*Dryopteris cristata**) ;
- la Laïche puce (*Carex pulicaris**) ;
- la Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia**) ;
- la Pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris**) ;
- la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe**) ;

- la Violette des marais (*Viola palustris**) ;
- le Saule à feuilles étroites (*Salix repens* ssp. *angustifolia**) ;
- le Sénéçon à feuilles spatulées (*Senecio helenitis**) ;
- le Mouron délicat (*Anagallis tenella**) ;
- l'Ophioglosse commune (*Ophioglossum vulgatum**) ;
- la Véronique en écus (*Veronica scutellata**) ;
- l'Orchis incarnat (*Dactylorhiza incarnata**) ;
- l'Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa**) ;
- le Peucedan des marais (*Peucedanum palustre**) ;
- la Grande douve (*Ranunculus lingua**) ;
- la Sphaigne de Magellan (*Sphagnum magellanicum*) ;
- le Cirse des Anglais (*Cirsium dissectum*).

A noter la présence de l'Andromède (*Andromeda polifolia**), absente originellement, mais qui a été transférée à Cessières en 1973, à la suite de la destruction d'une station normande.

Dans les landes :

- le Genêt d'Angleterre (*Genista anglica**) ;
- le Genêt poilu (*Genista pilosa**), qui se maintient difficilement dans ses stations du Laonnois ;
- la Bruyère à quatre angles (*Erica tetralix**) ;
- le Jonc squarreux (*Juncus squarrosus**) .

Dans les boisements humides :

- l'Osmonde royale (*Osmunda regalis**) ,
- la Laïche blanchâtre (*Carex canescens**) .

LA FAUNE

Lépidoptères :

- le Nacré de la Sanguisorbe (*Brenthis ino*), papillon des prairies tourbeuses, en grande raréfaction ;
- le Cuivré des marais (*Thersamolycaena dispar**) , papillon protégé en France et inscrit à l'annexe IV de la directive "Habitats" ;
- le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia**) , papillon protégé en France ;
- la Phalène de la Pulsatille (*Horisme aquata*), dont la chenille se développe sur la Pulsatille commune (*Pulsatilla vulgaris*).

Reptiles :

- la Vipère péliade (*Vipera berus*), en raréfaction en Picardie ;
- le Lézard vert (*Lacerta viridis*), pour lequel le « Mont des Vaux » représente la station la plus septentrionale de France ;
- la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*), une couleuvre discrète des lisières thermophiles.

-11/ 77 -

Oiseaux nicheurs :

- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*), lié aux grands massifs forestiers ;
- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), inscrite à la directive "Oiseaux" ;
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), également inscrite à la directive "Oiseaux" ;
- le Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*) ;
- le Pic noir (*Dryocopus martius*).

Odonates :

- le Cordulégastré annelé (*Cordulegaster boltoni*), libellule rare en Picardie ;
- le Leste fiancé (*Lestes sponsa*), rare en Picardie ;
- l'Agrion délicat (*Ceriagrion tenellum*), petit odonate peu fréquent en Picardie et qui devient exceptionnel dans le quart nord-est de la France ;
- l'Agrion nain (*Ischnura pumilio*) ;
- le Sympétrum noir (*Sympetrum danae*) ;
- l'Orthétrum bleuisant (*Orthetrum coerulescens*) ;
- la Cordulie à taches jaunes (*Somatochlora flavomaculata*).

Orthoptères :

- le Criquet palustre (*Chorthippus montanus*), très rare en Picardie ;
- le Criquet des pins (*Chorthippus vagans*), caractéristique des zones écorchées et thermophiles ;
- cortège des pelouses thermophiles, avec présence de plusieurs espèces rares à l'échelle régionale : le Grillon d'Italie (*Oecanthus pellucens*), la Decticelle chagrinée (*Platycleis albopunctata*) et la Decticelle des bruyères (*Metriopectera brachyptera*).

Autres invertébrés :

- la Mante religieuse (*Mantis religiosa*), élément méridional rare en Picardie ;
- la Cigale des montagnes (*Cicadetta montana*), élément méridional en limite nord de répartition en France ;
- importantes stations d'Hémérobe aquatique (*Osmylus fulvicephalus*), névroptère très rare en Picardie et, plus largement, dans une grande partie du bassin Parisien ;
- présence de deux éphéméroptères très rares en France et généralement plus abondants dans les eaux acides des régions montagneuses du nord de l'Europe : *Leptophlebia vespertina*, *Leptophlebia marginata* ; ainsi que *Caenis lactea*, espèce médio-européenne à distribution boréo-alpine, rare en France ;
- importantes stations de Fourmilion (*Myrmeleon formicarius*), principalement installées sur les zones sableuses ;
- *Eresus niger*, araignée dont très peu de stations sont actuellement connues en Picardie.

Mammifères :

- le Muscardin (*Muscardinus avellanarius*), petit rongeur qui fait son nid dans les ronces ou les clématites ;
- présence du Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), du Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et du Grand Murin (*Myotis myotis*), trois espèces de chauves-souris menacées en Europe et inscrites à l'annexe II de la directive "Habitats".

FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

-12/ 77 -

- Abandon des pratiques pastorales sur les pelouses calcaires, lequel conduit à un embroussaillage rapide et à une régression des espèces liées à ces milieux.
- Surfréquentation des derniers espaces pelousaires restants, entraînant des destructions directes sur la faune, la flore et les milieux (piétinement, feux, pratique du moto-cross,...).
- Appauvrissement des lisières calcicoles du plateau au contact des cultures (fauchage excessif, traitements à l'aide de produits phytosanitaires).
- Action régressive des lapins, maintenant des écorchures favorables à la flore pelousaire la plus exigeante.
- Orientation de la sylviculture vers des essences dont la plantation se fait au détriment des milieux existants (peupliers dans les marais de pied de pente, châtaigniers sur les sables des versants).
- Plantations de résineux sur des pelouses, éliminant la flore caractéristique et rare de ces milieux.
- Pratiques sylvicoles parfois brutales (ouvertures de pistes, comblement de sources).
- Embroussaillage des prairies.
- Eutrophisation des eaux.
- Creusement de mares de loisirs, détruisant de manière irréversible les milieux tourbeux initiaux et pouvant avoir de graves conséquences en terme de circulation hydrologique.
- Drainage important de certaines zones humides, entraînant l'envahissement du sous-bois par la Molinie et la disparition d'éléments remarquables.
- Abandon de la culture des champs de pied de côte, élément favorable, à court terme, à la flore et à la faune.
- Abandon des petits vergers qui hébergeaient souvent une avifaune intéressante.
- Retournement de prairies et remplacement par des cultures intensives de maïs et de betteraves.
- Transport d'engrais par les eaux depuis le plateau voisin, nuisible pour la faune et la flore des sources et des ruisseaux.
- Augmentation du niveau trophique des sols des marais, du fait de l'absence d'entretien régulier et donc d'exportation de la matière organique. Ce changement des caractéristiques trophiques des sols entraîne la disparition des milieux et des plantes héliophiles les plus remarquables ainsi que le boisement spontané du marais.
- Mise en place d'une gestion conservatoire sur quelques sites du Laonnois afin de préserver les espèces et les milieux les plus menacés.

N.B. : les noms d'espèces suivi d'un astérisque sont légalement protégés.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Indéterminé
- Terrain acquis (ou assimilé) par un Conservatoire d'espaces naturels
- Forêt domaniale

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture

-13/ 77 -

- Sylviculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Navigation
- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière
- Circulation ferroviaire
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Rivière, fleuve
- Vallée
- Coteau, cuesta
- Butte témoin, butte

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété privée (personne physique)
- Propriété d'une association, groupement ou société
- Domaine communal
- Domaine de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Ecologique- Faunistique- Poissons- Amphibiens- Reptiles- Oiseaux- Mammifères- Autre Faune (préciser)- Insectes- Floristique- Bryophytes- Ptéridophytes- Phanérogames	<ul style="list-style-type: none">- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales- Fonctions de protection du milieu physique	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- Biogéographie (cartes phytoécologiques)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les limites de la zone englobent les collines du Laonnais et le nord-est du Soissonnais, en continuité directe avec le Laonnais. La ZNIEFF débordé localement au sud de l'Ailette, pour tenir compte de la présence d'espaces prairiaux d'intérêt écologique et classé à ce titre en ZNIEFF de type I.

En complément du réseau déjà dense des ZNIEFF de type I contenu dans la zone, la zone de type II apporte une approche globale sur un territoire possédant une forte cohérence du point de vue des milieux et des cortères floreo-faunistiques.

Depuis 2015, le périmètre ZNIEFF intègre les prairies de Chavignon au sud ouest permettant une bonne cohérence avec la ZNIEFF I 220013421 qui comprend déjà ces espaces de grand intérêt écologique et patrimonial

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Réel
Infrastructures linéaires, réseaux de communication	Intérieur	Indéterminé	Réel
Extraction de matériaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Réel
Infrastructures et équipements agricoles	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel
Modification des fonds, des courants	Intérieur	Indéterminé	Réel
Entretien des rivières, canaux, fossés, plans d'eau	Intérieur	Indéterminé	Réel
Aménagements liés à la pisciculture ou à l'aquaculture	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pratiques agricoles et pastorales	Intérieur	Indéterminé	Réel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pratiques et travaux forestiers	Intérieur	Indéterminé	Réel
Pratiques liées aux loisirs	Intérieur	Indéterminé	Réel
Gestion des populations	Intérieur	Indéterminé	Réel
Gestion des habitats pour l'accueil et l'information du public	Intérieur	Indéterminé	Réel
Erosions	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissements, ensablement, assèchement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Atterrissement	Intérieur	Indéterminé	Réel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Réel

-15/ 77 -

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Lichens - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Autre Faunes - Bryophytes - Mammifères - Poissons 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Oiseaux - Reptiles - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames - Ptéridophytes

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>			45	
	51 <i>Tourbières hautes</i>			1	
	37 <i>Prairies humides et mégaphorbiaies</i>			2	
	54 <i>Bas-marais, tourbières de transition et sources</i>			1	
	34 <i>Pelouses calcicoles sèches et steppes</i>			5	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	62 <i>Falaises continentales et rochers exposés</i>			1	
	82 <i>Cultures</i>			25	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	89 <i>Lagunes et réservoirs industriels, canaux</i>			1	
	88 <i>Mines et passages souterrains</i>			1	
	83 <i>Vergers, bosquets et plantations d'arbres</i>			5	
	35 <i>Pelouses silicoles sèches</i>			1	
	53 <i>Végétation de ceinture des bords des eaux</i>			1	
	86 <i>Villes, villages et sites industriels</i>			10	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	281	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Rainette verte	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
Arachnides	886	<i>Alypus affinis</i> Eichwald, 1830	Mygales à chaussette	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	1112	<i>Eresus niger</i> Petagna, 1787	Érèse coccinelle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
Autres insectes	65839	<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	52084	<i>Myrmelcon formicarius</i> Linnaeus, 1767		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
Bryophytes	4958	<i>Aulacomnium palustre</i> (Hedw.) Schwägr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	6640	<i>Calypogeia sphagnicola</i> (Arnét & J.Pars.) Warnst. & Loeske		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	5934	<i>Camptothecium nitens</i> (Hedw.) H. Rob.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-18/ 77 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	5494	<i>Campyllum stellatum</i> (Hedw.) Lange & C.E.O. Jensen		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	5496	<i>Cratoneuron commutatum</i> (Hedw.) G. Roth		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	4808	<i>Distichium capillaceum</i> (Hedw.) Bruch & Schimp.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	6615	<i>Microlepidozia setacea</i> (Weber) Jerg.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	6600	<i>Odontoschisma sphagni</i> (Dicks.) Dumort., 1835		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	3864	<i>Polytrichum commune</i> Hedw.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	3879	<i>Polytrichum strictum</i> Menzies ex Brid.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	5802	<i>Scorpidium scorpioides</i> (Hedw.) Limpr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	6734	<i>Sphagnum compactum</i> Lam. & DC.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	6746	<i>Sphagnum fallax</i> (H. Klinggr.) H. Klinggr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	6747	<i>Sphagnum fimbriatum</i> Wilson		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-19/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORENTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mmin.fr/zonoznieff/220120046>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	6748	<i>Sphagnum flexuosum</i> Dozy & Molik.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	6751	<i>Sphagnum girgensohnii</i> Russow		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	6760	<i>Sphagnum magellanicum</i> Brid.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	6729	<i>Sphagnum nemoreum</i> Scop.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	6769	<i>Sphagnum palustre</i> L.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	6774	<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	6775	<i>Sphagnum papillosum</i> var. <i>laeve</i> Warnst.		Reproduction indéterminée	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	6784	<i>Sphagnum rubellum</i> Wilson		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	6790	<i>Sphagnum subnitens</i> Russow & Warnst.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	6744	<i>Sphagnum subsecundum</i> var. <i>inundatum</i> (Russow) C.E.O.Jensen		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
Hémiptères	51911	<i>Cicadetta montana</i> (Scopoli, 1772)	<i>Cigale des montagnes, Petite cigale montagnarde</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997

-20/ 77 -



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORENTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mmin.fr/zonoznieff/220120046>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	249618	<i>Acronicta cuspidata</i> (Hübner, 1813)	<i>Cuspide (La), Javeicot (Le)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	248843	<i>Aleucis distinctata</i> (Herrich-Schäffer, 1839)	<i>Phalène distincte (La), Lomographe précoce (La)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	249803	<i>Amphipyra perflua</i> (Fabricius, 1787)	<i>Noctuelle efféminée (La)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	249501	<i>Anarta myrtilis</i> (Linnaeus, 1761)	<i>Noctuelle de la Myrtille (La)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	53783	<i>Apatura ilia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	<i>Petit Mars changeant (Le), Petit Mars (Le), Miroitant (Le)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
Lépidoptères	54339	<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Gazé (Le), Piéride de l'Aubépine (La), Piéride gazée (La), Piéride de l'Alisier (La), Piéride de l'Aubergine (La)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	53915	<i>Brenthis ino</i> (Rottemburg, 1775)	<i>Nacré de la Sanguisorbe (Le), Nacré des marais (Le), Nacré de la Reine-des-prés (Le), Ino (L), Nacré mauve (Le), Grande Violette (La)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	53291	<i>Carcharodus alcaeae</i> (Esper, 1780)	<i>Hespérie de l'Alcée (L), Hespérie de la Passe-Rose (L), Griselette (La), Hespérie de la Guimauve (L), Hespérie de la Mauve (L)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997

-21/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mmin.fr/zonoznieff/220120046>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53315	<i>Carterocephalus palaemon</i> (Pallas, 1771)	Hespérie du Brome (L.), Echiquier (L.), Paléon (Le), Petit Pan (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	53942	<i>Clossiana dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La), Nacré violet (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	53631	<i>Coenonympha tullia</i> (O.F. Müller, 1764)	Fadet des tourbières (Le), Daphnis (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	54386	<i>Colias australis</i> Verity, 1911	Fluoré (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	249635	<i>Conistra rubiginosa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Orhodie tigrée (L)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	249147	<i>Diachrysa chryson</i> (Esper, 1799)	Plusie topaze (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	520895	<i>Dichonia aprilina</i> (Linnaeus, 1758)	Runique (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	54595	<i>Drymonia querna</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Demi-Lune blanche (La), Druidé (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	53865	<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise (Le), Artémis (L), Damier printanier (Le), Mélite des marais (La), Mélite de la Scabieuse (La), Damier des marais (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997

-22/ 77 -



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mmin.fr/zonoznieff/220120046>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	249028	<i>Furcula bicuspis</i> (Borkhausen, 1790)	Harpie bicuspidé (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	54734	<i>Gastropacha papulifolia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Fauille-Morte du Peuplier	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	249030	<i>Harpyla milhauseri</i> (Fabricius, 1775)	Dragon (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	53332	<i>Hesperia comma</i> (Linnaeus, 1758)	Virgule (La), Comma (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	248718	<i>Horisme aquata</i> (Hübner, 1813)	Horisme des Pulsatilles (L), Phalène aqueuse (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	54843	<i>Hyles euphorbiae</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx de l'Euphorbe (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	53979	<i>Lycæna dispar</i> (Haworth, 1802)	Cuivré des marais (Le), Grand Cuivré (Le), Grand Argus satiné (Le), Argus satiné à taches noires (Le), Lycène disparate (Le), Cuivré de la Parelle-d'eau (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	54271	<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L), Bel-Argus (Le), Argus bleu céleste (L), Lycène Bel-Argus (Le), Argus bleu ciel (L)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	54265	<i>Lysandra coridon</i> (Podá, 1761)	Argus bleu-nacré (L)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997

-23/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORENTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
<https://npg.mnh.fr/znieff/#R220120048>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53811	<i>Melitaea phoebe</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	Mélitée des Centaures (La), Grand Damier (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	249764	<i>Minucia lunaris</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	Lunaire (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	54782	<i>Odonestis pruni</i> (Linnaeus, 1758)	Feuille-Morte du Prunier (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	249123	<i>Parascotia fuliginaria</i> (Linnaeus, 1761)	Inégale (L)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	248834	<i>Perconia strigillaria</i> (Hübner, 1787)	Etrille (L), Phalène des landes (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	54170	<i>Plebejus argyrognomon</i> (Bergsträsser, 1779)	Azur des Coronilles (L), Azuré porte-arceaux (L), Argus flêché (L)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	248485	<i>Rhodostrophia vibicaria</i> (Clerck, 1759)	Bande rouge (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	249063	<i>Rhyarpha purpurata</i> (Linnaeus, 1758)	Écaille pourprée (L), Écaille mouchetée (L)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	248499	<i>Scopula ornata</i> (Scopoli, 1763)	Acidale ornée (L)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	248803	<i>Scotopteryx moenata</i> (Scopoli, 1763)	Orthoïte fortifiée (L)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997

-24/ 77 -



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORENTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
<https://npg.mnh.fr/znieff/#R220120048>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53269	<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes (L), Sao (La), Roussâtre (Le), Tacheté (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	248920	<i>Stegania cararia</i> (Hübner, 1790)	Stéganie convoitée (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	247876	<i>Thyris fenestrella</i> (Scopoli, 1763)	Pygmée (Le), Sphinx-Pygmée (Le)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	247056	<i>Zygaena ephialtes</i> (Linnaeus, 1767)	Zygène de la Coronille variée (La), Zygène de la Coronille (La)	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
Mammifères	61000	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	Cerf élaphe	Reproduction indéterminée	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	60658	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Marte des pins, Martre	Reproduction indéterminée	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	61636	<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	Muscardin	Reproduction indéterminée	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	60414	<i>Myotis bechsteini</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Bechstein	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1905
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1905
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1905
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1905

-25/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORESTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
<https://npg.mmin.fr/zonoznieff/220120046>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	60127	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	<i>Crossope aquatique, Musaraigne aquatique, Musaraigne d'eau, Musaraigne porte-rame</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	<i>Grand rhinolophe</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1905
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	<i>Petit rhinolophe</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1905
Odonates	65415	<i>Brachytron pratense</i> (O.F. Müller, 1764)	<i>Aesche printanière (L.)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65080	<i>Calopteryx virgo</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Caloptéryx vierge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65123	<i>Cercion lindenii</i> (Selys, 1840)	<i>Agrion de Vander Linden, Nalade de Vander Linden</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65169	<i>Ceriagrion tenellum</i> (de Villers, 1789)	<i>Agrion délicat</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65145	<i>Coenagrion pulchellum</i> (Vander Linden, 1825)	<i>Agrion joli</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65401	<i>Cordulegaster boltoni</i> (Donovan, 1807)	<i>Cordulégastré annelé (Le)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65225	<i>Gomphus vulgatissimus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Gomphe vulgaire (Le)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997

-26/ 77 -



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORESTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
<https://npg.mmin.fr/zonoznieff/220120046>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	65115	<i>Ischnura pumilio</i> (Charpentier, 1825)	<i>Agrion nain (L.)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65214	<i>Lestes dryas</i> Kirby, 1890	<i>Leste des bois, Leste dryade</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1996
	65208	<i>Lestes sponsa</i> (Hansemann, 1823)	<i>Leste fiancé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65284	<i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)	<i>Orthétrum bleuissant (L.)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65395	<i>Somatochlora flavomaculata</i> (Vander Linden, 1825)	<i>Cordulie à taches jaunes (La)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65192	<i>Sympetma fusca</i> (Vander Linden, 1820)	<i>Leste brun</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65312	<i>Sympetrum danae</i> (Suizer, 1776)	<i>Sypétrum noir (Le)</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
Oiseaux	2891	<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Autour des palombes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	4198	<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Rousserolle turdoïde</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Martin-pêcheur d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	3511	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	<i>Chouette chevêche, Chevêche d'Athènes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997

-27/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORENTIN

Date d'édition : 05/07/2018
<https://npg.mnhn.fr/zone/nz/220120048>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3136	<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	2881	<i>Circus cyaneus</i> Linnaeus, 1758	Busard Saint-Martin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	3608	<i>Dryocopus martius</i> Linnaeus, 1758	Pic noir	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	4212	<i>Hippolais icterina</i> (Vieillot, 1817)	Hypolaïs icterine, Grand contrefaisant	Reproduction indéterminée	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	3814	<i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche grise	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	4023	<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	Gorgebleue à miroir	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	3582	<i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758	Guêpier d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	2832	<i>Fernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	3036	<i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758	Râle d'eau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	2559	<i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758	Bécasse des bois	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997

-28/ 77 -



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORENTIN

Date d'édition : 05/07/2018
<https://npg.mnhn.fr/zone/nz/220120048>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	Reproduction indéterminée	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	3187	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Vanneau huppé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
Orthoptères	66165	<i>Chorthippus montanus</i> (Charpentier, 1825)	Criquet palustre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	66134	<i>Chorthippus vagans</i> (Eversmann, 1848)	Criquet des Pins	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65878	<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)	Conocéphale des Roseaux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65899	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linnaeus, 1758)	Courtilière commune, Courtilière, Taupe-Grillon, Porco-chausserie, Taupette, Avant-taube, Ecrevisse de terre, Loup de terre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65488	<i>Mecostethus grossus</i> (Linnaeus, 1758)	Criquet ensanglanté, Édipode ensanglantée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65718	<i>Melrioptera brachyptera</i> (Linnaeus, 1758)	Decticelle des bruyères	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	66121	<i>Mymecotettix maculatus</i> (Thunberg, 1815)	Gomphocère tacheté, Gomphocère double-signe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65944	<i>Oecanthus pellucens</i> (Scopoli, 1763)	Grillon d'Italie, Oecanthe transparent, Grillon transparent, Vairét	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997

-29/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORESTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
<https://npg.mnhn.fr/znieff/#Z220120045>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	66194	<i>Oedipoda caerulescens</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Oedipode turquoise, Criquet à ailes bleues et noires, Criquet bleu, Criquet rubané, Oedipode bleue, Oedipode bleuâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	65697	<i>Platycelis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	<i>Decticelle grisâtre, Dectique gris</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	66030	<i>Tetrix ceperoi</i> (Bolivar, 1887)	<i>Tétrix des vasières</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
Phanérogames	79816	<i>Aceras anthropophorum</i> (L.) W. T. Aiton, 1789	<i>Orchis homme pendu, Acéras homme pendu, Porte-Homme, Fanfane, Homme-pendu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	130787	<i>Aconitum napellus</i> subsp. <i>lusitanicum</i> Rouy, 1884	<i>Casque de Jupiter, Aconit napel, Capuchon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	80137	<i>Actaea spicata</i> L., 1753	<i>Actée en épi, Herbe aux poux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	80980	<i>Ajuga genevensis</i> L., 1753	<i>Bugle de Genève</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	81195	<i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm., 1937	<i>Alchémille vert jaune, Alchémille commune, Alchémille jaunâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	81541	<i>Allium ursinum</i> L., 1753	<i>Ail des ours, Ail à larges feuilles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-30/ 77 -



ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORESTIQUE

Date d'édition : 05/07/2018
<https://npg.mnhn.fr/znieff/#Z220120045>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	81878	<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759	<i>Alysson à calice persistant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	82288	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	<i>Orchis pyramidale, Anacamptis en pyramide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	82346	<i>Anagallis tenella</i> (L.) L., 1771	<i>Mouron délicat</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	82420	<i>Andromeda polifolia</i> L., 1753	<i>Andromède</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	82665	<i>Anemone sylvestris</i> L., 1753	<i>Anémone sauvage, Anémone sylvestre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	82909	<i>Anthericum ramosum</i> L., 1753	<i>Phalangère rameuse, Anthericum ramifié</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	83165	<i>Aphanes inexpectata</i> Lippert, 1984	<i>Alchémille oubliée, Alchémille à petits fruits</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	83809	<i>Armeria arenaria</i> (Pers.) Schüll., 1820	<i>Armérie faux-piantain, Armérie des sables</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	83953	<i>Artemisia campestris</i> L., 1753	<i>Armoise champêtre, Armoise-des-champs, Armoise rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	84626	<i>Aster amellus</i> L., 1753	<i>Marguerite de la Saint-Michel, Étoilée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	85486	<i>Baldellia ranunculoides</i> (L.) Parl., 1854	<i>Flûteau fausse-renoncule, Baldellie fausse Renoncule</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-31/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	86087	<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlorette, Chlore perfoliée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	86983	<i>Bunium bulbocastanum</i> L., 1753	Noix de terre, Marron de terre, Châtaigne-de-terre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	87218	<i>Calamagrostis canescens</i> (Weber) Roth, 1789	Calamagrostide blanchâtre, Calamagrostide lancéolée, Calamagrostis lancéolée, Calamagrostis des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	87652	<i>Campanula glomerata</i> L., 1753	Campanule agglomérée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	87693	<i>Campanula persicifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles de pêcheur, Bâton-de-Jacob	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88344	<i>Carex appropinquata</i> Schumacher, 1801	Laïche paradoxale	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88349	<i>Carex arenaria</i> L., 1753	Laïche des sables, Salsepareille des pauvres	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88407	<i>Carex canescens</i> L., 1753	Laïche tronquée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88468	<i>Carex diandra</i> Schrank, 1781	Laïche arrondie, Laïche à tige arrondie, Laïche à deux étamines	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88470	<i>Carex digitata</i> L., 1753	Laïche digitée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-32/ 77 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88477	<i>Carex distans</i> L., 1759	Laïche à épis distants, Laïche distante	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88489	<i>Carex echinata</i> Murray, 1770	Laïche étoilée, Laïche-hérisson	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88499	<i>Carex ericetorum</i> Pollich, 1777	Laïche des bruyères, Laïche des landes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88560	<i>Carex halleriana</i> Asso, 1779	Laïche de Haller	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88578	<i>Carex hostiana</i> DC., 1813	Laïche blonde	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88582	<i>Carex humilis</i> Leyss., 1758	Laïche humble	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88614	<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh., 1784	Laïche à fruit barbu, Laïche à fruit velu, Laïche filiforme	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88624	<i>Carex lepidocarpa</i> Tausch, 1834	Laïche écailleuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88632	<i>Carex limosa</i> L., 1753	Laïche des tourbières, Laïche des vases, Laïche des bourniers	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88720	<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard, 1778	Laïche vulgaire, Laïche noire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88737	<i>Carex ornithopoda</i> Willd., 1805	Laïche pied-d'oiseau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-33/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rgn.mmin.fr/zone/nzle/#Z220120048>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	88742	<i>Carex ovalis</i> Gooden., 1794	Laiche Patte-de-lièvre, Laiche des lièvres	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88747	<i>Carex pallescens</i> L., 1753	Laiche pâle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88752	<i>Carex panicea</i> L., 1753	Laiche millet, Faux Fenouil	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88802	<i>Carex pulicaris</i> L., 1753	Laiche puce, Carex pucier	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88818	<i>Carex reichenbachii</i> Bonnet, 1883	Laiche fausse-brize	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88840	<i>Carex rostrata</i> Stokes, 1787	Laiche à bec, Laiche en ampoules	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88916	<i>Carex tomentosa</i> L., 1767	Laiche tomenteuse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88927	<i>Carex umbrosa</i> Host, 1801	Laiche des ombrages	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	88942	<i>Carex vesicaria</i> L., 1753	Laiche vésiculeuse, Laiche à utricules renflés	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	89316	<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P.Beauv., 1812	Catabrose aquatique, Canche aquatique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	89653	<i>Centaurea nigra</i> L., 1753	Centaurée noire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-34/ 77 -



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rgn.mmin.fr/zone/nzle/#Z220120048>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	89920	<i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906	Céphalanthère à grandes fleurs, Hellébore blanche	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	91322	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768	Cirse des prairies, Cirse Anglais, Cirse d'Angleterre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	91823	<i>Cladium mariscus</i> (L.) Poit., 1809	Marisque, Cladium des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	92217	<i>Comarum palustre</i> L., 1753	Potentille des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	92242	<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Lorei, 1886	Conopode dénudé, Grand Conopode	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	92594	<i>Corydalis solida</i> (L.) Clairv., 1811	Corydale solide	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	92614	<i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Corynéphore blanchâtre, Canche des sables	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	92806	<i>Crassula tillaea</i> Lest.-Garl., 1903	Crassule mousse, Mousse fleurie	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	94255	<i>Dactylorhiza fistulosa</i> (Moench) H.Baumann & Künkele, 1983	Dactylorhize de mai	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	94259	<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó, 1962	Orchis incarnat, Orchis couleur de chair	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	94266	<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962	Orchis tacheté, Orchis maculé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-35/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	133688	<i>Dactylorhiza maculata</i> subsp. <i>elodes</i> (Grisb.) Soó, 1962	<i>Dactylorhize des marécages</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	94273	<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó, 1962	<i>Orchis négligé, Orchis oublié</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	94402	<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805	<i>Danthonie, Sieglinie retombante</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	94432	<i>Daphne laureola</i> L., 1753	<i>Daphné lauréciole, Laurier des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	94435	<i>Daphne mezereum</i> L., 1753	<i>Bois-joli, Daphné bois-gentil, Bois-gentil</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	94618	<i>Dentaria pinnata</i> Lam., 1786	<i>Dentaire pennée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	94693	<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	<i>Oeillet velu, Armoirie, Oeillet à bouquet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	94716	<i>Dianthus carthusianorum</i> L., 1753	<i>Oeillet des Chartreux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	94728	<i>Dianthus deltooides</i> L., 1753	<i>Oeillet couché</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	95154	<i>Dipsacus piosus</i> L., 1753	<i>Cardère poilu, Verge à pasteur</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	95438	<i>Drosera intermedia</i> Hayne, 1798	<i>Rosolis intermédiaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-36/ 77 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	<i>Rosolis à feuilles rondes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	95916	<i>Eleocharis multicaulis</i> (Sm.) Desv., 1818	<i>Scirpe à nombreuses tiges, Souchet à tiges nombreuses</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	95933	<i>Eleocharis unigulmis</i> (Link) Schult., 1824	<i>Scirpe à une écaille, Héleocharis à une écaille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	96226	<i>Epilobium palustre</i> L., 1753	<i>Épilobe des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	96432	<i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809	<i>Épipactis rouge sombre, Épipactis brun rouge, Épipactis pourpre noirâtre, Hellébonne rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	96456	<i>Epipactis muelleri</i> Godfery, 1921	<i>Épipactis de Müller</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	96465	<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	<i>Épipactis des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	96695	<i>Erica tetralix</i> L., 1753	<i>Bruyère à quatre angles, Bruyère quaternée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	96734	<i>Erigeron acer</i> L., 1753	<i>Vergerette acre, Erigeron âcre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	96844	<i>Eriophorum angustifolium</i> Honck., 1782	<i>Linaigrette à feuilles étroites</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-37/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	96851	<i>Eriophorum gracile</i> Koch ex Roth, 1806	Linaigrette grêle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	96852	<i>Eriophorum latifolium</i> Hoppe, 1800	Linaigrette à feuilles larges	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	96861	<i>Eriophorum vaginatum</i> L., 1753	Linaigrette vaginée, Linaigrette engainée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	97660	<i>Euphorbia seguieriana</i> Neck., 1770	Euphorbe de Séguier	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	98228	<i>Festuca filiformis</i> Pourr., 1788	Fétuque capillaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	98689	<i>Filago minima</i> (Sm.) Pers., 1807	Cotonnière naine, Gnaphale nain	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	98718	<i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794	Filipendule vulgaire, Spirée filipendule	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	98868	<i>Fragaria viridis</i> Weston, 1771	Fraisier vert	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	99028	<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847	Fumana à liges retombantes, Fumana vulgaire, Héliantheme nain	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	99390	<i>Galium boreale</i> L., 1753	Gaillet boréal	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	99721	<i>Genista anglica</i> L., 1753	Genêt d'Angleterre, Petit Genêt épineux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-38/ 77 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	99798	<i>Genista pilosa</i> L., 1753	Genêt poilu, Genêt velu, Génette	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	99846	<i>Genistella sagittalis</i> (L.) Gams, 1923	Genêt ailé, Genistrolle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	99922	<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753	Gentiane des marais, Gentiane pulmonaire des marais, Gentiane pneumonanthe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	100149	<i>Geranium sanguineum</i> L., 1753	Géranium sanguin, Sanguinaire, Herbe à becquet, Bec de grue,	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	100160	<i>Geranium sylvaticum</i> L., 1753	Géranium des bois, Pied-de-perdrix	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	100338	<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753	Globulaire commune, Globulaire vulgaire, Globulaire ponctuée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	100614	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich., 1817	Gymnadenie odorante, Orchis odorant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	135215	<i>Helianthemum nummularium</i> subsp. <i>obscurum</i> (Celak.) Holub, 1964		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	101202	<i>Helleborus viridis</i> L., 1753	Hellébore vert, Herbe de saint Antoine	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	101315	<i>Herminium monorchis</i> (L.) R.Br., 1813	Orchis musc, Herminium à un seul tubercule	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-39/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	101411	<i>Herniaria glabra</i> L., 1753	<i>Herniaire glabre, Herniole</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	103142	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L., 1753	<i>Écuelle d'eau, Herbe aux Patagons</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	103301	<i>Hypericum montanum</i> L., 1755	<i>Millepertuis des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	103267	<i>Hypericum x desetangii</i> Lamotte, 1874	<i>Millepertuis de Desétangs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	103648	<i>Inula salicina</i> L., 1753	<i>Inule à feuilles de saule</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	104022	<i>Jasione montana</i> L., 1753	<i>Jasione des montagnes, Herbe à midi</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	104145	<i>Juncus bulbosus</i> L., 1753	<i>Jonc couché, Jonc bulbeux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	104334	<i>Juncus squarrosus</i> L., 1753	<i>Jonc rude, Jonc raide, Brosse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	104340	<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789	<i>Jonc à tépales obtus, Jonc à fleurs obtuses</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	104397	<i>Juniperus communis</i> L., 1753	<i>Genévrier commun, Peteron</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	104644	<i>Koeleria macrantha</i> (Ledeb.) Schult., 1824	<i>Koélière grêle, Koélière à grandes fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-40/ 77 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	105076	<i>Laserpitium latifolium</i> L., 1753	<i>Laser à feuilles larges, Laser blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	105214	<i>Lathyrus linifolius</i> (Rochard) Bässler, 1971	<i>Gesse des montagnes, Gesse à feuilles de Lin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	105230	<i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh., 1800	<i>Gesse noire, Orobe noir</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	105841	<i>Leucojum vernum</i> L., 1753	<i>Nivéole de printemps, Nivéole printanière</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	106026	<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	<i>Limodore avorté, Limodore sans feuille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	106346	<i>Linum tenuifolium</i> L., 1753	<i>Lin à feuilles menues, Lin à petites feuilles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	106918	<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	<i>Oeil-de-perdrix</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	107158	<i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W.Schmidt, 1794	<i>Petit muguet à deux feuilles, Maianthème à deux feuilles, Petit muguet à deux fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	107658	<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	<i>Luzerne naine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	107871	<i>Melica nutans</i> L., 1753	<i>Mélique penchée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	108345	<i>Menyanthes trifoliata</i> L., 1753	<i>Tréfle d'eau, Ményanthe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-41/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mmin.fr/zonoznieff/220120045>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	108477	<i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818	<i>Mibora naine, Famine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	137821	<i>Minuartia hybrida</i> subsp. <i>hybrida</i> (Vill.) Schischk., 1936	<i>Minuartie hybride</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	108770	<i>Monotropa hypopitys</i> L., 1753	<i>Monotrope sucepin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	108792	<i>Montia minor</i> C.C.Gmel., 1805	<i>Montie à graines cartilagineuses</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	108904	<i>Muscari racemosum</i> Mill., 1768	<i>Muscari à grappes, Muscari négligé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	109104	<i>Myosotis sylvatica</i> Hoffm., 1791	<i>Myosotis des forêts</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	109151	<i>Myriophyllum verticillatum</i> L., 1753	<i>Myriophylle verticillé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	109213	<i>Najas marina</i> L., 1753	<i>Naiade majeure, Naiade marine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	109297	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753	<i>Jonquille des bois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	109419	<i>Nasturtium microphyllum</i> Boenn. ex Rchb., 1832	<i>Cresson à petites feuilles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	109506	<i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817	<i>Néottie nid d'oiseau, Herbe aux vers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-42/ 77 -



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mmin.fr/zonoznieff/220120045>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	109750	<i>Nymphaea alba</i> L., 1753	<i>Nénuphar blanc, Lys des étangs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	109838	<i>Odontites luteus</i> (L.) Clairv., 1811	<i>Eupraise jaune, Odontites jaune</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	109881	<i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805	<i>Oenanthe de Lachenal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	109898	<i>Oenanthe silaifolia</i> M.Bieb., 1819	<i>Oenanthe à feuilles de Silaïs, Oenanthe intermédiaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	110211	<i>Ononis natix</i> L., 1753	<i>Bugrane jaune, Brigrane félide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	110221	<i>Ononis pusilla</i> L., 1759	<i>Bugrane naine, Ononis de Colonna, Ononis grêle, Brigrane de Colonna</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	110344	<i>Ophrys araneola</i> Rchb., 1830	<i>Ophrys araignée, Oiseau-coquet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	110392	<i>Ophrys fuciflora</i> (F.W.Schmidt) Moench, 1802	<i>Ophrys bourdon, Ophrys frelon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	110410	<i>Ophrys insectifera</i> L., 1753	<i>Ophrys mouche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	110477	<i>Ophrys sphegodes</i> Mill., 1768	<i>Ophrys abeille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	110914	<i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755	<i>Orchis mâle, Herbe à la couleurve</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-43/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rgn.mmin.fr/zonoznieff/220120046>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	110920	<i>Orchis militaris</i> L., 1753	<i>Orchis militaire, Casque militaire, Orchis casqué</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	110927	<i>Orchis morio</i> L., 1753	<i>Orchis bouffon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	110987	<i>Orchis simia</i> Lam., 1779	<i>Orchis singe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	111012	<i>Orchis ustulata</i> L., 1753	<i>Orchis brûlé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	111369	<i>Ornithogalum pyrenaicum</i> L., 1753	<i>Ornithogale des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	111419	<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	<i>Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	111447	<i>Orobanche alba</i> Stephan ex Willd., 1800	<i>Orobanche du thym, Orobanche blanche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	111454	<i>Orobanche amethystea</i> Thuill., 1799	<i>Orobanche violette, Orobanche du Panicaut</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	111604	<i>Orobanche major</i> L., 1753	<i>Grande Orobanche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	111641	<i>Orobanche purpurea</i> Jacq., 1762	<i>Orobanche pourprée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	111647	<i>Orobanche rapum-genistae</i> Thuill., 1799	<i>Orobanche des genêts, Orobanche du Genêt</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-44/ 77 -



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rgn.mmin.fr/zonoznieff/220120046>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	111686	<i>Orobanche teucrii</i> Holandre, 1829	<i>Orobanche de la gemandrée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	112426	<i>Parnassia palustris</i> L., 1753	<i>Parnassie des marais, Hépatique blanche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	112590	<i>Pedicularis palustris</i> L., 1753	<i>Pédiculaire des marais, Tartarie rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	112601	<i>Pedicularis sylvatica</i> L., 1753	<i>Pédiculaire des forêts, Pédiculaire des bois, Herbe aux poux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	112808	<i>Petrohragia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	<i>Oeillet prolifère, Petrohragia prolifère</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	112873	<i>Peucedanum palustre</i> (L.) Moench, 1794	<i>Peucedan des marais, Persil des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	113219	<i>Phleum phleoides</i> (L.) H.Karst., 1880	<i>Fiéole de Boeher, Fiéole fausse Fiéole</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	113388	<i>Phyteuma nigrum</i> F.W.Schmidt, 1793	<i>Raiponce noire, Raiponce bleue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	113407	<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753	<i>Raiponce en épi</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	113639	<i>Pinguicula vulgaris</i> L., 1753	<i>Grassette commune, Grassette vulgaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	114011	<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817	<i>Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-45/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mmin.fr/zonoznieff/220120046>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	114524	<i>Polygala amara</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	114545	<i>Polygala comosa</i> Schkuhr, 1796	<i>Polygala chevelu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	114664	<i>Polygonum bistorta</i> L.	<i>Langue de Bœuf</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	115237	<i>Potamogeton coloratus</i> Homem., 1813	<i>Potamot des tourbières alcalines, Potamot coloré, Potamot rougeâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	115249	<i>Potamogeton densus</i> L., 1753	<i>Potamot dense, Groenlandia serré</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	115270	<i>Potamogeton lucens</i> L., 1753	<i>Potamot luisant, Potamot brillant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	115280	<i>Potamogeton natans</i> L., 1753	<i>Potamot nageant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	115301	<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr., 1788	<i>Potamot à feuilles de renouée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	115407	<i>Potentilla argentea</i> L., 1753	<i>Potentille argentée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	115993	<i>Prunella grandiflora</i> (L.) Schöller, 1775	<i>Brunelle à grandes fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	116109	<i>Prunus padus</i> L., 1753	<i>Cerisier à grappes, Putier, Merisier à grappes, Putier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-46/ 77 -



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mmin.fr/zonoznieff/220120046>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	116419	<i>Pulmonaria montana</i> Lej., 1811	<i>Pulmonaire des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	116460	<i>Pulsatilla vulgaris</i> Mill., 1768	<i>Pulsatille vulgaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	116543	<i>Pyrola minor</i> L., 1753	<i>Petite pyrole</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	116547	<i>Pyrola rotundifolia</i> L., 1753	<i>Pyrole à feuilles rondes, Pyrole à feuilles rondes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	116600	<i>Pyrus pyraeaster</i> (L.) Du Roi, 1772	<i>Potier sauvage, Aigrin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	116751	<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	<i>Chêne pubescent</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	117096	<i>Ranunculus lingua</i> L., 1753	<i>Grande douve, Renoncule Langue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	117165	<i>Ranunculus penicillatus</i> (Dumort.) Bab., 1874	<i>Renoncule à pinceau, Renoncule pénicillée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	117587	<i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich, 1777	<i>Rhinanthe velu, Rhinanthe Crête-de-coq</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	117731	<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl, 1805	<i>Rhynchospore blanc, Rhynchospore blanche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	119318	<i>Rubus saxatilis</i> L., 1753	<i>Ronce des rochers</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-47/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rgn.mmin.fr/zonoznieff/220120046>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	119952	<i>Salix aurita</i> L., 1753	Saule à oreillettes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	159467	<i>Salix repens</i> subsp. <i>angustifolia</i> (Wulfen) Neumann	Saule à feuilles de Romarin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	120732	<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valerand, Mouron d'eau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	121065	<i>Saxifraga granulata</i> L., 1753	Saxifrage granulé, Herbe à la gravelle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	121581	<i>Schoenus nigricans</i> L., 1753	Choin noirâtre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	121606	<i>Scilla bifolia</i> L., 1753	Scille à deux feuilles, Etoile bleue	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	121699	<i>Scirpus cespitosus</i> L., 1753	Scirpe en touffe, Souchet gazonnant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	121735	<i>Scirpus lacustris</i> L., 1753	Jonc des chaisiers, Jonc-des-tonneliers	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	121960	<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	Scorzonère des prés, Petit scorzonère, Scorzonère humble	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	122098	<i>Securigera varia</i> (L.) Lassen, 1989	Coronille changeante	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	122162	<i>Sedum forsterianum</i> Sm., 1808	Orpin de Forster	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-48/ 77 -



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rgn.mmin.fr/zonoznieff/220120046>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	122329	<i>Selinum carvifolia</i> (L.) L., 1762	Sélin à feuilles de carvi	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	122609	<i>Senecio fuchsii</i> C.C. Gmel., 1808	Sénéçon de Fuchs	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	122624	<i>Senecio helenitis</i> (L.) Schinz & Thell., 1908	Sénéçon à feuilles en spatule, Sénéçon spatulé, Sénéçon à feuilles spatulées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	123367	<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	Silaus des prés, Cumin des prés	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	123448	<i>Silene conica</i> L., 1753	Silène conique	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	123568	<i>Silene nutans</i> L., 1753	Silène nutans, Silène penché	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	123577	<i>Silene otites</i> (L.) Wibel, 1799	Silène cure-oreille, Silène à oreillettes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	124264	<i>Sonchus palustris</i> L., 1753	Laiteron des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	124306	<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz, 1763	Alouchier, Alisier blanc	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	124325	<i>Sorbus latifolia</i> (Lam.) Pers., 1806	Alisier de Fontainebleau, Elorsier	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	124407	<i>Sparganium emersum</i> Rehmann, 1871	Rubanier émergé	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-49/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	124410	<i>Sparganium minimum</i> Waltr., 1840	Rubanier nain	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	124517	<i>Spergula morisonii</i> Boreau, 1847	Spargoute printanière, Spergule de Morison, Espargoutte de printemps	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	125831	<i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) R.Br., 1812	Téedalie à tige nue	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	125940	<i>Tetragonolobus maritimus</i> (L.) Roth, 1788	Lotier maritime, Lotier à gousse carrée, Tétragonolobe maritime	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	125976	<i>Teucrium botrys</i> L., 1753	Germandrée botryde	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	126008	<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	Germandrée des montagnes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	126034	<i>Teucrium scordium</i> L., 1753	Germandrée des marais, Chamaraz, Germandrée d'eau	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	126124	<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Pigamon jaune, Pigamon noirissant	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	126159	<i>Thalictrum minus</i> L., 1753	Petit pigamon, Pigamon mineur, Pigamon des dunes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	126294	<i>Thesium divaricatum</i> Jan ex Mort. & W.D.J.Koch, 1826	Thésium divariqué	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-50/ 77 -

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	126298	<i>Thesium humifusum</i> DC., 1815	Thésium couché	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	127547	<i>Triglochin palustris</i> L., 1753	Troskart des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	128062	<i>Typha angustifolia</i> L., 1753	Massette à feuilles étroites	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	128322	<i>Utricularia vulgaris</i> L., 1753	Utrriculaire vulgaire, Utrriculaire commune	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	128345	<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	Myrtille, Maurette	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	128347	<i>Vaccinium oxycoccos</i> L., 1753	Canneberge, Canneberge à gros fruits, Myrtille des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	128394	<i>Valeriana dioica</i> L., 1753	Valériane dioïque	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	128451	<i>Valeriana wallrothii</i> Kreyer, 1930	Valériane des collines, Valériane de Wallroth	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	128975	<i>Veronica prostrata</i> L., 1762	Véronique prostrée, Véronique couchée	Reproduction indéterminée	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	129000	<i>Veronica scutellata</i> L., 1753	Véronique à écus, Véronique à écusson	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	129007	<i>Veronica spicata</i> L., 1753	Véronique en épi	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-51/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mmin.fr/zonoznieff/220120048>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	129207	<i>Vicia lathyroides</i> L., 1753	Vesce printanière, Vesce fausse Gesse	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	129477	<i>Vincetoxicum hircundinaria</i> Medik., 1790	Dompte-venin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	129529	<i>Viola canina</i> L., 1753	Violette des chiens	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	129639	<i>Viola palustris</i> L., 1753	Violette des marais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
Poissons	67806	<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758	Brochet	Reproduction indéterminée	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
Ptéridophytes	84458	<i>Asplenium adnigrum-nigrum</i> L., 1753	Capillaire noir, Doradille noir	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	86183	<i>Botrychium lunaria</i> (L.) Sw., 1802	Botrych lunaire, Botrychium lunaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	133968	<i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979	Dryopteris écaillée, Fausse Fougère mâle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	95561	<i>Dryopteris cristata</i> (L.) A. Gray, 1848	Dryopteris à crêtes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	95625	<i>Dryopteris x uliginosa</i> (A. Braun ex Doll) Kuntze ex Druce, 1908	Polystic des fanges	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	96519	<i>Equisetum fluviatile</i> L., 1753	Prêle des eaux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-52/ 77 -



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mmin.fr/zonoznieff/220120048>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	96523	<i>Equisetum hyemale</i> L., 1753	Prêle d'hiver, Jonc hollandais	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	96545	<i>Equisetum sylvaticum</i> L., 1753	Prêle des bois	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	100636	<i>Gymnocarpium dryopteris</i> (L.) Newman, 1851	Polypode du chêne, Dryopteris de Linné, Lastrée du chêne	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	110313	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de-serpent	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	111239	<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.) Holub, 1969	Polystic des montagnes, Fougère des montagnes, Oreopériés à sores marginaux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	111815	<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	Osmonde royale, Fougère fleurie	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T. Moore ex Woyw., 1913	Polystic à frondes soyeuses, Fougère des fleuristes, Aspidium à cils raides	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
	115083	<i>Polystichum x bicknellii</i> (H. Christ) Hahne, 1905	Polystic de Bicknell	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				

-53/ 77 -

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://rpn.mnhn.fr/zonoznief/220120048>

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	126276	<i>Thelypteris palustris</i> Schott, 1834	<i>Fougère des marais, Thelypteris des marais, Thelypteris des marécages</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				
Reptiles	77955	<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	<i>Coronelle lisse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	77600	<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus, 1758	<i>Lézard des souches</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	77686	<i>Lacerta viridis</i> auct. non (Laurenti, 1768)	<i>Lézard à deux raies</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997
	78141	<i>Vipera berus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Vipère péliade</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Voir les sources des types I intégrées dans la type II				1997

7.2 Espèces autres

Non renseigné

-54/ 77 -

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	281	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Insectes	53631	<i>Coenonympha tullia</i> (O.F. Müller, 1764)	Déterminante	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	53865	<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	53979	<i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60127	<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	Déterminante	Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60408	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60658	<i>Martes martes</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61000	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	61636	<i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	2559	<i>Scolopax rusticola</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2832	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2881	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2891	<i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3036	<i>Rallus aquaticus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3136	<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3187	<i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien) Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	3511	<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3571	<i>Alcedo atthis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3582	<i>Merops apiaster</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3590	<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3608	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3807	<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3814	<i>Lanius excubitor</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4023	<i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4040	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4198	<i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
	4212	<i>Hippolais icterina</i> (Vieillot, 1817)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Poissons	67606	<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national (lien)
Reptiles	77600	<i>Lacerta agilis</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	77955	<i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	78141	<i>Vipera berus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	82420	<i>Andromeda polifolia</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	82665	<i>Anemone sylvestris</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	84626	<i>Aster amellus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	88632	<i>Carex limosa</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	94435	<i>Daphne mezereum</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	94693	<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	94716	<i>Dianthus carthusianorum</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	94728	<i>Dianthus deltoides</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	95438	<i>Drosera intermedia</i> Hayne, 1798	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	96851	<i>Eriophorum gracile</i> Koch ex Roth, 1806	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	105841	<i>Leucocjum vernum</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	109297	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	117096	<i>Ranunculus lingua</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	124325	<i>Sorbus latifolia</i> (Lam.) Pers., 1806	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	128345	<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
128347	<i>Vaccinium oxycoccus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation	
	130787	<i>Aconitum napellus subsp. lusitanicum</i> Rouy, 1884	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	
Bryidae	6734	<i>Sphagnum compactum</i> Lam. & DC.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	
	6746	<i>Sphagnum fallax</i> (H.Klinggr.) H.Klinggr.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	
	6747	<i>Sphagnum fimbriatum</i> Wilson	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	
	6748	<i>Sphagnum flexuosum</i> Dozy & Molk.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	
	6751	<i>Sphagnum girgensohnii</i> Russow	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	
	6760	<i>Sphagnum magellanicum</i> Brid.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	
	6769	<i>Sphagnum palustre</i> L.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	
	6774	<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	
	6784	<i>Sphagnum rubellum</i> Wilson	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	
	6790	<i>Sphagnum subnitens</i> Russow & Warnst.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	
	Ptéridophytes	95561	<i>Dryopteris cristata</i> (L.) A.Gray, 1848	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
		111815	<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
115041		<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	115076	<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) <i>T.Moore ex Woynt., 1913</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
310 <i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
886 <i>Atypus affinis</i> Eichwald, 1830		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
1112 <i>Eresus niger</i> Petagna, 1787		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
2559 <i>Scolopax rusticola</i> Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
2832 <i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
2881 <i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
2891 <i>Accipiter gentilis</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
3036 <i>Rallus aquaticus</i> Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
3187 <i>Vanellus vanellus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
3511 <i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
3582 <i>Merops apiaster</i> Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
3608 <i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
3807 <i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
3864 <i>Polytrichum commune</i> Hedw.		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
3879 <i>Polytrichum strictum</i> Menzies ex Brid.		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://mnp.mnhn.fr/zone/znieff/220120046>

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
4023 <i>Luscinia svecica</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
4040 <i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
4198 <i>Acrocephalus arundinaceus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
4808 <i>Distichium capillaceum</i> (Hedw.) Bruch & Schimp.		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
5496 <i>Cratoneuron commutatum</i> (Hedw.) G.Roth		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
5802 <i>Scorpidium scorpioides</i> (Hedw.) Limpr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
5934 <i>Camptothecium nitens</i> (Hedw.) H.Rob.		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
6600 <i>Odontoschisma sphagni</i> (Dicks.) Dumort., 1835		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
6615 <i>Microlepidozia setacea</i> (Weber) Jørg.		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
6640 <i>Calypogeia sphagnicola</i> (Arnell & J.Perss.) Warnst. & Loeske		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
6729 <i>Sphagnum nemoreum</i> Scop.		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
6734 <i>Sphagnum compactum</i> Lam. & DC.		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
6746 <i>Sphagnum fallax</i> (H.Klinggr.) H.Klinggr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
6748 <i>Sphagnum flexuosum</i> Dozy & Molk.		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
6760 <i>Sphagnum magellanicum</i> Brid.		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
6774 <i>Sphagnum papillosum</i> Lindb.		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
6784 <i>Sphagnum rubellum</i> Wilson		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
6790 <i>Sphagnum subnitens</i> Russow & Warnst.		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
51911 <i>Cicadetta montana</i> (Scopoli, 1772)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

-60/ 77 -

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
52084 <i>Myrmeleon formicarius</i> Linnaeus, 1767		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
53269 <i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
53291 <i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
53315 <i>Carterocephalus</i> <i>palaemon</i> (Pallas, 1771)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
53332 <i>Hesperia comma</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
53783 <i>Apatura ilia</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
53811 <i>Melitaea phoebe</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
53865 <i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
53915 <i>Brenthis ino</i> (Rottemburg, 1775)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
53942 <i>Clossiana dia</i> (Linnaeus, 1767)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
53979 <i>Lycaena dispar</i> (Haworth, 1802)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
54170 <i>Plebejus argyrognomon</i> (Bergsträsser, 1779)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
54265 <i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
54271 <i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
54339 <i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
54386 <i>Colias australis</i> Verity, 1911		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
54595 <i>Drymonia querna</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
54734 <i>Gastropacha populifolia</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
54843 <i>Hyles euphorbiae</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
60295 <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
60313 <i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
60400 <i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
60408 <i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
60414 <i>Myotis bechsteini</i> (Kuhl, 1817)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
60418 <i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
65192 <i>Sympecma fusca</i> (Vander Linden, 1820)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
65284 <i>Orthetrum coeruleescens</i> (Fabricius, 1798)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
65488 <i>Mecostethus grossus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
65697 <i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
65839 <i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
65878 <i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
65899 <i>Gryllotalpa gryllotalpa</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
65944 <i>Oecanthus pellucens</i> (Scopoli, 1763)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
66030 <i>Tetrix ceperoi</i> (Bolivar, 1887)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
66121 <i>Myrmeleotettix maculatus</i> (Thunberg, 1815)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
66134 <i>Chorthippus vagans</i> (Eversmann, 1848)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
66165 <i>Chorthippus montanus</i> (Charpentier, 1825)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
66194 <i>Oedipoda caeruleescens</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
77600 <i>Lacerta agilis</i> Linnaeus, 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
77686 <i>Lacerta viridis</i> auct. non (Laurenti, 1768)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
77955 <i>Coronella austriaca</i> Laurenti, 1768		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
79816 <i>Aceras anthropophorum</i> (L.) W.T.Aiton, 1789		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
80137 <i>Actaea spicata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
80980 <i>Ajuga genevensis</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
81195 <i>Alchemilla xanthochlora</i> Rothm., 1937		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
81541 <i>Allium ursinum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
81878 <i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
82288 <i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
82346 <i>Anagallis tenella</i> (L.) L., 1771		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
82420 <i>Andromeda polifolia</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
82665 <i>Anemone sylvestris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
82909 <i>Anthericum ramosum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
83165 <i>Aphanes inexpectata</i> Lippert, 1984		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
83809 <i>Armeria arenaria</i> (Pers.) Schult., 1820		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
83953 <i>Artemisia campestris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
84458 <i>Asplenium adiantum-</i> <i>nigrum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
84626 <i>Aster amellus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
85486 <i>Baldellia ranunculoides</i> (L.) Parl., 1854		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
86087 <i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds., 1762		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
86183 <i>Botrychium lunaria</i> (L.) Sw., 1802		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
86983 <i>Bunium bulbocastanum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
87218 <i>Calamagrostis canescens</i> (Weber) Roth, 1789		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
87652 <i>Campanula glomerata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
87693 <i>Campanula persicifolia</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88344 <i>Carex appropinquata</i> Schumach., 1801		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88349 <i>Carex arenaria</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88468 <i>Carex diandra</i> Schrank, 1781		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88470 <i>Carex digitata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88477 <i>Carex distans</i> L., 1759		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88499 <i>Carex ericetorum</i> Pollich, 1777		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88560 <i>Carex halleriana</i> Asso, 1779		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88582 <i>Carex humilis</i> Leyss., 1758		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88614 <i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh., 1784		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88624 <i>Carex lepidocarpa</i> Tausch, 1834		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88632 <i>Carex limosa</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88737 <i>Carex ornithopoda</i> Willd., 1805		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
88742 <i>Carex ovalis</i> Gooden., 1794		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88747 <i>Carex pallescens</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88752 <i>Carex panicea</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88802 <i>Carex pulicaris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88818 <i>Carex reichenbachii</i> Bonnet, 1883		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88916 <i>Carex tomentosa</i> L., 1767		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88927 <i>Carex umbrosa</i> Host, 1801		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
88942 <i>Carex vesicaria</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
89316 <i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P.Beauv., 1812		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
89653 <i>Centaurea nigra</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
89920 <i>Cephalanthera damasonium</i> (Mill.) Druce, 1906		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
91322 <i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
91823 <i>Cladium mariscus</i> (L.) Pohl, 1809		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
92217 <i>Comarum palustre</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
92242 <i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret, 1886		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
92594 <i>Corydalis solida</i> (L.) Clairv., 1811		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
92614 <i>Corynephorus canescens</i> (L.) P.Beauv., 1812		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
92806 <i>Crassula tillaea</i> Lest.-Garl., 1903		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
94255 <i>Dactyloctenium fistulosum</i> (Moench) H.Baumann & Künkele, 1983		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://mnhn.fr/zone/znieff/220120046>

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
94259 <i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó, 1962		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
94266 <i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
94273 <i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó, 1962		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
94402 <i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
94432 <i>Daphne laureola</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
94435 <i>Daphne mezereum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
94618 <i>Dentaria pinnata</i> Lam., 1786		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
94693 <i>Dianthus armeria</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
94716 <i>Dianthus carthusianorum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
94728 <i>Dianthus deltoides</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
95154 <i>Dipsacus pilosus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
95438 <i>Drosera intermedia</i> Hayne, 1798		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
95442 <i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
95561 <i>Dryopteris cristata</i> (L.) A.Gray, 1848		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
95625 <i>Dryopteris x uliginosa</i> (A.Braun ex Döll) Kuntze ex Druce, 1908		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
95916 <i>Eleocharis multicaulis</i> (Sm.) Desv., 1818		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
95933 <i>Eleocharis uniglumis</i> (Link) Schult., 1824		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
96226 <i>Epilobium palustre</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
96432 <i>Epipactis atrorubens</i> (Hoffm.) Besser, 1809		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

-66/ 77 -

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
96456 <i>Epipactis muelleri</i> Godfery, 1921		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
96465 <i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
96523 <i>Equisetum hyemale</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
96545 <i>Equisetum sylvaticum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
96734 <i>Erigeron acer</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
96844 <i>Eriophorum angustifolium</i> Honck., 1782		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
96851 <i>Eriophorum gracile</i> Koch ex Roth, 1806		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
96852 <i>Eriophorum latifolium</i> Hoppe, 1800		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
96861 <i>Eriophorum vaginatum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
97660 <i>Euphorbia seguieriana</i> Neck., 1770		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
98228 <i>Festuca filiformis</i> Pourr., 1788		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
98689 <i>Filago minima</i> (Sm.) Pers., 1807		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
98718 <i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
98868 <i>Fragaria viridis</i> Weston, 1771		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
99028 <i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
99390 <i>Galium boreale</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
99846 <i>Genistella sagittalis</i> (L.) Gams, 1923		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
99922 <i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
100149 <i>Geranium sanguineum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
100160 <i>Geranium sylvaticum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
100338 <i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
100614 <i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich., 1817		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
100636 <i>Gymnocarpium dryopteris</i> (L.) Newman, 1851		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
101202 <i>Helleborus viridis</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
101315 <i>Hernium monorchis</i> (L.) R.Br., 1813		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
101411 <i>Herniaria glabra</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
103142 <i>Hydrocotyle vulgaris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
103267 <i>Hypericum x desetangii</i> Lamotte, 1874		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
103301 <i>Hypericum montanum</i> L., 1755		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
103648 <i>Inula salicina</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
104022 <i>Jasione montana</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
104340 <i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
104397 <i>Juniperus communis</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
104644 <i>Koeleria macrantha</i> (Ledeb.) Schult., 1824		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
105076 <i>Laserpitium latifolium</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
105214 <i>Lathyrus linifolius</i> (Reichard) Bässler, 1971		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
105230 <i>Lathyrus niger</i> (L.) Bernh., 1800		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
105841 <i>Leucojum vernum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
106026 <i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
106346 <i>Linum tenuifolium</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
106918 <i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
107158 <i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W.Schmidt, 1794		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
107658 <i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
107871 <i>Melica nutans</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
108345 <i>Menyanthes trifoliata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
108477 <i>Mibora minima</i> (L.) Desv., 1818		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
108770 <i>Monotropa hypopitys</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
108792 <i>Montia minor</i> C.C.Gmel., 1805		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
108904 <i>Muscari racemosum</i> Mill., 1768		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
109104 <i>Myosotis sylvatica</i> Hoffm., 1791		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
109297 <i>Narcissus pseudonarcissus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
109419 <i>Nasturtium microphyllum</i> Boenn. ex Richb., 1832		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
109506 <i>Neottia nidus-avis</i> (L.) Rich., 1817		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
109838 <i>Odontites luteus</i> (L.) Clairv., 1811		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
109881 <i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
109898 <i>Oenanthe silaifolia</i> M.Bieb., 1819		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
110211 <i>Ononis natix</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
110221 <i>Ononis pusilla</i> L., 1759		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
110313 <i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
110344 <i>Ophrys araneola</i> Rchb., 1830		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
110392 <i>Ophrys fuciflora</i> (F.W.Schmidt) Moench, 1802		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
110410 <i>Ophrys insectifera</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
110477 <i>Ophrys sphegodes</i> Mill., 1768		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
110914 <i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
110920 <i>Orchis militaris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
110927 <i>Orchis morio</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
110987 <i>Orchis simia</i> Lam., 1779		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
111012 <i>Orchis ustulata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
111239 <i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.) Holub, 1969		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
111369 <i>Ornithogalum pyrenaicum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
111419 <i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
111447 <i>Orobanche alba</i> Stephan ex Willd., 1800		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
111454 <i>Orobanche amethystea</i> Thuill., 1799		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
111604 <i>Orobanche major</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
111641 <i>Orobanche purpurea</i> Jacq., 1762		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
111647 <i>Orobanche rapum- genistae</i> Thuill., 1799		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
111686 <i>Orobanche teucrii</i> Holandre, 1829		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
112426 <i>Parnassia palustris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
112590 <i>Pedicularis palustris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
112601 <i>Pedicularis sylvatica</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
112808 <i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
112873 <i>Peucedanum palustre</i> (L.) Moench, 1794		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
113219 <i>Phleum phleoides</i> (L.) H.Karst., 1880		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
113388 <i>Phyteuma nigrum</i> F.W.Schmidt, 1793		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
113407 <i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
113639 <i>Pinguicula vulgaris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
114011 <i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
114545 <i>Polygala comosa</i> Schkuhr, 1796		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
114664 <i>Polygonum bistorta</i> L.		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
115041 <i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
115076 <i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
115083 <i>Polystichum x bicknellii</i> (H.Christ) Hahne, 1905		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
115301 <i>Potamogeton</i> <i>polygonifolius</i> Pourr., 1788		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
115407 <i>Potentilla argentea</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
115993 <i>Prunella grandiflora</i> (L.) Schöller, 1775		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

Carte Communale de la Commune de Veslud

Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://mnhn.fr/zone/znieff/220120046>

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
116109 <i>Prunus padus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
116419 <i>Pulmonaria montana</i> Lej., 1811		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
116460 <i>Pulsatilla vulgaris</i> Mill., 1768		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
116543 <i>Pyrola minor</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
116547 <i>Pyrola rotundifolia</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
116600 <i>Pyrus pyrastis</i> (L.) Du Roi, 1772		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
117096 <i>Ranunculus lingua</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
117587 <i>Rhinanthus alectorolophus</i> (Scop.) Pollich, 1777		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
117731 <i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl, 1805		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
119318 <i>Rubus saxatilis</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
120732 <i>Samolus valerandi</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
121065 <i>Saxifraga granulata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
121581 <i>Schoenus nigricans</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
121606 <i>Scilla bifolia</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
121699 <i>Scirpus cespitosus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
121735 <i>Scirpus lacustris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
121960 <i>Scorzonera humilis</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
122098 <i>Securigera varia</i> (L.) Lassen, 1989		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
122162 <i>Sedum forsterianum</i> Sm., 1808		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

-72/ 77 -

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
122329 <i>Selinum carvifolia</i> (L.) L., 1762		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
122609 <i>Senecio fuchsii</i> C. C. Gmel., 1808		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
122624 <i>Senecio helenitis</i> (L.) Schinz & Thell., 1908		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
123448 <i>Silene conica</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
123568 <i>Silene nutans</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
123577 <i>Silene otites</i> (L.) Wibel, 1799		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
124264 <i>Sonchus palustris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
124306 <i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz, 1763		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
124325 <i>Sorbus latifolia</i> (Lam.) Pers., 1806		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
124407 <i>Sparganium emersum</i> Rehmann, 1871		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
124517 <i>Spergula morisonii</i> Boreau, 1847		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
125831 <i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) R.Br., 1812		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
125940 <i>Tetragonolobus</i> <i>maritimus</i> (L.) Roth, 1788		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
125976 <i>Teucrium botrys</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
126008 <i>Teucrium montanum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
126034 <i>Teucrium scordium</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
126124 <i>Thalictrum flavum</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
126159 <i>Thalictrum minus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
126276 <i>Thelypteris palustris</i> Schott, 1834		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

Carte Communale de la Commune de Veslud
Rapport de Présentation



Date d'édition : 05/07/2018
<https://mnhn.fr/zone/znieff/220120046>

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
126294 <i>Thesium divaricatum</i> Jan ex Mert. & W.D.J.Koch, 1826		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
126298 <i>Thesium humifusum</i> DC., 1815		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
127547 <i>Triglochin palustris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
128062 <i>Typha angustifolia</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
128345 <i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
128347 <i>Vaccinium oxycoccos</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
128394 <i>Valeriana dioica</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
128451 <i>Valeriana wallrothii</i> Kreyer, 1930		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
129000 <i>Veronica scutellata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
129007 <i>Veronica spicata</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
129207 <i>Vicia lathyroides</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
129477 <i>Vincetoxicum hirsutinaria</i> Medik., 1790		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
129529 <i>Viola canina</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
129639 <i>Viola palustris</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
130787 <i>Aconitum napellus</i> subsp. <i>lusitanicum</i> Rouy, 1884		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
133688 <i>Dactylorhiza maculata</i> subsp. <i>elodes</i> (Griseb.) Soó, 1962		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
133968 <i>Dryopteris affinis</i> subsp. <i>affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
135215 <i>Helianthemum nummularium</i> subsp. <i>obscurum</i> (Celak.) Holub, 1964		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
137821 <i>Minuartia hybrida</i> subsp. <i>hybrida</i> (Vill.) Schischk., 1936		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

-74/ 77 -

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
159467 <i>Salix repens</i> subsp. <i>angustifolia</i> (Wulfen) Neumann		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
247056 <i>Zygaena ephialtes</i> (Linnaeus, 1767)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
247876 <i>Thyris fenestrella</i> (Scopoli, 1763)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
248485 <i>Rhodostrongylis</i> <i>vibicaria</i> (Clerck, 1759)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
248499 <i>Scopula ornata</i> (Scopoli, 1763)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
248718 <i>Horisme aquata</i> (Hübner, 1813)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
248803 <i>Scotopteryx moeniata</i> (Scopoli, 1763)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
248834 <i>Perconia strigillaria</i> (Hübner, 1787)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
248843 <i>Aleucis distinctata</i> (Herrich-Schäffer, 1839)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
248920 <i>Stegania cararia</i> (Hübner, 1790)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
249028 <i>Furcula bicuspis</i> (Borkhausen, 1790)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
249030 <i>Harpyia milhauseri</i> (Fabricius, 1775)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
249063 <i>Rhyparia purpurata</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
249147 <i>Diachrysa chryson</i> (Esper, 1789)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
249635 <i>Conistra rubiginea</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
249764 <i>Minucia lunaris</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
249803 <i>Amphipyra perlua</i> (Fabricius, 1787)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
249818 <i>Acronicta cuspidata</i> (Hübner, 1813)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II
520895 <i>Dichonia aprillina</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction certaine ou probable	Informateur Voir les sources des types I intégrées dans la type II

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	ANONYME (A.M.B.E.)	1981	Inventaire écologique de la haute vallée de l'Ailette et de la vallée de la Bièvre., D.R.A.E. Picardie.
	ANONYME (CSP Compiègne)	1995	Réseau hydrobiologique et piscicole. Résultats des campagnes. Agence de l'eau Seine-Normandie. Région Picardie.
	ANONYME (GEOGRAM)	1993	Projet de contournement routier de Urcel et Chavignon : Etude floristique et faunistique. DDE de l'Aisne, 34 p. + annexes.
	ANONYME (GEOGRAM)	1994	Aménagement en voie express de la déviation de Chivy-les-Etouvelles et Etouvelles , Etudes d'Environnement, 31 p.
	BAZERQUE M.F.	1992	Evaluation de la qualité des milieux aquatiques, valorisation des potentialités. L'Ailette et ses affluents. SREMA, DIREN Picardie.
	BOCK. C.	1969	Contribution à l'étude de Salix repens L. dans le Laonnois. DEA Faculté d'Orsay, 34 p. + Annexes.
	BOURNERIAS M.	1965	Seconde contribution au Catalogue de la Flore de l'Aisne. Rev. Féd. Fr. Soc. Sc. Nat., 23ème série, T. 4, n°18, p. 365-374.
	BOURNERIAS M.	1967	Troisième contribution au catalogue de la flore de l'Aisne. Rev. féd. fr. Soc. Sc. Nat., T. 6, n°28.
	BOURNERIAS M.	1975	Inventaire écologique de l'Aisne. Ministère de la Qualité de la Vie, 162 p.
	BOURNERIAS M.	1981	L'herborisation générale de la société royale de botanique de Belgique, du Laonnois méridional à la Brie.... Bull. Soc. Roy. Bot. Belg. 114, p. 76-88, Bruxelles.
	BOURNERIAS M.	1984	Sur quelques sites majeurs de Picardie : le cas du département de l'Aisne. Actes du colloque "Environnement en Picardie". A. M. B. E.
	BOURNERIAS M.	1989	Stations intéressantes du Laonnois. Lettre manuscrite, 3p.
	BOURNERIAS M., JAMAGNE M.	1966	Flore, végétation et sols aux confins de la Picardie, de l'Île-de-France et de la Champagne. Bull. Soc. Roy. Bot. Belg. 99 : pp 127-187.
	BOURNERIAS M., PRELLI R.	1970	La chorologie à grde échelle et les indic qu'elle peut donner sur les climats locaux : ex pelouses calc. Laonnois. Cpt-Rd Sces de la Soc. Biogéo, n°413-415, p.79-91.
	BOURNERIAS M., TOMBAL P.	1973	Cpt-rendu sommaire de la 101° session extraordinaire de la soc. : les marges Nord-ouest et Nord de l'Île de France. Bull. Soc. Bot. Nord. Fr., T.120, n°5-6, p.235-246.
	Conservatoire des Sites Naturels de Picardie	1993	Pelouses calcicoles des communaux de Chermizy-Ailles, Contribution à l'élaboration du dossier de gestion, 7 p. + annexes.
	Conservatoire des Sites Naturels de Picardie	1996	Le Grand marais communal de Mauregny-en-Haye, Contribution à l'élaboration du Plan de gestion. 8p. + annexes.

-76/ 77 -

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	DEPASSE S.	1969	Carex halleriana ASSO (Cyperaceae) dans le Laonnois (Aisne, France). Lejeunia, nll. série N°47, mars 1969, p.1-7.
	FAUCON G.	1974	Excursions en Laonnois (Aisne, France). Natura Mosana, vol. 27 n°1-2, p.19-28
	FLIPO S., HAPPE D., HENDOUX F.	1994	Flore de Picardie menacée de disparition. Centre Régional de Phytosociologie / Conservatoire Botanique National de Bailleul.
	FROMENT P.	1953	Recherches sur la Flore, le développement des végétaux et leurs groupements dans les vallées du Laonnois, et du Vermandois. Thèse, Lille, 280 p.
	GUY F.	1994	Les pelouses calcicoles de Picardie : de la connaissance à la gestion. Conservatoire des Sites de Picardie. Mémoire DESS "Génie Ecologique", Paris-Sud-Orsay.
	MONNIER D. et al	1997	Résultat des pêches électriques dans le département de l'Aisne. CSP Compiègne.
	RIOMET L.B. et BOURNERIAS M.	1946	Flore de l'Aisne, Catalogue des Plantes vasculaires du Département. Société d'Histoire Naturelle de l'Aisne, 275 p.
	TYTECA D.	1982	Problèmes de la protection des sites d'intérêt botanique dans le Laonnois méridional. Les Naturalistes belges, 63, p 200-226
	VAST J.		Le plan d'eau de l'Ailette. Bull. Soc. Linn. Nord-Pic. T. 10.
Informateur	Voir les sources des types I intégrées dans la type II		

Annexe 6 : Fiche Natura 2000 n°FR2200395 « Collines du Laonnois oriental »



Date d'édition : 24/01/2022
Données issues de la dernière base transmise à la Commission européenne.
<http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2200395>



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2200395 - Collines du Laonnois oriental

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	10
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	12
6. GESTION DU SITE	12

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type : B (pSIC/SIC/ZSC) 1.2 Code du site : FR2200395 1.3 Appellation du site : Collines du Laonnois oriental

1.4 Date de compilation : 31/01/1996 1.5 Date d'actualisation : 11/12/2013

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Picardie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.picardie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999

- 1/13 -



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 18/11/2011

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 26/03/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030456544>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,72361°

Latitude : 49,52722°

2.2 Superficie totale

1376 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
22	Picardie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
02	Aisne	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
02088	BIEVRES
02128	BRUYERES-ET-MONTBERAULT
02158	CHAMOUILLE
02177	CHERET
02178	CHERMIZY-AILLES
02183	CHEVREGNY
02205	COLLIGIS-CRANDELAIN
02229	COURTRIZY-ET-FUSSIGNY
02282	EPPES
02309	FESTIEUX
02349	GOUDELANCOURT-LES-BERRIEUX
02413	LAVAL-EN-LAONNOIS
02471	MARTIGNY-COURPIERRE
02472	MAUREGNY-EN-HAYE



02490	MONAMPTEUIL
02498	MONTAIGU
02501	MONTCHALONS
02508	MONTHENAUT
02550	NEUVILLE-SUR-AILETTE
02561	NOUVION-LE-VINEUX
02573	ORGEVAL
02587	PARFONDROU
02621	PRESLES-ET-THIERNY
02661	ROYAUCOURT-ET-CHAILVET
02676	SAINT-ERME-OUTRE-ET-RAMECOURT
02696	SAINT-THOMAS
02751	TRUCY
02755	URCEL
02791	VESLUD
02824	VORGES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



Données issues de la dernière base transmise à la Commission régionale
<http://npx.mimmi.fr/site/nature2009FR240395>
Date d'édition : 24/01/2022

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Code	Types d'habitats inscrits à l'annexe I	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Évaluation du site			
						AIBICID Représent -activité	Superficie relative	A/B/C Conservation	Évaluation globale
2330	Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à <i>Corynephorus</i> et <i>Agrostis</i>		0,34 (0,02 %)		G	C	C	A	B
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorellea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoetes-Mnoscetea</i>		0,1 (0,01 %)		G	C	C	A	B
3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara</i> spp.		0,07 (0,01 %)		M	C	C	B	C
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de <i>Hydrocharition</i>		1 (0,07 %)		P	C	C	B	C
3260	Rivières des étages pluvial à montagnard avec végétation du <i>Ranuncion fluitantis</i> et du <i>Callitriche-Bartrachion</i>		0,51 (0,04 %)		M	C	C	B	B
4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>		1,05 (0,08 %)		G	C	C	B	B
4030	Landes sèches européennes		2,7 (0,2 %)		G	C	C	B	B
5130	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires		1,24 (0,09 %)		G	C	C	B	B
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faibles d'ombroussement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)		13,74 (1 %)		M	B	C	B	B
6230	Formations herbues à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	X	0,3 (0,02 %)		G	C	C	C	C
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)		8,63 (0,63 %)		G	C	C	B	B
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin		3,04 (0,22 %)		M	C	C	B	C



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	9 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	11 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	15 %
N16 : Forêts caducifoliées	53 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	7 %

Autres caractéristiques du site

Ensemble de coteaux, vallées et plateaux calcaires réalisant un échantillonnage à caractère endémique, exemplaire et représentatif des potentialités d'habitats remarquables des collines du Laonnois oriental, choisis selon leur complémentarité médioeuropéenne, montagnarde et méridionale. Il constitue un réservoir exceptionnel de diversité d'habitats et de flore sans équivalents en plaine, propre au Laonnois, une petite région froide très originale sur le plan climatique. La variété des substrats (sables acides à neutroclines, calcaires et sablo-calcaires, nappes perchées basique retenue par l'argile de Laon ou acide des sables thanétiens) combinée à une géomorphologie tourmentée de la bordure septentrionale orientale du tertiaire parisien, à une exploitation agricole traditionnelle de "petite montagne", ont permis une différenciation d'habitats remarquables. Parmi les habitats les plus originaux figurent les pelouses endémiques xéro-montagnardes à *Aster amellus* et xéro-thermocontinentales de *Helianthemum obscurum*-*Prunellum grandiflorum*, les pelouses xériques thermophiles en limite d'aire absolue du xerobromion (*Fumana procumbens*-*Caricetum humilis*) et des séries dynamiques calcicoles qui leur sont liées (*Cephalanthus-Fagion sylvaticae* type "Laonnois", *Quercion pubescenti-petraeae*), avec divers ourlets, fourrés, prébois, riches en orchidées, d'affinités biogéographique médioeuropéenne très marquées, les prairies à molinie et les bas marais tourbeux alcalins ou acides avec leurs phases pionnières, les habitats landicoles, les forêts froides de pente à *Cardamine heptaphylla* ou hygrophiles à *Leucocorydalis verna*, etc...

Vulnérabilité : L'abandon généralisé des pratiques traditionnelles, précipitant et multipliant l'embroussaillage et le boisement des pelouses calcaires, le drainage et la sylviculture intensive d'essences exotiques ont considérablement dégradé la structure et la qualité de cet ensemble. Cependant les actions de gestion écologique et de sensibilisation des acteurs locaux menées cette dernière décennie ont permis globalement de stopper cette tendance à la dégradation des habitats au sein du site, voire de l'inverser.

4.2 Qualité et importance

Cette diversité de systèmes et d'habitats induits de nombreux intérêts spécifiques :

- Floristiques, avec une très grande diversité de la flore par conjonction des cortèges phytogéographiques et variété édaphique, notamment pour les cortèges calcicoles montagnard et thermophile, exceptionnelle flore protégée (54 taxons), très nombreuses plantes rares ou menacées, nombreuses limites d'aires et aires disjointes,
- Entomologique notamment Odonates, Orthoptères et Lépidoptères avec une espèce de la Directive, *Lycena dispar*,
- Ornithologiques (guilde forestière et pelousaire, ...),
- Herpétologiques (la richesse du site en amphibiens et reptiles est indéniable, avec notamment la présence du Triton crêté),
- Mammalogiques (chauve-souris avec cinq espèces de la Directive).
- Malacologiques, avec la présence de deux espèces de la Directive (*Vertigo moulinsiana* et *Vertigo angustior*).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site



Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A08	Fertilisation		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I
H	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		B
L	C01	Exploitation minière et en carrière		I
L	E03	Décharges		B
M	A06.01	Cultures annuelles pour la production alimentaire		B
M	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
M	K02.01	Modification de la composition spécifique (succession)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.02	Fauche non intensive		I
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I
H	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I
H	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		I
L	B02.06	Eclaircie		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	80 %
Domaine public d'une collectivité territoriale	20 %

4.5 Documentation

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	12 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	3 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
21	Forêt domaniale	1 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	6 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Vorges - Le village	*	%
38	Marais de Comporté	*	%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Afin de prévenir la destruction ou l'altération des biotopes contre toutes atteintes susceptibles de nuire à la qualité des eaux, de l'air, du sol et du sous-sol un arrêté préfectoral de protection de biotope a été pris sur la parcelle 133 correspondant au site des Prés de Comporté d'Urcel. De nombreux espaces, dont les plus précieux du site font l'objet d'une gestion par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : - Plusieurs zones gérées par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie - Forêts domaniale et communales gérées par l'Office National des Forêts

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?



- Oui Nom : DOCOB
Lien :
<http://natura2000-picardie.fr/documentsUtilesDocob.html>
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

6.3 Mesures de conservation

Plans de gestion du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie :

- Les Communaux à Chemizy-Ailles (8,214ha) (1998-2002 et 2007-2016)
- Le Grand Marais / Prairie du Mont Hérait / le Fleuriché / la Chambrette / Landes de Montaigu, sur les communes de Mauregny-en-Haye et Montaigu (2008-2017)
- Les pelouses du Mont Bossu / carrières / Mont Ecoué à Chevreigny et Tucy (2009-2018)
- Les Tannières / les routoires / l'étang / les pâtures / les pelouses sur la commune de Parfondru (2007-2011 et 2013-2017)
- Les Chichérons et les Tues vache à Presles et Thierny (2008-2017)
- Prairies de Monampteuil (2007-2011 et 2013-2017)
- Pré de Comporté à Urcel (2008-2017)
- La Moncelle bise et les Pétereaux à Royaucourt et Chailvet (2007-2011 et 2013-2022)
- Ancien camp romain de Goudrelancourt et Saint-Thomas (1,5 ha) (notice de gestion en projet)
- Les pelouses de Montchâlons (2010-2014)
- Marais des Hautes de Vignelles à Festieux (2013-2017)